

Les soucis de M. Jospin

■ Fonctionnaires : les négociations salariales ont échoué

■ Les syndicats réclament une augmentation plus forte pour 2000

■ Grèves et manifestations se préparent

■ Assurance-maladie : les dépenses explosent

Lire pages 6 et 8

Les juges, leur malaise et leurs erreurs

- Les magistrats manifestent, vendredi, pour dénoncer leur manque de moyens
- Les charges nouvelles liées à la loi sur la présomption d'innocence les inquiètent
- Ils se sentent mal aimés et mal compris
- Ce mouvement survient alors que des juges d'instruction sont contestés pour des fautes de procédure

À L'APPEL de tous leurs syndicats, les magistrats devaient manifester, vendredi 19 janvier, devant le ministère de la justice. Ils manquent, disent-ils, de personnel, de locaux, d'équipement, de crédits. Ces revendications sont anciennes, mais elles ont été exacerbées par la mise en œuvre de la loi sur la présomption d'innocence, entrée en vigueur le 1^{er} janvier. Les syndicats estiment qu'elle est difficilement applicable faute de renforts. La ministre de la justice, Marylise Lebranchu, fait remarquer que 729 postes de magistrats ont été créés entre 1998 et 2001, soit « autant que sous tous les gouvernements cumulés depuis 1981 ». La réponse du ministère ne convainc pas les syndicats, qui insistent sur les conséquences pratiques de la loi sur la présomption d'innocence : création d'un nouveau juge des libertés et de la détention, permanences souhaitables du parquet, la nuit, pour les gardes à vue, etc.

Depuis longtemps, les magistrats se sentent mal aimés des



Français qui ont la vision d'une justice compliquée, lourde, longue et peu équitable. L'accroissement de leurs tâches ne peut, selon eux, qu'aggraver cette perception. D'autant que la manière dont ont été menées certaines enquêtes sur des affaires politico-financières les ont soumis à de violentes critiques. Cela a été le cas lors de la mise en détention de Michel Rousin, ancien ministre RPR et proche collaborateur de Jacques Chirac, puis de celle de Jean-Christophe Mitterrand. Les décisions, en la matière, des juges d'instruction sont de plus en plus souvent contestées : Michel Roussin et Jean-Christophe Mitterrand ont été remis en liberté, ainsi que le journaliste Dominique Paganelli, placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête sur la Corse et libéré sans qu'aucune charge ait été retenue contre lui. Les juges d'instruction sont souvent mis en cause pour des erreurs de procédure.

Lire page 10 et notre éditorial page 15



GARY HERSHORN/REUTERS

ÉTATS-UNIS Qui est Bush ?

George W. Bush, 43^e président des États-Unis, entre samedi 20 janvier à la Maison Blanche. Il succède au démocrate Bill Clinton qui, il y a huit ans, en avait chassé George Bush père. Il a réussi la phase de transition en nommant vite son équipe gouvernementale. Tout comme durant la phase de contestation des résultats du scrutin du 7 novembre, il s'est montré fin tacticien, s'entourant de poids lourds de la politique et déléguant beaucoup. Il devrait gouverner ainsi.

Portrait p. 14 et lire aussi p. 3 et 15

La Californie sans électricité

L'ÉTAT le plus peuplé des États-Unis, qui représente à lui seul la sixième économie mondiale, le berceau de la révolution des nouvelles technologies, a dû s'imposer jeudi 18 janvier pour la deuxième journée consécutive des coupures d'électricité pour ne pas risquer la panne totale. Cette crise de l'électricité en Californie résulte de la rencontre d'un programme défectueux de déréglementation et de privatisation de la production d'énergie et d'une explosion de la demande liée au boom économique. Conséquences de ces errements : les compagnies font faillite, les infrastructures sont vieillissantes et la pénurie de courant ne cesse de s'aggraver.

Lire page 18

L'annonce tardive de la mort du « Mzee » Kabila, vue de l'autre côté du fleuve Congo

BRAZZAVILLE de notre envoyé spécial

Sur le Congo, le fleuve mythique qui sépare le Congo-Brazzaville de l'ex-Zaïre rebaptisé République démocratique du Congo (RDC), la vie s'est arrêtée. L'habituelle rotation des bateaux-navettes s'est interrompue. Plus une pirogue ne s'aventure sur ces eaux tumultueuses. Le port autonome de Brazzaville est en chômage technique ; le quai d'embarquement interdit d'accès. Tout au long, des soldats, armés de kalachnikovs, montent une garde vigilante face à un péril insaisissable. Depuis la disparition de Laurent-Désiré Kabila, la RDC a décidé de fermer ses frontières. Sur l'autre rive, on redoute les conséquences d'un éventuel embrasement du pays voisin. Chaque crise dans la région donne lieu à des exodes massifs, même s'ils sont provisoires, de populations.

Brazzaville la verte, qui, avec son petit million d'habitants, fait presque figure de grosse bourgade, retient son souffle face à Kinshasa, six millions d'habitants, capitale monstre déboussolée d'un empire ravagé par une guerre continentale, dont la superficie avoisine celle du quart des États-Unis. « Si la fermeture se prolonge, on risque

de manquer de pétrole, observe un docker, et les gens de Kin vont manquer de riz, de maïs et de fofou [pâte de manioc fermenté]. » Kibambé, vingt-huit ans, technicien et ressortissant de la RDC réfugié de ce côté-ci du fleuve, croit devoir affirmer : « Kabila a tenté de faire quelque chose. Ce n'était pas un pillard comme Mobutu, il voulait reconstruire et développer notre pays. »

Le palais de marbre où le « Mzee » (le sage) Kabila a été tué est à moins de 3 kilomètres à vol d'oiseau de la Case de Gaulle, résidence de l'ambassadeur de France à Brazzaville. Mais il a fallu plus de deux jours pour que l'annonce officielle de la disparition du président autoproclamé traverse le fleuve, jeudi 18 janvier à 20 heures, au cours d'une communication du « gouvernement de salut public » diffusée par la RTNC, la « télévision du peuple » de la RDC.

Succédant à une série d'avis de décès personnels, faisant elle-même suite à la retransmission d'un match de football RDC-Ghana, brutalement interrompue, le « message au peuple congolais » du ministre de l'information du gouvernement Kabila était d'une obscurité aveuglante. « J'ai la profonde douleur et le triste devoir d'annoncer la

mort de Laurent-Désiré Kabila, survenue ce jeudi à 10 heures », a dit le ministre, sans donner la moindre précision sur les circonstances de ladite mort. Puis il appela l'armée et la police à rester sereines et à protéger les populations, tout en « boutant hors du territoire national les agresseurs », avant d'indiquer que le gouvernement avait décrété un deuil national de trente jours et deux journées « chômées et payées », le 22 et le 23 janvier, date des funérailles nationales. Suivirent, sans commentaires, des images des entretiens diplomatiques que Joseph Kabila, général et fils du défunt dictateur, a eues avec les ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne, de Russie, de Belgique, de Chine et des États-Unis. La transition politique ainsi symbolisée, la suite des « programmes spéciaux » était consacrée à des montages d'archives. Elles illustraient, harangues belliqueuses à l'appui, les quatre années de règne du « Mzee », lequel rejoignait au panthéon national Patrice Lumumba et une armée de « martyrs ».

Robert Belleret

Lire nos autres informations page 4



LAURIF

ÎLE-DE-FRANCE La révolution urbaine

Un ouvrage intitulé 40 ans en Ile-de-France, publié par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (Iaurif), étudie avec force cartes et graphiques les mutations de la région capitale. Ce travail relativise l'idée de Paris au milieu du désert français. p. 12 et 13

Un témoin enlevé en Tchétchénie



KENNY GLUCK

LE COORDINATEUR de Médécins sans frontières, Kenny Gluck, a été enlevé, le 9 janvier, en Tchétchénie. Cet enlèvement a provoqué le départ des organisations humanitaires, seuls témoins étrangers des tortures et assassinats perpétrés par les forces spéciales russes.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Les âmes errantes de la démocratie chinoise

EN DÉPIT de son effort d'amnésie, le régime pékinois aura fort à faire pour se débarrasser des fantômes des assassinats du printemps 1989, dont la revue américaine Foreign Affairs vient de divulguer les archives secrètes (Le Monde des 9 et 10 janvier). Ce que révèle cette boîte de Pandore entrebâillée est double.

Un : le Parti communiste a abrité une faction authentiquement réformatrice - fait historique prouvant que l'exigence démocratique en Chine ne se réduisait pas à un chahut de potaches « idéalistes » -, finalement défaite par un coup de force inspiré par un club de gérontes affaiblis. Deux : l'immobilisme politique

est tel, une décennie plus tard, que des éléments réformateurs désespérés tentent le tout pour le tout (la fuite de documents classés) pour tenter de créer un choc salutaire.

A court terme, les effets risquent d'en être plutôt désastreux : la chasse aux sorcières va battre son plein pour tenter d'identifier, puis de pur-

ger, les présumés complices des fuites au sein de l'appareil, affaiblissant davantage les héritiers des idéaux de 1989. Mais, à plus long terme, rien ne saurait être exclu, à commencer par un retour en force des partisans d'une réhabilitation historique du « printemps de Pékin ».

Car rien n'est scellé en Chine. Assailli par les effets multiformes de la réforme économique, le régime communiste lui-même est contraint en permanence de s'ajuster aux formidables mutations sociales dont l'empire du Milieu est le théâtre. Qu'il s'y résolve à la seule fin d'assurer sa propre survie - l'unique obsession qui lui reste - ne change rien à l'affaire. On sent les dirigeants, ou à tout le moins certains d'entre eux, désireux de puiser dans l'air du temps de nouveaux mécanismes de pouvoir participant d'un véritable aggiornamento idéologique.

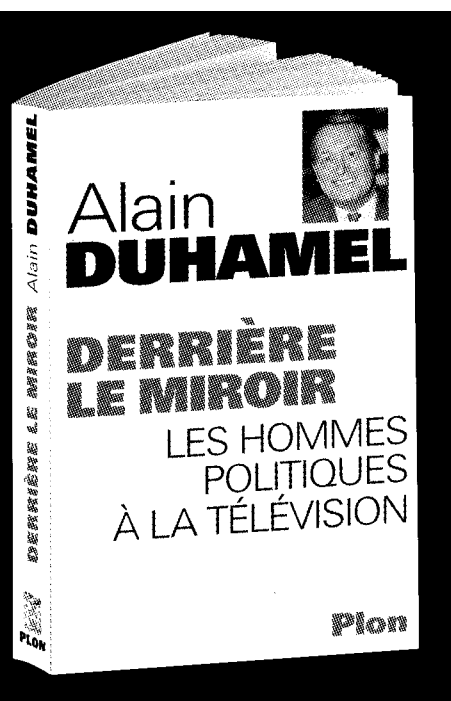
Derrière son apparente indigence conceptuelle, c'est le sens de la nouvelle doctrine que cherche à forger le président Jiang Zemin : les « trois représentations » (le parti doit représenter les « forces productives avancées », « la culture avancée » et « les intérêts des larges masses »), un credo qui enterre sans tambour ni trompettes les références prolétariennes de jadis.

Frédéric Bobin

Lire la suite page 15

LES GRANDS RENDEZ-VOUS POLITIQUES D'UN TÉMOIN PRIVILÉGIÉ.

PLON



AFP

DÉFILÉS À MILAN A la mode d'hier

Retour au conservatisme. Terminé les couleurs vives et les tissus techniques, place au costume croisé, au tweed et à la flanelle. Austère et nostalgique, la mode masculine italienne revient à ses traditions. Les défilés de Milan qui viennent de s'achever donnent le ton. p. 27

| | | | |
|----------------------|----|------------------------|----|
| International..... | 2 | Carnet..... | 24 |
| France..... | 6 | Aujourd'hui..... | 25 |
| Société..... | 10 | Météorologie-Jeux..... | 28 |
| Régions..... | 12 | Culture..... | 29 |
| Horizons..... | 14 | Guide culturel..... | 31 |
| Entreprises..... | 17 | Kiosque..... | 32 |
| Communication..... | 19 | Abonnements..... | 32 |
| Tableau de bord..... | 20 | Radio-Télévision..... | 33 |

RUSSIE La plupart des organisations humanitaires travaillant dans la « zone » ont décidé, jeudi 18 janvier, de quitter la Tchétchénie après l'enlèvement, le 9 janvier, du coordi-

nateur de Médecins sans frontières-Hollande sur place, Kenny Gluck, dont on est toujours sans nouvelles. ● LES ONG s'interrogent sur la poursuite de leur action dans l'In-

gouchie voisine où, dans des conditions précaires, sont concentrés près de 200 000 réfugiés. ● SELON DIVERS TÉMOIGNAGES recueillis à Nazran, des « escadrons de la

mort » commettent des assassinats « ciblés ». ● LE DÉPART DES ONG laisse la population face à des problèmes sanitaires énormes – notamment celui de l'eau – et entre les

maines des troupes russes. ● L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE du Conseil de l'Europe examinera la possibilité de rendre son droit de vote à la délégation russe.

Les organisations humanitaires quittent la Tchétchénie

Pénuries alimentaires, absence de médicaments, tortures, arrestations et « escadrons de la mort » : la vie des civils empire alors que, dans l'Ingouchie voisine, près de 200 000 réfugiés sont rassemblés dans des conditions précaires

NAZRAN (Ingouchie)

de notre envoyée spéciale

Hamid B. n'a passé que trois jours dans une de ces innombrables fosses creusées dans les

REPORTAGE

Les soldats regrettent de ne pas avoir pensé à lui arracher ses dents en or

champs des bases militaires russes où d'autres Tchétchènes peuvent être gardés des semaines durant. Mais cet homme à la quarantaine passée est le premier témoin, sorti vivant de ces sinistres « iama » (trous), à avoir parlé des tortures qu'il a subies, non seulement publiquement, mais devant une délégation du Conseil de l'Europe.

Leur rencontre n'était pas, bien sûr, inscrite au programme de la visite guidée, sous forte escorte militaire, offerte trois jours durant en Tchétchénie au Britannique Lord Judd et à sa délégation. Celle-ci n'en a pas soufflé mot lors d'une conférence de presse donnée à son retour à Moscou, jeudi 18 janvier. Elle ne s'est pas, non plus, étendue sur les autres témoignages entendus à Grozny, deux heures durant, quand les délégués ont insisté pour s'attarder dans le petit appartement qui sert de local à Memorial.

Car l'étape chez cette organisation russe de défense des droits de l'homme, qualifiée à Moscou de « spectacle provocateur », n'a eu lieu que grâce à un « malentendu ». Memorial, avec sa douzaine d'employés tchétchènes travaillant surtout à partir de la République voisine d'Ingouchie, a dû accepter, pour avoir une présence permanente dans les ruines de Grozny, d'y abriter, gracieusement, un bureau de Vladimir Kalamanov, le

« représentant du Kremlin pour les droits de l'homme en Tchétchénie ». Et c'est à lui que Lord Judd était censé officiellement rendre visite...

M. Kalamanov, nommé l'an dernier à la seule fin d'amadouer le Conseil de l'Europe, n'a ni budget, ni autorité autre que celle de recueillir des plaintes de civils pour les remettre à des juridictions où elles sont enterrées. La réanimation, cet hiver, de quelques tribunaux civils « à la Potemkine » a pourtant suffi pour que Lord Judd sacrifie encore une fois à la règle qui veut que tout visiteur occidental admis depuis un an en Tchétchénie y constate les « progrès » réalisés par Moscou.

Son collègue Rudolf Binding, rapporteur des questions juridiques à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (PACE), a pour sa part constaté l'absence de « volonté réelle d'enquêter sur les massacres et crimes commis par les soldats qui jouissent toujours d'une impunité totale en Tchétchénie ». Pourtant, les témoignages qu'ils ont entendus à Grozny, enregistrés sur cassettes audio par Memorial, disent le contraire : l'enfer quotidien vécu par les Tchétchènes résulte moins de « l'impunité » – tout à fait réelle – des soldats russes, que d'un système, ordonné par la hiérarchie des militaires et des divers services secrets qui règnent aujourd'hui au Kremlin, sous l'autorité de l'ex-lieutenant-colonel du KGB, Vladimir Poutine.

Le récit de Hamid B., rencontré par *Le Monde* en Ingouchie où il fait partie de la nouvelle vague de réfugiés fuyant l'intensification, depuis plus d'un mois, des rafles, pillages et exécutions sommaires en Tchétchénie, reflète le quotidien subi par sa population. Le 13 septembre dernier, il était parti avec des parents en voiture chercher de la terre glaise dans ce qui



reste d'une usine voisine. La voiture heurte une des innombrables mines qui jonchent les routes, les champs et les bois tchétchènes, surtout autour des garnisons russes. Hamid est blessé aux jambes, au visage. La voiture qui le recueille est arrêtée au premier

poste militaire croisé, rarement distant de plus de trois kilomètres.

Ce blessé est un suspect tout trouvé, aussitôt arrêté et emmené à la base voisine de Tangui-Tchou, à une trentaine de kilomètres au sud de Grozny. Il est battu, jeté dans un trou, ressorti et traîné

L'administration Bush appelée à s'impliquer

« Que cela lui plaise ou non, l'administration Bush trouvera le conflit tchétchène au premier plan de son agenda de politique étrangère. » Dans le *Wall Street Journal* du 16 janvier, Thomas Graham, ancien conseiller politique à l'ambassade américaine à Moscou et aujourd'hui associé à la fondation Carnegie, plaide pour une action rapide de Washington. « L'Ouest est intéressé par la stabilité dans la Caucase et n'a aucun intérêt à un affaiblissement supplémentaire de la Russie » que provoque, selon lui, la poursuite de la guerre. « Nous devrions nous préparer à aider la Russie à quitter la Tchétchénie », note-t-il, proposant pour cela un accord de paix en quatre points : cessez-le-feu ; report à cinq ou dix ans d'un décision sur le statut de la Tchétchénie ; accès libre laissé aux organisations humanitaires ; élection d'un nouveau président tchétchène. L'Occident doit s'impliquer fortement dans l'application d'un tel accord, ajoute-t-il, en « maniant la carotte et le bâton ».

dans un hangar où il est encore battu et torturé à l'électricité, le corps aspergé d'eau glacée quand il s'évanouit. On veut qu'il avoue être un « boïevik », un combattant. Ses tortionnaires masqués lui font alors endosser un treillis militaire et une cacouille qui l'aveugle.

Hamid est alors filmé et le lendemain, la première chaîne de télévision russe ORT passe un sujet où il est présenté comme un « adjoint de Khattab » (chef islamiste qui échappe toujours, un peu étrangement, aux troupes russes), pendant que la chaîne privée NTV, réputée indépendante, présente le même sujet, en le qualifiant plus sobrièvement de « nouveau boïevik capturé ». Ses parents le reconnaissent néanmoins, à ses blessures aux pieds, disent-ils, et se précipitent à la base pour le rechercher, selon l'usage bien établi.

Ils obtiennent de payer en argent liquide (sans doute des milliers de dollars) pour que ses parents n'aient pas, en plus, à acheter aux militaires un fusil automatique, à leur rendre aussitôt comme « preuve » de son appartenance à la résistance armée. Le troisième jour de sa détention, Hamid n'est plus battu. Mais il entend constamment des cris déchirants, dont ceux d'un tout jeune garçon, venant du hangar ou de cinq autres trous proches du sien, certains occupés par plusieurs otages. Les soldats qui le hissent hors de sa « iama » disent regretter de ne pas avoir pensé la veille à lui arracher ses dents en or, car les ordres, désormais, sont de ne plus le toucher.

Trois mois après sa libération, un peu rétabli, il se décide à parler à un des membres de Memorial. Après les recoupements auxquels s'astreint l'organisation, elle lui propose de témoigner devant la délégation européenne. Ce qu'il fait, en omettant un détail qu'il

donnera, péniblement, au *Monde* : les coups et autres sévices sexuels subis à Tengui-Tchou.

Le général Ivan Babitchev, commandant des troupes en Tchétchénie, assistait à la rencontre chez Memorial. Pour tenter de faire taire Hamid, il a malencontreusement lancé : « Mais je peux vous en fournir des milliers de cas semblables, moi ! » Puis il fut contraint d'écouter ce témoin et d'autres – des femmes amenées par le représentant du Kremlin Kalamanov : au lieu de se plaindre, comme prévu, des carences de Memorial, elles se sont mises, dans la tension ambiante, à dénoncer elles aussi les militaires russes.

Le général répétait « les nôtres aussi sont tués », en guise de réponse au représentant de Memorial qui donnait sa chronologie des exactions quotidiennes. Y compris les assassinats « ciblés », apparemment sur dénonciations, commis depuis deux ou trois mois par des hommes masqués aux domiciles des victimes, généralement en soirée. « Depuis que la kommandatura d'Alkhan Kala a été prise par le FSB [ex-KGB], trente jeunes furent ainsi tués chez nous », affirme un de ses habitants. Est-ce un escadron semblable qui a enlevé l'Américain Kenny Gluck le 9 janvier dans le village de Starye-Atagui, provoquant – à deux semaines du vote du Conseil de l'Europe sur une fin des sanctions imposées en avril dernier à la Russie pour cause de massacres en Tchétchénie – le départ des organisations humanitaires de la république, seuls témoins étrangers à charge ? Le Kremlin accuse « Khat-tab », les Tchétchènes accusent le FSB. Les ONG qui travaillent en Tchétchénie pencheraient pour cette dernière version.

Sophie Shihab

A Grozny, les gens demandent pourquoi on punit les victimes

NAZRAN (Ingouchie)

de notre envoyée spéciale

« C'est terrible, il faut que quelqu'un dise qu'on ne peut pas arrêter ainsi toute aide en Tchétchénie, des milliers de gens n'ont plus rien à manger, les hôpitaux n'ont plus rien pour soigner. » Celle qui parle ainsi, la Tchèque Petra Prochazkova, est la seule Occidentale à vivre depuis l'été dernier en Tchétchénie, munie de toutes les autorisations officielles pour mener à Grozny, en son nom, une aide humanitaire. Elle a dû promettre aux autorités russes de renoncer à son métier de journaliste et de ne pas informer ses anciens collègues.

Après six ans passés à clamer vainement des vérités sur la Tchétchénie, cette femme de trente-six ans, une belle blonde rieuse au moral d'acier, a estimé que sa place était auprès des plus démunis, la cinquantaine

d'orphelins – dont beaucoup d'invalides – pour lesquels elle a organisé un refuge-école à Grozny, et le millier de vieillards – russes à 70 % – à qui elle distribue le minimum pour survivre : thé, sucre, pâtes alimentaires. « Quand les gens ont su que les convois alimentaires mensuels attendus le 15 janvier ne viendraient pas à cause de l'enlèvement de Kenny Gluck, dit-elle, ils ont passé leur colère sur moi, demandant pourquoi on punit les victimes. »

Petra est venue cette semaine en Ingouchie, rencontrer les rares humanitaires étrangers restés sur place, mais compte repartir au plus vite à Grozny. Là où elle a passé les « fêtes » de fin d'année, à faire couper du bois durant ces neuf jours terribles où la ville fantôme, sans électricité, fut aussi privée de gaz. « Les gens tiennent grâce au gaz et aux convois humanitaires

étrangers, qui alimentent 50 000 habitants de Grozny, soit la moitié de la population actuelle. Jusque-là, ils ramassaient l'aluminium et les métaux qu'ils vendaient, mais il n'y en a plus, tout est pris, vendu, nettoyé. Des femmes se sont mises à ramasser des briques, mais il y a de moins en moins d'acheteurs, on n'a plus les moyens de reconstruire. »

L'EAU : UN PROBLÈME CRUCIAL

L'eau va être un problème crucial : une ONG polonaise en distribuait aux hôpitaux, « mais depuis l'enlèvement de Kenny, tout est arrêté ». La branche tchétchène du ministère russe des situations d'urgence remplissait des citernes, mais aujourd'hui « ils disent n'avoir plus d'argent pour l'essence nécessaire aux distributions, c'est peut-être vrai, et de toute façon la plupart de leurs véhicules sont en panne. On va tous boire

l'eau polluée des puits, où flotte du pétrole. Enfants et malades vont mourir plus vite. Comme Piotr Glatchouk, qui vient de mourir à cinquante-cinq ans d'une pneumonie : il pesait 47 kilos, ses voisins lui donnaient l'eau de cuisson de leurs vermicelles », dit Petra.

L'ex-journaliste respecte son contrat. Elle ne parle guère des questions de « sécurité » : les tirs et les explosions qui font chaque jour des morts et des blessés, quand l'artillerie russe ne se met pas de la partie, dans une ville livrée à l'anarchie et où agissent désormais des « escadrons de la mort » – groupes de tueurs masqués qui se mettent en chasse la nuit, avec des fusils à viseur nocturne et pourvus de silencieux –, comme l'affirment également des habitants de la ville. Quant aux rafles officielles, les *zatchistki* (« ratissages »), elles sont organisées quotidiennement dans tel ou tel

quartier de Grozny, bouclé alors par l'armée, qui généralement pille et arrête les hommes pouvant passer pour des combattants.

Petra affirme que celle qui a eu lieu chez elle la semaine dernière s'est déroulée de façon « étonnamment correcte ». Elle avait personnellement demandé au commandant des forces russes en Tchétchénie, le général Babitchev, que des miliciens tchétchènes puissent être présents lors des rafles. Il aurait promis d'y veiller, mais ces « auxiliaires » tchétchènes, censés remplacer à terme les militaires russes, viennent d'être désarmés et patrouillent munis de simples gourdis : les généraux voient en eux des auxiliaires potentiels des combattants, toujours actifs à Grozny.

S. Sh.

Les ONG sont les seuls témoins extérieurs des violences de l'armée russe

MOSCOU

de notre correspondant

L'enlèvement du coordinateur de Médecins sans frontières, Kenny Gluck, le 9 janvier en Tchétché-

ANALYSE

Un humanitaire : « les Russes ont-ils voulu donner un avertissement ? »

nie, a ravivé un débat entre les organisations humanitaires. Faut-il, malgré les risques, travailler en Tchétchénie, et comment ? Jeudi 18 janvier, la plupart des ONG se sont réunies à Moscou. Toutes, à l'exception de Médecins du monde et du CICR (Comité international de la Croix-Rouge), ont décidé de se retirer. Certaines s'interrogent sur la poursuite de leur intervention dans la petite République voisine d'Ingouchie, qui accueille près de 200 000 réfugiés.

MSF Hollande, pour qui travaille Kenny Gluck, a suggéré ce retrait, appelant à la solidarité. Médecins sans frontières avait commencé à intervenir en Tchétchénie en février 2000, six mois après le début du conflit, surtout à partir d'août. Médecins du monde, en revanche, a décidé de poursuivre les opérations en Tchétchénie. Présente depuis la première guerre (1994-1996) et ayant conservé toutes ces années des équipes médicales locales, MDM met en avant « une organisation différente des autres » qui lui permet d'approvisionner plusieurs hôpitaux de la région à Grozny, Argoun, Ourous Martan et Vedeno.

« On continue parce qu'on a des moyens particuliers et parce qu'il faut préserver un espace humanitaire tout rabougri. Il y a déjà très peu d'aide en Tchétchénie, il n'y aurait alors plus rien », dit une responsable de Médecins du monde à Moscou. Car depuis un an et demi

de guerre, la présence humanitaire est restée extrêmement faible.

Si une trentaine d'organisations travaillent avec les réfugiés d'Ingouchie, six seulement ont progressivement développé des programmes en Tchétchénie, dont MDM qui, dès le début du conflit, a fait passer du matériel médical. Action contre la faim depuis l'été 2000, MSF et l'organisation tchétchène La Voix des montagnes. A celles-ci se sont ajoutées des livraisons de vivres du HCR (Haut Commissariat aux réfugiés) et du CICR.

« Après cet enlèvement, il faut se donner le temps de réfléchir, revoir nos modes d'intervention, même si notre position de principe est de continuer en Tchétchénie, mais nous déciderons dans deux ou trois semaines », dit-on à Action contre la faim. Son coordinateur en Russie, Jonathan Littell, était dans le même convoi que Kenny Gluck et a pu échapper aux ravisseurs.

Depuis l'été, ACF avait fait le

choix de concentrer ses livraisons de vivres en Tchétchénie. Le retrait des ONG ne pourrait donc n'être que temporaire mais dépendra, une fois de plus, de l'attitude de Moscou. Car les interrogations sont sur toutes les lèvres quant à l'implication des services russes dans l'enlèvement de Kenny Gluck. Le précédent du journaliste Andreï Babitski, l'an dernier, et d'autres prises d'otage rendent « cette question légitime », dit un intervenant humanitaire : « Les Russes ont-ils voulu donner un avertissement ? »

Depuis le début du conflit, les obstacles majeurs ont été dressés par les autorités russes. Dans un premier temps, Moscou a simplement interdit l'accès à la Tchétchénie, comme elle l'a fait pour les journalistes étrangers. Elle a limité l'intervention des ONG à la seule République d'Ingouchie, tentant au passage de prendre le contrôle de cette aide par le biais de son ministère des situations d'urgence. Les discussions ont été rudes et ce n'est

qu'après la prise de Grozny, en février 2000, et la fin des plus violentes opérations de bombardement et de « nettoyage » que les humanitaires ont pu, au compte-gouttes, pénétrer dans la République.

« On en a marre de faire le boulot que devraient faire les Russes en Ingouchie alors que la vraie catastrophe se produit en Tchétchénie », résumait, peu avant l'enlèvement de Kenny Gluck, un responsable d'ONG. Les autorités russes se sont rapidement désengagées de la gestion des camps ingouches, supprimant les livraisons de repas chauds, de nourriture et de matériel. Le HCR et les ONG ont dû prendre le relais et les 200 000 réfugiés tchétchènes survivent grâce à l'aide internationale.

Or de l'aveu même de M. Kalamanov, représentant du président Poutine pour les droits de l'homme, la situation en Tchétchénie est autrement pire : 300 000 personnes ont fui leur mai-

son. La famine menace et les possibilités de soins demeurent quasi inexistantes.

A force de négociations, les humanitaires avaient pu faire accepter aux autorités russes quelques principes de base : pas d'escorte armée pour les interventions en Tchétchénie, accès libre aux différentes zones (après autorisation) et maîtrise des livraisons. Cette autonomie n'a cessé d'être battue en brèche par les Russes. Alors que le blocus opposé aux journalistes n'a cessé de se renforcer, les ONG étaient devenues les seuls observateurs des violences de l'armée russe dans la République et de la dégradation de la situation humanitaire.

L'enlèvement de Kenny Gluck y a mis fin. Les Russes devraient s'en saisir pour définir un nouveau cadre d'intervention des ONG et tenter de renforcer encore le huis clos dans lequel se déroule cette guerre.

François Bonnet

L'arrestation à New York d'un proche de Boris Eltsine provoque un tollé à Moscou

La justice suisse a de nouveaux éléments

MOSCOU

de notre correspondante

Le tribunal fédéral de Brooklyn (New York) a décidé, jeudi 18 janvier, de maintenir en détention Pavel Borodine, l'ancien intendant du Kremlin et actuel secrétaire de l'Union Russie-Biélorussie, réclamé par la justice suisse dans le cadre d'une enquête pour blanchiment d'argent. Une prochaine audience, fixée au 25 janvier, devrait décider de son éventuelle mise en liberté sous caution.

Quelques heures auparavant, Igor Ivanov, le ministre des affaires étrangères russe, avait sans aucune retenue demandé la « libération immédiate » du proche de l'ancien président Eltsine, un homme intouchable dans son pays et qui fut, au cours des dix dernières années, au cœur de tous les secrets financiers du Kremlin.

Le département d'Etat américain a justifié l'interpellation de M. Borodine, mercredi soir à New York à sa descente d'avion, récusant les arguments selon lesquels le secrétaire de l'Union Russie-Biélorussie, invité à la cérémonie d'investiture du président George W. Bush, bénéficiait d'une immunité diplomatique. « Nous avons des obligations en matière de coopération juridique avec d'autres pays. Quand quelqu'un se présente sans statut diplomatique et que son arrestation est demandée, nous sommes obligés d'y procéder », a déclaré le porte-parole, Richard Boucher. Les avocats de M. Borodine, qui parlent d'un « crachat à la face de la Russie », ont dit que celui-ci avait voyagé avec un passeport ordinaire, n'ayant pu obtenir à temps un visa sur son passeport diplomatique.

Ce coup de théâtre a été accueilli à Moscou par une tempête de protestations. Les autorités judiciaires suisses, qui préparent une demande d'extradition, se voient récompensées de leurs efforts. En janvier 2000, Daniel Devaud, enquêteur du parquet de Genève, avait lancé un mandat d'amener international contre Pavel Borodine. Son instruction, ouverte en mai 1999, porte sur une vaste affaire de blanchiment d'argent orchestrée par les sociétés de construction tessinoises Mabetex

et Mercata, soupçonnées d'avoir versé des millions de dollars à l'ancien intendant du Kremlin et à ses proches sur des comptes en Suisse en échange de marchés de construction à Moscou et, plus largement, d'avoir servi de « lessiveuses » pour le « clan Eltsine ».

En juillet dernier, M. Devaud avait, sans succès, sollicité l'entraide judiciaire russe. Dans une commission rogatoire, il disait avoir retrouvé la trace de 61 millions de dollars de dessous de table versés, en Suisse, dans le cadre de la reconstruction du grand palais du Kremlin et de la Cour des comptes, dont 25 millions avaient atterri sur les comptes de Pavel Borodine et de ses proches. De son côté, Moscou annonçait, le 13 décembre, avoir classé l'enquête Mabetex pour « absence de délit ».

« HÔPITAL VOLANT »

L'interpellation de M. Borodine tombe à point nommé. Selon les informations obtenues par *Le Monde*, le juge Devaud dispose de nouveaux éléments. Au début de la semaine, il faisait parvenir à Moscou une nouvelle commission rogatoire, qui, dit-on à Genève, « accable encore un peu plus M. Borodine ».

Ce document porte sur un contrat passé, en août 1995, entre la société Mercata et le département des affaires du président, alors dirigé par Pavel Borodine, pour la réfection de l'avion présidentiel. Entre la fin de 1995 et le printemps de 1996, l'avion (un Iliouchine) fut transformé en « hôpital volant », pour Boris Eltsine malade. Selon un rapport de la Cour des comptes russe, dont *Le Monde* détient une copie, un crédit commercial de presque 40 millions de dollars a été trouvé à cet effet, garanti par la Vnechtorgbank (banque d'Etat du commerce extérieur). Or d'autres informations font valoir que la réfection n'aurait, en réalité, coûté que 13 millions de dollars. Les enquêteurs suisses estiment avoir affaire à une « surfacturation » qui aurait permis à certains, M. Borodine en tête, de s'enrichir.

Agathe Duparc

George W. Bush lance les festivités organisées pour sa prise de fonctions à la Maison Blanche

Des mesures de sécurité exceptionnelles entourent le rassemblement géant prévu à Washington

Le président élu George W. Bush a donné, jeudi 18 janvier à Washington, le coup d'envoi de quatre jours de festivités à l'occasion de sa prise

de fonctions comme 43^e président des Etats-Unis. Le temps fort de ces cérémonies qui vont se poursuivre jusqu'à dimanche sera, samedi, la presta-

tion de serment du futur président et son discours en milieu de journée devant l'immense coupole blanche du Capitole, le siège du Congrès.

WASHINGTON

de notre correspondant

Les cérémonies d'entrée en fonction de George W. Bush à la Maison Blanche seront placées sous la devise « Célébrons tous ensemble l'âme de l'Amérique ». Elles ont débuté, jeudi 18 janvier, par une grande fête devant le Mémorial de Lincoln. Animée par le présentateur vedette de CNN, Larry King, avec en vedette le chanteur « latino » Ricky Martin, elle a été suivie d'un feu d'artifice. George W. Bush a alors promis un « nouveau départ ».

Vendredi, son vice-président devait rendre hommage aux anciens combattants et la première dame (et ancienne bibliothécaire), Laura Bush, célébrer les auteurs américains. Pas de grands noms parmi les invités sinon l'écrivain à succès Mary Higgins Clark et l'historien Stephen Ambrose. Le soir, les Texans devaient fêter l'arrivée de l'un des leurs à la Maison Blanche dans un bal typique : smoking et bottes de cow-boy.

Le grand jour sera samedi avec la prestation de serment devant le Capitole vers midi, le défilé traditionnel et les bals organisés par les Etats. Le plus couru sera, bien sûr, celui du Texas et du Wyoming (Etat de Dick Cheney). Le nouveau président se rendra au Congrès en compagnie de son prédécesseur pour prêter serment sur la Bible – la même que pour son père et George

Washington –, seule cérémonie prévue par la Constitution. Il prononcera ensuite son premier discours qu'il a promis bref et consensuel, avant d'assister à la grande parade tandis que Bill Clinton prendra l'hélicoptère pour New York.

PLUS DE 500 000 PERSONNES

Les républicains seront là en masse et la police attend entre 500 000 et 700 000 personnes, dont 15 000 journalistes. Mais les forces de l'ordre ont aussi été mobilisées en prévision de manifestations de multiples groupes protestant contre l'élection de « W », pour le droit de vote des Noirs ou celui des femmes à l'IVG. Cette contestation devrait être la plus importante de-

puis la fin de la guerre du Vietnam. Tout le monde devra passer par des portiques de sécurité, des kilomètres de barrières ont été érigés et des glaces pare-balles installées pour protéger le couple présidentiel. Une réglementation très précise sera appliquée, fixant les lieux où se rassembleront les opposants, le type et la taille des banderoles qu'ils pourront déployer.

Le président Bush compte célébrer son élection en compagnie de son père, ancien président, le clan Bush et de tous ceux qui l'ont aidé au cours de la campagne. Le soir, il ira faire un tour de piste avec Laura dans les huit bals organisés avant de passer sa première nuit à la Maison Blanche, où il a invité papa et

maman qui ne dormiront pas dans la chambre présidentielle, a-t-il précisé. Le dimanche matin, il assistera à un service religieux à la cathédrale nationale.

Malgré les nombreuses festivités, les places seront chères. Des dizaines de milliers de personnes ont tenté d'obtenir des entrées dans les tribunes, les bals et les banquets. Un siège à la tribune se négociait environ 500 dollars. Le coût de cette extravagance américaine avoisinerait les 35 millions de dollars, environ le même montant que celui de la première entrée en fonction de Bill Clinton.

Les organisateurs ont fait appel aux traditionnels contributeurs, une cinquantaine d'entreprises dont la liste est un véritable Who's Who : industrie pétrolière, automobile, pharmaceutique, du tabac, cabinets d'avocats, Coca-Cola et Pepsi-Cola... Un des plus généreux donateurs est un businessman texan d'origine libanaise, fils du vice-premier ministre de Beyrouth, Issam Fares, qui a contribué à hauteur de 200 000 dollars. La réception la plus spectaculaire devait être celle offerte par General Motors au Kennedy Center pour le nouveau secrétaire général de la Maison Blanche, Andrew Card, ancien lobbyiste des constructeurs automobiles.

Patrice de Beer

Le discours d'adieu de Bill Clinton

Bill Clinton a prononcé son discours d'adieu à la télévision, jeudi 18 janvier au soir. Il s'est félicité de ses succès économiques, sociaux et a exprimé « trois pensées » pour l'avenir des Etats-Unis. « Première, la discipline fiscale », clé de ces années de prospérité, menacée par les baisses massives d'impôts promises par « W ». Ensuite, « la prospérité et la sécurité de l'Amérique impliquent que nous continuions à assumer un rôle dirigeant », allusion transparente à la volonté de M. Bush de redéfinir la politique étrangère américaine. Enfin, il a rappelé à M. Bush – contre lequel ont voté 90 % des Noirs et la majorité des minorités ethniques et sexuelles – que « l'Amérique ne peut conduire le monde » que si elle pratique l'intégration chez elle. « Mes jours dans mes fonctions sont pratiquement finis, mais mes jours de service, je l'espère, ne le sont pas », est sans conteste la phrase qui a le plus fait jubiler les fans de Bill Clinton.

L'armée retire son soutien au président philippin

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les événements se sont précipités aux Philippines. L'armée a retiré son soutien au président Joseph Estrada. Devant une foule rassemblée à Manille, son chef, le général Angelo Reyes, a également annoncé, vendredi 19 janvier dans l'après-midi, que le chef de l'Etat, accusé de corruption et de viol de la Constitution, ainsi que sa famille seraient autorisés à « s'en aller dans la dignité », ce qui laisse entendre que la porte de l'exil leur est ouverte.

Plusieurs membres du gouvernement, dont le secrétaire à la défense Orlando Mercado, ont démissionné pour marquer leur opposition au président, alors que la présidence annonçait qu'Estrada allait prononcer une « déclaration dans l'intérêt du pays ». « Nous avons gagné », a déclaré

Renato de Villa, un ancien secrétaire à la défense, en présentant à la foule les démissionnaires. Le général Reyes a ajouté que l'ensemble des forces de l'armée et la police s'étaient entendus pour retirer leur soutien au président dont le procès pour corruption avait été suspendu le 17 janvier.

LA « DAME EN JAUNE »

Vendredi, le mouvement de protestation avait pris une nouvelle ampleur avec la formation, à travers Manille, d'une chaîne humaine d'environ cent mille personnes. De leur côté, les Américains avaient mis en garde les autorités philippines contre la répression de manifestations pacifiques.

Si Joseph Estrada démissionne, sa succession sera assurée par la vice-présidente Gloria Macapagal-Arroyo, laquelle n'avait pas été élue en 1998 sur le même « ticket » que le président.

M^{me} Arroyo a pris, en octobre 2000, la tête du mouvement qui réclamait la démission du chef de l'Etat. Les développements de vendredi rappellent la fin de Ferdinand Marcos en 1986, quand le ralliement de son secrétaire à la défense et de l'armée à un vaste mouvement d'opposition animée par Cory Aquino et le cardinal Jaime Sin avait entraîné la chute d'un autocrate accusé d'avoir accumulé une fortune. Cette fois-ci encore, la « dame en jaune » s'est retrouvée à la tête des manifestations contre Estrada, de même que le prélat de la puissante Eglise catholique. Avec l'effondrement de son gouvernement, la démission de Joseph Estrada ne semblait plus être qu'une question de jours, si ce n'est d'heures.

Jean-Claude Pomonti

Didier Reynders, président de l'Eurogroupe et ministre belge des finances

« Il faut poursuivre le débat sur l'organisation politique de l'Europe »

L'EUROGROUPE, qui réunit les ministres des finances de la zone euro, s'est réuni jeudi 18 janvier à Bruxelles. C'est Didier Reynders, le ministre belge des finances, qui assume la présidence de cette enceinte pendant toute l'année 2001. Les ministres des finances de la zone euro ont fait preuve d'un grand optimisme à propos de la croissance européenne malgré le ralentissement très net de l'activité aux Etats-Unis. Laurent Fabius et Hans Eichel, les ministres français et allemand des finances, qui se disent pourtant favorables à la montée en puissance de l'Eurogroupe, n'ont pas cru nécessaire de participer à cette session, la première de l'année.

« L'euro remonte, est-ce une bonne nouvelle ?

– C'est une situation évidemment favorable de voir notre monnaie se redresser, et cela ne pourra qu'être positif pour l'introduction des pièces et billets début 2002. Nous souhaitons un euro fort qui repose sur une économie européenne forte. C'est le cas actuellement, à en juger par la diminution de l'inflation, qu'on va constater en décembre, et au-delà avec les perspectives de croissance pour 2001.

– Certains économistes de l'entourage de George Bush continuent à être très sceptiques sur l'intérêt de l'euro, y compris pour les pays européens...

– D'abord, il est assez fréquent que l'on fasse des réflexions assez dures sur ce qui se passe ailleurs dans le monde quand la situation n'est plus aussi favorable chez soi... Ensuite, s'agis-

sant des critiques, je constate que, chez les pays d'Europe centrale candidats à l'adhésion à l'Union, il existe un véritable engouement pour adhérer à l'euro. Avec l'introduction des pièces et billets, nous aurons une zone monétaire qui ira très au-delà de la zone formelle de l'euro, à l'image de ce qui se passe pour le dollar.

– Est-ce que des pays comme le Royaume-Uni et la Suède pourront longtemps cultiver leur isolement ?

– L'Europe est une maison ouverte, et l'euro aussi. Il faut encourager nos partenaires hésitants à nous rejoindre. L'arrivée des pièces et billets, si elle se fait dans de bonnes conditions, aura pour les populations, y compris celles des pays qui sont encore à l'extérieur de la zone, un fort pouvoir d'attraction. Les gens vont en voir immédiatement les effets bénéfiques, comme le fait de pouvoir circuler dans les pays voisins avec la même monnaie. Et puis dans les Balkans, dans le pourtour sud de la Méditerranée, en Afrique occidentale, quelle sera la monnaie internationale de référence ? L'euro.

– Nice a été perçu comme un échec. Comment relancer la dynamique communautaire ?

– L'introduction pratique de l'euro va dominer une partie du débat européen au cours de l'année. C'est donc en soi une relance de l'Europe. A côté de cela, il faut poursuivre le débat sur l'organisation politique de l'Europe. Ce sera le souci de la présidence belge : que veut-on faire ensemble en Europe et selon

quelles méthodes ? Après Nice, on sent bien que l'on n'est pas totalement armés pour l'élargissement et qu'il existe encore un déficit important d'organisation politique.

– Est-ce que l'élargissement progressif de l'agenda de l'Eurogroupe peut être un élément de cette relance ?

– Le premier enjeu pour l'Eurogroupe, c'est évidemment de remplir correctement sa tâche. Il lui faut assurer la représentation efficace du pouvoir politique dans l'Union monétaire. Nous l'avons fait en renforçant la visibilité de l'Eurogroupe, ainsi que sa coopération avec la Banque centrale. Notre mission consiste aussi à surveiller la bonne exécution des engagements pris par les Etats en matière budgétaire. Si nous réussissons cette lourde tâche que constitue la coordination des politiques économiques, nous pourrions aller plus loin. Cela veut dire davantage personnaliser l'action de l'Eurogroupe, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union, et aussi jouer un rôle d'impulsion. Je n'ai pas l'intention que nous discutions uniquement de fiscalité ou de technique budgétaire : nous parlerons du vieillissement et donc de l'avenir des retraites, des dépenses de santé, d'éducation, de l'organisation du marché du travail, etc.

» Sans vouloir prendre la place de l'Ecofin [le conseil des quinze ministres européens des finances], il y a, attaché à la monnaie, un rôle d'impulsion qui peut venir de l'Eurogroupe. Quant à l'Ecofin, ce ne sont pas les sujets qui

manqueront à son ordre du jour, en particulier en matière fiscale : qu'il s'agisse des négociations avec les pays extérieurs à l'Union sur la fiscalité de l'épargne, ou, à l'intérieur de l'Union, d'un renforcement de l'harmonisation de la TVA. Un autre dossier important sera celui de compléter l'accord sur le statut de société européenne : à mon avis, on a peut-être un peu forcé le trait, à Nice, sur ce succès. Cela reste un outil très

compliqué, qu'il faudra prolonger par une dimension fiscale.

– A l'avenir, l'euro, ce sera davantage vous que Wim Duisenberg, le président de la BCE ?

– Les responsabilités seront partagées. Le pouvoir politique doit avoir sa place. Ce sera la même répartition qu'entre un secrétaire américain au Trésor et un président de la Réserve fédérale aux Etats-Unis. Il faudrait également rendre plus visible le travail accompli par la Commis-

sion européenne, qui prépare toutes les décisions de l'Eurogroupe et de l'Ecofin. Mais celle-ci, quand elle commente les politiques nationales, ne doit pas mâcher ses mots : donc, avant de parler d'une redéfinition des rôles, évoquée par Romano Prodi, chacun doit assumer le sien. »

Propos recueillis par Philippe Lemaître et Laurent Zecchini

Palestine mon histoire

RAYMONDA HAWA-TAWIL

Le récit autobiographique d'une femme hors du commun, chrétienne, palestinienne, qui milite depuis 40 ans pour la réconciliation entre Israël et la Palestine, et l'émancipation de la femme arabe.

www.seuil.com

Editions du Seuil

M. Chirac assure les pays africains que la France est à leur écoute

Dans son discours de clôture du sommet France-Afrique de Yaoundé, le président de la République devait annoncer l'annulation de la dette des pays les plus pauvres. La France a également conduit plusieurs missions de médiation entre pays africains

Les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) ont officiellement annoncé, jeudi 18 janvier, la mort du président Laurent-Désiré Kabila, victime d'un attentat commis par un de ses gardes du

corps deux jours plus tôt. Ses obsèques auront lieu, mardi 23 janvier à Kinshasa, après une cérémonie familiale, dimanche, à Lubumbashi, son fief natal. Les mobiles et les commanditaires, s'il y en a, de l'assassi-

nat ne sont toujours pas connus, même si l'hypothèse d'une explication orageuse entre Kabila et ses chefs de guerre, qui aurait « mal tourné », peut être écartée. La disparition brutale du chef de l'Etat congolais a largement dominé le 21^e sommet France-Afrique à Yaoundé, au Cameroun, qui devrait s'achever, vendredi, sur une remise de dettes, par la France, à l'égard des pays africains les plus pauvres. Le pré-

sident Jacques Chirac a réitéré l'engagement de la France pour l'Afrique, qui resterait à « l'écoute » du continent. « Sachez que mon amitié ne vous fera jamais défaut », a-t-il ajouté.

président ivoirien avait accusé ses voisins du Nord d'avoir soutenu les putschistes. Cette réunion trouvera son prolongement jeudi prochain à Yamassoukro, au niveau ministériel.

YAOUNDÉ

de nos envoyés spéciaux

« La France est à votre écoute. Elle reste attentive à vos préoccupations (...). Sachez que mon amitié ne vous fera jamais défaut. » Dans son toast prononcé jeudi 18 janvier, à l'occasion du dîner officiel du 21^e sommet France-Afrique, le président Jacques Chirac n'a pas été avare de marques d'attention pour ses « amis » africains. Vendredi, lors du discours qu'il devait prononcer en clôture du sommet de Yaoundé (Cameroun), le chef de l'Etat devait annoncer l'annulation immédiate et totale par la France des dettes que lui doivent à titre bilatéral dix-huit pays africains parmi les plus pauvres de la planète. Douze pays africains supplémentaires sont susceptibles de bénéficier d'un traitement identique au cours des prochains mois.

A la réunion d'Okinawa (Japon), en juillet 2000, les membres du club des pays les plus riches de la planète (G 7) s'étaient engagés à effacer l'intégralité de la dette bilatérale de trente-six pays, la plupart situés en Afrique, dans le cadre d'un plan du Fonds monétaire international (FMI) et de la

Banque mondiale. Mais cette annulation ne devait intervenir qu'après une période probatoire de plusieurs années, le temps pour les bénéficiaires de prouver leur engagement à réduire la pauvreté de leurs populations. C'est ce délai d'observation que la France pourrait décider de gommer.

UNE LENTEUR REGRETTÉE

Le fait, pour Paris, d'anticiper la décision du G 7 équivalait à un « cadeau » de 500 millions d'euros

pour les premiers bénéficiaires (dont l'Ouganda, le Sénégal, le Cameroun, le Burkina-Faso et le Mali). Au total, l'annulation de la dette bilatérale des pays africains à l'égard de la France s'élèverait à 10,5 milliards d'euros. « Les stratégies de traitement de la dette auraient dû être accélérées », avait déploré Jacques Chirac, au cours de son discours d'ouverture du sommet de Yaoundé. C'est cette lenteur que le geste de la France, s'il est confirmé, s'efforcera de combattre.

Le roi du Maroc et la pauvreté

S'il a été un peu moins applaudi que son homologue algérien, le roi Mohammed VI du Maroc s'est néanmoins taillé un joli succès lorsqu'il a fait son entrée dans la salle des conférences du Palais des congrès de Yaoundé, à l'ouverture du sommet. Le « roi des pauvres », ainsi qu'on l'appelait au début de son règne, devait intervenir vendredi, à huis clos, sur le thème de « la lutte contre la pauvreté ».

Seul roi présent à Yaoundé, Mohammed VI, qui participe pour la première fois à ce type de rencontre, est également le seul chef d'Etat à ne pas être logé dans l'hôtel qui abrite les autres délégations. Le jeune souverain a élu domicile à la Résidence des hôtes du président camerounais. C'est là que, jeudi, il a reçu à déjeuner le président français. Il a fallu trois avions pour transporter les deux cent vingt membres de la délégation marocaine et le mobilier du souverain. - (Corresp.)

La nouvelle de la mort de Kabila a d'abord été connue au Rwanda

TROIS JOURS après l'attentat contre Laurent-Désiré Kabila, les circonstances de sa mort violente, officiellement confirmée par Kinshasa jeudi 18 janvier, se sont partiellement éclaircies. Ce n'est pas au cours d'une explication orageuse avec ses chefs de guerre, menacés de limogeage, que le président du Congo-Kinshasa a été assassiné. Selon un témoin de la scène, il a été « fauché par une rafale tirée à bout portant » par un de ses gardes du corps, un commandant. Cependant, même s'il s'agit d'un acte individuel n'ayant été ni précédé ni suivi d'un mouvement de troupes, ou de toute autre preuve d'une conspiration collective, on ne peut écarter l'hypothèse de l'infiltration, par une puissance étrangère, de la garde rapprochée de Laurent-Désiré Kabila pour le liquider. Cependant, y compris dans l'entourage du défunt chef de l'Etat, deux scénarios totalement contradictoires sont avancés : l'exécution pour le compte du Rwanda et de l'Ouganda, les « ennemis envahisseurs », ou à l'initiative de l'Angola, l'allié exaspéré de Kabila qui aurait voulu se débarrasser du principal obstacle à la paix.

La certitude, c'est que le général Kayemba n'a pas ouvert le feu sur le chef de l'Etat. Contrairement à une version qui a circulé dans les heures suivant l'attentat, il n'était d'ailleurs pas menacé de limogeage, pour la simple raison que l'ancien vice-ministre de la dé-

fense avait déjà été muté, lors d'un remaniement, le 20 novembre 2000, à la... reconstruction nationale. Pas même présent au Palais de marbre, mardi à l'heure fatale, l'intéressé, qui n'a jamais été arrêté, a formellement démenti toute implication dans le meurtre du chef de l'Etat. Selon le témoin oculaire de l'assassinat, le commandant ayant tiré la rafale sur Kabila a été « aussitôt abattu par les autres gardes du corps ».

ACTE ISOLÉ, OU TÉLÉGUIDÉ ?

Faute d'avoir pu interroger l'assassin, les uns s'expliquent son geste comme « une vengeance personnelle », à la suite de l'exécution, lors d'une récente épuration au sein de l'armée, d'un « un de ses amis », le colonel Massoussou. D'autres mettent en cause le Rwanda, l'assassin de Kabila étant originaire du Kivu, une province frontalière de ce pays voisin, qui a envahi une grande partie de l'est du Congo et l'occupe militairement. Ils en veulent pour preuve que la nouvelle de l'attentat contre le président congolais a filtré à Kigali avant d'être connue à Kinshasa...

Diamétralement opposée, l'hypothèse du remplacement de Laurent-Désiré Kabila par « quelqu'un de plus malléable et de plus ouvert au compromis » s'appuie sur l'exaspération, tout aussi réelle, de l'Angola à l'égard de son allié encombrant. Cependant, le fait que Joseph Kabila soit pris en main par le premier cercle du régime et, notamment, par le colonel Eddy Kapend, « l'homme des Angolais », ne rend pas moins monstrueuse l'idée que le fils eût pu accepter, ou entériner comme fait accompli, le meurtre de son père pour accéder au pouvoir.

Stephen Smith

Les Eglises, malgré la répression, restent un possible recours en RDC

LES ÉGLISES PROTESTANTES (30 % de la population) et catholique (50 %) de l'ex-Zaïre sont numériquement les plus puissantes d'Afrique mais, à l'image d'un pays meurtri, elles ont été décapitées par la fin du régime Mobutu et les trois années du pouvoir Kabila. Par le nombre de leurs diocèses (quarante-huit pour l'Eglise catholique), de leurs paroisses, de leurs congrégations religieuses, par leurs réseaux d'écoles et d'hôpitaux, par l'aide qu'elles fournissent aux réfugiés, elles représentent encore les forces les plus organisées et populaires de la RDC. Mais elles ont aussi payé au prix fort les efforts fournis au début des années 1990, restés vains, en vue de la démocratisation du pays.

Le premier « martyr » avait été, en 1996, Mgr Christophe Munzihirwa, archevêque de Bukavu, militant congolais de la lutte pour les

droits de l'homme, assassiné par l'armée d'occupation rwandaise. Après la prise de pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, la répression et les pillages s'accroissent. En juin 1999 à Kinshasa, des militaires font irruption à la nonciature, puis dans une communauté de religieuses franciscaines accusées d'abriter des réfugiés rwandais.

MULTIPLES ARRESTATIONS

Mgr Théophile Kaboy, évêque de Kasongo, est arrêté et transféré à Kinshasa pour y être incarcéré. D'autres évêques ou supérieurs religieux, prêtres ou laïcs subissent le même sort. Le dernier en date est Mgr Cyprien Mbuka, évêque auxiliaire de Boma, enfermé dans les cachots de la Demiap, le service de détention militaire des activités antipatrie, libéré début janvier. Nombreux sont les témoignages

de pillages, commis par des hommes armés dans les paroisses, les couvents, les presbytères.

Ennemi numéro un des troupes rwandaises, burundaises et ougandaises qui occupent l'est du pays, Mgr Kataliko, archevêque de Bukavu, devient héros national quand, le 12 février 2000, il est arrêté et relégué à Butembo (sud du Kivu) par les forces d'occupation. A l'occasion de la fête de Noël 1999, il avait dénoncé « les pouvoirs étrangers qui organisent la guerre avec les ressources du pays », déplorant que tout ce qui a de la valeur soit systématiquement « pillé, saccagé, amené à l'étranger, détruit ». Son arrestation provoque des manifestations mi-religieuses, mi-politiques. Il faudra des pressions internationales - celle du pape en particulier - pour que Mgr Kataliko soit libéré et retourne le 17 septembre à Bukavu,

où 40 000 personnes lui font fête au cours d'une messe de plus de cinq heures ! Il décèdera quelques jours plus tard à Rome.

Archevêque de Kinshasa et président de la conférence épiscopale, réputé prudent, le cardinal Frédéric Etsou sort à son tour du silence. Dans son message du 1^{er} janvier, il s'en prend violemment au régime Kabila et aux forces d'occupation. « Le terme de libération clamé haut et fort par les seigneurs de la guerre a perdu tout sens », dit-il. Quelques jours plus tard, il est brutalement interdit d'accès aux médias. L'archevêque se replie dans sa cathédrale avec des journalistes et une quarantaine de diplomates. « La souffrance du peuple congolais, lance-t-il, a atteint des proportions inimaginables. »

Parmi ces voix contestataires, l'une des plus autorisées reste celle de Mgr Laurent Monsengwo, archevêque de Kisangani, figure charismatique qui avait présidé, en 1992, la Conférence nationale, réunissant des délégués du pouvoir, de l'opposition et de la société civile, puis, en 1994, le Haut Conseil de la République (HCR) qui devait être un organe de transition vers la démocratie. Mais le bras de fer entre Mobutu et Mgr Monsengwo a tourné à l'avantage du dictateur. L'archevêque de Kisangani a démissionné en 1996 de la présidence du HCR, en déclarant : « Tôt ou tard, il faudra recourir aux solutions proposées par la Conférence nationale pour remettre le pays sur les rails. » Dans la situation troublée que connaît à nouveau l'ex-Zaïre, ces propos sont prémonitoires. L'Eglise peut à nouveau jouer un rôle de recours.

Henri Tincq

Une homélie de Noël poignante

Voici quelques extraits de l'homélie de Noël prononcée le 25 décembre 2000 par Mgr Dominique Kimpinde, évêque de Kalémié Kirungu (sud-est du pays).

« C'est le troisième Noël qui se passe dans une atmosphère qui n'est ni d'allégresse, ni de paix. La faim, la maladie, la mort sont partout ! Nous sommes en saison des pluies. C'est le temps de la culture, surtout aux environs de Kalémié. Or, personne ne peut sortir de la ville ou y entrer, sans être soupçonné d'être un partisan de Kabila ou sans être dépouillé et souvent exécuté sur place. Les cultivateurs sont forcés de se réfugier en ville. La guerre ne fait que s'intensifier. Les réfugiés, fuyant les zones d'insécurité, affluent dans la ville. Celle-ci est surpeuplée et menacée de famine (...).

» Que mangerons-nous ? Comment allons-nous résister aux maladies de plus en plus nombreuses, aux

épidémies ? Dans les localités voisines (Lyoko, Nyemba, Nyunzu...), la situation est encore plus dramatique pour ceux qui y sont restés. Les enfants sont comme des petits vieux, il n'y a ni vêtements, ni savon, ni sel, ni produits pharmaceutiques (...).

» Cette situation alarmante n'est communiquée nulle part. Les émetteurs radio ont été confisqués, les lettres sont ouvertes, lues et parfois saisies. Nous manquons totalement de liberté. Même à Moscou, du temps des communistes, je crois que les prisonniers pouvaient communiquer avec leurs familles. Pourquoi cette loi du silence, ici, chez nous, alors qu'ils ont gardé tous leurs moyens de communication ? A cause de cet isolement, nous vivons comme des esclaves, dans la peur et la crainte permanente de perdre la vie. Et il n'y a aucun refuge, aucun recours. On a beau faire réunion sur réunion pour ramener la paix, comme celle-ci ne règne pas dans les cœurs, cela n'aboutit à rien. »

L'opposant en exil Etienne Tshisekedi prône l'« union nationale »

BRUXELLES

de notre bureau européen

C'est sans doute par politesse et parce qu'il se veut un « combattant de la non-violence » qu'Etienne Tshisekedi se garde de qualifier de « bon débarras » le décès de Laurent-Désiré Kabila, mais il n'en pense pas moins qu'une page importante de l'histoire politique du Congo vient d'être tournée, d'une manière positive. Chef de file de l'opposition congolaise, exilé depuis un an, l'opposant historique au régime du maréchal Mobutu veut croire qu'une occasion unique de réconciliation est à portée de main. « Sa disparition, a-t-il expliqué au Monde, permet à toute la classe politique de faire enfin appliquer les accords de Lusaka [le plan de paix signé à l'été 1999], elle ouvre la voie au dialogue inter-

congolais. » Arrêté en février 1998 sur ordre du président Kabila, libéré puis réfugié en Belgique, Etienne Tshisekedi n'a jamais reconnu la moindre légitimité au président décédé. « Il n'était qu'un chef de facto, un homme que les Rwandais avaient aidé à renverser Mobutu, et qui s'était autoproclamé chef de l'Etat. Le peuple n'existait pas pour lui, il n'était au pouvoir que pour amasser le plus de richesses possible », déclare-t-il.

Quant au major-général Joseph Kabila, le fils de l'ancien dictateur présenté à Kinshasa comme son successeur, il ne représente rien pour M. Tshisekedi : « Que ce soit son fils, sa femme ou son oncle, c'est la même chose : ces gens-là n'ont aucune espèce d'importance, ils ne représentent rien. Son père n'ayant eu aucune légitimité, a fortiori les fils

n'en a pas. C'est un groupe de guerriers qui ne vaut rien sur le plan politique, ni sur aucun plan d'ailleurs. » Dans l'immédiat, M. Tshisekedi préfère ne pas retourner à Kinshasa. Il restera à Bruxelles, où il sera « plus mobile et plus efficace pour travailler à la cause du dialogue intercongolais, qui est maintenant possible, puisque la mort de Kabila fait que plus personne n'a de raison de se battre ».

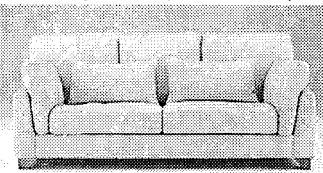
APPEL À L'ONU

Mais comment procéder ? Sur ce point le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) se garde d'avancer des solutions, seulement une méthode : le dialogue politique et un cessez-le-feu effectif. « Ce n'est qu'à ce moment-là que les accords de Lusaka pourront s'imposer. L'ONU pou-

vant alors envoyer des troupes sur place, ce qui permettra ensuite aux troupes étrangères de quitter le Congo. » Dans l'immédiat, Etienne Tshisekedi ne croit pas à des troubles à Kinshasa, notamment parce que « l'armée était tout aussi mécontente que la population », pas plus qu'à une intervention rwandaise ou angolaise : « Ils se battraient contre qui, et pour quoi ? » L'urgence, selon cet ancien premier ministre de Mobutu (il ne le restera que quelques jours, en 1991), est de profiter de la période actuelle pour imposer un « gouvernement d'union nationale ». Tout le monde doit s'y mettre, estime-t-il, « pas la Belgique seule, mais l'ensemble de la communauté internationale, et l'ONU ».

L. Z.

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M[°] Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M[°] Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

L'ENCAISSEUR DU FRAC®

REND VISITE À VOS DÉBITEURS
39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tel 0153209353 - Fax 0153209350
www.lencaisseurdufrac.com

L'Italie s'associe à la plainte de l'Union européenne contre deux fabricants américains de cigarettes

Le Monténégro serait au centre du trafic

Plus de deux mois après la plainte déposée par l'Union européenne contre Philip Morris et Reynolds, deux fabricants américains de cigarettes,

l'Italie a décidé de s'associer à cette action judiciaire. Les deux producteurs sont accusés d'être partie prenante dans la contrebande de

« blondes ». Ottaviano Del Turco, ministre italien des finances, a directement mis en cause le Monténégro et son président, Milo Djukanovic.

ROME

de notre correspondante

Il aura fallu deux longs mois avant que le gouvernement italien ne s'associe à la plainte de l'Union européenne pour contrebande de « blondes » contre deux géants américains, Philip Morris et Reynolds. Le 3 novembre, l'Union européenne avait saisi le tribunal de New York de graves accusations contre les deux producteurs de cigarettes. Il leur était reproché d'être les complices, sinon les coorganiseurs, de vastes réseaux de contrebande à destination du marché communautaire, privant ainsi les caisses européennes d'énormes ressources fiscales et douanières.

Parmi les pays « intermédiaires » de ces réseaux, le Monténégro figure en bonne place. Ce pays dispose en effet de hangars capables de stocker des quantités de mar-

chandises susceptibles de fournir l'ensemble des consommateurs allemands alors que la population est inférieure au million d'habitants !

« DE TYPE MAFIEUX »

Mercredi 17 janvier, le ministre italien des finances, Ottaviano Del Turco, a annoncé officiellement que l'Italie se joignait à l'action du président de la commission, Romano Prodi, tout en appelant le Monténégro à coopérer. Peu avant, il avait longuement reçu à Rome Kevin A. Malone et Edward F. Farrell, deux avocats américains connus outre-Atlantique pour leurs succès dans la défense des droits des consommateurs et chargés par Bruxelles de plaider la cause de l'UE.

Le même jour, une nouvelle loi contre le trafic de cigarettes était définitivement adoptée par le Parle-

ment. Cette loi assimile le réseau organisateur à une « association de type mafieux » passible, donc, de peines de prison et d'amendes beaucoup plus lourdes. M. Del Turco pouvait s'estimer satisfait.

Le 11 janvier, dans une interview au quotidien *La Repubblica*, il avait brandi la menace : « Si les boss parlent, le Monténégro aura de quoi trembler ! » Les magistrats de Lecce (Pouilles) chargés d'enquêter sur ces trafics venaient de faire interpellé à Salonique (Grèce) celui qui est considéré comme l'organisateur n° 1 du trafic, Francesco Prudentino. L'homme était auparavant, pendant cinq ans, en cavale au Monténégro. « Cavale et trafic [sont] protégés par le président monténégrin, Milo Djukanovic », a précisé M. Del Turco. Et d'ajouter comment l'Ecofin pourrait fermer les cordons de la bourse à ce petit pays en mal d'aides. Le pré-

sident Djukanovic a choisi « de ne pas répondre pour le moment, se préparant à réagir contre ces très graves déclarations ». Le 13 janvier, le ministre est revenu à la charge dans les colonnes du quotidien *La Stampa*.

Le journal de Turin a aussi publié certains des documents fournis par les services de police italiens à l'Union européenne pour nourrir sa plainte. Ce trafic touche également l'Espagne, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la Belgique, qui fait figure de centre névralgique par le biais du port d'Anvers, où seraient débarquées les « blondes » américaines. Dans l'état actuel du dossier, il reste encore à savoir si la plainte déposée par l'UE à New York sera jugée recevable. La décision ne sera pas prise avant le mois d'avril.

D. R.

TROIS QUESTIONS À...

OTTAVIANO DEL TURCO

1 Estimez-vous, en tant que ministre des finances italien, qu'il existe des preuves de la complicité des autorités du Monténégro et de son président dans le trafic de contrebande de « blondes » dénoncé par l'UE et le gouvernement italien ?

Nous avons recueilli des preuves sur notre territoire. Par exemple une photo dans un port, où était débarquée une cargaison, sur laquelle l'on voit deux hommes procéder à un échange d'argent : l'un est un dignitaire de la Camorra [l'organisation criminelle napolitaine,

spécialisée, entre autres, dans cette contrebande] et l'autre un haut fonctionnaire de la sécurité monténégrine qui n'a pu être interpellé, car il jouissait d'un passeport diplomatique. Puis il paraît impossible que dans ce petit pays qui accueille sur son sol tant de criminels italiens en cavale, dans le port même où se font les transferts sur bateau de ces cigarettes, des quantités aussi immenses de « blondes » puissent s'échanger sans la complicité des autorités.

2 Quelles informations peuvent fournir les services italiens aux autorités européennes pour nourrir leur plainte ?

Nous en avons de nombreuses, que nous fournirons au pool qui va être mis sur pied pour mener à bien

cette plainte, comprenant des participants des divers Etats touchés par ce trafic. Demain, vendredi 19 janvier, le conseil des ministres va signer officiellement l'acte par lequel nous nous associons – en tant que gouvernement italien – à cette plainte. Quant à estimer les dommages que nous avons subis en matière fiscale et douanière, c'est difficile ! Un indice permet d'en estimer l'ordre de grandeur : en quelques mois de renforcement de la lutte sur notre terrain, l'Etat italien a récupéré 2 milliards de liras de taxes en plus.

3 Qu'apporte la nouvelle loi contre le trafic de cigarettes ?

Elle permet de considérer ce trafic non plus comme un délit administratif, mais comme un délit de crimi-

nalité organisée, beaucoup plus sévèrement réprimé. Car cette contrebande de cigarettes se fait en synergie avec d'autres trafics, nous en avons des preuves. Si la Camorra s'occupe de « blondes », la N'Drangheta [calabraise] d'armes, Cosa Nostra [sicilienne] traditionnellement de drogues, le trafic de clandestins, la vente de femmes et enfants pour prostitution ou matériel pornographique sont principalement le fait plus récent de la mafia albanaise. Toutes utilisent les mêmes routes, les mêmes embarcations, à l'aller et au retour. Cette synergie permet à chacune de ces organisations criminelles de recycler son argent sale, d'un trafic à l'autre.

Propos recueillis par Danielle Rouard

Augusto Pinochet souffrirait de démence « modérée »

BUENOS AIRES. Le général Augusto Pinochet souffre d'une forme de démence « légère à modérée », a indiqué, jeudi 18 janvier à Santiago, le neurologue Jorge Ferrer, citant le rapport officiel de l'équipe de médecins qui, la semaine dernière, a examiné l'ancien dictateur afin de déterminer s'il est en mesure d'affronter un procès. Un autre médecin, désigné par l'accusation, le neuropsychiatre Luis Fornazzari, a précisé pour sa part que ce degré de démence est normal dans le cas d'un homme âgé de quatre-vingt-cinq ans et n'empêche pas pour autant l'ex-dictateur de comparaître devant un tribunal.

Il est probable que les avocats de la défense vont invoquer cette démence, même légère, pour éviter à leur client le banc des accusés. Ce sera en dernier lieu au juge Juan Guzman, chargé d'instruire le dossier Pinochet, de trancher. Après de nombreuses péripéties, le magistrat doit interroger l'ancien dictateur mardi 23 janvier. – (Corresp.)

Arrestation d'un journaliste basque proche de l'ETA

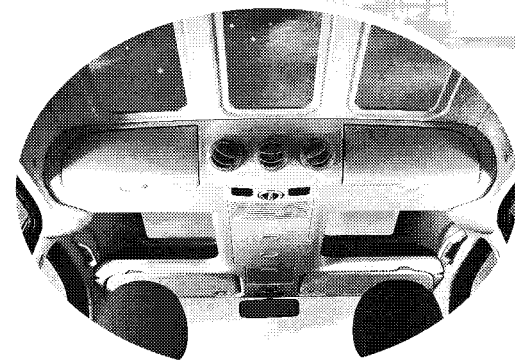
MADRID. A la demande du juge Baltasar Garzon, le directeur de la revue indépendantiste basque *Ardi Beltza* (« Mouton noir »), Pepe Rei, a été arrêté, jeudi 18 janvier, à Renteria, au Pays basque. Le journaliste, qui fut l'ancien chef des enquêtes du quotidien radical *Egin*, fermé sur ordre de la justice, pour ses liens supposés avec l'organisation séparatiste basque, sera interrogé sur ses activités au sein d'*Ardi Beltza*. Cette revue a en effet publié une cassette vidéo intitulée « Journalisme, le négoce du mensonge », dans laquelle étaient mis en cause plusieurs journalistes espagnols, accusés d'être à la solde du ministère de l'intérieur et d'être des « ennemis du peuple basque ». Plusieurs des journalistes cités dans la vidéo, dont Carmen Gurruchaga, d'*El Mundo*, ou le journaliste-vedette de la radio, Luis del Olmo, ont été soit victimes d'attentats, soit ont figuré sur les listes de « cibles » possibles. Pepe Rei, soupçonné de désigner ses futures victimes à l'ETA, devra à présent répondre de cette « coïncidence ». – (Corresp.)

Uranium appauvri : des traces de plutonium décelées par le Pentagone

WASHINGTON. Des traces de plutonium ont été trouvées dans de l'uranium appauvri utilisé dans la fabrication de munitions américaines et de chars, mais dans des quantités très faibles, a déclaré, jeudi 18 janvier, un porte-parole du Pentagone. Ces traces de plutonium ont été détectées dans le stock d'uranium enrichi que le département de l'énergie a fourni au département de la défense pour fabriquer des munitions et le blindage des chars, a précisé le colonel Paul Phillips. « Les études qui ont été faites concluent que la quantité de plutonium contenue dans l'uranium appauvri est si petite qu'elle est scientifiquement insignifiante », a-t-il dit. Le plutonium n'existe pas à l'état naturel. Il est utilisé comme matériau fissile dans les bombes nucléaires et dans les réacteurs de centrales (*Le Monde* du 19 janvier). L'Allemagne avait interpellé Washington sur des soupçons selon lesquels des munitions utilisées par les Américains dans les Balkans contenaient du plutonium. – (AFP)

En janvier

CITROËN



MODUTOP :

5 vitres de toit panoramique

100 litres de rangements

Ventilation et éclairage individuels

POUR FAIRE LES PLUS BEAUX VOYAGES DÉCOUVREZ ÉGALEMENT SAXO ET ÉVASION NOUVELLES FRONTIÈRES

2001 voyages et 100 000 montres à gagner*

www.citroen.fr
3615 CITROËN (1,29 F/mn)
CITROËN préfère TOTAL

*Jusqu'au 31/01/2001. Règlement et bulletin de jeu disponibles dans les points de vente participants. Jeu gratuit sans obligation d'achat. Portes ouvertes suivant autorisation. Modèle présenté : Berlingo Nouvelles Frontières 1.4i avec option jantes alliage.

12 GARANTIE ANTI-CORROSION 12 ANS

ÉTAT Les négociations sur les salaires des fonctionnaires, ouvertes le 21 novembre 2000, se sont achevées, dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 janvier, sur un désaccord entre le

gouvernement et les syndicats. Ceux-ci persistent à réclamer une augmentation plus importante au titre de l'année 2000. Ils devaient se réunir, vendredi après-midi, pour fixer la

date d'une grève. ● **LES MINISTRES** ont été invités par Lionel Jospin, jeudi, à débattre de la réforme du budget, « la plus importante réforme de l'Etat depuis quarante ans » selon le

premier ministre. ● **UN OUVRAGE** collectif, *Notre Etat, le livre vérité de la fonction publique*, dirigé par Roger Fauroux et Bernard Pitz, plaide pour l'« urgente » réforme de la

puissance publique, dont « c'est moins le poids financier global (...) qui est scandaleux (...) que son inefficacité par rapport aux objectifs que la nation lui fixe ».

Rupture entre les sept syndicats de fonctionnaires et le gouvernement

Les négociations sur les traitements des 5,4 millions d'agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des hôpitaux se sont achevées sur un constat de désaccord. Les organisations syndicales devaient fixer vendredi après-midi la date d'une journée de grève et de manifestations

LA VOIX tremble, pour une fois mal assurée. « Il y a eu une forme d'incompréhension entre les propositions du gouvernement et les organisations syndicales », soupire Michel Sapin, ministre de la fonction publique, le teint pâle sous l'éclairage des caméras. Quelques minutes auparavant, la troisième et dernière séance de négociation sur les salaires de 5,4 millions de fonctionnaires de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux (plus La Poste et France Télécom) et sur les pensions des 4 millions de retraités s'est achevée, vendredi 19 janvier, peu après minuit, sur ce que le ministre se garde bien d'appeler un échec. Les sept syndicats – CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, CFTC, CFE-CGC – ont rejeté l'ultime version de l'accord qui leur était proposé.

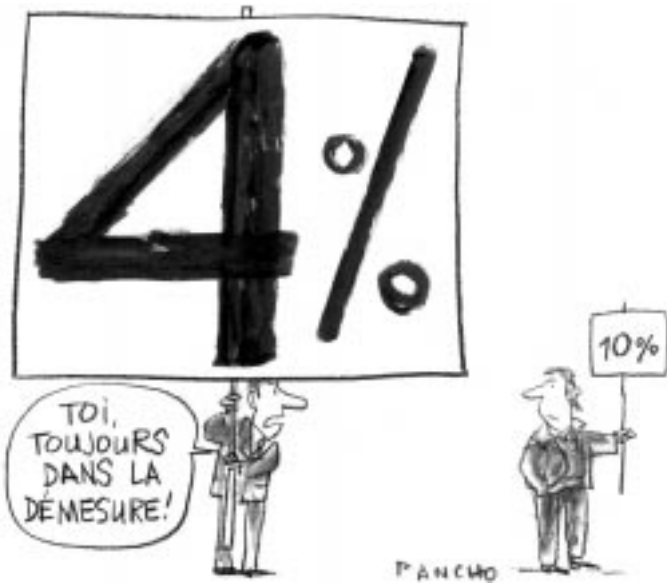
Le ministre ne « comprend pas » ce refus. Son texte était pourtant « le plus favorable que les fonctionnaires auraient pu accepter depuis quinze ans », c'est-à-dire depuis la désindexation des prix et des salaires, en 1983. En acceptant des augmentations « dans la durée », portant sur les trois années 2000, 2001 et 2002, à la suite de celles déjà accordées au titre de 1998 et de 1999 par le précédent accord, les fonctionnaires auraient ainsi pu bénéficier, « pour la première fois dans l'histoire contractuelle du pays », d'une hausse négociée de leurs traitements sur cinq années de suite.

Le ministre s'était engagé en outre, pour la même période

1997-2002, à maintenir le pouvoir d'achat de tous les fonctionnaires et à augmenter « largement » celui des plus basses rémunérations. A ce titre, plus de deux millions d'agents devaient voir leurs rémunérations augmenter de plus de 100 francs par mois. L'accord prévoyait enfin une « petite révolution », la réforme du système d'avancement et de promotion, qui aurait pu permettre à des milliers de fonctionnaires de gagner un peu plus en progressant plus vite dans la grille indiciaire. Bref, avec un coût de 24 milliards de francs sur trois ans, cet accord n'était-il pas plus favorable que celui du 10 février 1998 (23,5 milliards), signé par tous les syndicats sauf la CGT et la FSU ?

« OBSESSION »

Depuis l'ouverture des négociations, le 21 novembre, une seule « obsession » – se désespère le ministre – occupe les syndicats : celle du montant des augmentations consenties en 2000. En ayant surestimé l'inflation en 1998 et 1999, le gouvernement avait en effet accordé à ses agents, au terme du précédent accord salarial, une progression de 1,1 % de leur pouvoir d'achat, gain « inattendu » que M. Sapin a voulu déduire des augmentations accordées en 2000. Le 1^{er} décembre, les salaires ont donc bien été revalorisés, mais seulement de 0,5 %, alors que l'inflation s'élevait, sur l'année, à 1,6 %. Sur la



durée, le pouvoir d'achat des fonctionnaires reste bien supérieur à l'inflation, n'a cessé de répéter M. Sapin, courbes à l'appui.

Peine perdue. Jusqu'au bout, les syndicats, même les plus conciliants, ont maintenu un front uni en refusant cette manière de calculer, perçue au mieux comme « contraire à toute politique contractuelle » par Jean-Paul Roux (UNSA), au pire comme un « artifice inacceptable » pour Bernard Lhubert (CGT) ou une « manipulation » selon Michel Périer (CFDT). Roland Gaillard (FO) y a même vu une

« politisation dangereuse de la négociation », par cette « nouvelle manière » de vouloir caler la durée de l'accord sur la législation.

A 10 heures, les premières nouvelles de la journée de mobilisation tombent sur les portables. Les manifestants sont 10 000 à Paris, peut-être davantage à Marseille et 4 000 à Lyon. A l'appel de la CGT, de FO, de la FSU et du Groupe des Dix (autonomes, dont SUD), une vingtaine d'autres villes ont vu des cortèges et des rassemblements s'organiser pour dire au ministre l'amertume des « laissés-pour-compte de la crois-

sance ». Un succès ? « Une mobilisation significative », se réjouit M. Lhubert. Au ministère, la discussion piétine. Il faudra attendre 23 heures, et plus de quatre heures d'interruption de séance, pour voir le ministre céder, dans les limites fixées par Matignon. La dernière version du texte accorde bien deux points d'indice supplémentaires à tous les fonctionnaires « au titre du contentieux 2000 », soit 56 francs bruts. Or, soucieux de maintenir l'équilibre « entre l'attention que le gouvernement doit à ses salariés et les réalités financières et budgétaires », cette hausse est aussitôt compensée par une réduction financièrement équivalente des mesures en faveur des bas salaires.

« MONSIEUR DÉCRET »

Dix minutes plus tard, la séance s'achève. « C'est une opération mesquine menée par un gouvernement autiste », tranche Pierre Duharcourt (FSU), pour qui la reprise économique « peut permettre de répondre différemment aux attentes légitimes des fonctionnaires ». Les syndicats, unanimes, attribuent l'entière responsabilité de l'échec au gouvernement, que Jean-Paul Roux (UNSA) juge dépourvu d'une « conscience politique claire sur les enjeux actuels ». A l'inverse, M. Sapin fustige devant la presse l'« archaïsme du dialogue social » dans la fonction publique, dont l'« immaturité n'est pas que d'un côté », les organisations syndicales

s'étant révélées « incapables d'inscrire les choses dans la durée ». Déplorant un « accroc grave dans le dialogue social », auquel il ne cesse de rappeler son attachement, M. Sapin souhaite voir les syndicats sortir « de l'impasse dans laquelle ils se sont mis en ne regardant uniquement que l'année 2000 ». Il appelle chaque fonctionnaire à « juger en toute équité » la portée de l'accord. « M. Sapin veut défend ses propositions directement devant la nation », s'insurge Charles Bonnissol (CFE-CGC), qui y voit « une insulte pour les organisations syndicales ».

Dialogue social ou dialogue de sourds ? Après l'échec des négociations sur les 35 heures, tranchées par la publication d'un décret, en août, et après l'augmentation de 0,5 % attribuée unilatéralement le 1^{er} décembre, M. Lhubert déplore que « l'affichage politique » du ministre, déjà surnommé « Monsieur décret », n'ait plus « toute la portée voulue ». Pour inciter le gouvernement à rouvrir les négociations, les syndicats devaient se retrouver, vendredi, au siège de la FSU, pour arrêter le calendrier d'une « action unitaire » dans la fonction publique. Deux dates sont évoquées : le 25 janvier, jour de la manifestation contre les propositions du Medef sur les retraites complémentaires, et le 6 février, jour de mobilisation dans les hôpitaux.

Alexandre Garcia

Les propositions Sapin

● Les mesures générales.

M. Sapin avait accordé, à compter du 1^{er} décembre 2000, une augmentation de 0,5 % de la valeur du point d'indice, qui sert à calculer les salaires des fonctionnaires. L'accord prévoyait une augmentation de 1,2 % en 2001, et 1,2 % en 2002, pour suivre le niveau de l'inflation, ainsi que l'attribution de deux points uniformes d'indice majoré, au 1^{er} juillet 2001 et au 1^{er} juillet 2002. Ces augmentations sont jugées très insuffisantes par les syndicats, qui réclament au minimum le maintien du pouvoir d'achat sur les trois années (soit 4 % sur trois ans).

● **Les bas salaires.** L'accord prévoyait, pour « prendre en compte les effets de l'augmentation prévisible du SMIC », l'attribution de points d'indice supplémentaires aux plus bas salaires :

– 3 points (soit 84 francs par mois) jusqu'à l'indice 275, pour les 175 000 fonctionnaires des ministères (8,5 % des effectifs) et aux 180 000 agents territoriaux (14 %) les plus faiblement rémunérés ;

– 2 points (soit 56 francs par mois) entre l'indice 276 et l'indice 300, pour 131 000 fonctionnaires d'Etat (6,5 % des effectifs) et 250 000 fonctionnaires territoriaux (20 %) ;

– 1 point (28 francs par mois) entre l'indice 301 et l'indice 415, pour la moitié des fonctionnaires de l'Etat, 85 % des fonctionnaires territoriaux et 60 % des agents hospitaliers.

● **La promotion interne.** Des mesures de « promotion » et « d'avancement » et un nouveau mode de calcul des indemnités horaires pour travaux supplémentaires avaient été avancées.

Lionel Jospin ouvre le débat sur la réforme de l'Etat « la plus importante »

LES SCEPTIQUES vont-ils être démentis par les faits ? Balayant les doutes de ceux qui la jugent chimérique en période de cohabitation, les partisans d'une réforme de la procédure budgétaire sont en passe de gagner une première manche. Le premier ministre n'a pas hésité à la qualifier de « réforme de l'Etat la plus importante depuis quarante ans » et lui a consacré, jeudi 18 janvier, la réunion bimensuelle du gouvernement. Raymond Forni (PS), président de l'Assemblée nationale, avait poussé les feux en annonçant qu'une proposition de loi organique sur l'ordonnance du 2 janvier 1959 – véritable « Constitution financière » de l'Etat – serait examinée aux alentours du 7 février.

Un consensus politique est nécessaire, car une proposition de loi organique doit être adoptée dans les mêmes termes par l'Assemblée et le Sénat, ou bien par la majorité absolue des députés. Les députés RPR, UDF, DL arrêteront leur position ensemble le 24 janvier. Le gouvernement devra aussi convaincre les syndicats de fonctionnaires, dans un climat alourdi par l'échec des négociations salariales (*lire ci-dessus*) ; Michel Sapin a reconnu, sans citer FO, que le syndicat de Marc Blondel serait le plus dur à convaincre. La commission spéciale

de cinquante-sept députés, présidée par M. Forni et chargée d'élaborer la proposition de loi, doit boucler ses travaux autour du 25 janvier.

La réforme affiche deux objectifs : améliorer la gestion publique et renforcer le pouvoir budgétaire du Parlement. Aujourd'hui, députés et sénateurs votent des crédits éparpillés en 850 chapitres (rémunération des personnels, dépenses d'informatique et de télématique, subventions et interventions diverses, etc.), qui concernent toutes les administrations. Cet émiettement rend les politiques publiques illisibles, estime Laurent Fabius. A partir de 2006, le Parlement se prononcera sur environ cent cinquante programmes ministériels, dotés d'enveloppes budgétaires, qui illustreront les missions de chaque ministère, système inspiré de celui que pratiquent, par exemple, les Etats-Unis. Ainsi, à l'éducation, il pourrait y avoir un programme pour les universités, un autre pour le secondaire.

Au sein des programmes, les crédits seront « fongibles », ce qui n'est pas le cas aujourd'hui : autrement dit, le gestionnaire pourra décider de répartir à sa guise ses dépenses entre personnel, fonctionnement ou investissement. Seule limite à ce principe : la masse salariale sera plafonnée. Ces

programmes pourront être pluriannuels, avec la définition d'objectifs et la mise en place d'indicateurs de résultats, comme, pour la justice, le taux d'incarcérations provisoires se terminant par un non-lieu. C'est ce que M. Sapin appelle le passage d'une logique de « moyens » à une logique de « résultats ».

RENFORCER LES POUVOIRS DU PARLEMENT

Il y a bien cohérence entre l'objectif d'améliorer la gestion publique, qui passe par une liberté et une responsabilisation accrues des gestionnaires, et celui de renforcer les pouvoirs du Parlement, qui se trouvera doté d'instruments de contrôle. De nombreux parlementaires, de droite comme de gauche, redoutent toutefois que la diminution du nombre des « enveloppes » budgétaires – de 850 à 150 – ne se traduise par une diminution de leur pouvoir : avec la réforme, en effet, leur vote ne portera que sur l'enveloppe affectée à un programme et non plus sur la répartition des crédits à l'intérieur de celle-ci. A Bercy, on réfléchit au moyen d'impliquer davantage les commissions parlementaires, qui pourraient se prononcer sur la définition des missions, des objectifs et des indicateurs des ministères, ou participer à leur élaboration.

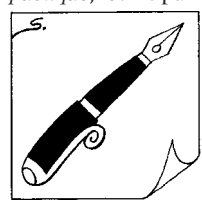
Reste le problème essentiel de l'article 40 de la Constitution, qui interdit aux parlementaires d'augmenter une dépense, même en la gageant par la baisse d'une autre dépense, et auquel le gouvernement n'a pas voulu toucher. Il est relancé par un avis du Conseil d'Etat, qui doute de la constitutionnalité des prélèvements sur recettes. L'ordonnance de 1959 ne mentionne pas cette procédure, qui est pourtant de pratique courante. L'Etat verse ainsi environ 380 milliards de francs par an aux collectivités locales, dont 180 milliards sont comptabilisés en dépenses et 200 milliards en prélèvements sur recettes ; or, quand il s'agit de recettes, les parlementaires peuvent les baisser s'ils en augmentent d'autres, contrairement aux dépenses, qu'ils ne peuvent en aucun cas augmenter.

Supprimer les prélèvements sur recettes pour les faire passer en dépenses, c'est donc amputer le droit d'amendement des députés et des sénateurs. Les remarques du Conseil d'Etat obligent le gouvernement à reconsidérer la question. Bercy cherche une solution. Le risque, sinon, c'est tout simplement que la réforme ne se fasse pas.

Jean-Michel Bezat et Virginie Malingre

Vingt-neuf experts, de Roger Fauroux à Pierre Joxe, au chevet de la puissance publique

DERNIER avertissement avant le récépissé. Telle est la forte conviction des vingt-neuf auteurs de *Notre Etat, le livre vérité de la fonction publique*, réunis par Roger Fauroux, ancien ministre, et Bernard Spitz, maître de requêtes au Conseil d'Etat.



BIBLIOGRAPHIE

Diagnostiqueur complet, propositions nombreuses, ce livre de qualité devrait relancer avec force le débat, devenu central, sur le poids des impôts, le rôle et l'efficacité de l'Etat. Ce lourd pavé (huit cents pages) a surtout l'originalité d'être directement jeté dans la cour des fonctionnaires par des fonctionnaires ou des ex-fonctionnaires.

Leur objectif n'est pas de tuer l'Etat, mais de le « refonder ». D'opérer « une métamorphose », selon le mot de Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes, qu'il est difficile de traiter d'ultra-libéral. Pour « ne pas désespérer de

la République », écrit M. Fauroux dans son introduction, la réforme est désormais « urgente », car se creuse un fossé de plus en plus large entre une machine au fonctionnement « réglé au siècle dernier et abrité du changement par mille tabous » et « le mouvement vertigineux qui entraîne la société française et la planète à se réformer à toute allure ». L'heure est grave, parce que « L'Etat n'est pas, comme le suggèrent certains libéraux, un prestataire de services parmi d'autres », mais qu'« il lui revient l'essentiel, qui ne se calcule pas : le devoir de recréer sans cesse le lien social toujours en passe de se rompre ».

Critiques exagérées et trop entendues ? La France, après tout, s'adapte et crée des emplois ? « La stratégie d'évitement, qui dure depuis des décennies, peut trouver dans le retour de la croissance l'alibi de nouveaux renoncements », écrivent MM. Fauroux et Spitz. Ce serait faire semblant d'ignorer « qu'un Etat en crise est un Etat en péril » et que « les dysfonctionnements » actuels conduisent vers une situation « inte-

nable » pour les finances publiques et « inacceptable pour les jeunes générations devant supporter au prix fort le renoncement de leurs aînés ».

« C'est moins le poids financier global de la machine étatique qui est scandaleux, encore qu'il faille certainement le réduire, que son inefficacité par rapport aux objectifs que la nation lui fixe », estime M. Fauroux. « Notre machine, ajoute-t-il, est restée taylorienne, opaque, hiérarchique, aveugle... Elle produit des règlements comme les usines Ford fabriquaient des automobiles il y a un siècle, avec le même contentement de soi et les mêmes sentiments d'invulnérabilité. »

Fonctionnaires, à vous de jouer ! Les leçons des échecs (la modernisation du service public de Michel Rocard, les tentatives d'Alain Juppé sur les retraites, l'éviction de Claude Allègre de l'éducation nationale ou celle de Christian Sautter du ministère des finances) ont été tirées. Ces réformes ont pour point commun « une préparation rapide, une élaboration cantonnée au cercle restreint de conseillers, une annonce

médiatique forte, un changement fondé sur la force supposée de l'autorité centrale, l'absence de pédagogie collective ». « Fonctionnaires et citoyens continuent d'être traités en sujets, ce qui leur laisse, comme seule alternative, l'obéissance ou la révolte », résume Nicolas Baverez.

La seule méthode, c'est « la réforme qui convainc », « ce savant dosage de respect de l'autre, de patience, d'écoute ». « On n'accomplira pas de réformes sans les fonctionnaires, ni contre eux. » Et de prendre en exemple trois réformes réussies : les télécommunications, administration devenue entreprise à succès ; le corps préfectoral, qui a su se transformer en « médiateur et promoteur du droit » ; et l'armée, qui achève sa totale transformation.

La « refondation » est donc possible. Les Français, qui ont déjà accepté des changements considérables (les restructurations industrielles), la souhaitent. La méthode est définie, la direction aussi, que M. Baverez résume en trois axes : l'engagement d'une baisse des dépenses et des prélèvements publics, la sortie

de la logique autoritaire, la réévaluation du contrat par rapport à la loi et au règlement. Ajoutons, avec Francis Lorentz, ancien président de Bull, l'outil Internet, qui augmente les marges de manœuvre.

Qu'attend-on ? « La réforme de l'Etat cristallise l'ensemble des conservatismes et des blocages de l'économie et de la société française (...) et heurte de plein fouet les avantages, les protections et les privilèges dont bénéficient de très nombreux secteurs d'activité, corps ou groupes d'intérêt. » M. Rocard conclut : « Tout le problème traité par ce livre collectif se résume à examiner la capacité de l'Etat à répondre aux grands défis contemporains. Et, somme toute, le diagnostic est plutôt pessimiste. » Ses coauteurs ne veulent pas renoncer, mais ils sont d'accord sur l'urgence : dernier avertissement.

Eric Le Boucher

★ *Notre Etat, le livre vérité de la fonction publique* ; Robert Laffont ; 806 pages, 179 francs (16,27 euros).

DANIEL CREMIEUX
SOLDES

-50%

6, bd. Maiesherbes - 75008 Paris
Aix-en-Provence - Biarritz - St Tropez

Une nouvelle polémique oppose les socialistes au Conseil constitutionnel

Raymond Forni saisit Jacques Chirac

L'ADOPTION définitive, par l'Assemblée nationale, du projet de loi organique relatif à l'élection du président de la République aurait dû être l'occasion d'un apaisement du climat entre la majorité et le Conseil constitutionnel. C'est l'inverse qui s'est produit, jeudi 18 janvier. Ce texte, qui vise notamment à préciser le cadre financier de l'élection présidentielle et le pouvoir d'appréciation du juge constitutionnel sur les comptes de campagne des candidats, avait déjà fait l'objet d'escarmouches en première lecture, à l'Assemblée, le 10 octobre (*Le Monde* du 12 octobre). Soucieux qu'il soit adopté avant le 1^{er} avril, date d'ouverture des comptes de campagne pour le scrutin de 2002, le gouvernement avait appelé la majorité à approuver les modifications apportées ensuite par les sénateurs. Tout devait donc bien se passer.

C'était compter sans la tension de plus en plus sensible entre le Conseil constitutionnel et la majorité. Lors de l'examen du projet de loi par la commission des lois, le 10 janvier 2001, trois socialistes, René Dosière, François Colcombet et Arnaud Montebourg, avaient fait adopter deux amendements visant à supprimer les déductions d'impôt sur le revenu dont bénéficient les membres du Conseil et à leur interdire de donner des « consultations » extérieures. Cette initiative avait été ressentie, rue de Monpensier – mais aussi chez le président du groupe socialiste de l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault, ou chez le président de la commission des lois, Bernard Roman – comme une mesure de rétorsion mesquine après les décisions du Conseil censurant, en décembre, les allègements de CSG et l'écotaxe (*Le Monde* du 13 janvier). Jeudi après-midi, M. Roman a donc demandé à l'Assemblée, en séance publique, de rejeter ces deux amendements.

Cependant, devant les attaques répétées de Claude Goasguen (DL) et Rudy Salles (UDF) contre l'attitude de la gauche à l'égard du Conseil, le président de la commission des lois a jeté la stupeur dans l'Hémicycle en invitant les députés à consulter le site Internet du Conseil constitutionnel. Depuis deux jours, on pouvait, en effet, y lire – présente en complément du bilan de l'année 2000 – un texte signé du pseudo-

onyme de Solon et intitulé « Décalogue à l'usage du législateur ». Pour le moins inhabituel dans son ton, ce texte apostrophe les députés à la manière des dix commandements : « Tu ne te prendras pas pour Dieu », « Tu respecteras l'indivisibilité de la République et l'égalité des droits », « Tu ne limiteras jamais une liberté sans motifs d'intérêt général », « Tu n'entraveras pas la libre administration des collectivités territoriales », « Tu respecteras la lettre et l'esprit des institutions », etc., chaque injonction étant accompagnée d'exemples de lois votées en 2000. Et l'auteur de conclure : « Il faut espérer que ces leçons ont été entendues par le législateur. »

EMBARRAS ÉVIDENT

Le sang de M. Roman n'a fait qu'un tour : « J'admets qu'il ne faut pas instruire, ici, le procès de la première juridiction du pays, mais la moindre des choses serait que le Conseil constitutionnel s'abstienne de publier ce type de texte, qui met en cause non seulement les parlementaires, mais l'institution elle-même », a-t-il lancé en fustigeant ce « pamphlet ». La réaction du président de l'Assemblée, Raymond Forni (PS), n'a pas été moins vive. Dans un communiqué, il a annoncé sa décision de saisir le président de la République, « garant des institutions », et celui du Conseil constitutionnel, « afin d'obtenir des explications » sur la présence « profondément choquante », sur le site du Conseil, d'un texte qui « porte gravement atteinte à l'image du Parlement et au principe de séparation des pouvoirs ».

L'embarras était évident, jeudi soir, au Conseil constitutionnel. « Il s'agit d'une synthèse humoristique... Il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Le cas n'est pas pendable. D'ailleurs, ce texte était public puisqu'il a été publié, le 10 janvier, par le quotidien juridique Les Petites Affiches. Nous n'avons fait que le reproduire », plaçait-on. Avant d'admettre, à mi-voix, qu'il s'agissait d'« une belle connerie ». Le texte a d'ailleurs été rapidement retiré du site du Conseil, qui est sous la responsabilité de son secrétaire général, Jean-Eric Shoettl. A la présidence de l'Assemblée, on juge l'incident « grave » et l'attitude du Conseil « irresponsable ».

Gérard Courtois

La plus haute juridiction de l'Etat ne peut s'autoriser la désinvolture

LE CONSEIL constitutionnel et la majorité parlementaire se sont engagés dans une guérilla déplorable. Plusieurs décisions récentes de censure des juges constitutionnels ont susci-

ANALYSE

Le Conseil a indéniablement franchi la ligne jaune

té une irritation croissante dans la majorité. Dès le mois d'octobre, le président de l'Assemblée nationale avait répliqué, et provoqué un vif émoi, en qualifiant de « curieuse » la décision de janvier 1999 sur le statut pénal du président de la République. En novembre 2000, la charge virulente contre le Conseil du député socialiste de Saône-et-Loire, Arnaud Montebourg, dans son pamphlet *La Machine à trahir*, avait été ressentie, au Conseil, comme une insulte.

Fin décembre, les censures par le Conseil de deux dispositions très symboliques – sur la CSG et l'écotaxe – ont soulevé l'indignation à gauche ; bon nombre de parlementaires ont dénoncé la partialité des membres du Conseil, soupçonnés d'être plus fidèles à leur inclination politique (six sur neuf ont été nommés par la droite) qu'au respect de la Constitution. Début janvier 2001, lors de la présentation de ses vœux au chef de l'Etat, le président du Conseil constitutionnel, le gaulliste Yves Guéna, avait déploré la mise en cause de « l'indépendance » de l'institution. Jacques Chirac avait, en

réponse, fustigé des « polémiques parfois indignes ».

A force de s'exaspérer, cette situation a conduit à un sérieux dérapage. En reprenant à son compte, sur son site Internet, un texte qui, en clair, accuse l'Assemblée nationale de légiférer n'importe comment et en dépit de la Constitution, le Conseil a indéniablement franchi la ligne jaune. C'est d'abord une question de forme. En apostrophant directement le législateur, en le tutoyant, le tout sous couvert d'un pseudonyme, l'auteur de ce libelle – pratiquement présenté comme un commentaire autorisé de l'activité du Conseil en 2000 – a fait preuve d'une désinvolture qui ne pouvait que provoquer l'indignation de l'Assemblée et de son président. En sens inverse, devant les attaques de la droite, en 1993, le président du Conseil de l'époque, Robert Badinter avait publié, dans deux colonnes, une tribune qui se situait sur le terrain des principes.

Question de fond, ensuite. Le président de l'Assemblée n'a pas tort de considérer que, ce faisant, le Conseil a porté atteinte « au principe de séparation des pouvoirs ». Quelle que soit l'interprétation de la place du Conseil constitutionnel dans les institutions – institution garante de la séparation des pouvoirs pour les uns, juridiction suprême chargée de dire le droit et dont les décisions s'imposent à tous les pouvoirs, pour les autres –, il n'est pas fondé à faire ainsi, publiquement, la leçon aux élus du peuple. Ses décisions devraient y suffire.

G. C.

Les dépenses d'assurance-maladie ont augmenté deux fois plus vite que prévu en 2000

La dérive sera au centre des débats du sommet sur la santé, organisé le 25 janvier par M^{me} Guigou

Selon le bilan provisoire de l'année 2000, publié jeudi par la Caisse nationale d'assurance-maladie, les dépenses de santé augmentent deux à

trois fois plus vite que les objectifs votés par le Parlement. Ainsi, les remboursements de soins de villes ont augmenté de 8,9 % en un an, tandis

que les dépenses de médicaments sont en forte hausse. Ces résultats interviennent à quelques jours du sommet sur la santé, le 25 janvier.

| Bilan provisoire du régime général | | |
|--|--------|---|
| LES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE EN 2000 | | |
| TAUX D'ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 1999 | | MONTANTS CUMULÉS en milliards de francs |
| OBJECTIFS VOTÉS PAR LE PARLEMENT | | |
| SOINS DE VILLE | 2,7 % | 256,703 |
| • Honoraires médicaux et dentaires | 5,2 % | 78,446 |
| • Prescriptions (médicaments) | 11,1 % | 141,280 |
| • Indemnités journalières | 8,8 % | 36,977 |
| ÉTS SANITAIRES PUBLICS | 2,4 % | 215,838 |
| ÉTS SANITAIRES PRIVÉS | 2,2 % | 34,809 |
| ÉTS MÉDICO-SOCIAUX | 4,9 % | 39,583 |
| TOTAL DES DÉPENSES | 2,5 % | 546,932 |

Source : CNAM (Caisse nationale d'assurance-maladie)

Selon la CNAM, les médicaments représentent une charge financière supérieure de 40 % à celle des honoraires médicaux.

LA COMPTINE du « dérapage-des-dépenses-de-santé » est de retour. Selon le bilan provisoire publié, jeudi 18 janvier, par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), l'année 2000, en la matière, s'est surpassée : les dépenses augmentent deux à trois fois plus vite que les objectifs. Ainsi, la progression de l'enveloppe générale, fixée par le Parlement à 2,5 % en 2000, atteint en réalité 5,9 %. Celle de la médecine de ville déborde : 8,9 % d'augmentation, alors que l'objectif affiché était de 2 %. La conséquence est lourde : non seulement le niveau de dépenses est supérieur aux prévisions mais il hypothèque sérieusement 2001. L'objectif de 3,5 % (693,3 milliards de francs) voté pour cette année (3 % pour la médecine de ville) est, en effet, déjà en grande partie « mangé ». Encore une fois, l'enveloppe des parlementaires a donc bien peu de chances d'être respectée, ce qui ne manquera pas de relancer le débat.

Publiés à quelques jours du sommet sur la santé, convoqué le 25 janvier par Elisabeth Guigou, ces chiffres contribueront à pimenter la réunion prévue avec l'ensemble des professionnels de santé. Dès jeudi, interrogée sur le sujet à l'Assemblée nationale, la ministre de l'emploi et de la solidarité y a vu la preuve qu'« il n'y a pas de rationnement des soins dans notre pays, contrairement à ce que l'on entend dire ici ou là ». « Cela montre bien que le ressenti des professionnels est davantage d'ordre irrationnel et passionnel », renchérit son entourage.

Pour les trois régimes d'assurance-maladie, CNAM (salariés), Canam (professions indépendantes), MSA (agriculteurs), la croissance des dépenses de soins de ville

atteint 308,6 milliards de francs, soit 17 milliards de plus que prévu (+7,7 %). Pour le seul régime général des salariés, les soins de ville, c'est-à-dire les remboursements d'honoraires médicaux et dentaires, les prescriptions de médicaments, et les indemnités journalières s'élèvent à 256,7 milliards de francs (+8,9%). L'hôpital, lui, reste dans les nuages.

PAS D'EXPLICATION AVANCÉE

Ces résultats prennent en compte le solde de 1999 reporté sur 2000. La progression de l'activité réelle du secteur, mesurée sans ces reports, reste néanmoins importante (7,5 %), sans que l'on sache, aujourd'hui, à quoi attribuer cette évolution. Effet de la croissance ?

Vagues de virus ? Tout comme la CNAM, le ministère n'avance pour le moment aucune explication.

Le détail du bilan provisoire permet cependant de vérifier que toutes les professions, à l'exception des dentistes, connaissent une évolution importante de leur activité. Celle des médecins généralistes apparaît plus importante que celle des spécialistes. Selon une hypothèse formulée par la CNAM, ceci pourrait résulter de la majoration, au mois de mai, des tarifs pour les visites à domicile des personnes âgées de plus de 75 ans. Le report des soins de l'hôpital vers la ville expliquerait, aussi les 13,3 % d'augmentation d'activité constatée chez les sages-femmes libérales...

Mais c'est surtout du côté du

médicament que les choses « dérapent » : les prescriptions, qui représentent plus de 80 milliards de francs de dépenses, ont progressé de 11,8 % en un an ! « Les nouveaux traitements coûtent de plus en plus cher », a souligné M^{me} Guigou.

Dans un communiqué, la ministre a mis en avant les mesures déjà prises, notamment « le développement de l'utilisation des génériques [qui] devrait générer une économie de 1 milliard de francs », ainsi que la poursuite de l'évaluation des médicaments et les négociations à ce sujet avec les laboratoires pharmaceutiques qui devraient faire réaliser « une économie de 3,5 milliards ». Réaction indignée de la Mutualité Française : citant la revue indépendante *Prescrire*, son président, Jean-Pierre Davant, estime que « sur 263 médicaments "nouveaux" commercialisés en 2000, plus de 220 sont considérés comme inutiles ».

Pour redresser la barre, le ministre promet d'être « imaginaire ». Mais, en bute au regard persistant de Bercy sur les dépenses de santé, il tente surtout de minimiser les résultats du bilan – « Il confirme la tendance actuelle, ce n'est quand même pas un scoop » – à l'inverse de la CNAM qui écrit : « Les tendances actuelles sont significativement supérieures aux tendances des deux années précédentes ».

Ce constat ne devrait pas échapper à Laurent Fabius. A plusieurs reprises, le ministre s'en est pris au niveau des dépenses de santé. C'est sur ce premier dossier que se sont affrontés la Rue de Grenelle et Bercy depuis le remplacement de Martine Aubry par M^{me} Guigou.

Isabelle Mandraud

En Seine-Saint-Denis, les ambitions du PS irritent les communistes...

ROBERT HUE est très courroucé. Jamais le PCF et le PS ne sont allés à ce point unis à la bataille pour les municipales. La logique de l'accord d'union scellé en mars



MUNICIPALES

2000 joue à plein, partout ou presque. Il reste en effet une exception intolérable pour la Place du Colonel-Fabien : la Seine-Saint-Denis, où le torchon brûle entre les deux formations. Lors de ses vœux, jeudi 18 janvier, le secrétaire national du PCF a désigné le fauteur de troubles : Claude Bartolone. Il a « vivement déploré la situation de blocage qui persiste ici ou là, par exemple dans plusieurs villes de Seine-Saint-Denis, à l'initiative d'un ministre du gouvernement de la gauche plurielle ». Comme le premier secrétaire du PS, François Hollande, n'est pas arrivé jusqu'à présent à faire céder le ministre délégué à la ville, c'est devant Lionel Jospin que M. Hue entend porter l'affaire.

La ville de Pantin se situe au cœur des litiges. Contre son souhait initial, le maire sortant, Jacques Isabet (PCF), a finalement annoncé, le 17 janvier, son intention de conduire la liste de gauche et de se représenter pour un cinquième mandat. Jusqu'à présent, M. Isabet avait indiqué qu'il serait tête de liste, mais qu'il laisserait la place à son successeur désigné, son premier adjoint, Raphaël Perez (PCF). Ce « deal » n'a jamais été accepté par le PS local, pour qui le départ de M. Isabet signifiait que « sa succession était ouverte ». Sur les rangs, figure le député Bertrand Kern, suppléant de M. Bartolone. En décembre 2000, M. Kern a annoncé qu'il constituerait une liste, ce qui était une entorse aux accords nationaux (*Le Monde* du 23 décembre).

En guise de représailles, la fédération départementale du PCF menace de ne pas aller unie à la bataille, à Bondy, ville dont le maire sortant est socialiste, mais surtout à Aulnay-sous-Bois, dirigée par la droite et où la gauche, unie sous la houlette d'un socialiste, Gérard Ségura, pourrait

Alain Beuve-Méry

... tandis qu'à droite, le règne du RPR est contesté par ses alliés

LA DROITE, en Seine-Saint-Denis, joue *Règlement de comptes à OK Corral*. Depuis plus d'un mois, c'est à qui, entre l'UDF et DL d'un côté, le RPR de l'autre, mettra le plus d'entraves sur le chemin du voisin pour les élections municipales. Il y a eu l'annonce de la candidature au Raincy – fief d'Eric Raoult, patron du RPR dans le département – de Jean-Michel Genestier, qui s'est, pour l'occasion, « mis en congé de la présidence de l'UDF de Seine-Saint-Denis » ; mais aussi celle du secrétaire départemental de Démocratie libérale, Michel Legrand, à Villemomble, ville où régnait Robert Calméjane, sénateur (RPR), jusqu'à ce qu'il passe le flambeau, en 1999, à son fils Patrice. Ces deux initiatives ont assombri les relations entre les partenaires de la droite. M. Raoult dénonce « une opération de déstabilisation contre le RPR dans le département », menée par « François Bayrou et Jean-Christophe Lagarde », le délégué départemental de l'UDF, qui est aussi responsable national de sa communication.

« M. Raoult paie, en tant que responsable du RPR, les haïnes et les rancœurs accumulées pendant les années 1990, où ce parti s'est montré sans concession avec ses alliés », explique Georgia Vincent, la présidente de DL en Seine-Saint-Denis. Il « paie » d'autant plus que le RPR de 2001 n'est plus celui de 1995 : il a perdu deux circonscriptions sur quatre en 1997, deux cantons sur huit en 1998. Sans compter les répercussions du départ de Charles Pasqua et de la création du RPF.

MESURES DE RÉTORSION

Reste que M. Raoult, qui a perdu son siège de député et celui de conseiller général, n'entend pas se laisser dépouiller du dernier mandat qui lui reste, celui de maire du Raincy, par son premier adjoint. Alors qu'un accord semblait possible à Epinay-sur-Seine, il a décidé de mettre en lice Michelle Dagnaud contre Hervé Chevreau (UDF). De même, à Bondy,

M^{me} Vincent, qui devait représenter l'union de la droite, se voit opposer une candidate du RPR, Wadislava Deconcker. Ces mesures de rétorsion ont immédiatement déclenché, naturellement, d'autres mesures de rétorsion.

« PAS DE PATRON AU RPR »

« Comme il y aura un primaire à Epinay, il y en aura aussi avec l'UDF à Pantin, une ville que l'on aurait pu récupérer, car la gauche y est divisée. Et comme, aux dernières nouvelles, le RPR refuserait de me donner l'investiture à Drancy, l'UDF ne donnera pas l'investiture à Frank Thiébaux à Livry-Gargan. De même, M. Raoult semble vouloir mettre contre moi André Veyssière, le maire de Dugny, dans le canton du Bourget, qui pourrait être gagnable par la droite. Par rétorsion, l'UDF présentera un candidat à Aulnay-sous-Bois contre le RPR sortant, Jean-Claude Abrioux », raconte M. Lagarde. « Le problème, c'est qu'il n'y a pas de patron au RPR pour régler l'affaire. Est-ce que tout le monde doit partir en guerre pour le Raincy, où il n'y a pas de risque à gauche ? », proteste-t-il.

Au Raincy, précisément, M. Genestier confirme sa candidature. Il évoque, pour justifier sa décision, « un manque de confiance » et un mode de fonctionnement autocratique de la part de M. Raoult, qui, depuis 1998, lui a supprimé sa délégation. A Villemomble, M. Legrand déclare qu'il « n'accepte pas que Patrice Calméjane soit considéré comme un sortant et bénéficie d'un soutien unitaire, alors qu'il ne s'est jamais présenté devant les électeurs », et il revendique le droit, pour les Villemomblois, d'avoir le choix de leur futur maire.

Tout le monde est d'accord sur le fait qu'il n'y a rien de bon à attendre de ce jeu de massacre, mais chacun en rejette la faute sur l'autre. « L'UDF fait une erreur d'analyse, on va tous se planter », proteste M. Raoult. « L'année va être calamiteuse à cause de M. Raoult », répond M. Lagarde.

Christiane Chombeau

JUSTICE Les principaux syndicats de magistrats appelaient à manifester, vendredi 19 janvier, devant le ministère de la justice, place Vendôme à Paris. Ils entendaient protester

contre le manque de moyens dans le contexte de la mise en œuvre de la loi sur la présomption d'innocence. ● AU TRIBUNAL DE LYON, quatre audiences correctionnelles par mois

ont dû être supprimées pour permettre l'entrée en fonction du nouveau juge des libertés et de la détention. ● CE MOUVEMENT DE PROTESTATION intervient alors que les déci-

sions des juges d'instruction dans les affaires financières sont de plus en plus souvent contestées. ● UNE JUGE d'instruction du pôle financier de Paris est visée par une requête en récu-

sation ; elle est mise en cause pour avoir fait réincarcérer un mis en examen qui venait d'être remis en liberté par la chambre d'accusation de Paris (lire aussi notre éditorial page 15).

Les magistrats descendent dans la rue pour dénoncer leur manque de moyens

L'entrée en vigueur de la loi sur la présomption d'innocence, le 1^{er} janvier, et les charges nouvelles qu'elle induit inquiètent la profession. Ce mouvement de protestation intervient alors que sont contestées plusieurs décisions de juges d'instruction dans des affaires financières

ILS S'ATTENDAIENT à être près de 700, ce qui peut sembler modeste pour une manifestation nationale. Mais pour les magistrats qui sont 6 700, la proportion est énorme, près de 10 % du corps, et Valéry Turcey est allé tout guilleret à la préfecture de police de Paris afin de déposer le plan de la manifestation. « Je me suis dit, un petit pas pour moi, un grand pas pour la magistrature », rit le président de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée).

L'USM, appuyée par le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), l'Union des syndicats administratifs (USMA), le Syndicat des juges financiers (chambres régionales des comptes) et l'Association des magistrats du parquet (AMAP), a appelé à une manifestation, vendredi 19 janvier, devant le ministère de la justice, place Vendôme à

Paris, pour protester une nouvelle fois contre le manque de moyens de la justice.

Les juges n'ont guère l'habitude de risquer leurs hermines hors des palais. « C'est la première fois que les magistrats appellent seuls à une manifestation, s'enthousiasme Dominique Barella, secrétaire général adjoint de l'USM, et c'est la première fois qu'ils se rendent place Vendôme. » Un parcours hardi, inauguré par les avocats le 1^{er} décembre ; les magistrats ont invité leurs troupes à défilier en robes rouges ou noires, selon les grades, et à se débarrasser devant le ministère de leur vieux codes pour construire un mur symbolique.

RENFORTS MASSIFS

La grogne est ancienne, et les juges s'étaient émus dès l'automne des problèmes de moyens



qu'allait poser la loi sur la présomption d'innocence, entrée en vigueur le 1^{er} janvier, et ils étaient nombreux à boycotter les audiences solennelles de rentrée. Les syndicats – après parfois quelques hésitations, ou davantage du côté des juges d'instruction – ont salué les avancées de la loi mais l'estiment difficilement applicable faute de renforts massifs.

La garde des sceaux, Marylise Lebranchu, avait trouvé, mercredi 17 janvier, « normal que les magistrats aient envie de s'exprimer » mais avait contesté « vigoureusement les termes de "misère" que certains utilisent aujourd'hui ». 729 postes de magistrats ont été créés entre 1998 et 2001, « soit presque trois fois plus que pendant la précédente majorité entre 1994 et 1997 et autant que sous tous les gouvernements cumulés depuis 1981 »,

a indiqué le ministre. Pour Valéry Turcey, le ministère souffre « d'une méconnaissance dramatique de la situation. Le budget de la justice représente 0,8 % des dépenses publiques en France, et 1,6 % du budget de l'Etat. C'est quatre fois moins qu'en Grande-Bretagne, et j'ai honte lorsque je discute avec des collègues européens. L'Etat, en France, ne veut pas payer pour sa justice ».

Il faut toujours quatre ans avant d'examiner en appel un jugement des prud'hommes. « Ce sont des pans entiers de la justice civile qu'il a fallu sacrifier pour mettre en œuvre la nouvelle loi, reprend Dominique Barella, et le civil, c'est la justice du quotidien, les divorces, les prud'hommes. »

DES FLUX DE DOSSIERS

Le nouveau juge des libertés et de la détention, en province, est nécessairement un haut magistrat, souvent chargé du civil. « S'il est président d'une chambre de la famille, il lui faudra interrompre une audience pour examiner en urgence une demande de détention provisoire », explique Evelyne Sire-Marine, la présidente du SM. Pour les gardes à vue, les commissariats doivent envoyer un fax pour prévenir les parquets. « Mais si c'est la nuit, ils auront rempli leur obligation en faxant dans un bureau vide. Et dans un petit tribunal, il ne peut pas y avoir un substitut de permanence la nuit. »

L'USM souhaite en outre « un élagage sérieux » des procédures familiales ou du droit du travail. Le SM insiste lui aussi sur une refonte du système. « Nous avons affaire depuis des années à une conception tayloriste de l'institution judiciaire, explique Evelyne Sire-Marine. On nous demande de gérer des flux de dossiers, nous refusons ce productivisme judiciaire ». Le syndicat appelle à des audiences de contre-rentree, « avec tous les gens qui ont des choses à dire sur la justice » ; à Paris, cette contre-audience aura lieu le 29 janvier. Le SM souhaite enfin que soit organisés des états-général « pour remettre à plat le système judiciaire ».

Sophie Landrin

Franck Johannès

« Trop de procédure tue la procédure », s'inquiète la juge Eva Joly

Dans un entretien publié par *La Croix* du 19 janvier, Eva Joly, juge d'instruction du pôle financier de Paris, estime que « c'est la corruption qui est dangereuse, pas le fait de la mettre au jour » et regrette que certains voient dans l'énergie déployée par les juges un danger pour la démocratie. La magistrate estime que la loi sur la présomption d'innocence « ajoute encore des contraintes en matière de procédures, alors qu'il est de plus en plus difficile de tenir des délais raisonnables ». Pour M^{me} Joly, « la présomption d'innocence est un principe fondamental, mais elle ne doit pas être détournée ». A propos de la multiplication des requêtes en nullité déposées par les avocats dans les affaires financières – qualifiées d'« ardoises magiques » par la juge –, elle pense « qu'il y a un équilibre à trouver et que trop de procédure tue la procédure ». « On peut avoir des garanties de protection des droits de la défense, mais on doit aussi avoir le souci de traquiner les malversations devant les tribunaux. »

A Lyon : « D'ici à juin, nous aurons laissé de côté 500 dossiers correctionnels »

LYON

de notre correspondante

Le tableau d'affichage de la section de traitement direct du tribunal de grande instance (TGI) de Lyon est presque vierge : trois comparutions

REPORTAGE

« On ne pourra assumer les tâches nouvelles qu'avec le sacrifice de tâches anciennes »

immédiates notées depuis lundi 15 janvier, ainsi que deux ouvertures d'information judiciaire, quand certains mois les magistrats en comptent plus d'une centaine. Pour Christian Hassenfratz, le procureur de la République, ce ralentissement est la première conséquence de l'application de la loi sur la présomption d'innocence. Il confirme ses craintes que les enquêtes soient rendues plus difficiles en raison de complexités procédurales nouvelles, et que les officiers de police judiciaires (OPJ) soient « tétanisés ». « Les OPJ ont besoin d'un round d'observation. Ils nous appellent pour être rassurés et être certains de ne pas commettre une erreur. Ils demandent même des conseils sur la garde à vue, qui est de leur ressort », confirme un substitut. A côté du bureau du procureur, une lourde pile de dossiers sur la loi du 15 juin 2000 : à l'intérieur, les notes de service

complétant la circulaire de la garde des sceaux, qu'il a transmises aux services de police et de gendarmerie. Depuis novembre, le procureur explique avoir organisé sept réunions avec les huit cents OPJ pour leur présenter la loi, et autant avec le parquet, le siège, les avocats et les fonctionnaires des prisons. « C'est sans conteste la première réforme, depuis 1958, qui demande un tel ajustement », confie-t-il. Dans son discours à l'audience solennelle de rentrée, le 15 janvier, il a averti : « L'asphyxie guette la justice. »

Dans les couloirs, le constat des magistrats paraît unanime : le principe de la réforme n'est pas contesté mais la justice ne dispose pas des moyens d'appliquer correctement la loi. Le tribunal attendait trois postes de juge des libertés et de la détention (JLD), mais un seul a été pourvu, tandis que l'attente a été déçue pour le poste supplémentaire de juge d'application des peines (JAP). Résultat, au bout de quinze jours d'activité, Christian Cadiot, le tout nouveau JLD, et vice-président du TGI, a connu vingt et une affaires en débat contradictoire relatives à la détention et autant de demandes de remise en liberté. Sur deux demandes initiales de détention émanant d'un juge d'instruction, il a prononcé deux mises en liberté (l'une concernant un mineur, l'autre un majeur). Pour mener son travail, il a dû être déchargé de certaines audiences qu'il présidait. Pour le ministère public, en novembre, le parquet avait transmis à la chancellerie une demande de six postes nouveaux. Sans réponse. D'ores

et déjà, le TGI de Lyon, première juridiction de province, a annulé 4 audiences correctionnelles par mois sur 62. « Une audience traite en moyenne 20 dossiers. Cela signifie que, d'ici juin, nous aurons laissé de côté 500 affaires. Dans ce contexte, on ne peut espérer aucun gain de productivité de la justice, pourtant trop lente. Sans moyens supplémentaires, on ne pourra assumer les tâches nouvelles qu'avec le sacrifice de tâches anciennes », estime M. Hassenfratz.

Les quatre JAP, qui participaient en tant que président ou assesseurs à des audiences en correctionnelle, ont demandé à être déchargés de ces fonctions. « La juridictionnalisation de notre tâche nous impose une quantité de mesures qui vont dans le sens d'une meilleure protection du citoyen, mais ce dernier doit savoir que nous faisons du bricolage faute de moyens, explique un JAP, Pierre Seranson. Désormais, il faut entendre le condamné, motiver nos décisions, les notifier au condamné et à son avocat, et tout cela sans greffier. » Au mieux les postes de greffiers seront pourvus en juin. En attendant, M. Seranson a obtenu une secrétaire à mi-temps. « Je n'ai plus le temps de répondre au courrier des victimes. Je viens de présider l'audience de la 11^e chambre correctionnelle, où j'ai dû renvoyer des affaires. Elles ne pourront pas être audiencées avant septembre. » Jeudi, malgré la mobilisation syndicale, le président Jean-Claude Humbert ne prévoyait aucune suppression d'audience

Une requête en récusation vise une juge d'instruction du pôle financier de Paris

LA DÉMARCHE est exceptionnelle. Elle souligne le climat de tension qui continue de régner entre avocats et juges d'instruction du pôle financier de Paris (*Le Monde* du 15 janvier). Le 10 janvier, M^{me} Jean-Alex Buchinger a déposé une requête en récusation visant Isabelle Prévost-Desprez.

La magistrate est soupçonnée d'avoir fait preuve de partialité contre le rabbin Haim Chalom Israël, poursuivi dans le cadre d'une affaire de blanchiment aggravé. A l'appui de sa requête, M^{me} Buchinger évoque des « faits d'une particulière gravité ». Le 18 décembre, jour de la remise en liberté de M. Israël, ordonnée par la chambre d'accusation, la magistrate l'a fait à nouveau arrêter, puis il a été mis en examen et immédiatement réincarcéré. Une décision qui fait fi de l'autorité de la chambre d'accusation et qui a été qualifiée d'« arrestation arbitraire » par M^{me} Buchinger.

Révélateur par *Le Canard enchaîné* du 17 janvier, l'affaire suscite l'embarras chez les magistrats parisiens. Elle débute de façon banale par l'interpellation, le 6 novembre, de M. Israël sur ordre de la juge Prévost-Desprez. La magistrate, qui instruit un dossier de blanchiment aggravé aux multiples ramifications, soupçonne le rabbin, président d'une association pour l'enseignement dans la tradition israélienne, d'avoir participé, entre 1996 et 1999, à un circuit frauduleux de blanchiment, fonctionnant à partir de chèques encaissés dans des banques israéliennes. Elle le met en examen,

le 8 novembre, dans le cadre de l'un des sous-dossiers de l'affaire, pour « abus de confiance et recel d'abus de biens sociaux », et le place en détention provisoire à la maison d'arrêt de Fresnes.

M. Israël, cinquante-cinq ans, dépose une première demande de remise en liberté auprès de la juge, qui lui est refusée. Son avocat, M^{me} Buchinger, se tourne alors vers la chambre d'accusation pour obtenir la libération de son client. Présidée par Martine Betch, la chambre d'accusation fait droit à sa demande, le 15 novembre, en estimant que « la détention provisoire d'Haim Israël n'apparaît plus nécessaire pour les besoins de l'information » judiciaire. Désavouant la juge d'instruction, la juridiction ordonne donc sa mise en liberté sous contrôle judiciaire contre le paiement d'une caution de 300 000 francs.

Au matin du 18 décembre, M^{me} Buchinger appelle M^{me} Prévost-Desprez, qui avait prévu d'interroger le mis en examen dans la journée. Lors de l'entretien téléphonique, il lui apprend que la chambre d'accusation a remis en liberté son client, qui doit sortir dans la journée. Colère de la magistrate, qui s'exclame que « s'il est mis en liberté, c'est sûr qu'il va prendre la fuite ». Interrogée par *Le Monde*, M^{me} Prévost-Desprez ne nie pas avoir tenu ces propos mais affirme qu'elle a alors informé M^{me} Buchinger de son intention de remettre en examen M. Israël pour un second motif. Cette version est contestée par l'avocat, qui déclare qu'il n'en a été nulle-

ment question. Dans l'après-midi, M^{me} Buchinger se présente devant la maison d'arrêt de Fresnes pour accueillir son client. Quelle n'est pas sa « stupeur » quand il voit M. Israël, qui vient à peine de passer la porte de la prison, être immédiatement arrêté par trois policiers, qui agissent sur mandat d'amener de la magistrate. L'avocat, qui ne peut échanger un mot avec son client, pressent le pire et se précipite au pôle financier. Il y trouve la juge Prévost-Desprez, qui semble bien décidée à mettre son client en examen pour « blanchiment aggravé » avant de le réincarcérer.

« POUR LA MÊME AFFAIRE »

En vain, M^{me} Buchinger fait valoir que la chambre d'accusation, chargée du contrôle des juges d'instruction, a remis en liberté son client et que la juge ne peut le réincarcérer. Il estime que la magistrate outrepasserait ses droits en remettant en examen son client « pour la même affaire, et exactement les mêmes faits », et cela afin de le remettre en détention. La juge informe alors l'avocat qu'elle refuse qu'il continue à défendre M. Israël. Elle va jusqu'à le menacer de le mettre aussi en examen, au motif qu'il a été entendu comme témoin, il y a plusieurs mois, dans une affaire « liée » à celle de son client.

Pour sortir de l'impasse, il est alors fait appel à un autre avocat, Georges Kiejman, pour qu'il assiste M. Israël. Dans la nuit, celui-ci est incarcéré, cette fois-ci à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Le

18 décembre, M. Israël n'aura donc connu que quelques heures de liberté. Ses avocats déposent immédiatement un référé-liberté, qui est examiné le 21 décembre par Gilbert Azibert, président de la chambre d'accusation. Pour Isabelle Prévost-Desprez, c'est un nouveau désaveu. M. Azibert estime en effet que l'ordonnance de placement en détention « fondée, pour partie, sur un motif détaché d'inexactitude, ne répond pas aux exigences légales ». Il ordonne la mise en liberté de M. Israël, « un contrôle judiciaire étant suffisant en l'espèce ».

Depuis, M^{me} Buchinger a décidé de porter le différend en justice. Dans sa requête en récusation, il affirme que « rien ne justifie qu'un juge d'instruction passe outre la décision de la chambre d'accusation en inventant des faits pour justifier son acharnement ». C'est pourtant ce qu'a entrepris M^{me} Prévost-Desprez, s'arrogeant ainsi le droit et le pouvoir de s'ériger en troisième degré de juridiction.

La juge réplique qu'elle « n'a nullement contesté la décision de la chambre d'accusation » et que M. Israël a été mis en examen « dans un autre dossier » que la première affaire. « Les requêtes en récusation se multiplient, c'est devenu un moyen d'empêcher les magistrats de continuer à travailler », lui semble-t-il. Le premier président de la cour d'appel de Paris, Jean-Marie Coulon, doit trancher la semaine prochaine ce délicat dossier.

Cécile Prieur

Des décisions de plus en plus contestées

TANDIS QUE les magistrats descendent dans la rue pour dénoncer leur manque de moyens, la pression est plus forte que jamais sur les juges d'instruction, dont les erreurs d'appréciation sont désormais dénoncées sans faiblesse.

● 12 octobre 2000 : Marie-Paule Moracchini, premier juge à Paris, annonce son intention de quitter l'instruction. Une procédure disciplinaire a été engagée contre elle le 29 juin pour sa gestion d'un dossier sur la scientologie, dont elle a été dessaisie le 18 octobre par la chambre d'accusation. Elle avait déjà été dessaisie le 21 juin de l'enquête sur la mort d'un magistrat à Djibouti. De nouvelles poursuites disciplinaires ont été engagées début octobre pour la perte d'un dossier sur deux policiers soupçonnés de malversations.

● 26 octobre 2000 : la présidente de la 11^e chambre correctionnelle de Paris est récusée à la quatrième semaine du procès du financement du parti communiste, à la demande de deux avocats. La magistrate, Sophie Portier, avait été assesseur en 1992 dans une autre affaire de financement du PCF. Jean-Marie Coulon, le premier président de la cour d'appel, a estimé que cet ancien jugement pouvait « légitimement induire un doute » sur l'impartialité de M^{me} Portier. ● 5 décembre 2000 : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris ordonne la remise en liberté et le paiement d'une caution de

300 000 francs par l'ancien ministre (RPR) Michel Roussin, mis en examen et écroué dans l'affaire des lycées d'Ile-de-France par les juges Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault. La chambre d'accusation a indiqué que son placement sous contrôle judiciaire ne s'opposait pas aux intérêts de l'enquête.

● 2 janvier 2001 : la chambre de l'instruction de Paris ordonne la remise en liberté de Jean-Christophe Mitterrand, écroué le 21 décembre par les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez. Elle prend sa décision contre l'avis du parquet général et place M. Mitterrand sous contrôle judiciaire moyennant une caution de 5 millions de francs. ● 12 janvier 2001 : le juge des libertés et de la détention du tribunal de Paris, Martine Ract-Madoux remet en liberté contre une caution de 500 000 francs Bernard Poussier, ancien directeur de la Sofremi, écroué le 14 décembre 2000 par les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez dans l'affaire Falcone.

● 16 janvier 2001 : le journaliste Dominique Paganelli est placé en garde à vue dans l'enquête sur le double attentat à Ajaccio le 25 novembre 1999, par les juges Jean-Louis Bruguière, Laurence Le Vert et Gilbert Thiel. Il est remis en liberté, mercredi 17, sans qu'aucune charge n'ait été retenue. Il a essentiellement été interrogé sur ses sources.

Le mox expédié de Cherbourg vers le Japon serait de qualité imparfaite, selon des experts nippons

La Cogema destine 28 assemblages de ce mélange d'oxyde d'uranium et de plutonium au Japon

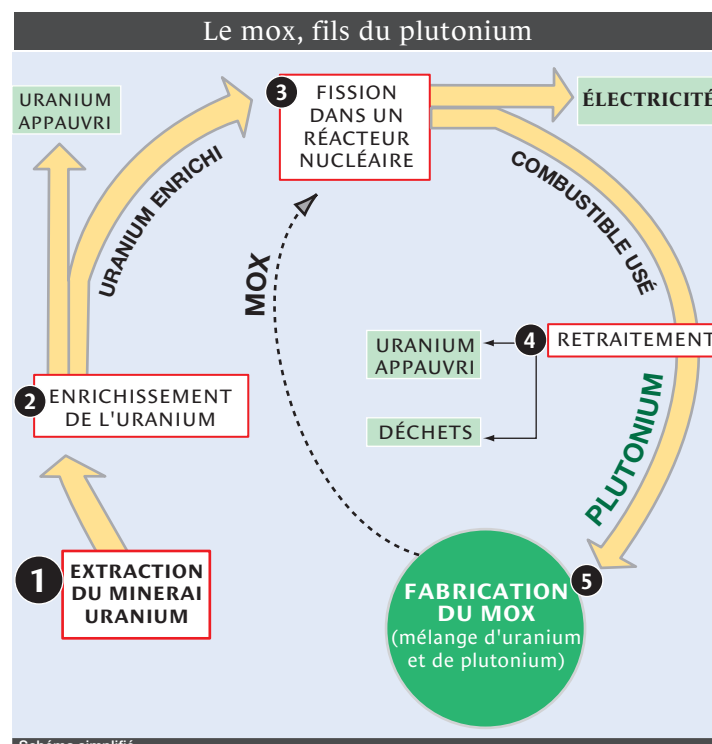
Malgré des manifestations spectaculaires de Greenpeace, un navire chargé de combustible mox devait appareiller le 19 janvier au soir, de

Cherbourg (Manche) à destination du Japon. Mais des experts antinucléaires nippons estiment que la qualité du matériau n'est pas bon-

ne. La justice japonaise est chargée de trancher. La procédure juridique devrait retarder l'emploi de mox par les électriciens nippons.

COUP D'ÉCLAT de Greenpeace le 19 janvier à Cherbourg : malgré un important dispositif militaire, trois canots pneumatiques de l'organisation ont réussi à rentrer dans le port à 9 h 30, lâchant quatre plongeurs qui ont brandi des écriteaux dénonçant le mox (mélange d'uranium et de plutonium) avant d'être appréhendés. Ainsi, le navire Pacific Pintail devait quitter Cherbourg dans la soirée à destination du Japon. Il est chargé de 28 assemblages de ce combustible expédiés par la Cogema à la centrale de Kashiwazaki-Kariwa exploitée par Tokyo Electric (Tepco). Depuis plusieurs jours, Greenpeace a mené diverses manifestations à Cherbourg pour protester contre ce départ. Le tribunal de cette ville a cependant, le 17 janvier, enjoint l'association écologiste de ne pas approcher du cargo à quai sous peine d'une amende de 350 000 F. L'association aura néanmoins effectué un baroud d'honneur, ridiculisant les forces armées gardant l'entrée du port.

Greenpeace estime que l'usage du mox « accroît la dispersion de radioactivité dans l'environnement et augmente les risques lors du fonctionnement des réacteurs. » Pour la Cogema, il permet notamment « de réduire le volume de déchets ultimes de haute activité ». Le mox n'est utilisé que dans quelques pays, France, Allemagne, Belgique et Suisse : en effet, son contenu en plutonium en fait un combustible plus réactif que l'uranium enrichi usuel, ce qui nécessite une conduite des réacteurs plus précautionneuse. Le Japon, qui fait retraiter son combustible usé par la France, prévoit d'utiliser du mox dans une dizaine de réacteurs. Mais ce plan



a pris beaucoup de retard : il est apparu en septembre 1999 que les données de contrôle de qualité relatives au mox fabriqué par la firme anglaise BNFL avaient été falsifiées. En décembre 1999, BNFL reconnaissait la fraude et son client, Kansai Electric, annonçait qu'il n'utiliserait pas le combustible que BNFL lui avait envoyé pendant l'été 1999.

CONTRÔLE DE QUALITÉ

Les organisations antinucléaires japonaises affirment que le même type d'erreurs pourraient avoir été commises sur le combustible expé-

dié en 1999 par la Cogéma à Tepco et fabriqué par Belgonucléaire (à Dessel en Belgique) en sous-traitance. Hideyuki Koyama, un mathématicien de l'université d'Osaka, directeur de l'association Mihama-no-Kai, a analysé les quelques données disponibles sur ce combustible en reprenant la méthode appliquée au produit de BNFL. Il conclut qu'elles présentent des irrégularités. Il juge que l'unité de mesure de 4 microns utilisée par Belgonucléaire pourrait dissimuler des erreurs, alors que BNFL utilisait une unité plus précise de 1 micron.

Ce débat porte sur le contrôle de qualité du combustible : celui-ci est constitué d'assemblages de crayons, ces derniers se composant de quelque 1 000 pastilles. Leur dimension (environ 10 mm de diamètre) doit être très précisément définie, un dépassement pouvant provoquer, lors de la fission dans le réacteur, des phénomènes dangereux. Mais les pastilles sont trop nombreuses pour qu'on les vérifie une par une, et on contrôle donc leur qualité par échantillonnage.

Interrogé au téléphone, Yvon Vanderborck, manager mox à Belgonucléaire, indique que « les fabrications ont été vérifiées à plusieurs reprises par notre client japonais et par les autorités japonaises, qui avaient en tête ce qui s'est passé chez BNFL. » M. Vanderborck souligne que sa firme a fabriqué plus de 230 000 crayons depuis 1986, et qu'aucun incident n'a jamais pu leur être attribué. Il reconnaît que le point de mesure pour les pastilles est de 4 microns, « mais cela a été défini par le client ».

L'affaire est entre les mains de la justice japonaise. Plusieurs associations nippones (Green Action, Greenpeace Japon) ont lancé une procédure contre le chargement en mox de réacteurs nucléaires, à la suite de quoi la Cour du district de Fukushima a mené cinq auditions. Dans une lettre publiée le 18 janvier, la Cour demande à Tepco de communiquer les données de contrôle de qualité de Belgonucléaire et de répondre précisément à l'argumentation de M. Koyama.

Hervé Kempf,
avec Jean-Pierre Buisson
à Cherbourg

Le Haut Conseil de l'évaluation du système éducatif présente ses thèmes de travail

LE PRÉSIDENT du Haut Conseil de l'évaluation du système éducatif (HCE), Claude Thélot, a présenté, jeudi 18 janvier, les chantiers auxquels se consacrera en 2001 cette nouvelle instance. D'ici à quelques semaines, le HCE rendra un premier avis sur « l'effet de la taille des classes sur les progrès des élèves ». Puis, les membres du HCE plancheront sur les forces et faiblesses de l'évaluation et de son utilisation dans le système éducatif ; les résultats et les acquis des élèves à la fin du collège et l'amélioration du brevet.

Disponible d'ici à trois mois, cet avis devrait alimenter la réflexion du ministre sur le collège, l'évaluation des lycées et des enseignements universitaires. L'enseignement professionnel sera l'un des thèmes de travail de 2002. L'évaluation des enseignants devrait être traitée ultérieurement.

L'Office des migrations internationales condamné à rembourser un contrôle médical

LE TRIBUNAL administratif de Paris vient de condamner l'Office des migrations internationales (OMI) à rembourser à un étranger la redevance de 1 050 francs que ce dernier avait payé en 1998 pour passer le contrôle médical obligatoire. Dans un jugement rendu le 21 décembre 2000, le tribunal a ainsi donné raison à M. K. qui avait demandé en vain par écrit le remboursement de cette redevance dont doivent s'acquitter les étrangers avant l'obtention de leur premier titre de séjour. Saisi par le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), le Conseil d'Etat avait jugé illégale, le 20 mars 2000, l'exigence de cette redevance et avait enjoint les ministères concernés à abroger l'arrêté l'instituant.

Depuis, l'OMI n'avait répondu à aucune des demandes de remboursement. Pour le Gisti, quelque 90 000 étrangers sont concernés par cette décision et « plusieurs dizaines de millions de francs pourraient être réclamés à l'OMI en remboursement de cet impôt déguisé ».

■ **JUSTICE : le parquet de Paris a ouvert, jeudi 18 janvier, une information judiciaire** pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste et menaces de mort sous condition en relation avec une entreprise terroriste » à la suite des menaces du groupe clandestin corse Armata Corsa (*Le Monde* du 19 janvier).

■ **Une perquisition a eu lieu, jeudi 18 janvier, à la direction générale des douanes**, dans le cadre de l'information judiciaire, ouverte sur plainte de familles de victimes du nouveau variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

■ **L'ancien PDG de la Société française d'exportation de matériels et systèmes du ministère de l'intérieur (Sofremi), Bernard Dubois**, a été placé en garde à vue, jeudi 18 janvier, dans le cadre de l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola, annonce France Soir du 19 janvier. L'actuel PDG de la Sofremi, Henri Hurand a, quant à lui, été entendu comme témoin, jeudi matin.

■ **Isabelle Susic, compagne d'Albert Foulcher, a été mise en examen** pour « recel de malfaiteur » et écrouée, jeudi 18 janvier, à Narbonne (Aude). Elle résidait dans l'appartement de Béziers (Hérault) où l'auteur présumé de quatre meurtres s'est suicidé, mercredi.

■ **L'ancien directeur des affaires scolaires de la région Ile-de-France, Yves Leblanc**, actuel maire de Méru (Oise), a été laissé en liberté, jeudi 18 janvier, à l'issue de sa garde à vue dans l'affaire des lycées franciliens. Aucune charge n'a été retenue contre cet élu.

**JUSQU'À 5 ANS
DE GARANTIE
KILOMETRAGE
ILLIMITÉ
SUR TOUTE LA GAMME
GRACE À UN FINANCEMENT
IRRÉSISTIBLE!**



www.fiat.fr

FIAT

**PARTEZ MAINTENANT
ET PAYEZ DANS 2 MOIS**

**PUNTO 60 STEEL
A PARTIR DE
998F PAR MOIS***

*Offre valable jusqu'au 28/02/01 sur toute la gamme Fiat AM 2001 (tarifs au 02/01/01). Crédit classique au taux nominal de 9,90 % sans condition d'apport sur une durée de 13 à 61 mois comprenant un différé de remboursement en capital et intérêts d'un mois à compter de la mise à disposition des fonds. TEG de 12,30 % l'an (mensuel 1,025 %) à 10,51 % (mensuel 0,87 %) en fonction de la durée du crédit. Exemple pour une Fiat Punto 60 Steel 3 p. (version présentée) AM 2001 au prix de 62 900F - 9 589,04 € (sur la base du tarif conseillé au 02/01/01 TTC de 69 900F soit 9 131,70 € déduction faite de l'offre Fiat de 7 000F - 1 067,14 €) : avec un apport initial de 16 900F (2 576,39 €), montant emprunté de 46 000F (7 012,65 €), 60 mensualités de 997,65F (152,09 €), hors assurances facultatives. Soit un TEG de 10,51 % l'an (mensuel 0,87 %). Frais de dossier 1,50 % inclus dans la première mensualité. Coût total du crédit 13 859F (2 112,79 €) hors assurances facultatives. Offre réservée aux particuliers, dans les points de vente participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par FIAT CREDIT FRANCE, S.A. au capital de 11 360 000 € - RCS Versailles 592 033 591. L'Extension de Garantie incluse dans l'offre de financement, d'une durée maximale de 4 ans, prend le relais de la garantie constructeur d'un an et reste valable pour toute la durée du crédit. Soit une garantie globale (constructeur + extension) d'une durée maximale de 5 ans dans la limite de la durée du financement accordé. Conditions générales de l'Extension de Garantie disponibles en concession.

1960-2000 : quarante ans de révolution urbaine en Ile-de-France

L'Institut d'aménagement de la région publie un ouvrage riche en références cartographiques sur l'évolution de l'agglomération parisienne en quatre décennies : mutations sociologiques, bouleversements territoriaux, concentration toujours plus forte de richesses, mais aussi casse-tête des transports

EN QUARANTE ANS, l'Ile-de-France a vécu une révolution. Sociologie bousculée, occupation de l'espace bouleversée, recul historique de l'agriculture, explosion de l'automobile... Cette véritable mutation apparaît à chaque page d'un ouvrage consacré à ces 40 ans en Ile-de-France, publié récemment par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (Iaurif), créé précisément par l'Etat à la fin des années 50 pour planifier le développement de l'agglomération.

Au centre de toutes les polémiques depuis quarante ans figure le débat sur *Paris et le désert français*, titre du célèbre ouvrage de Jean-François Gravier de 1947. Tout en publiant une analyse prémonitrice sur l'évolution de l'Ile-de-France, tirée de la dernière édition (dès 1972, Jean-François Gravier préconise des mesures destinées à « dédensifier » le cœur de l'agglomération parisienne), l'Iaurif rela-

tive la formule, en observant que « sur le plan démographique, le raisonnement faisait abstraction du phénomène de l'urbanisation en France » : pendant les soixante premières années du XX^e siècle, la France des villes a gagné 12 millions d'habitants, la France rurale en a perdu plus de 6 millions. La population de la région parisienne a donc progressé à un rythme (+ 77 %) plus élevé, mais proche de l'ensemble de la population urbaine (+ 71 %).

Plusieurs indicateurs montrent également qu'une partie des écarts entre l'Ile-de-France et les autres régions a été réduite grâce à un développement plus rapide des métropoles régionales, même si l'Ile-de-France conserve ce que l'Iaurif appelle pudiquement « une avance qualitative en terme de regroupement de fonctions de commandement ». La création et le développement d'équipements « structurants » (autoroutes, réseaux ferrés, aéroports, universi-

tés...) et les politiques de délocalisations (recherche, administrations...) ont ainsi largement contribué à un rééquilibrage, beaucoup moins évident toutefois sur le plan économique, comme le reconnaît, ci-dessous, le directeur de l'Iaurif, Jean-Pierre Dufay. L'écrasante concentration de richesses et d'activités autour de la capitale fait toujours de la France une exception en Europe : les chiffres montrent même que les emplois franciliens sont passés de 20,3 % à 21,9 % du total.

Le bilan du considérable travail de planification de ces quarante dernières années – la région est restée encore plus longtemps que les autres sous surveillance de l'Etat, précisément en raison de son rôle « capital » – est aussi mis à l'épreuve à travers le travail de l'Iaurif. La croissance démographique (un gain de 2,8 millions d'habitants pour une population de 11 millions de personnes aujourd'hui), s'est presque entièrement portée sur la gran-

de couronne : les Yvelines, l'Essonne, le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne ont gagné 2,75 millions d'habitants. Pendant ce temps, les départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-

de-Seine) ont gagné 1,5 million d'habitants, mais aussi subi de lourdes conséquences, y compris sur le plan de la vie quotidienne et des transports.

La difficulté de se déplacer dans la région – Paris mis à part – a plusieurs causes. La plus importante est la priorité très longtemps donnée à l'automobile par les schémas d'aménagement successifs. En dehors de la création des lignes du Réseau express régional (RER), les projets de transports collectifs ont toujours été écartés au profit de la réalisation prioritaire de liaisons routières. Ce sont ainsi trois rocades (boulevard périphérique, A86 et Francilienne) qui sont censées assurer les relations entre les banlieues et les pôles structurants, avec pour conséquence une saturation quasi permanente de la circulation automobile.

Alors que le développement du territoire va maintenant passer essentiellement par l'essor des grandes métropoles, et au moment

même où les régions revendiquent de nouvelles responsabilités, le bilan de l'Iaurif est riche d'enseignements pour l'Ile-de-France elle-même, mais aussi pour les autres grandes régions urbaines : il devient plus urgent que jamais, pour l'Ile-de-France, de maîtriser enfin son urbanisation et ses flux de circulation, faute de quoi la région entière finira par devenir véritablement invivable ; quant aux grandes métropoles régionales, elles pourraient, sous certains aspects, avoir sous les yeux l'exemple de ce qu'elles doivent éviter. S'il fallait tirer une seule conclusion du travail de l'Iaurif, elle serait que le « laisser-aller » territorial ne peut pas être une politique.

Christophe de Chenay

★ 40 ans en Ile-de-France, Rétrospective 1960-2000, 90 francs (8,18 euros). Iaurif, 15, rue Falguière, 75740 Paris Cedex 15.

Une meilleure répartition des richesses

PART DE L'ILE-DE-FRANCE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE, ÉVOLUTION ENTRE 1960 ET 2000

| INDICATEURS | 1960 | 2000 |
|---|------|------|
| Population | 18,2 | 18,6 |
| Population active | 20,3 | 21,4 |
| Population étrangère | 26,5 | 39,0 |
| Emplois | 20,3 | 21,9 |
| Chômage | - | 17,0 |
| Élèves du second degré (collèges et secondaire) | 19,8 | 17,0 |
| Étudiants de l'enseignement supérieur | 36,0 | 25,0 |
| Longueur des autoroutes | 37,0 | 8,0 |
| Voitures particulières | 22,2 | 17,3 |
| Médecins | 31,1 | 23,6 |
| Produits de l'impôt sur le revenu | 40,0 | 33,0 |
| Chercheurs | 65,0 | 45,0 |

Source : IAUURIF

Transferts financiers

Nous avons demandé à Jean-Pierre Dufay, directeur général de l'Iaurif, de commenter les tableaux et les cartes que nous publions ci-contre :

« Les évolutions des quarante dernières années montrent une accentuation du rôle de l'Ile-de-France en tant que métropole active, productive, jeune et cosmopolite. En revanche, les écarts entre la région-capitale et les autres régions françaises en matière d'équipements et de services ont diminué dans des proportions souvent importantes. Une des conséquences de cette évolution contrastée est que les transferts financiers de l'Ile-

de-France vers les autres régions, par le biais des budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale, ont eu tendance à s'amplifier. Dans les années 1990, les Franciliens ont produit chaque année près de 28 % de la richesse nationale, mais leur part dans les revenus des ménages français n'était plus que de 22 % (contre 33 % au début des années 1980), du fait d'une progression plus forte des salaires et des prestations sociales versées aux ménages en province.

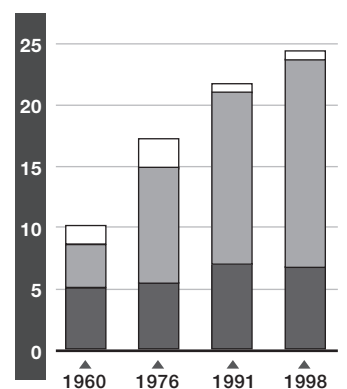
La réduction des écarts de développement entre l'Ile-de-France et la province a surtout concerné le rééquilibrage de l'offre d'enseignement supérieur et les niveaux de revenus. »

Irrésistible automobile

« Malgré un doublement de l'offre de transports en commun en quarante ans, le nombre d'utilisateurs n'a augmenté que de 40 %, soit un peu plus que la croissance de la population (+ 33 %), mais nettement moins que la croissance du nombre de déplacements mécanisés (+ 150 %). Le nombre de déplacements en voiture particulière a explosé, passant de 3,5 millions par jour en 1960 à plus de 17 millions en 2000. Ce décalage s'explique par l'élévation du niveau de vie, l'expansion de l'urbanisation en grande couronne et le manque d'infrastructures de transports en commun pour les déplacements de banlieue à banlieue. Il n'en demeure pas moins que les transports en commun jouent un rôle majeur dans la fluidité des déplacements au cœur de la région : à Paris, à l'heure de pointe, ils assurent plus de 80 % des déplacements. Les aménagements cyclables de ces dernières années permettent de freiner cette diminution. Ils

Les déplacements motorisés

par jour, en millions

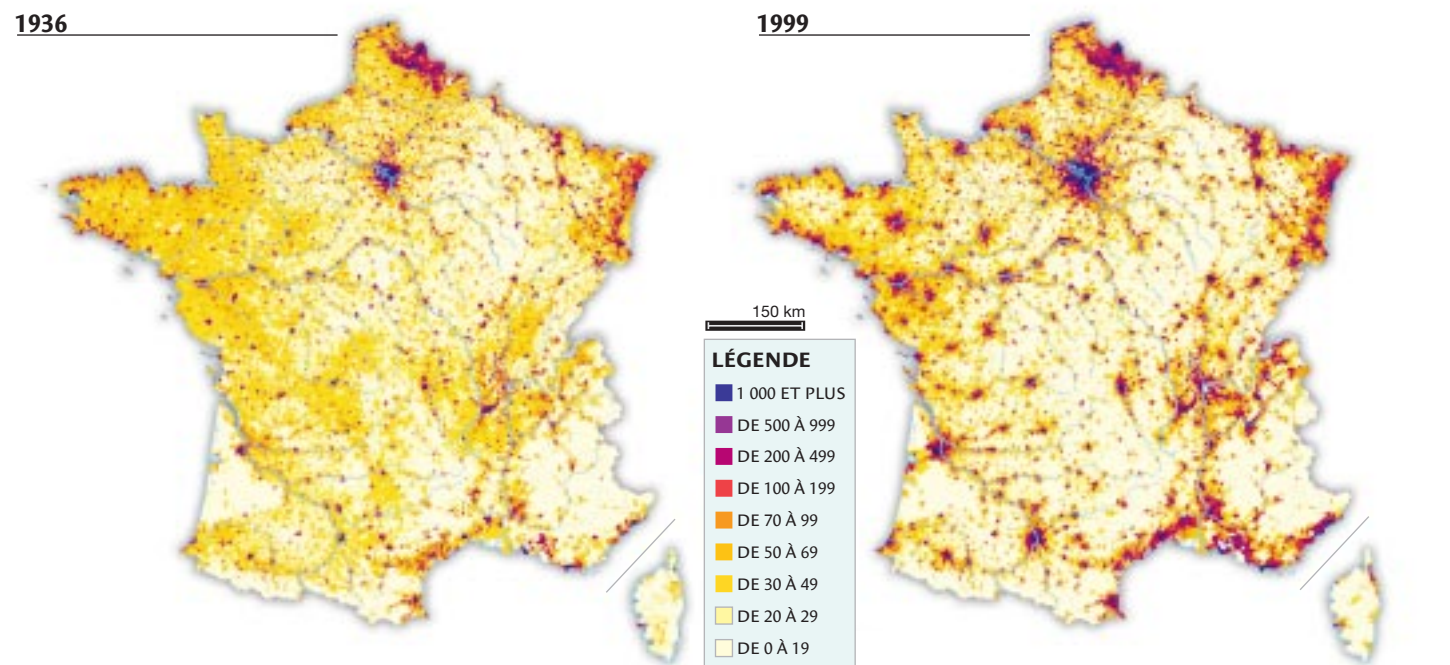


Source : IAUURIF

visent à encourager le développement des circulations « douces », notamment pour les déplacements de courte distance (moins de 2 kilomètres), dont le nombre est considérable. »

Une urbanisation qui touche l'ensemble du territoire

DENSITÉ DE LA POPULATION EN FRANCE MÉTROPOLITAINE, EN 1936 ET EN 1999 (en nombre d'habitants au km² par commune)



Source : IAUURIF

Déficit migratoire

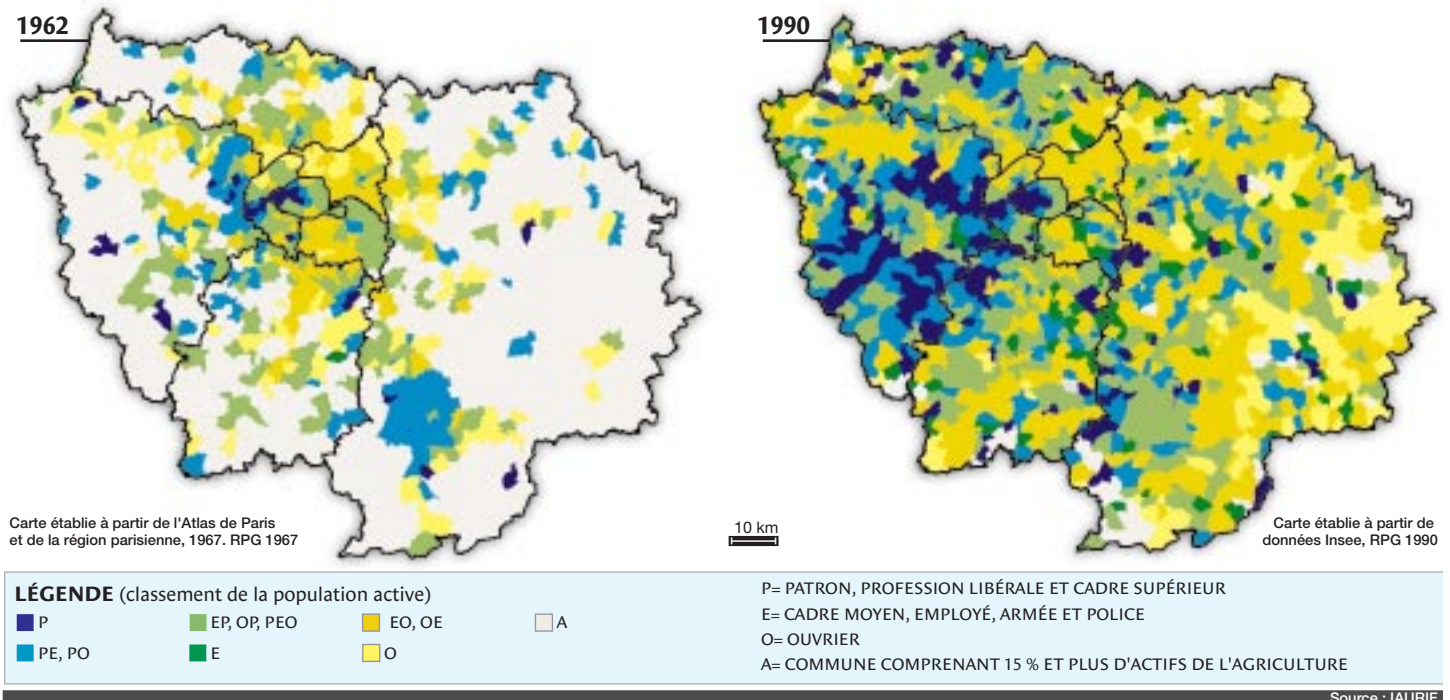
« L'Ile-de-France a longtemps été décriée pour son rôle dans le dépeuplement des campagnes françaises, du fait de l'attrait qu'elle exerçait sur les jeunes des régions rurales. Avec le recul, on sait maintenant que l'exode rural en France

a moins bénéficié, au cours des trente-cinq dernières années, à la région-capitale qu'aux autres régions urbaines françaises, dont l'essor a été plus rapide. De fait, la part de la population francilienne dans la population urbaine française (villes de plus de 2 000 habitants) est passée de 28,5 % en 1962 à 21 % en 1999. Cette évolution différenciée vient du fait que l'Ile-

de-France perd systématiquement de la population dans ses échanges migratoires avec la province depuis 1968. Elle ne compense ces pertes que grâce à son excédent naturel positif. A contrario, la plupart des grandes villes de province, surtout au sud de la Loire, ont un solde migratoire positif dans leurs échanges avec les autres régions. »

Un Ouest qui s'enrichit face à un Est moins favorisé

COMPARAISON EN ÎLE-DE-FRANCE DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DOMINANTES, DE L'ANNÉE 1962 ET DE 1990



Carte établie à partir de l'Atlas de Paris et de la région parisienne, 1967. RPG 1967

10 km

Carte établie à partir de données Insee, RPG 1990

LÉGENDE (classement de la population active)

P = PATRON, PROFESSION LIBÉRALE ET CADRE SUPÉRIEUR
E = CADRE MOYEN, EMPLOYÉ, ARMÉE ET POLICE
O = OUVRIER
A = COMMUNE COMPRENANT 15 % ET PLUS D'ACTIFS DE L'AGRICULTURE

Source : IAUURIF

A la recherche de la verdure

« L'occupation sociale de l'espace francilien a beaucoup évolué en quarante ans, mais dans une certaine continuité. D'une part, la couronne rurale des années 1960 a été conquise par des populations « urbaines » travaillant dans le tertiaire et l'industrie. D'autre part, les catégories aisées (patrons, cadres et professions intellectuelles supérieures) ont vu leur part s'accroître dans la population active (jusqu'à 30 %) et leur aire de prédilection s'étendre. Leur habitat s'articule toujours autour de l'Ouest parisien et de Neuilly, mais il s'étend progressivement vers les

autres arrondissements parisiens ainsi que vers les communes de la grande couronne, souvent d'anciens lieux de villégiature ou qui accueillent des grandes écoles et des centres de recherche. Avec la baisse sensible des emplois dans la production industrielle, (moins de 17 % de la population active), l'habitat ouvrier se confond désormais avec celui des employés, comme dans la Seine-Saint-Denis ou le Val-de-Marne. Il n'est plus majoritaire que dans quelques communes excentrées, notamment à l'est de la Seine-et-Marne. Les « grands ensembles » situés en banlieue, héritage des pratiques de construction des années 1950 et 1960, sont devenus les lieux de concentration des difficultés sociales. Pourtant,

à l'origine, le peuplement de ces cités reflétait un équilibre social identique aux quartiers préexistants. La concentration progressive des difficultés dans ces quartiers provient en partie d'effets inattendus de la politique du logement : l'encouragement de l'accession à la propriété pour les classes moyennes et modestes a « écremé » le parc locatif social de ses occupants les plus solvables.

Le parc locatif social fait de tours et de barres n'est pas le seul à accueillir les populations en difficulté, une part importante étant encore hébergée dans le parc privé, en particulier dans les meublés et dans ce qui reste de l'habitat soumis à la loi de 1948. »

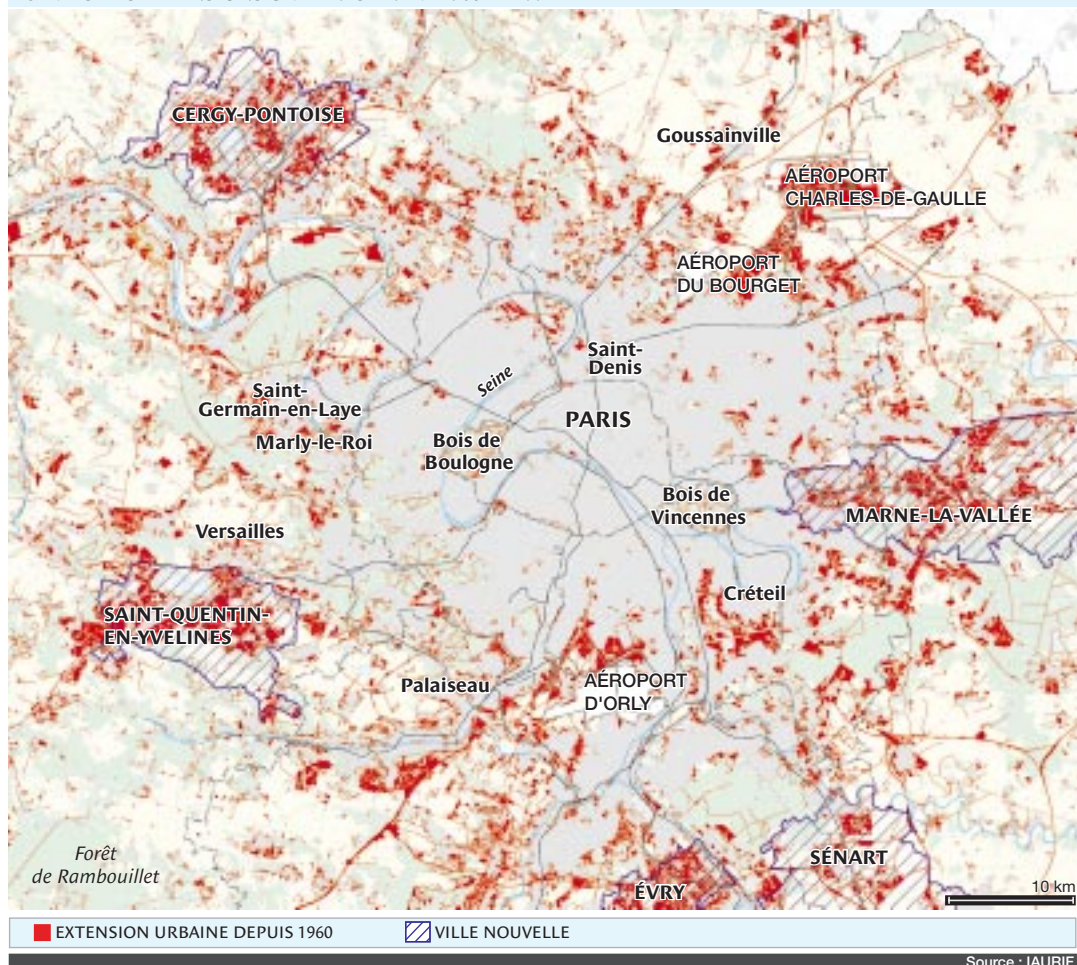
Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

Chateaubriand

L'art de l'éloquence

Le mitage de la grande couronne

CARTES DES EXTENSIONS URBAINES ENTRE 1960 ET 1994



Le demi-succès des villes nouvelles

« La canalisation de l'expansion urbaine de l'Ile-de-France vers les villes nouvelles aura été l'un des défis majeurs des pouvoirs publics entre 1960 et 2000. Une intervention foncière forte de l'Etat et un effort d'équipement soutenu sur ces secteurs ont permis de gagner assez largement ce pari : les villes nouvelles ont accueilli 55 % de la croissance démographique régionale au cours des vingt-cinq dernières années. Mais leur démarrage tardif, vers le milieu des années 70, et les pressions du marché immobilier ont cependant conduit au développement d'autres secteurs, comme on le voit sur cette carte, notamment le long de la ligne RER de Sceaux, à Créteil et sur l'axe menant à Roissy.

Les documents d'urbanisme (schémas directeurs et plans d'occupation des sols) ont permis de préserver les grands espaces naturels et boisés et d'augmenter sensiblement les espaces verts ouverts au public. Mais ces documents se sont avérés peu efficaces dans la

lutte contre le grignotage des espaces agricoles en limite de l'agglomération et en milieu périurbain. Cette évolution des espaces urbanisés s'est faite en parallèle à une redistribution de grande amplitude de la population. Paris a conservé le même nombre de logements qu'en 1960 mais s'est densifié, sa population passant de 2,8 millions en 1960 à 2,1 millions en 2000. Durant cette même période de quarante ans, la petite couronne (départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne) est passée de 3,3 à 4 millions d'habitants, une progression quasiment équivalente à celle des pertes de Paris. De fait, la grande couronne francilienne a absorbé la totalité de la croissance démographique francilienne des quarante dernières années en passant de 2,1 millions à 4,8 millions d'habitants. Ces grands mouvements se sont cependant atténués ces dix dernières années. L'urbanisation de la grande couronne a donc progressé rapidement. Elle couvrait environ 600 km² en 1960, et plus de 950 km² en 1975, soit deux tiers de plus. Cette surface urbanisée a ensuite dépassé 1200 km² à la fin des années 80. »

Marly-le-Roi, commune pionnière de l'urbanisme des années 60

MARLY-LE-ROI, dans les Yvelines : 4 500 habitants en 1960, 17 000 aujourd'hui. L'histoire de cette petite cité adossée à la forêt de Marly et au parc de l'ancien châ-

REPORTAGE
La petite ville de l'Ouest parisien a trouvé son équilibre après avoir frôlé le scandale

teau royal, à 15 kilomètres à l'ouest des portes de la capitale et à une demi-heure de la gare Saint-Lazare, résume celle de la banlieue parisienne, avec son centre ancien aux rues pavées, ses grands ensembles, ses pavillons et ses résidences bourgeoises, ses centres commerciaux et ses entreprises. Marly-le-Roi a accompagné toutes les étapes du développement spectaculaire de la région-capitale. Elle y a perdu une grande partie des paysages champêtres qui faisaient son charme au début du siècle. Son écrin forestier a, lui, été préservé, grâce à la protection de la forêt domaniale. Marly, en tout cas, a gardé son âme : elle est restée l'une des villes où il fait bon vivre autour de Paris.

Pour le général de Gaulle, Marly-le-Roi était déjà un modèle pour l'aménagement de la région parisienne. En 1960, le fondateur de la V^e République avait emmené Nikita Khrouchtchev, numéro un soviétique, en visite officielle en France, survoler en hélicoptère cette petite commune, située entre les deux autres villes royales, Saint-Germain-en-Laye et Versailles. Le président de la République voulait alors montrer au dirigeant soviétique le premier grand ensemble construit en région parisienne après la guerre.

Ce nouveau quartier, baptisé Les Grandes Terres, avait commencé à sortir de terre dès 1958, sur un plateau de cette commune rurale encore couverte de vergers et de quelques vignes. Vingt-sept immeubles de quatre étages,

construits autour de petits squares, entouraient un vaste espace vert. Les premiers des 1 468 appartements avaient été occupés par des ouvriers des usines automobiles de la vallée de la Seine. Mais, très vite, des habitants plus fortunés s'étaient installés dans ces petites résidences aérées. Pour les familles, ces logements à prix raisonnables étaient une aubaine. Et de nombreux cadres de la région ont vite plébiscité un urbanisme qui permettait de tout rejoindre à pied : écoles, commerces, courts de tennis...

Le rêve du général de Gaulle - reproduire ce modèle d'urbanisme dans les villes nouvelles autour de Paris - s'est vite heurté aux contraintes foncières et économiques. Mais, à Marly-le-Roi, le quartier des Grandes Terres a bel et bien servi de déclencheur au développement de la ville. Les 6 000 nouveaux habitants du grand ensemble ont fait plus que doubler une population jusqu'alors concentrée dans les rues étroites, dessinées par Mansard, et dans le quartier construit autour de la gare sur la ligne de chemin de fer vers Paris, prolongée à partir de Bougival depuis 1884.

UN PLAN SECRET

Très vite, les habitants des Grandes Terres ont pesé sur l'évolution de la ville. « Nous étions des pionniers, se souvient Pierre Franche-terre, enseignant arrivé dès 1958 dans les immeubles en chantier. Il n'y avait rien et on voulait tout. Nous sommes devenus un groupe de pression pour faire construire une église, monter un ciné-club, créer un patronage. »

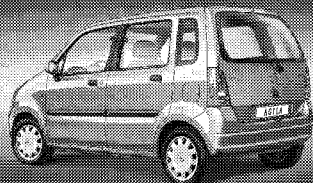
L'influence du président du syndicat de copropriétaires contrebalance alors celle du maire. D'autant que celui-ci laisse le promoteur des Grandes Terres se lancer dans une deuxième opération, sur le quartier de Montval. Des tours de treize étages sont construites sans autorisation. Le scandale éclate, et on découvre alors que la

municipalité a un plan secret. Sous le numéro de code « 45 », elle prévoit tout simplement de porter la population de la ville à 45 000 habitants ! Au même moment, la ville rencontre de graves difficultés financières pour construire les équipements nécessaires à une population qui atteint 12 000 personnes. Un élu des Grandes Terres prend la place de l'ancien maire. La nouvelle municipalité décide de maîtriser l'expansion de la ville.

De grands principes sont mis en avant. L'urbanisme est sévèrement contrôlé pour éviter le mitage urbain et les atteintes au cadre de vie. Les premiers HLM ont pour objectif de maintenir une certaine mixité sociale. Il sera atteint : la ville compte aujourd'hui 12 % de logements sociaux, et, contrairement à son image de commune riche et favorisée, le revenu fiscal des habitants se situe dans la moyenne basse du département. Les élus comprennent qu'ils doivent trouver les ressources nécessaires au développement de la ville. Les entreprises sont accueillies à bras ouverts. Marly compte aujourd'hui plus de 4 000 emplois. Avant de disparaître brutalement en cours de mandat, le journaliste François-Henri de Virieu, élu maire en 1995, avait voulu faire de la ville une « cité numérique ». Son successeur, Bernard Longhi (divers), chef d'une entreprise d'informatique, n'a pas eu de peine à reprendre le message, même si celui-ci est moins original qu'à l'époque où Marly accueillait le premier collègue audiovisuel de France, en 1968.

Aujourd'hui, comme dans beaucoup de communes de la région parisienne, Marly-le-Roi manque d'un véritable centre qui unifie la ville. Alors, beaucoup de Marlychois se retrouvent chaque dimanche sous la halle couverte du marché, pour organiser à plusieurs familles une promenade dans les sous-bois de la forêt ou dans le parc du château.

C. de C.



AGILA 1.0 12V
49 900 F



ASTRA COMFORT 2.0 DTI 100 ch
107 900 F*
dont 6 050 F déduits, offerts par votre concessionnaire sur toutes les Astra



VECTRA COMFORT 2.2 DTI 125 ch
121 900 F*
dont 13 000 F déduits, offerts par votre concessionnaire sur toutes les Vectra

Pour 1F de plus, Extension de Garantie Opel 2 ans supplémentaires ou 50 000 km offerte par votre concessionnaire pour tout achat d'une Vectra.

www.opel.fr

Agila 1.0 12V conso (l/100km) urbaine 7.5 / extra 5.6 / mixte 6.3 et CO₂ (g/km) 151. Astra 2.0 DTI 16V 3p (100 ch / 74kW) 107 900F* au lieu de 113 950 F conso (l/100km) urbaine 7.6 / extra 4.6 / mixte 5.7 et CO₂ (g/km) 154. Vectra 2.2 DTI 16V 4p (125 ch / 92kW) 121 900 F* au lieu de 134 900 F conso (l/100km) urbaine 9 / extra 5 / mixte 6.5 et CO₂ (g/km) 176. *Offres déduites non cumulables, réservées aux particuliers, valables pour toute livraison jusqu'au 30/03/01. Tarifs maxima conseillés au 02/01/01.

OPEL

Le flot des plaisanteries sur son quotient intellectuel s'est considérablement tari. Après quinze mois de bataille et trente-six jours de drame, après les coups, la dérision, les décomptes et l'incrédulité, George W. Bush devient officiellement, samedi 20 janvier, le 43^e président des Etats-Unis et ses concitoyens s'apprêtent à l'honorer comme tel. « C'est ça, la force de l'Amérique », s'exclame un haut responsable démocrate, sincèrement surpris que l'on puisse s'étonner de cet état de grâce pour un président qui, à trois cents voix et un juge de la Cour suprême près, n'aurait jamais été élu.

George W. Bush, lui, a promis d'être le président « de tous les Américains ». Pour mieux communier avec ses compatriotes avant d'endosser les habits présidentiels, « W » – prononcé « Dubya » en Texan – a été pris ces derniers jours d'un fort accès d'Amérique profonde. Il la joue texane à fond, jusqu'aux bottes de foin artistiquement disposées dans une grange aux lumières tamisées où il reçoit en blouson rugueux les stars de la télévision venues de New York, Tom Brokaw de NBC puis Barbara Walters d'ABC, pour des interviews pré-inaugurales. En jeans et bottes de cow-boy frappées de ses initiales, au volant d'une 4x4 boueuse, il fait faire le tour de son ranch de Crawford, à deux heures d'Austin, à deux reporters de *New York Times* venus lui parler taux d'intérêt et bouclier antimissiles. Il ravale quelques larmes lorsque, sur la grand-place de Midland, la ville pétrolière où il a vécu et rencontré sa femme Laura, il fait ses adieux à la foule : « Je quitte le Texas, mais pas pour toujours. Ici, je suis chez moi. »

Quel message veut-il faire passer ? « C'est une façon de symboliser les idéaux de l'Ouest, les grands espaces, la liberté, la simplicité et l'indépendance à l'égard de l'Etat fédéral » avant d'aborder Washington, interprète Bruce Buchanan, politologue à l'université du Texas à Austin et observateur de longue date du gouverneur Bush. Bill Minutaglio, auteur de la meilleure biographie de George W. Bush, *First Son* (Times Books), y voit surtout, lui, un exercice de relations publiques, une volonté d'apparaître comme un authentique Américain ; d'ailleurs, souligne un brin dédaigneux ce pur Texan, « c'est une ferme plutôt qu'un ranch. Il y circule en voiture de golf, pas à cheval. Et il y fait creuser un lac artificiel ! ».

Ni Dan Quayle ni John Wayne, le président élu George W. Bush n'est en réalité pas plus « crétin » que cow-boy. La manière dont il a géré ces dix dernières semaines, depuis l'élection du 7 novembre 2000, de la longue crise post-électorale à l'épreuve d'une transition accélérée, a révélé un homme politique beaucoup plus habile et solide que ne le laissent penser les clichés. Près des trois quarts des Américains (72 %), selon un sondage publié mercredi 17 janvier par le *Washington Post*, approuvent la façon dont il a géré la transition. Cette période a aussi mis en lumière des talents de patron, encore inédits à la Maison Blanche mais sans doute naturels pour le premier président américain diplômé de la Harvard Business School : déléguer, faire confiance, et surtout s'appuyer sur un numéro deux investi de pouvoirs opérationnels considérables, le vice-président Dick Cheney. « Alors comme ça, George W. Bush va diriger l'Amérique comme un président de conseil d'administration, avec Dick Cheney comme directeur général ? », résumait cette semaine Charlie Rose, pilier de la télévision publique, devant le sénateur démocrate John Breaux, un centriste auquel M. Bush a proposé, sans succès, d'entrer dans son cabinet. Exactement, a acquiescé John Breaux. « Il sera le contraire de Clinton. Il ne fera pas de micro-management, il supervisera un cabinet composé de gens solides et expérimentés. Ce sera plutôt le genre Reagan ou Eisenhower. »

La plupart des experts voient Dick Cheney devenir le vice-président le plus puissant de l'histoire des Etats-Unis. « Mais par délégation,



MITCHELL LOEHL/UPI/GAMMA

George W. Bush, PDG de l'Amérique

Ni « crétin » comme on l'a dépeint, ni « cow-boy » comme il aime se camper, George W. Bush, qui devient officiellement président des Etats-Unis samedi 20 janvier, a fait taire les lazzis par sa conduite de la crise électorale. Intelligent mais pas intellectuel, il a l'art de bien s'entourer et celui, plus rare, de déléguer

tion, pas par manipulation », observe un diplomate qui a rencontré MM. Bush et Cheney. « Ce que vous avez vu pendant ces trente-six jours, c'est ce que vous allez voir à la Maison Blanche, renchérit Bill Minutaglio : Dick Cheney aux commandes dans la salle des machines, les mains dans le cambouis, et Bush qui délègue, en s'appuyant sur un cercle rapproché de conseillers aux opinions très affirmées. »

Les premiers jours du duel post-électoral ont pris « W » de court : pas plus son camp que celui d'Al Gore n'avait envisagé le scénario des prolongations. M. Bush décide, dans un premier temps, de faire comme s'il était élu et d'adopter un profil « présidentiel », revendiquant la victoire et commençant à présenter le début de son équipe de transition depuis Austin. Erreur : le public le perçoit comme un usurpateur. Il comprend vite, quitte le devant de la scène et laisse à Jim Baker, ancien bras droit de son père, le soin de le représenter depuis Tallahassee en Floride. C'est une décision stratégique capitale : même si sa réponse invariable « Demandez à Jim Baker » et ses retraites dans son ranch irritent la presse, elles ont l'avantage d'établir une répartition des rôles qui se révélera payante. Non seulement l'aura de responsabilité et d'expérience de Jim Baker est du meilleur effet, mais à l'issue de l'éprouvant duel post-électoral, c'est lui qui sera identifié au funeste épisode de la Floride, pas « W ». Contrairement à Al Gore qui a tout fait lui-

même, George W. Bush a délégué les basses œuvres de Floride à son frère le gouverneur Jeb Bush, à Jim Baker et à quelques dirigeants républicains de Washington ; lui-même ne s'est pas sali les mains.

La bataille de la Floride révèle un autre aspect du président élu : sa capacité de résistance. Un Clinton aurait sans doute fléchi, puis serait revenu de plus belle ; « W » encaisse les coups, tient bon. A un interlocuteur rencontré peu après le dénouement, il confie en privé avoir vécu 36 jours « très durs, mais qui feront de lui un meilleur président ».

A la veille de son inauguration, il donne aux journalistes de *USA Today* et du *Wall Street Journal* qu'il reçoit longuement une impression de grande confiance en lui, tout en faisant part de son « humilité » : « il ne paraît pas du tout ébranlé par la tournure chaotique de sa victoire », note l'une des journalistes.

La transition, de la mi-décembre à la mi-janvier, est plus révélatrice encore. Menée tambour battant, méthodiquement, sans fuites, sans désordre et avec une seule bavure, rapidement évacuée – le retrait de Linda Chavez, pressentie pour le poste de secrétaire au travail, coupable d'avoir vaguement employé une immigrée clandestine – elle impressionne la plupart des experts. Ceux-ci y voient l'œuvre de Dick Cheney qui, pour avoir participé à cinq transitions, connaît la musique, et n'avait pas attendu les

résultats de Floride pour lancer la machine. Mais le président élu fournit sa propre explication en présentant l'un de ses futurs ministres : « Un bon chef, dit-il, est quelqu'un qui sait recruter les gens et qui sait déléguer. » Pour « chef », M. Bush ne choisit pas le terme général de « leader » mais celui, plus spécifique, d'« executive », surtout utilisé dans le monde de l'entreprise.

Politiquement, la démarche de communication dans l'annonce de son cabinet est habile. Très vite, il annonce la nomination de Colin Powell, Condoleezza Rice, Al Gonzal-

es, puis Karen Hughes, sa très proche conseillère. L'effet médiatique est crucial : deux Noirs, deux femmes, un Hispanique – pour un républicain, c'est un très bon score. Dans le « conservatisme de la compassion », il commence par la compassion et c'est du meilleur effet. Il reçoit le démocrate John Breaux à Austin, montre qu'il tend la main

au parti adverse comme il s'est vanté de l'avoir toujours fait au Texas. L'aile droite du Parti républicain commence à remuer, à demander ses gages. Le conservatisme vient plus tard, à la veille du week-end de Noël, quand les esprits sont ailleurs, avec la nomination de John Ashcroft, un représentant de la droite religieuse, au poste important et sensible d'*attorney general* (ministre de la justice) – une nomination qui déçoit beaucoup de centristes – et celle d'une secrétaire à l'intérieur très mal vue des écologistes, Gale Norton. « C'est un bon

« Ce que vous avez vu pendant ces trente-six jours, c'est ce que vous allez voir à la Maison Blanche, Dick Cheney aux commandes dans la salle des machines et Bush qui délègue, en s'appuyant sur un cercle rapproché de conseillers aux opinions très affirmées »
Bill Minutaglio

politicien, souligne Bill Minutaglio. Il est rusé, il sait déplacer les pions sur l'échiquier. C'est aussi quelqu'un qui a bien étudié l'histoire politique de sa famille : il a longuement réfléchi à la défaite de son père en 1992 et en a tiré les leçons. Il ne commettra pas les mêmes erreurs. Il délègue, mais à un petit cercle, de bons et loyaux soldats. »

Le président et sa femme Laura quittent, le 17 janvier, l'Etat du Texas pour rejoindre la capitale, Washington.

La loyauté, qui avait fait défaut au président Bush père dans les moments difficiles, est un concept essentiel dans le clan « W », et le deuxième président Bush l'a fait savoir à tous les collaborateurs qu'il a nommés ces dernières semaines. L'autre concept essentiel est l'expérience : à part le président lui-même, il n'y a pas de débutants dans cette administration. Pratiquement tous ont fait leurs armes dans les administrations Bush, Reagan, Ford et même Nixon. Beaucoup ont, comme lui – qui a travaillé dans le pétrole et dirigé un club de base-ball avant d'être gouverneur –, à la fois une expérience du secteur public et du secteur privé. Hormis les quelques représentants du courant « compassion » – très minoritaires – et les représentants du conservatisme, le gros du cabinet, note Bruce Buchanan, « est fait de cadres compétents, sans forte coloration idéologique ».

GEORGE W. BUSH a rencontré un premier écueil : il n'a pas réussi à intégrer dans cette équipe un démocrate de haut niveau, comme il l'aurait souhaité et a dû se contenter d'un second couteau qu'il a placé à la tête du secrétariat aux transports. « C'est un vrai défi pour lui, commente le sénateur Breaux : parviendra-t-il à gouverner avec les démocrates comme il l'a promis ? Parviendra-t-il à transformer Washington ? » Un autre défi est l'harmonie qu'il faudra faire régner dans une équipe de bien plus grande envergure que ce qu'il a pu diriger en six ans au Texas. Le gouverneur du Texas s'est habitué à travailler avec un petit groupe de conseillers de toute confiance ; la campagne a vu le rôle crucial de Karl Rove, Karen Hughes et Andrew Card autour de lui. Mais il a fallu multiplier les niveaux de conseillers à Washington et introduire dans le cabinet des poids lourds comme Colin Powell et Donald Rumsfeld ; c'est aussi le rôle d'un « executive » de créer la bonne alchimie entre ses collaborateurs, et c'est une qualité que « W » se targue d'avoir, grâce à un charme personnel que personne ne lui dénie, bien que, piètre orateur, il ait du mal à le faire passer à la télévision.

« Vif, mobile, attentif, il pose des questions, écoute et enregistre », relève l'un de ses interlocuteurs. « Il ne prétend pas tout savoir et ne le cache pas. » Ce qui est souvent perçu comme une faiblesse peut aussi être une force : intelligent mais pas intellectuel, George W. Bush ne dédaigne pas jouer les naïfs pour surprendre agréablement. C'est ce qui s'était passé pour ses face-à-face télévisés avec Al Gore. En deux mois et demi, M. Bush a aussi montré qu'il était capable de reconnaître ses erreurs et de les redresser.

L'Amérique tombera-t-elle un jour amoureuse de George W. Bush, son « président accidentel » ? Il lui faudra d'abord surmonter les soupçons d'illégitimité dont, malgré l'état de grâce, il a hérité de l'élection. Pour cela, présidents des démocrates, il lui faut très vite un ou deux succès législatifs... et la mise en chantier d'une réforme électorale, dont il n'a pas soufflé mot jusqu'ici. Pour l'instant, les sondages révèlent un électoral qui accepte sans enthousiasme son nouveau président, ne le considère pas comme investi d'un fort mandat pour appliquer son programme électoral et entend le juger sur pièces.

Pour se préparer à ses futures fonctions, « W » affirme s'être plongé dans une biographie de John Quincy Adams, le seul fils de président à avoir été élu président avant lui. « Depuis que mon vieux m'a surnommé Quincy, explique-t-il, j'ai eu envie de savoir qui c'était. » A cinquante-quatre ans, au moment de prêter serment sur la Bible, ajoute-t-il, il évitera de regarder son père pour ne pas être trop ému. C'est tout lui : pour Bill Minutaglio, le seul moyen de vraiment comprendre « W » est de le voir à travers le prisme de son père. « Dans tout ce qu'il fait, depuis toujours, il se mesure à son père. Il ne sera en paix que le jour où il sera réélu pour un deuxième mandat. Alors, il pourra aller le voir et lui dire : « Papa, je t'ai surpassé. »

Sylvie Kauffmann

Docteur Clinton et Mister Bill

DOCTEUR CLINTON et Mister Bill, c'est ainsi que les Américains voient leur ancien président alors qu'il s'efface devant George W. Bush. Les sondages sont pour une fois d'accord. La politique du président Clinton, et en particulier le boom économique qui a caractérisé ses deux mandats, lui font obtenir des taux records de popularité. Mais la conduite personnelle de Bill a toutes les chances de ternir sa place dans l'Histoire. Sa présidence aura été à l'image de ce personnage aux deux faces opposées du roman de Stevenson, *Docteur Jekyll et Mister Hyde*, car rarement au XX^e siècle un locataire de la Maison Blanche aura été à la fois autant apprécié et haï.

Selon l'institut de sondages Zogby, Bill Clinton se hisse à la sixième place parmi les onze derniers présidents, à deux points de « Ike » Eisenhower, une idole des républicains, et dix points devant George Bush père, mais à la dixième place des plus mauvais, dépassé seulement par Nixon, contraint à la démission par le scandale du Watergate. La Federalist Society et le *Wall Street Journal*, deux phares du conservatisme, le classent en milieu de liste, aux côtés de son prédécesseur et de John Quincy Adams. En tout état de cause, il est un des douze présidents sur quarante-deux à avoir effectué deux mandats.

LES STRATÉGIES DÉMOCRATES

Il quitte ses fonctions avec le plus fort taux d'approbation enregistré - 64 % à 66 % - dépassant Ike et Ronald Reagan, et même son propre score juste après son élection, alors que la popularité d'un président s'érode toujours avec le temps. Il laisse loin derrière George (49 %) et « W. » Bush (50 %) : à son arrivée, le nouveau président fait beaucoup moins bien que son père, crédité de 65 % en 1993. Le fait que Bill Clinton prenne congé explique ce regain de popularité - +15 % en un an - comme si les électeurs avaient tiré un trait, non pas sur ses fredaines mais sur leurs conséquences politiques et constitutionnelles. C'est aussi pourquoi ils souhaitent en finir avec la poursuite sans fin des enquêtes menées par le successeur de Ken Starr, Robert Ray, auquel on prête l'intention de prononcer de nouvelles inculpations.

Les deux faces de l'image clintonienne s'opposent presque mathématiquement, les Américains étant aussi nombreux à louer ses réalisations en tant que président qu'à regretter, ou à condamner, sa conduite personnelle. Seule une frange

d'inconditionnels - parmi lesquels la communauté noire - et une droite républicaine et religieuse qui conteste encore une légitimité qui aura empêché une transition ordonnée du pouvoir entre deux générations de Bush échappent à cette contradiction, qui a peut-être été à l'origine de la défaite d'Al Gore. Les stratégies démocrates se sont en effet divisées sur le rôle à donner à Bill Clinton dans la campagne, certains voulant utiliser sa popularité, d'autres, comme le vice-président sortant, ayant préféré tirer un trait sur le passé, y compris sur les performances économiques.

Or ces huit années de prospérité qui ont permis la création de vingt millions d'emplois jouent un rôle déterminant dans les scores de M. Clinton. Si la décrue qui s'amorce devait aboutir à une crise économique sous la présidence de « W » - après celle qui avait marqué le quadriennat de Bush père -, son nom serait encore plus étroitement associé au plus long boom de l'histoire des Etats-Unis. N'empêche, ajoutent des historiens, les succès économiques sont ceux que l'on oublie le plus vite et les sondages,

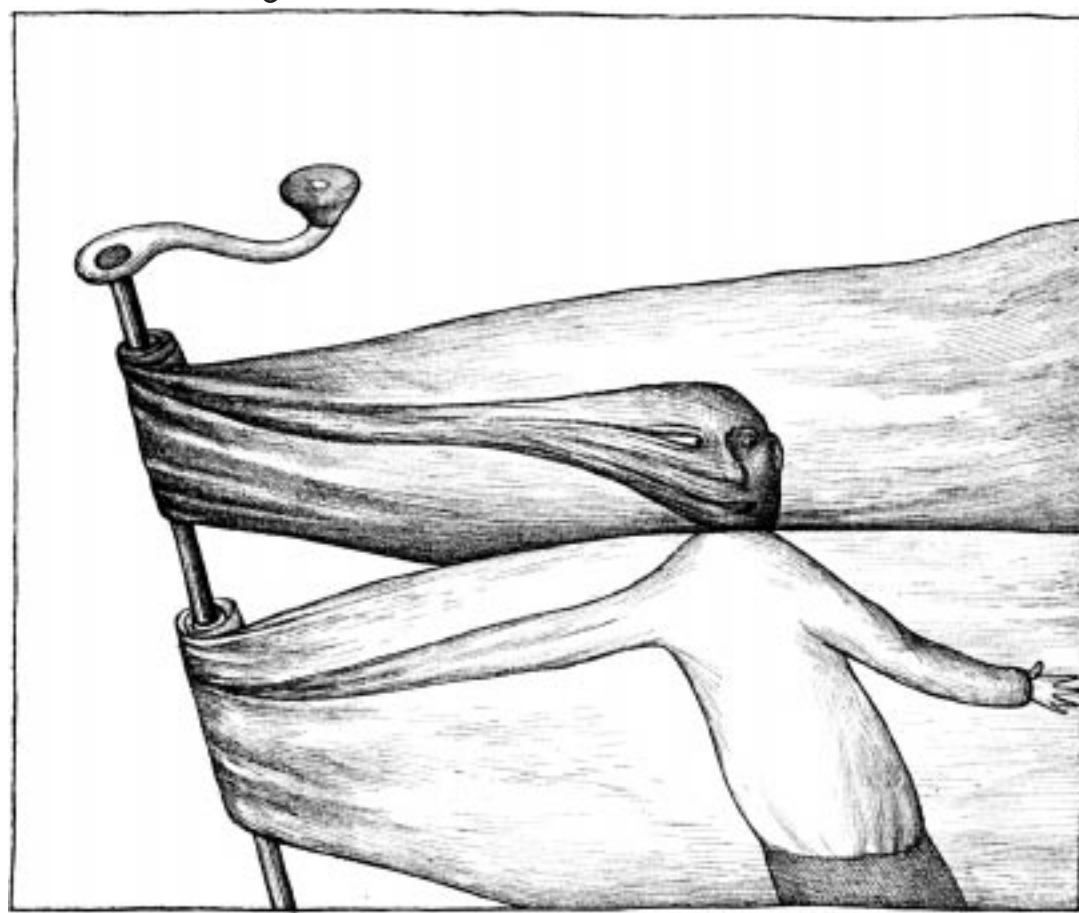
encore eux, montrent que, pour une majorité d'Américains, le fait qui marquera le plus la postérité à propos du « come back kid » sera son incartade avec Monica Lewinsky et son impeachment. Même s'ils sont une moitié à en faire partager la responsabilité à l'acharnement des républicains.

On sent aussi ces contradictions dans la manière dont il aura conduit les affaires de l'Etat. L'homme qui a réussi à ramener vers le centre un Parti démocrate écarté du pouvoir par sa dérive à gauche a trop souvent dérapé dans l'opportunisme. Celui qui aimait tant le compromis et ne voulait pas se faire d'ennemis s'en est créé d'acharnés qui se sont ligués pour sa perte. Il a abusé de son charme et de son contact inné avec les gens au point de paraître obsédé par les sondages. Et ce premier président né après la guerre, premier « baby boomer » à accéder au pouvoir, cet enfant de la génération McLuhan si à l'aise avec la télévision, aura été cloué au pilori par ces mêmes médias qui l'avaient pris au mot : il voulait être le premier président télévisuel pour le meilleur, il l'aura

été également pour le pire. Auteur de The Presidential Difference sur le style de leadership, Fred Greenstein, professeur à Princeton, estime que l'on doit juger Bill Clinton selon deux critères. Il répond oui au premier : a-t-il su tirer profit de son époque ? Mais, au second - a-t-il su tirer parti de tout son talent ? - il réplique que, s'il a été le premier Rhodes Scholar (une bourse prestigieuse à Oxford) à être élu président, il a aussi été le premier à être frappé d'impeachment. Ce que Robert Reich, son premier secrétaire au travail, qui fut la conscience de gauche de son cabinet pendant quatre ans, exprime avec humour : « Les lundis, mercredis et vendredis je rends grâce à Dieu que Bill Clinton ait été là pour contenir la vague de droite républicaine et préserver les choses en lesquelles nous croyons. Puis, les mardis, jeudis et samedis je me dis, quels talents, quelles capacités gâchées ! Peut-être que s'il avait eu plus de discipline, il aurait pu faire beaucoup plus. Et le dimanche, je n'y pense plus ! »

Patrice de Beer

Maladies imaginaires par Guillaume Dégé



Les âmes errantes de la démocratie chinoise

Suite de la première page

Conjuguée à la réhabilitation constitutionnelle de l'économie de marché, cette nouvelle formulation doctrinale traduit la volonté du pouvoir de s'ancrer dans une assise sociale élargie, faisant la part belle aux nouvelles classes urbaines issues de la réforme économique.

A ce stade, le rapport avec la démocratie demeure lointain, car cette caste montante, contrairement à une idée reçue à l'étranger, serait plutôt encline à l'autoritarisme pour se protéger des « classes dangereuses » surgies des campagnes ou des faubourgs. Elle cultiverait même volontiers le patriotisme sur le mode de la confrontation nationaliste avec l'Occident. Mais le fait est là : le régime cherche à élaborer un nouveau contrat social, ce qui est une manière d'admettre la gravité de la crise de légitimité qui s'est cristallisée autour de la tragédie de Tiananmen.

Ce processus de révision passe inévitablement par une « réforme politique » dont nul ne conteste l'impérieuse nécessité dans le Parti. Même Li Peng, président de l'Assemblée nationale populaire (ANP) et porte-parole du clan des faucons en 1989, s'en réclame sans fard. La seule question porte sur le sens que l'on attache à ce concept. Là où nombre d'observateurs occidentaux l'assimilent - ou feignent de l'assimiler - à une démocratisation du système, les dirigeants chinois l'entendent comme une rationalisation des méthodes de pouvoir. La « réforme », c'est rendre l'autorité

plus efficace. Va donc pour un dégraissage massif d'administrations pléthoriques. Va donc aussi pour une sélection plus rigoureuse du personnel politique sous la forme d'élection de chefs de village, de répudiation de candidats à l'entrée au comité central du parti (la « marge d'élimination » est d'environ 10 %), voire de la remise au goût du jour des examens impériaux d'autrefois imposés aux fonctionnaires. C'est le retour à la conception confucéenne du pouvoir, fondée sur le savoir et la vertu. On pourrait y ajouter toute une rhétorique sur la « supervision » du travail gouvernemental que doivent exercer la presse et l'opinion publique elle-même, invitées à déposer des cahiers de doléances.

GRAND ÉCART

La Chine entière vit à l'heure de l'activation de ces contre-pouvoirs, qu'illustre l'explosion de la machine judiciaire, avec des métiers juridiques (avocats, notaires...) à l'essor exponentiel. La seule difficulté - et de taille - est que le Parti continue de penser ces contre-pouvoirs comme intérieurs et non extérieurs à son périmètre d'existence. L'infaillibilité du Parti ou de l'Etat peut être à la limite contestée sur des sujets techniques (une compagnie vient de gagner un procès contre l'administration qui avait refusé de la coter en Bourse...), mais jamais politiques.

La mise en cause du statut de monopole du Parti reste proscrite. Les contestataires, qu'ils soient dissidents démocrates, syndicalistes libres ou adeptes du mouvement mystique Fa Lun Gong, sont impitoyablement embastillés pour avoir violé ce tabou. De ce point de vue, le progrès depuis 1989 est nul. Si la société civile a gagné en « autonomie », le statut des droits politiques n'a guère évolué. A bien des égards, il a même régressé quand on se souvient de l'âge d'or des débats politi-

ques qui avaient enfiévré Pékin dans les années 1984-1989.

Ce grand écart entre libertés civiles et droits politiques est-il durable ? On peut en douter. Car la question du monopole intouchable du parti unique n'en finit pas de produire des effets pervers qui sapent, *in fine*, l'efficacité des méthodes de pouvoir. Voilà presque vingt ans que le régime proclame sa volonté de combattre la corruption des dirigeants. Et pourtant celle-ci n'a cessé d'empirer. Pourquoi ? Comment un paysan illettré enrichi a-t-il réussi à acheter l'ensemble de l'appareil du Parti, de l'armée, de la police et de la douane de Xiamen - le principal port de la province côtière du Fujian - afin d'ériger le plus grand réseau de contrebande que la République populaire ait connu depuis 1949 ? Pourquoi découvre-t-on que la municipalité de Shenyang (Nord-Est) avait été pénétrée par des triades ? Pourquoi le Parti communiste - de l'avis de tous - est-il aujourd'hui plus corrompu que ne l'était le Kouomintang avant la révolution ?

Tout simplement parce qu'il n'existe nul contre-pouvoir « extérieur » au Parti qui puisse enrayer efficacement le fléau. S'entêter à « internaliser » la lutte anti-corruption, se contenter de la confier à des commissions de discipline rendant uniquement compte à la direction suprême, est une impasse. Tant que la Chine sera privée d'une presse libre et d'une justice indépendante et donc - quoi qu'on en dise - d'un multipartisme, ces vertueuses tentatives d'assainissement resteront une triste plaisanterie. Elles demeureront l'otage de luttes de faction d'autant plus déstabilisatrices que les clivages au sein de l'appareil épousent aujourd'hui des clientèles d'intérêt et non plus des désaccords idéologiques.

On en est bien là. Alors que la température s'échauffe, deux ans avant le seizième congrès du Parti

(automne 2002), qui verra l'actuelle équipe dirigeante se retirer formellement de la scène, l'absence de démocratie pose un problème de stabilité au pays. Est-on si sûr que la transition s'opérera en douceur ? Peut-on avoir confiance en des mécanismes de passage de pouvoir qui ont été ouvertement bafoués en 1989, comme le montrent les archives de Tiananmen ? Ne faut-il pas s'inquiéter de la dérive de l'actuel « numéro un », Jiang Zemin, vers un culte de la personnalité, dont même feu Deng Xiaoping avait su se garder ?

Le prix de l'infaillibilité du parti unique, ou de son « noyau dirigeant », c'est l'imprévisibilité, et non l'ordre garanti. Cette prise de conscience, qui grandit dans l'opinion et dans l'appareil, est en train de miner le principal argument des conservateurs : la thèse selon laquelle une démocratisation plongerait les masses chinoises, « incultes » et « irrationnelles » bien sûr, dans les affres de la guerre civile, une réédition apocalyptique des tourments des seigneurs de la guerre ou de la « révolution culturelle ». Telle est peut-être la vertu pédagogique de ces fameuses archives de Tiananmen, dont on ne prendra la pleine mesure que dans la durée.

Frédéric Bobin

RECTIFICATIF

HUBERT VÉDRINE

Dans nos éditions datées du 19 janvier, en première page, nous avons attribué à Jacques Chirac une déclaration faite par Hubert Védrine. C'est le ministre des affaires étrangères et non pas le président de la République qui a dressé ce portrait de Laurent-Désiré Kabila : « C'était un personnage hal lucinant. Il ressemblait à un des héros de La Guerre des étoiles ».

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Malaise dans la justice

LES magistrats ont du vague à l'âme. Ils se sentent incompris, mal considérés, peu aimés. Ils savent qu'ils apparaissent à la majorité des justiciables comme éloignés de leurs préoccupations quotidiennes. Selon une enquête récente, 78 % des Français estiment la justice compliquée et 52 % la tiennent pour peu équitable. Les juges sont conscients de leur mauvaise image auprès de l'opinion, et ils craignent que la nouvelle loi sur la présomption d'innocence, votée par le Parlement à l'initiative d'Elisabeth Guigou, ne l'aggrave encore : à leurs yeux, elle va, faute de moyens, alourdir un peu plus les procédures et rendre les enquêtes plus complexes, tout en augmentant la charge de travail de tous ceux qui assurent le fonctionnement de l'institution judiciaire.

C'est ce malaise que les magistrats ont voulu exprimer en manifestant vendredi 19 janvier devant le ministère de la justice. Ils affirment que les nouveaux textes ne sauraient être appliqués sans que soient enfin réglées les questions matérielles - de personnel, d'équipement, de locaux, bref de crédits - qui conditionnent la bonne marche de la justice. Ils soulignent que ces dispositions créent des contraintes supplémentaires et que, comme le dit Eva Joly dans *La Croix* du 19 janvier, « ces servitudes nouvelles s'inscrivent dans un climat déjà très surchargé ». Le juge du pôle financier de Paris résume sans doute le sentiment général de ses collègues en déclarant : « On peut avoir des

garanties de protection des droits de la défense, mais on doit aussi avoir le souci de traduire les malversations devant les tribunaux dans des conditions normales de fonctionnement de la justice. »

Le fonctionnement normal de la justice est - ou devrait être - la préoccupation de tous. Les protestations des magistrats contre ce qui peut l'entraver sont donc parfaitement légitimes. A condition qu'ils s'interrogent aussi sur leurs pratiques et qu'ils acceptent que l'exercice de leur pouvoir s'accompagne de celui d'un contre-pouvoir. A condition que leur révolte actuelle ne soit pas seulement un réflexe corporatiste, fût-il compréhensible, ou, ce qui serait plus grave, l'expression d'un refus devant la perspective d'un contrôle renforcé de leurs décisions et, surtout, d'une défense accrue des libertés. Or plusieurs affaires récentes - de la mise en détention de Michel Roussin à celle de Jean-Christophe Mitterrand, en passant par la garde à vue de notre confrère Dominique Paganelli - ont montré qu'un tel contrôle demeure indispensable à une bonne administration de la justice.

Le rôle croissant des juges dans la société française est un fait positif, leur intervention dans le débat politique et, en particulier, la lutte qu'ils mènent contre la corruption doivent être salués comme un progrès de la démocratie, mais cette judiciarisation de la vie publique doit avoir pour corollaire, ou pour contrepartie le strict respect des droits de tous, à commencer par ceux de la défense.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergerous, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jaraud (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Les communistes et le neutralisme

LORSQUE SE PRÉSENTAIT une question particulière, M. Maurice Thorez dégageait assez vite, après une libre discussion aux divers échelons, la réponse et la règle qui devenaient la loi du parti. Lui absent, c'est plus laborieusement que la direction centrale du PCF semble définir sa ligne de conduite. Il en a été ainsi à l'égard du neutralisme, cette hérésie de l'orthodoxie communiste. Ne voyant qu'avantage à ce que l'état d'esprit neutraliste se manifeste à l'extérieur de leur parti, les communistes s'en sont inquiétés à partir du moment où il a commencé de pénétrer à l'intérieur. Pour nombre de cellules, se dégager de la coalition atlantique sans s'engager dans l'alliance soviétique leur semblait, du moins dans un premier temps, comme une condition non seulement nécessaire mais suffisante de la paix.

Mais c'était une erreur dont on

se rendit compte à la tête. Un communiste ne peut soutenir contre Lénine et Staline qu'il est une troisième voie, une troisième force. A la fin de la semaine dernière, dans *France nouvelle*, M. Jacques Duclos écrivait à l'usage de son parti qu'« il ne saurait être question de se situer dans une sorte d'oasis entre le camp de la paix et le camp de la guerre ». C'était le terme du raisonnement. Car si « dénoncer le pacte atlantique est une contribution utile à la défense de la paix », « dénoncer le traité franco-soviétique serait un acte criminel qui ferait le jeu des fauteurs de guerre ». On ne saurait donc tenir la balance égale. On est d'un côté ou de l'autre, et non pas entre. Aussi « accuser le neutraliste de crypto-communisme est simplement un non-sens ».

Jacques Fauvet
(20 janvier 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Vaste est l'empire des inquiétudes collectives par Samuel Lepastier

UNE boisson gazeuse, une bibliothèque et une «poudrière» n'ont pas de points communs. Pourtant, les buveurs de Coca-Cola avant-hier, le personnel de la Bibliothèque nationale de France hier, les anciens combattants des Balkans aujourd'hui ont été victimes de troubles épidémiques suscitant la plus grande perplexité.

Dans les trois cas, des symptômes, peu spécifiques au demeurant, sont présentés, sans doute possible, comme le résultat évident d'une intoxication. Toutefois, dans un deuxième temps, cette construction, apparemment sans défaut, se trouve invalidée dès les premières investigations approfondies.

Pour le Coca-Cola, la boisson, puis l'emballage, ont été mis hors de cause. Voici quelques mois, à la Bibliothèque nationale de France, au moment de sa réouverture après incendie, à un moment critique pour l'institution, un nombre important de membres du personnel a présenté des malaises, semblables à ceux des buveurs de Coca-Cola : vertiges, vomissements, troubles de la conscience, pertes de mémoire, douleurs diffuses. Ces dernières semaines, l'annonce de quelques décès, après leucémie, d'anciens combattants des Balkans a été accompagnée de l'évocation insistante d'un syndrome spécifique, identique à celui de la guerre du Golfe. Ce dernier aurait touché plus d'un cinquième des anciens combattants.

Ne serait-ce que d'un point de vue logique, il est difficile de placer dans la même catégorie quelques cas de cancers (leur fréquence significativement plus élevée par rapport à celle observée dans la tranche de population masculine de même âge restant à démontrer) et des troubles imprécis ayant affecté plus d'une centaine de milliers de vétérans, consistant essentiellement en fatigue chronique, douleurs diffuses, troubles de la mémoire et de la sexualité.

Si nous sommes ici en face d'un déni, c'est bien celui de la souffrance psychique

Si, ces derniers temps, au moins en France, la pyrodostigmine puis l'uranium appauvri ont été mis en cause, il faut rappeler qu'au fil du temps la responsabilité du syndrome a été attribuée à bien d'autres facteurs : gaz toxiques (sarin ou moutarde), infection virale (car nombre d'épouses présentent des troubles analogues à ceux de leur mari), vaccins expérimentaux. Pourtant, les facteurs incriminés ont été successivement mis hors de cause. De plus, il y a maintenant quelques années, des études épidémiologiques de grande ampleur, auprès

des sujets atteints, n'ont pu mettre en évidence aucun élément en faveur de l'existence d'un syndrome spécifique.

En avril 1996, l'Académie nationale des sciences américaine publiait un rapport, après une enquête ayant porté sur plus de 18 000 vétérans, pour conclure qu'« il n'y avait aucune cause ou trouble mystérieux permettant d'étayer la présomption de l'existence du syndrome de la guerre du Golfe ». Toutefois, dans leurs déclarations publiques, les autorités politiques américaines ont toujours usé de la plus grande prudence sur des sujets à l'égard desquels la nation s'estimait en dette : cette attitude a été alors ressentie comme la preuve d'un secret, sinon d'un complot, qu'il convenait de ne pas dévoiler.

Serait-il trivial de rappeler ici la dimension financière du problème : dès 1994, le gouvernement américain a versé des pensions pour les victimes de ces troubles. Pendant longtemps, l'Europe a été épargnée par ces revendications, mais, comme tous les mouvements importants d'idées, avec quelques années de retard elles ont traversé l'Atlantique, s'annexant au passage la guerre des Balkans.

De fait, les buveurs de Coca-Cola du nord de la France, le personnel de la Bibliothèque nationale de France et les anciens combattants de la guerre du Golfe ou de celle des Balkans ont réellement souffert dans leur chair comme dans leur esprit. Ce mal mystérieux, puisqu'il faut l'appeler par son nom, est l'hystérie de conversion : expression d'apparence somatique de l'angoisse.

Le rappeler, ce n'est pas dénigrer ceux qui en souffrent mais, bien au contraire, insister sur l'importance primordiale des facteurs psychiques dans le mal-être physique. Plutôt que de faire rechercher, sous la pression d'associations de victimes, depuis plusieurs années en vain, le toxique qui pourrait être en cause, il aurait été plus utile d'orienter les patients vers les thérapeutiques appropriées.

Si nous sommes ici en face d'un déni, c'est bien celui de la souffrance psychique. Depuis longtemps, on sait que la participation à un conflit armé entraîne des troubles psychiques sévères. Les « névroses de guerre » ont été décrites dès la première guerre mondiale. Déjà, il avait été constaté que leurs manifestations les plus sévères se rencontraient avant tout chez les combattants épargnés par les lésions physiques.

Aux époques plus récentes, nombre d'anciens combattants d'Algérie, comme ceux du Vietnam, ne sont pas sortis indemnes de l'aventure dans laquelle ils avaient été embarqués. Dans ces circonstances, il n'a jamais été nécessaire, pour expliquer leur malaise, d'invoquer une exposition à des armes au pouvoir mystérieux.

Les manifestations cliniques du syndrome du Coca-Cola, du syndrome de la BNF et celles du syndrome de la guerre du Golfe répètent

avec une fidélité étonnante les descriptions de l'hystérie à la Salpêtrière, au XIX^e siècle, par Jean Martin Charcot. Lui-même avait repris, en les laïcisant, les tableaux de sorcellerie ou de possession des siècles précédents.

Aussi, la question essentielle soulevée par les mouvements d'inquiétude collective contemporains (qui ne se limitent pas, tant s'en faut, aux situations présentées) est de comprendre pourquoi ils ont pour point commun d'incriminer une intoxication dont les conséquences auraient été soigneusement occultées par les pouvoirs publics en place.

Certes, cette structure narrative rappelle l'existence d'infections réelles dont le retentissement a été longtemps sous-estimé (sida, maladie de la vache folle, etc.). Pourtant, ces derniers jours, l'épidémie mortelle de légionellose survenue à l'hôpital Georges-Pompidou a eu moins de retentissement que le « syndrome des Balkans ». Ce n'est pas l'effet du hasard. La pathologie somatique évoluant avec sa logique propre, elle se déploie sur un rythme qui n'est pas nécessairement celui de l'opinion publique. A l'inverse, les épidémies de panique collective sont l'acmé d'inquiétudes diffuses depuis longtemps. Ceux qui les propagent le font volontiers avec une grande générosité qui les amène à mettre en sourdine tout esprit critique. Au fur et à mesure que le mouvement s'ampli-

fie, ses liens avec la réalité sont plus ténus. Si tout un chacun évoque le « syndrome de la guerre du Golfe », le nombre de ceux qui sont capables de décrire ses principaux symptômes est infime. Evoquer un « syndrome des Balkans » parle plus à l'imagination que « séquelles de l'offensive du Kosovo ».

Elaine Showalter, professeur à l'université de Princeton, a étudié

enfants) aux épidémies les plus récentes. Nous sommes en présence d'une logique proche du scénario de certaines séries télévisées : mauvaise foi des autorités, complots pour étouffer la réalité, manipulations des faits par une minorité sans scrupule.

Les manifestations récentes sont révélatrices d'une évolution sociale inquiétante à bien des égards. A la

de la contamination, sous une forme ou sous une autre, a parcouru toute l'histoire du XX^e siècle pour être le prétexte des plus odieuses barbaries.

Les progrès des communications ont entraîné un bouleversement dans les relations humaines dont seuls les premiers effets ont été perçus jusqu'à présent. L'information, en direct et en images, atteint en même temps l'esprit de centaines de millions de personnes. Alors, l'émotion l'emporte sur la réflexion et la petite phrase supprime la pensée. La recherche de l'excès devient constante, les engouements sont subits comme les mises à l'index brutales.

Même quand ses prémisses sont fausses, l'acte spectaculaire compte davantage que l'élaboration toujours laborieuse d'une opinion nuancée. Tout psychanalyste ne peut manquer de retrouver ici les signes névrotiques dont il essaie justement de libérer ses patients. Phénomène nouveau, ce qui relevait autrefois d'une expérience intime occupe maintenant le devant de la scène sociale. Tout cela indique que le siècle qui commence pourrait bien être, avant toutes choses, celui de l'hystérie.

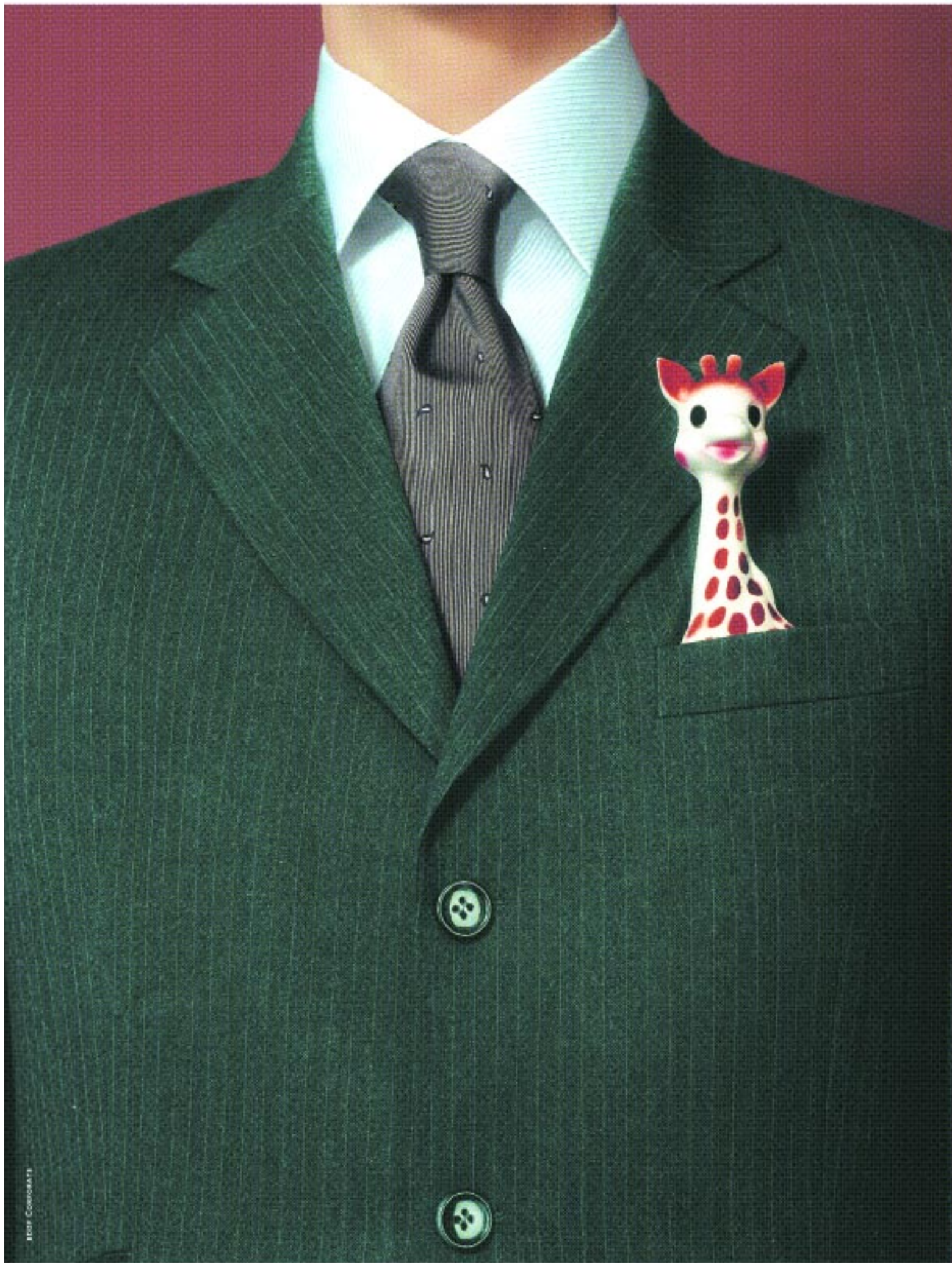
Samuel Lepastier est psychiatre et psychanalyste, chargé de cours à l'université René-Descartes - Paris-VI, attaché à l'hôpital de la Salpêtrière.

Les buveurs de Coca-Cola du nord de la France, le personnel de la BNF et les anciens combattants de la guerre du Golfe ou de celle des Balkans ont réellement souffert dans leur chair comme dans leur esprit. Ce mal mystérieux est l'hystérie de conversion : expression d'apparence somatique de l'angoisse

de façon systématique les structures narratives des épidémies psychiques contemporaines (*Hystories, Hysterical Epidemics and Modern Culture*, New York, Columbia University Press, 1997). Se livrant à un travail d'intertextualité, elle a montré l'absence de solution de continuité, au cours des siècles, des récits de sorcellerie (marqués en particulier par le meurtre rituel des

non-reconnaissance de la souffrance psychique s'ajoute la désignation d'un coupable.

Les idéologies du complot, du mensonge des puissants, de la réalité cachée au-delà des apparences, ont alimenté les thèmes de la propagande la plus extrême. Si obéir à l'autorité expose à l'infection, cela légitime en même temps le retour vers une pureté perdue. Le thème



AU COURRIER DU « MONDE »

HORS JEU

Ethnologue depuis vingt-cinq ans, je travaille en équipe pluridisciplinaire avec des démographes, des médecins, des épidémiologistes, des généticiens, sur des projets de recherche en dynamique des populations et santé publique. Il se trouve que, par choix personnel, je travaille en free-lance, rémunérée sur vacations, avec toute la précarité que cela implique.

En janvier 2000, j'ai donné deux heures de cours dans une faculté de médecine qui propose aux étudiants de deuxième et troisième années un module de médecine humanitaire. Le professeur responsable de cet enseignement m'avait sollicitée pour venir partager avec ses étudiants ma longue expérience de travail dans des terrains aussi divers que la société groenlandaise et plusieurs sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest.

En décembre 2000, après un échange soutenu de lettres et de conversations téléphoniques, j'ai reçu de M. le Doyen de la faculté de médecine en question un courrier m'annonçant qu'à titre tout à fait exceptionnel il procédait à la rémunération des deux heures de cours de janvier 2000, pour un montant total de 492,26 F. Il ajoutait qu'à l'avenir je ne pourrais plus être rétribuée au titre des

enseignements complémentaires. Je ne remplissais pas les conditions requises : avoir moins de vingt-huit ans, être étudiant, et avoir une activité principale.

Brusquement je me suis sentie « jetée » comme une malpropre. Mon expérience professionnelle – on ne saurait l'acquiescer avant vingt-huit ans – ne pouvait être valorisée par le partage avec des étudiants, mon choix de travailler en free-lance m'interdisait toute rémunération. (...) Aucun des organismes qui m'ont employée à ce jour ne m'avait traitée aussi mal. Sommes-nous nombreux à subir ainsi l'enfermement administratif de l'université ?

**Catherine Enel
Grenand-lès-Somberton
(Côte-d'Or)**

IMPÔT ÉGALITAIRE

Michel Rocard, dans son article « Crédit d'impôt » (*Le Monde* du 12 janvier), affirme par trois fois : « L'égalité devant l'impôt est une exigence absolue ». Mais pourquoi ne demande-t-il pas à ses « camarades » de faire cesser l'injustice dont sont victimes les retraités, puisqu'en fait d'égalité devant l'impôt la déduction de 10 % est limitée à 20 100 F pour ces derniers et à 77 850 F pour les salariés ?

**Jacques Baumier
Tavers (Loiret)**

EMPLOI Une semaine après les révélations du *Monde* concernant la fermeture de sept usines LU en France, les salariés et les élus politiques ont montré leur détermination en

organisant deux manifestations jeudi 18 janvier. ● LORS D'UN COMITÉ central d'entreprise, la direction a réaffirmé qu'« il n'y a pas de plan » tout en admettant mener « actuellement des

études sur la rentabilisation et l'optimisation de nos lignes de production de biscuits. » ● C'EST LE 15 AVRIL, au plus tard, que le résultat de ces études devrait être communiqué aux

représentants des salariés. ● LA COMMISSION DES OPERATIONS DE BOURSE a remarqué une anomalie dans les variations du titre Danone début janvier. ● MANUEL VALLS, vice-prési-

dent du conseil régional d'Ile-de-France, a menacé, lors d'une manifestation dans l'Essonne, de ne pas accorder une subvention de 20 millions de francs promise à Danone.

Danone annoncera la restructuration du pôle biscuits mi-avril

Les salariés et les élus locaux des villes concernées se sont mobilisés, jeudi 18 janvier, contre l'éventuelle fermeture d'usines du groupe agroalimentaire. La direction nie avoir bouclé son projet, mais confirme une réorganisation étalée sur trois ou quatre ans

« **AU NOM** de mon président, j'affirme que nous ne céderons ni aux menaces ni aux pressions ». Jean-René Buisson, le directeur général des ressources humaines du groupe Danone, en a appelé, jeudi 18 janvier devant la presse, aux valeurs et à la tradition de dialogue social de l'entreprise et de son fondateur Antoine Riboud (le père de l'actuel PDG, Franck Riboud) pour tenter de désamorcer la crise politique et sociale, déclenchée par la révélation dans *Le Monde* (du 11 janvier) d'un projet de plan de restructuration de la branche biscuits. « C'est un procès d'intention qui nous est fait. Pourquoi changerions-nous brutalement de politique sociale ? Nous comprenons l'émotion des salariés et nous la partageons. Il est particulièrement insupportable de lire dans un journal que son usine peut être fermée. »

Le DRH s'exprimait à l'issue d'une journée mouvementée, qui a

vu la mobilisation d'un millier de salariés (750 selon la police) venus des onze usines de LU France (la filiale biscuits) pour manifester devant le siège du groupe à Paris. Une vingtaine d'élus des communes concernées par les éventuelles fermetures d'usines s'étaient également déplacés. Une délégation de salariés a été reçue par la direction, puis les manifestants ont pris la direction du Coudray-Montceaux (Essonne), où se tenait un comité central d'entreprise de LU. M. Buisson a déclaré que l'entreprise devrait être en mesure de dévoiler ses projets « au plus tard le 15 avril ».

« Nous n'avons pas de plan finalisé de restructuration, a cependant réaffirmé le DRH. Nous produisons 180 000 tonnes de biscuits par an, si nous devons le faire avec les usines que nous laisse ce journal [Le Monde - NDLR], nous ne savons pas comment nous ferions... Publier ces

informations relève de la volonté de nuire à l'entreprise et à ses salariés. »

A un journaliste italien qui lui demandait si le « plan » incluait les usines italiennes, le DRH de Danone a commencé par répondre par l'affirmative avant de se repré-

dre, expliquant qu'« il n'y a pas de plan ». Au-delà de la querelle sémantique, le DRH a admis qu'il menait « actuellement des études sur la rentabilisation et l'optimisation de nos lignes de production de biscuits. » Mais « si une réorganisa-

tion devait avoir lieu, elle se ferait dans les trois ou quatre ans et n'aurait, de toute façon, pas l'ampleur de ce qui a été annoncé dans la presse. » Et en tout état de cause, « lorsque ces études auront été menées à bien, nous donnerons la priorité au dialogue avec les personnels et les élus locaux. »

ques jours avant les révélations du *Monde*. « Peut-être la COB nous aidera-t-elle à y voir plus clair. » Le 4 janvier, l'action avait chuté de 5,49 % alors que dans le même temps l'indice CAC 40 était en hausse de 2,32 %. Plus de 1,2 million d'actions Danone avaient été échangées en une séance, soit une hausse de plus de 318 % du volume par rapport à la séance précédente. Le lendemain, Danone perdait encore 3,34 %, contre un repli de 1 % pour le marché, avec plus de 1,5 million de titres échangés. La chute de près de 10 % accusée par le titre Danone entre le 2 et le 5 janvier à la Bourse de Paris, n'a en soit rien d'étonnant pour les analystes boursiers du secteur : « toutes les valeurs des biens de consommation ont été sous pression en Europe en début d'année », a déclaré l'un d'eux à l'AFP.

Pour l'instant, l'intervention de la COB est de pure routine : « ce cas fait partie des 1 300 cas de surveillance que la COB fait chaque année », précise la COB, qui dispose de systèmes informatiques d'alerte se mettant en marche dès qu'un titre connaît des variations de cours ou des volumes de transactions supérieurs à la moyenne.

L'effet Michelin est également redouté par la majorité plurielle, qui s'était divisée sur le sujet voici deux ans. Jeudi, François Hollande, le premier secrétaire du PS, a interpellé Danone, l'appelant à « faire une véritable négociation ». La ministre des affaires sociales, Elisabeth Guigou s'est montrée plus mesurée, se contentant de souligner que « s'il doit y avoir des restructurations, il faut que des reclassements soient faits, que des réindustrialisations soient étudiées sur les sites qui pourraient être touchés ».

Pascal Galinier
et Cécile Prudhomme

Les Français soutiennent les grévistes

Selon un sondage publié par *L'Humanité*, paru vendredi 19 janvier, 48 % des personnes interrogées soutiennent les salariés du groupe Danone et 37 % éprouvent de la sympathie pour leur mouvement. Seuls 9 % y sont indifférents et 4 % opposés ou hostiles. Ce sondage a été réalisé par l'institut CSA le 16 janvier auprès de 1 002 personnes.

Ce mouvement est l'un des plus populaires de ces dernières années. Seuls les transporteurs routiers en septembre 2000 (88 % de soutien et de sympathie confondus) et celui des personnels hospitaliers (92 %) avaient été encore plus populaires. En revanche, les mouvements des chômeurs de la fin 1999 (64 %) et la grève des pilotes d'Air France (38 %) étaient nettement moins. Selon le sondage, le soutien aux grévistes de LU émane surtout des ouvriers et des sympathisants de gauche, alors que les cadres, diplômés et sympathisants de droite éprouvent, eux, de la sympathie.

ÉVITER « L'EFFET MICHELIN »

Les élus, justement, doivent être reçus prochainement par Franck Riboud. En revanche, il n'est pas question pour celui-ci de monter en ligne pour le moment. « Il interviendra quand le groupe ne sera plus en situation de crise », a affirmé le DRH, qui assume pour l'instant la gestion de la crise, en tant que « membre d'un comité exécutif très solidaire ». Danone veut absolument éviter « l'effet Michelin » : en 1999, l'annonce de restructurations chez le fabricant de pneumatiques avait été immédiatement assimilée à la nomination récente d'un patron-héritier, Edouard Michelin. Une analogie que Robert Hue, le secrétaire national du PCF, ne s'est pas privé de faire, estimant que le projet de Danone présentait « tous les symptômes d'une situation gravissime de type Michelin ». Franck Riboud est, lui, PDG de Danone depuis 1996, et si sa nomination fut imposée par son père, elle ne semblait plus contestée par le haut encadrement et les actionnaires depuis qu'il avait recentré le groupe sur trois grands métiers : l'eau, les produits laitiers frais et les biscuits.

D'où les accusations portées par l'entreprise de « tentative de déstabilisation », et la plainte contre X déposée mercredi. M. Buisson s'est félicité que la Commission des opérations de bourse mène une investigation sur les variations de cours observés sur l'action Danone quel-

Les salariés et les élus mobilisés mais sans illusions

DÉCEPTION et lassitude se lisent sur le visage des quatre cents ouvriers de LU rassemblés, jeudi après-midi, devant l'hôtel Mercure du Coudray-Montceaux (Essonne) où se tient un comité central d'entreprise du groupe Danone. Venus des usines de Calais, Château-Thierry et Ris-Orangis, ils restent massés devant les grilles fermées de l'hôtel, tenus à l'écart par quelques CRS.

Fatigués par le voyage et par la manifestation organisée quelques heures plus tôt devant le siège parisien de Danone, les grévistes attendent en silence la sortie des délégués du personnel. Le froid cinglant vient à bout des rares ardeurs. Les manifestants tiennent entre leurs doigts gelés des pancartes où l'on peut lire : « On se lève tous pour Danone ». Une banderole CGT indique : « Non aux fermetures et aux licenciements », mais le cœur n'y est pas. Les slogans lancés par quelques-uns retombent, et les grévistes sont découragés de n'avoir pas obtenu d'informations de la direction qui maintient n'avoir encore rien décidé.

« C'EST DU MÉPRIS »

Depuis trente-deux ans, Danièle met en paquets des biscuits dans l'usine de Château-Thierry. Aujourd'hui, elle se dit « dégoûtée » : « Vous vous rendez compte, on a appris ce qui nous arrivait à la télé ! » Ses collègues, des femmes d'une quarantaine d'années, estiment qu'elles ne pourront rien contre la fermeture de l'usine « si c'est la volonté du groupe », mais sont prêtes à se battre pour obtenir les meilleures indemnités de départ.

Demain, Danièle sera du matin. Pour ces petits salaires, il n'est pas envisageable de poursuivre la grève. Mais les syndicats appellent à une forte mobilisation le 25 janvier à Paris, dans le cadre de la manifestation nationale organisée sur le thème des retraites. Délégué FO au

comité d'entreprise, et employé chez LU depuis vingt-quatre ans, Philippe Aoune vient de quitter la réunion. Il informe au micro les manifestants : « Ils nous mènent en bateau ! La direction ne veut rien dire avant le 15 avril. Comment voulez-vous qu'on travaille sans savoir ce qui va nous tomber dessus. C'est du mépris. Ils sacrifient notre vie et notre emploi juste pour le profit ! »

Aux côtés des grévistes, Alain Krivine (LCR) dénonce la course à la rentabilité : « On voit de plus en plus d'entreprises qui licencient alors qu'elles font des profits, sous la pression des actionnaires qui demandent au moins 15 % de bénéfice. Nous agirons donc auprès du gouvernement pour qu'il interdise tout licenciement dans une entreprise qui gagne de l'argent. » « La situation du groupe et de sa branche biscuits est florissante, c'est tout sauf des licenciements économiques ! », renchérit Thierry Mandon, maire de Ris-Orangis (PS) et conseiller général de l'Essonne.

Pour lui, la riposte contre Danone devra se faire sur le terrain de la communication : « Il faut que le prix en termes d'image dans l'opinion publique soit très élevé pour Danone, qui se dit entreprise sociale. » L'élus rappelle que c'est dans le nord de l'Essonne, à Palaiseau, que Danone a décidé l'implantation d'un centre mondial de recherche. « Il est dans ces conditions exclu, déclare-t-il, soutenu par Manuel Valls, conseiller régional (PS), que la région Ile-de-France apporte les 20 millions de francs » promis pour l'aménagement de routes et la mise en place de lignes de bus aux abords du centre. Les maires et parlementaires des sites menacés ont sollicité un entretien avec Franck Riboud. Ils n'excluent pas l'organisation d'actions communes dans les usines françaises concernées.

Anne Rohou

CDC IXIS
On n'a jamais vu une banque naître
avec autant d'expérience.

Parce que le monde financier révèle de nouveaux horizons, il lui fallait une nouvelle banque pour répondre aux besoins des institutionnels et des grandes entreprises. Héritière de près de 200 ans d'expertise financière institutionnelle du groupe Caisse des dépôts, CDC IXIS réunit 5000 collaborateurs entre Paris, Londres, Francfort, New York, Boston, Chicago et Tokyo. Dotée d'une notation triple A, cette nouvelle banque a pour ambition d'être à la pointe de l'innovation sur ses différents métiers : marchés et financements, gestion d'actifs et services bancaires et titres. www.cdcixis.com

ENSEMBLE, ON N'A PAS FINI D'INVENTER.



La Californie face à l'échec de la privatisation de son réseau électrique

L'Etat a dû s'imposer des coupures de courant pour la deuxième journée consécutive

L'Etat le plus peuplé des Etats-Unis, le berceau de la révolution des nouvelles technologies, a dû s'imposer jeudi 18 janvier, pour la deuxième jour-

née consécutive, des coupures d'électricité pour ne pas risquer la panne totale. Cette crise de l'électricité en Californie résulte de la rencontre

d'un programme défectueux de déréglementation de la production d'énergie et du « boom » économique.

NEW YORK

de notre correspondant

Au moment où la Californie subissait, jeudi 18 janvier, sa seconde journée de coupures d'électricité tournantes, au moment où la ville de San Francisco annonçait son intention de poursuivre en justice treize compagnies d'électricité pour manipulation de l'offre, de l'autre côté du pays, le futur secrétaire à l'énergie de l'administration Bush, Spencer Abraham, faisait face aux sénateurs pour son audience de confirmation ; et personne mieux que les Californiens ne pouvait comprendre l'avertissement que lui ont lancé les membres de la commission du Sénat à l'énergie.

Les sénateurs n'ont pas mis longtemps à approuver le choix de M. Abraham, leur ancien collègue du Michigan, pour ce poste : l'heure, à leurs yeux, n'est pas aux finasseries partisanes sur un sujet aussi grave. Le futur secrétaire à l'énergie, lui ont-ils dit, hérite d'une profonde crise. « Vous allez hériter de quelques-uns des problèmes les plus difficiles du pays », l'a averti le démocrate Byron Dorgan, en lui recommandant de s'atteler en priorité au problème californien. « Vous avez intérêt à avoir quelques réponses prêtes après le 20 janvier », jour de l'entrée en fonctions de l'administration Bush, a déclaré le président de la commission, le sénateur républicain d'Alaska Frank Murkowski.

M. Abraham a assuré les sénateurs que le futur président considérerait la situation en Californie comme « une affaire de première priorité ». L'administration Bush, a-t-il indiqué, présentera un plan national de déréglementation de l'électricité, d'augmentation de la production de pétrole brut et d'économies d'énergie. « Il y a un accord assez large sur le fait que l'approche californienne est un échec », a poursuivi M. Abraham, soulignant que l'expérience

d'autres Etats américains, comme ceux du Nord-Est, se révélait plus réussie.

Pour un échec, c'est un échec. Comment l'Etat le plus peuplé des Etats-Unis, 14,6 % du PIB américain, représentant à lui seul la sixième économie mondiale, berceau d'une révolution technologique, peut-il en arriver à devoir s'imposer des coupures d'électricité pour ne pas risquer la panne totale ? La réponse qui recueille le plus grand consensus est que la crise actuelle résulte de la rencontre d'un programme défectueux de déréglementation — « le modèle de ce qu'il ne faut pas faire », expliquent certains experts — et d'une explosion de la demande liée au boom économique.

DEMANDE CROISSANTE

La crise couve depuis l'été 2000, mais trouve son origine, en 1996, dans la loi de déréglementation de l'électricité en Californie, adoptée dans un contexte général de désir de privatisation. En introduisant un élément de concurrence dans un marché jusque-là réservé aux monopoles, ce texte devait faire baisser les prix pour les consommateurs et améliorer le service. Mais le projet de loi a fait l'objet de longues tractations politiques, qui

ont abouti à d'importantes modifications. La loi finalement mise en œuvre en avril 1998 est un montage complexe qui donne aux compagnies productrices d'électricité un statut quasi monopolistique sans plafonnement de leurs prix. Les compagnies chargées de la distribution se voient en revanche imposer des prix plafonds pour une période transitoire.

Cela signifie deux choses : d'abord que, si les producteurs d'électricité augmentent leurs prix, les compagnies qui revendent l'électricité ne peuvent pas répercuter cette hausse sur les consommateurs ; ensuite que ce dispositif ne fournit aucune incitation aux usagers pour qu'ils réduisent leur consommation en cas de tension de l'approvisionnement. Certains marchés locaux, comme celui de San Diego, ont décidé de libérer aussi les prix à la consommation ; du coup, les usagers de San Diego se retrouvent dans une situation où ils doivent payer leur électricité beaucoup plus cher à cause de la hausse de la demande dans le reste de l'Etat.

Sur ce schéma compliqué se greffe un phénomène dont la Californie est fière et dont tout le pays a profité : l'expansion économique, nourrie par la croissance de l'indus-

Quatre étapes industrielles

- **1880-1920 : premiers pas.** Après l'invention de la lampe à incandescence par Edison en 1875, la construction de la première centrale électrique à New York en 1882 marque le début de cette industrie au développement rapide.
- **1920-1940 : standardisation et concentration.** Au lendemain de la première guerre mondiale, le développement de la consommation de masse et la construction des réseaux de transports modifient les structures industrielles et le régime

réglementaire. Un mouvement de concentration du secteur s'amorce.

- **1945-1970 : régulation.** Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les pays veulent assurer la sécurité des approvisionnements, des clients à des prix raisonnables en construisant de nombreuses centrales. La formule va de la nationalisation à l'encadrement des entreprises privées.

- **1980-2000 : dérégulation.** En 1989, la Grande-Bretagne libéralise son marché, suivie par la Californie en 1998 et l'Europe en 1999.

L'Europe n'est pas à l'abri de pareils incidents dans l'avenir

UNE PANNE électrique comme celle qui vient de se produire en Californie peut-elle arriver un jour en Europe ? La question semble au premier abord saugrenue, comme l'était voilà trois ans l'idée que des intempéries puissent priver de courant tout ou partie d'un pays européen en provoquant l'effondrement d'une partie de son réseau de distribution. La tempête de verglas qui avait paralysé le Québec en décembre 1997 était considérée comme spécifique à cette province canadienne. Les tempêtes de Noël 1999 en France ont prouvé le contraire.

L'interrogation est d'autant plus justifiée que la Californie a été présentée comme l'un des « laboratoires » de la déréglementation du système électrique, au même titre que la Grande-Bretagne. L'intérêt pour cette expérience a été d'autant plus soutenu que l'Union européenne s'est engagée dans la même voie dès février 1999, optant toutefois pour une immersion progressive dans la concurrence.

« La dérégulation n'explique pas à elle seule la panne californienne ; celle-ci vient avant tout d'une inadaptation de la production à la demande, en raison des contraintes imposées aux différents acteurs », tempère Jean Syrota, président de la Commission de régulation de l'électricité (CRE), organisme chargé de surveiller le marché français. La situation européenne est différente, puisque les capacités de production sont excédentaires. « Globalement, nous n'avons pas de problèmes, mais il faut être très attentif aux zones fragiles », estime André Merlin, président

du Réseau de transport de l'électricité (RTE), qui gère les lignes très haute et haute tension en France. Ce responsable distingue la situation nationale de celle des autres pays. « Le problème ne se pose pas en France, puisque la loi impose aux pouvoirs publics d'arrêter un programme pluriannuel d'investissements, et que le RTE doit fournir un schéma de développement du réseau ». Ce double mécanisme, qui permet de s'adapter à l'évolution de la demande, n'existe pas dans tous les pays, et pas encore au niveau de l'Union européenne. Toutefois, aucun grand investissement n'a été décidé depuis dix ans pour préparer l'avenir en France et en Europe.

TROISIÈME VOIE

Des Etats, s'ils n'y prennent garde, pourraient connaître dans quelques années la situation californienne, à commencer par les pays scandinaves et en particulier la Suède. Exportateur d'énergie, les nordiques sont devenus récemment importateurs de courant, en provenance principalement d'Allemagne, la capacité de production de leurs centrales ne permettant plus de répondre à l'accroissement de la demande. Leur situation pourrait se dégrader en cas de froid très intense. L'Italie non plus n'est pas sans poser de problèmes. Disposant de suffisamment d'installations, les Italiens préfèrent importer du courant moins cher de France ou de Suisse que de d'investir chez eux.

La qualité des réseaux d'interconnexion est aussi importante, comme le montre l'exemple

californien, où la vétusté de certaines lignes empêche d'acheminer en renfort suffisamment de courant. « En Europe nous avons des règles de sécurité, obligeant chaque membre qui veut se connecter au réseau à assurer l'équilibre de sa production et de sa consommation », affirme Georges de Montravel ; le directeur international du RTE évoque les règles de l'Union pour la coordination du transport de l'électricité (UCTE).

« Quand un pays a un déficit de production, tous les autres viennent compenser le manque. » Le maillage européen est à ce titre plus dense que ceux des deux grands réseaux des côtes est et ouest aux Etats-Unis. Il comporte cependant des goulets d'étranglement, dont les deux principaux sont le passage vers la péninsule ibérique et vers l'Italie. En cas de grand froid, la situation de ces zones est fragilisée.

« Nous sommes face à un paradoxe, le pays le plus riche du monde se trouve privé d'une matière première bon marché », constate Christian Stoffa, directeur de la prospective chez EDF qualifiant d'« historique » cette situation. « Deux grands événements auront marqué l'histoire récente de l'électricité, la dérégulation du monopole britannique en 1989 et aujourd'hui la panne californienne, estime cet économiste. Après le temps du monopole et celui de la dérégulation, nous allons vers une troisième voie entre les deux, plus équilibrée ».

Dominique Gallois

Bruxelles et EDF sur la voie d'un accord pour la reprise de l'allemand EnBW

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission européenne devrait bientôt donner son feu vert à la prise de contrôle de l'électricien allemand EnBW par EDF. Mario Monti, commissaire à la concurrence, a estimé que les « remèdes » proposés il y a quelques jours par François Roussely, PDG d'EDF, pour rendre son projet acceptable, constituait une base de discussions satisfaisante. C'est mardi 16 janvier qu'expirait le délai donné aux Français pour présenter des mesures correctrices.

Dans sa « communication des griefs », la Commission avait expli-

qué que l'entreprise allemande, par sa taille et par sa situation géographique (elle est implantée dans le sud-ouest du pays) était en mesure, grâce à l'ouverture du marché, de concurrencer efficacement EDF sur le territoire français. Cette situation, souhaitable aux yeux de Bruxelles, ne pourrait plus se produire si EDF s'emparait d'EnBW.

PLUS DE LIENS AVEC LA CNR

Il fallait donc trouver d'autres voies pour susciter de la concurrence en France. L'accord vers lequel on se dirige prévoit d'abord une amélioration des interconnexions entre la France et certains de ses voi-

sins afin que ceux-ci ne se heurtent plus à des blocages techniques pour y vendre leur courant. Dans le même esprit, EDF s'engage à autoriser l'utilisation de ses lignes à des tarifs raisonnables. Mais les services de M. Monti entendaient que des entreprises indépendantes d'EDF puissent offrir du courant à partir de la France. Pour ce faire, l'électricien français s'est engagé à se défaire des liens qui l'unissent à la CNR (Compagnie nationale du Rhône) : il en détient 16 % des actions et un siège au conseil d'administration.

La CNR pourrait devenir un acteur majeur en s'appuyant sur un grand groupe étranger comme Elec-

trabel, l'électricien belge contrôlé par Suez, avec lequel elle vient de nouer des accords commerciaux. L'arrangement conclu prévoit aussi qu'EDF acceptera de renoncer à des concessions ou à des petites unités où le groupe est opérateur. Enfin l'entreprise française abandonnerait les 25 % qu'elle possède dans le groupe de production suisse WATT. L'accord n'est pas encore complètement bouclé, et M. Monti a quelques demandes additionnelles à faire accepter par ses interlocuteurs français, mais un blocage de dernière minute semble peu probable.

Philippe Lemaître

Décret sur le service bancaire de base : les associations de consommateurs déçues

Le gouvernement veut ménager les banques

« UN CADEAU fait aux banquiers », c'est ainsi que plusieurs associations de consommateurs qualifiaient, jeudi 18 janvier, le décret sur le service bancaire de base, limité à environ 6 000 personnes. Ce décret définit le contenu du service de base bancaire prévu dans la loi de juillet 1998 contre l'exclusion (Le Monde du 19 janvier). Il ne sera accordé qu'aux personnes bénéficiant d'une procédure de « droit au compte ».

Cette procédure concerne ceux qui, lors du refus de l'ouverture d'un compte par une banque, se font désigner d'office une banque gestionnaire de leur compte par la Banque de France. Les personnes bénéficiaires de la procédure de droit au compte « ne le sont pas toujours en raison de leurs faibles ressources, mais aussi parfois parce qu'elles se trouvaient sous le coup d'une interdiction de chèques en dépit de revenus confortables », précise, jeudi, la CLCV (Confédération Consommation logement cadre de vie). « Pourquoi ne pas avoir pris ce décret, après la publication de la loi contre les exclusions ? », se demandaient, jeudi, plusieurs participants de la Commission Jolivet, qui a, durant dix-huit mois, sous l'égide des pouvoirs publics, réuni banquiers et consommateurs, afin de réformer leurs relations, notamment dans l'optique de mettre fin au fameux « ni-ni » (ni rémunération des dépôts ni facturation des chèques), spécificité française vouée à disparaître avec l'arrivée de l'euro le 1^{er} janvier 2002. Elle a tenté, en vain, de parvenir à un consensus.

Lors de ces discussions, les banquiers avaient proposé d'élargir le champ des bénéficiaires du service bancaire de base aux titulaires du RMI (1,1 million de personnes), en leur faisant payer, deux euros par mois, soit 157 francs par an. La plupart des associations de consommateurs demandaient un service gratuit pour tous.

« Nous sommes très déçus », commentait-on à l'UFC Que Choisir. Les politiques ne sont pas non plus satisfaits : ce décret « ne répond que très partiellement à la nécessité d'encadrer la tarification des services développée par le secteur bancaire », a souligné Julien Dray,

« MESURE RÉDUITE »

« Ce décret « a minima », attendu depuis longtemps, a suscité de grandes déceptions auprès des nombreuses organisations de consommateurs et politiques. « Il est fort probable qu'une mesure aussi réduite ne contribue en réalité que fort peu à lutter contre l'exclusion bancaire, ce qui était pourtant son objectif initial », regrette l'association CLCV dans son communiqué. « Nous sommes très déçus », commentait-on à l'UFC Que Choisir.

Les politiques ne sont pas non plus satisfaits : ce décret « ne répond que très partiellement à la nécessité d'encadrer la tarification des services développée par le secteur bancaire », a souligné Julien Dray,

député PS de l'Essonne, qui rappelle son attachement « à l'instauration d'un service bancaire universel et sans frais pour tous ». La demande est la même pour le collectif qui regroupe les Verts, le PCF, AC !, des syndicats... : « le dispositif prévu n'est pas à la hauteur des enjeux et des exigences sociales actuelles ».

La CLCV déplore que « le gouvernement ait choisi de ne pas entendre la voix des consommateurs au profit de celle du puissant lobby des banquiers ». Le ministère de l'économie justifie cette mesure limitée par l'engagement des banques à ne pas faire payer les chèques. « Un service de base élargi » aurait donné un prétexte aux banques pour franchir le pas. Le gouvernement a maintes fois rappelé son opposition aux chèques payants, mesure très impopulaire. Mais surtout, « il n'est pas raisonnable de faire le passage à l'euro en même temps qu'un changement profond des relations entre les banques et leurs clients », souligne-t-on dans les milieux gouvernementaux. « L'euro est un enjeu énorme pour les pouvoirs publics, enjeu qui repose très largement sur les banques. C'est pour cette raison que le gouvernement veut les ménager », affirme une association de consommateurs. Bercy a donc proposé un « paquet global » de mesures, notamment l'application du droit de la consommation aux banques.

Dans ce contexte, aucune banque ne veut être la première à faire payer les chèques. Techniquement, elles sont prêtes. Le Parisien avait révélé, le 29 septembre 2000, qu'elles s'apprêtaient à sauter le pas début 2001. Cette information a eu un effet désastreux. « Nous avons fait une étude d'image peu de temps après, les banques se situaient entre la maladie de la vache folle et Pinochet », confie en privé un banquier. La question semble renvoyée après le passage à l'euro, sans doute après les échéances électorales.

La sortie du « ni-ni » avait été évoquée en première lecture lors de la discussion du projet de loi sur les Nouvelles régulations économiques (NRE). Les députés examineront ce texte, en deuxième lecture, à partir de mardi 23 janvier, mais il ne devrait donner lieu à aucun amendement sur le sujet puisque le projet de loi a déjà fait l'objet d'une commission mixte paritaire. En revanche, « des amendements visant à instaurer un service bancaire de base universel et sans frais pour tous » seront déposés lors de l'examen de la loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), qui sera discutée en juin. Le gouvernement essaie de persuader sa majorité d'y renoncer.

Pascale Santi

NOMINATIONS

François Pinault désigne son fils comme successeur

LE 18 JANVIER, François Pinault a appelé son fils François-Henri, 40 ans, à ses côtés comme co-gérant de la Financière Pinault, holding faitière d'Artémis, qui couvre un empire allant du bois à la distribution en passant par le luxe avec Gucci. Cette nomination est la dernière éta-



pe d'un parcours initiatique de plus de quinze ans au sein du groupe Pinault. Diplômé d'HEC, François-Henri Pinault (FHP) a rejoint le groupe en 1987. Il a été notamment président de la CFAO, puis de la FNAC avant de devenir directeur général adjoint de Pinault-Printemps Redoute, chargé du commerce électronique. Il ne sera pas remplacé à ce poste. FHP s'occupera plus particulièrement de PPR et de Bouygues dont il est déjà administrateur.

■ **LERNOT et HAUSPIE : Philippe Bodson** (56 ans, INSEAD) est nommé directeur général de l'éditeur belge de logiciels de reconnaissance vocale, start-up en faillite après la découverte de comptes truqués. Sénateur, le baron Bodson est une figure éminente du monde des affaires belge. Ancien auditeur chez McKinsey, président de Glaverbel, le troisième verrier européen, s'est surtout illustré à partir de 1989 dans le développement de Tractebel, l'EDF belge, qu'il quittera un an après la prise de contrôle

le du groupe par Suez Lyonnaise. ■ **ART : Jean Marimbart** (45 ans, ENA), directeur des relations du travail au ministère de l'emploi, ancien directeur général de l'ANPE, devrait être nommé directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications, en remplacement de Pierre-Alain Jeanneney.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01.42.17.21.10

Une nouvelle génération prend la direction de Springer

L'éditeur de « Die Welt » et de la « Bild Zeitung » veut s'internationaliser et investir dans les nouveaux médias électroniques. Les titres du groupe, proche de l'opposition chrétienne-démocrate, joueront un rôle capital dans la campagne pour les législatives de 2002

FRANCFORT

de notre correspondant

Le groupe de presse Axel Springer n'a pas besoin d'un tel rendez-vous pour être sûr de son influence. Cette année pourtant, la cérémonie de vœux de l'éditeur du *Bild Zeitung*, le quotidien le plus lu d'Europe, a une fois encore attiré d'éminentes personnalités : le chancelier Gerhard Schröder (SPD) et son prédécesseur Helmut Kohl (CDU) se sont empressés, début janvier, d'apparaître à l'une des réceptions les plus courues du tout-Berlin médiatique. Chacun s'interroge, avec un mélange de curiosité et de crainte, sur les orientations du géant, dont le poids politique n'est pas à négliger en vue des élections législatives de 2002. Nombreux sont ceux qui prédisent le durcissement de la constellation Springer, déjà réputée proche de l'opposition chrétienne-démocrate. En tout état de cause, 2001 sera une année charnière dans l'histoire de la maison, un exercice de transition à l'issue duquel une nouvelle génération doit prendre la relève.

En effet, Mathias Döpfner, trente-sept ans, est désigné pour prendre en janvier 2002 la présidence du directoire du conglomérat, à la place d'August Fischer, soixante et

un ans, sur le départ après trois années en poste. M. Döpfner s'est imposé face à un candidat « naturel », l'ex-vice président du groupe, Claus Larass, parti à la fin de 2000 rejoindre le pôle télévision du groupe Kirch. Le futur numéro un est considéré comme le « Tho-

par l'une des figures de la presse allemande, Axel Springer, mort en 1985.

M. Döpfner, disent ses détracteurs, est dépourvu de toute expérience de management d'une grande entreprise. Journaliste, il a été rédacteur en chef du quotidien

un expert. M. Döpfner dispose du soutien de la veuve de M. Springer, Friede Springer, actionnaire majoritaire de l'empire. La mission de M. Döpfner : transformer l'un des tout premiers éditeurs de presse allemand en un acteur international des médias. Un vaste champ d'action s'ouvre devant lui.

D'abord, la diversification dans les médias électroniques. Dans ce domaine, August Fischer n'est pas parvenu à concrétiser ses ambitions. L'édition (quotidiens régionaux et nationaux, magazines, livres, imprimerie) reste la spécialité de la maison. Elle représente l'essentiel du chiffre d'affaires, même après la cession des activités dans la presse spécialisée. Revenant sur les tentatives du groupe dans le domaine télévisuel, l'hebdomadaire indépendant *Der Spiegel* parle d'une « opération gruyère » : les investissements réalisés n'ont jusqu'ici pas été très rentables.

HORS JEU DANS LA TÉLÉVISION

Depuis longtemps pourtant, Springer rêve de prendre pied dans l'audiovisuel. Sans grand succès. En juin 2000, il s'est résolu à perdre une partie de son influence sur Sat.1, la chaîne dont il contrôlait 40 %, au profit de son autre

actionnaire, Kirch. Ce dernier en profite pour constituer le premier pôle allemand de télévision privée, en fusionnant plusieurs chaînes au sein de ProSiebenSat.1. Springer dit vouloir conserver ses 11,5 % du nouvel ensemble, mais l'on spéculait déjà sur la vente de cette participation. Le groupe aura dorénavant bien du mal à se faire une place entre les deux maîtres de la télévision privée allemande : Bertelsmann (via RTL Group) et Kirch. En matière de production, les efforts consentis ont du mal à porter leurs fruits. M. Fischer voulait transformer Springer en fournisseur de programmes : le magazine d'informations (*Newsmaker*), qui devait lui servir de vitrine, a tourné court. Diffusé sur Sat.1, il a été suspendu au début de l'année 2000.

Autre axe de développement de Springer : Internet. « L'investissement dans ce secteur devrait être privilégié, car les jeux n'y sont pas encore faits, contrairement à la télévision », estime Hermann-Dieter Schröder, de l'Institut Hans-Bredow de recherche sur les médias, à Hambourg. Un fonds dédié aux nouveaux médias a été mis en place par le groupe. Il est doté d'un capital de l'ordre de 300 millions de deutschemarks (153 millions d'euros), dont une

partie en prestations en nature, type publicité et fournitures de contenus. Outre l'ancrage de ses titres de presse dans l'univers Internet, Springer compte développer de nouveaux services multimédias, à l'instar de la création d'un portail consacré aux loisirs. « C'est une nécessité pour le groupe, qui a un potentiel important pour négocier des partenariats », observe Isabel Geigenberger, spécialiste des médias à la DG Bank.

Dernier chantier d'envergure, l'internationalisation. En 1999, Springer a réalisé 15,4 % de son chiffre d'affaires à l'étranger. Il est présent principalement en Europe du Sud et en Europe centrale. Son approche est double. Il s'agit tantôt de décliner pays par pays les concepts qui marchent en Allemagne, comme Auto Bild (douze éditions internationales), ou Computer Bild. Des acquisitions sont aussi à l'ordre du jour. Journaux, magazines, production, tout intéresse le groupe berlino-hambourgeois. En France, Springer a repris, en 2000, la société Média Mag, editrice de *Télé Magazine* et de *Rebondir*. Une étape significative, qui illustre les ambitions de Springer hors de ses frontières.

Philippe Ricard

News Corp. économise pour mettre la main sur DirecTV

LONDRES

de notre correspondant à la City
Rupert Murdoch, le magnat australo-américain des médias, a ordonné un vaste programme de restructuration financière de son empire News Corporation, dont témoignent son retrait d'Internet et le coup d'arrêt donné aux acquisitions. L'objectif du PDG fondateur de News Corp. est de se constituer une « cagnotte » pour mettre la main sur DirecTV, première société américaine de télévision par satellite.

L'adjonction de DirecTV à Sky Global, la nouvelle entité regroupant les actifs de News Corp. dans la télévision par satellite, permettrait un retour à la confiance des investisseurs, bien nécessaire alors que l'introduction en Bourse de Sky Global a été plusieurs fois retardée. L'obligation, pour News Corp., d'acquiescer les 49,5 % de la chaîne du câble Fox Family Worldwide dont Haim Saban, l'autre actionnaire de cette société, veut se défaire, risque de surcroît de le priver de précieuses ressources. « Le service financier

retourne chaque pierre pour trouver des fonds », a confié un membre de l'état-major de News Corp. au *Financial Times* du 16 janvier.

ENDETTEMENT GRANDISSANT

Avec un investissement prévu de 2,3 milliards de dollars cette année, la nouvelle économie draine les ressources de News Corp. A l'instar de ses rivaux, CNN ou le *New York Times*, News Corp. a fermé plusieurs de ses activités en ligne. A commencer par News Digital Media, la start-up basée aux Etats-Unis, et le site de santé Healthon Web/MD. Jugées responsables de l'endettement grandissant du groupe, les jeunes pousses de News Corp. n'ont plus le vent en poupe. Le retrait d'Internet, tout comme le projet de vente de certains actifs, est destiné à rassurer les agences de notation sur le contrôle de l'endettement important du groupe. Mais cette réorganisation brouille également les cartes en matière de succession au sein de la dynastie Murdoch. En Bourse, le titre souffre de

l'incertitude créée par le cancer de la prostate de M. Murdoch, soixante-dix ans, dont les analystes apprécient les qualités de leadership et la vision stratégique.

L'aventure de la Toile est surtout l'affaire du premier cercle murdochien, ses deux fils James et Lachlan, qui ont persuadé leur père de se lancer dans Internet. Mais dans son for intérieur, Rupert le Magnifique n'a jamais réellement succombé au chant des cybersirènes. La réduction des charges d'exploitation permet au passage de souligner la prééminence de son principal lieutenant, Peter Chernin, le directeur de News Corp., très apprécié des milieux financiers. Le tout se déroule dans un climat post-électoral aux Etats-Unis qui chauffe les esprits. Murdoch, dont le réseau Fox a soutenu le président élu George W. Bush, a plein d'amis dans la future administration républicaine. Un avantage de poids face aux autres candidats comme Disney – dont les dirigeants sont traditionnellement proches des démocrates – pour racheter DirecTV, une filiale de General Motors évaluée à 40 milliards de dollars.

Marc Roche

Le virage à droite du « Bild » suscite des interrogations

Le journal le plus lu d'Europe connaît un tassement de ses ventes

FRANCFORT

de notre correspondant

Mais où va la *Bild Zeitung* ? Le journal le plus lu d'Europe, fleuron populaire du groupe Springer, traverse une période de turbulences. Avec une diffusion payante de 4,26 millions d'exemplaires fin 2000, un lectorat estimé à plus de onze millions de personnes – loin devant ses homologues britanniques –, le tabloïd allemand n'est certes pas à plaindre. Ses titres accrocheurs continuent de rythmer l'actualité sociopolitique allemande : on dit que c'est une des lectures favorites du chancelier Schröder, celle du moins qui lui permet de saisir au mieux les états d'âme de l'opinion publique et de son électoral.

Malgré cette influence réelle, le journal n'est pas à l'abri des mauvaises surprises. En cinq ans, les ventes ont diminué de près de 500 000 exemplaires ! En dépit de ses trente-deux éditions, dont vingt-six déclinaisons régionales, *Bild* souffre de la concurrence de la télévision. Certaines chaînes privées en quête de sensationnel marchent allègrement sur ses plates-bandes. D'autres quotidiens et de nombreux magazines n'hésitent plus à traiter les sujets *people*, en mélangeant informations générales, services, faits divers, et anecdotes de tout ordre sur les vedettes les plus en vue de la politique, des affaires, de la jet set. Enfin, la montée en puissance des sites Internet se ferait sentir : celui de *Bild* est d'ailleurs parmi les trois plus visités de la presse généraliste.

Course au scoop, précipitation, ton racoleur, recherche du spectaculaire : les méthodes du journal sont régulièrement mises en cause. Une récente affaire a relancé la polémique sur les capacités d'investigation du quotidien : à la fin de novembre 2000, *Bild* a révélé

en « une » que des néo-nazis étaient responsables du meurtre, jamais élucidé depuis 1997, d'un enfant né d'un père d'origine irakienne, à Sebnitz, petite ville de l'ex-Allemagne de l'Est. Après avoir provoqué une vague d'indignation dans tout le pays et la mobilisation des politiciens les plus éminents, dont M. Schröder, l'information s'est révélée fautive. La découverte du pot aux roses a placé le journal, volontiers donneur de leçons, dans une position des plus délicates.

MOINS DE PIN-UP

Si la direction du journal vient d'être renouvelée, la décision en avait été prise avant ce scandale. Après trois ans en poste – « l'un des plus exposés de la presse allemande », selon un connaisseur – le rédacteur en chef Udo Röbel a été remplacé, le 1^{er} janvier 2001, par Kai Diekmann, trente-six ans, ancien responsable du quotidien conservateur *Die Welt*, le fleuron de référence du groupe. Le nouveau venu est aussi promu à la tête du *Bild am Sonntag*, l'édition dominicale vendue à 2,4 millions d'exemplaires, avec pour mission de rapprocher les deux rédactions.

Mais l'arrivée de cette personnalité au profil politique marqué suscite des interrogations sur l'orientation du journal. M. Diekmann est réputé proche de l'ex-chancelier Kohl (CDU). A l'approche des élections de 2002, certains craignent un virage à droite du titre. Ils en veulent pour preuve l'actuelle discrétion, en première page, des pin-up largement dévêtues qui ont fait une partie de la réputation sulfureuse, et du succès, de *Bild*.

P. Ri.

Canal+ se désengage de Paris Première

LE PÔLE communication de Suez-Lyonnais des eaux a annoncé, jeudi 18 janvier, le rachat des 15 % du capital détenus par Canal+ dans la chaîne de télévision Paris Première. Cette opération a été réalisée dans le cadre de « la stratégie dans le domaine de la communication axée sur le haut débit et l'accès sécurisé à des contenus de référence », selon le communiqué. Elle aboutit à une restructuration du capital de la chaîne, créée en 1986 et qui revendique quatre millions d'abonnés, autour du groupe dirigé par Gérard Mestrallet. Suez-Lyonnais des eaux, qui, outre les parts de Canal+, reprend les 53,85 % de Lyonnaise des Eaux et les 4,5 % de Paris Câble, détient désormais directement 73,35 % ; M6 Thématique prend 10,66 %. Le Groupe Marie-Claire conserve ses 15,99 %.

DÉPÊCHES

■ **RADIO** : les cadres de Radio France Internationale (RFI) poursuivent la grève commencée le mercredi 17 janvier. Ils souhaitent « participer à l'émergence d'un esprit d'entreprise fondé sur la concertation » et réclament une revalorisation de leurs salaires.

■ **AUDIOVISUEL** : les personnels de la Société française de production (SFP) se sont mis en grève après la rencontre de leurs représentants syndicaux avec la ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca, jeudi 18 janvier, sur l'avenir de l'entreprise (*Le Monde* du 29 décembre 2000). Une nouvelle rencontre devrait avoir lieu début février.

■ **PRESSE** : la direction de *La Tribune* a procédé, jeudi 18 janvier, à une réorganisation de la rédaction après l'arrivée de Jean-Marc Gonin, actuel directeur de la rédaction de *France-Soir*, nommé secrétaire général, et le retour de Jean Stern, auparavant au *Nouvel Economiste*.

■ **Jean-Louis Prévost**, PDG de *La Voix du Nord*, a demandé et obtenu la saisie du numéro 9 de l'hebdomadaire *Le Grand Lille Standard*, paru le 11 janvier, auprès du tribunal de grande instance de Lille qui a mandaté un huissier pour retirer les exemplaires déjà en kiosques. M. Prévost reprochait au journal d'avoir porté « atteinte à [sa] vie privée ».

■ **La direction départementale du travail de Paris** a levé, mercredi 17 janvier, le « constat de carence » dressé par l'inspecteur du travail sur le plan social de *L'Hebdo-La Vie ouvrière*, magazine de la CGT. Selon la direction, la procédure concernant la suppression de trente-quatre emplois devrait se poursuivre « normalement ».

Chiffres clés (en milliers, sauf pour les montants par action)

| | 2000 | 1999 |
|--|--------------|--------------|
| Quatrième trimestre | | |
| Chiffre d'affaires d'exploitation | \$ 2 688 482 | \$ 2 179 300 |
| Bénéfice net, activités en exploitation ¹ | \$ 237 917 | \$ 58 471 |
| Bénéfice de base par action, activités en exploitation | \$ 0,42 | \$ 0,11 |
| Bénéfice dilué par action ¹ | \$ 0,41 | \$ 0,10 |
| Nombre moyen d'actions en circulation | 572 583 | 552 559 |
| Ce nombre, compte tenu de la dilution | 582 319 | 566 162 |
| Douze mois | | |
| Chiffre d'affaires d'exploitation | \$ 9 611 462 | \$ 8 394 947 |
| Bénéfice net, activités en exploitation ¹ | \$ 734 596 | \$ 329 334 |
| Bénéfice de base par action, activités en exploitation | \$ 1,29 | \$ 0,60 |
| Bénéfice dilué par action ¹ | \$ 1,27 | \$ 0,58 |
| Nombre moyen d'actions en circulation | 570 028 | 548 680 |
| Ce nombre, compte tenu de la dilution | 580 076 | 563 789 |

¹ Les résultats comprennent plusieurs charges : 3 millions de dollars au 4^e trimestre de 2000 et pour l'année (0,00 dollar par action, dilué), 71 millions de dollars au 4^e trimestre de 1999 (0,13 dollar), et 129 millions de dollars pour l'année 1999 (0,23 dollar).

² Les résultats du 4^e trimestre et de l'année 1999 comprennent des charges exceptionnelles, 50 et 63 millions de dollars (0,09 et 0,15 par action, dilué).

Schlumberger annonce pour l'année 2000 un chiffre d'affaires des activités en exploitation de 9,61 milliards de dollars, en hausse de 15 % par rapport à l'année 1999. Le bénéfice des activités en exploitation, à 735 millions de dollars, et le bénéfice dilué par action, à 1,27 dollar, ont augmenté respectivement de 61 % et de 57 % par rapport à 1999 avant les éléments extraordinaires constatés cette année-là. Le bénéfice, si l'on exclut l'amortissement des écarts d'acquisitions, est de 1,43 dollar par action (après dilution), contre 0,95 dollar par action (après dilution) pour l'année 1999 avant les éléments extraordinaires constatés durant cet exercice.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Le chiffre d'affaires des activités en exploitation, à 2,69 milliards de dollars, a progressé de 23 % par rapport au quatrième trimestre de 1999.

Le bénéfice des activités en exploitation s'établit à 238 millions de dollars et le bénéfice dilué par action à 0,41 dollar, en progression respectivement de 84 % et de 78 % par rapport à la même période de l'année dernière avant les éléments extraordinaires constatés cette année-là. Le bénéfice, si l'on exclut

l'amortissement des écarts d'acquisitions, est de 0,46 dollar par action (après dilution), contre 0,27 dollar par action (après dilution) pour le quatrième trimestre de 1999 avant les éléments extraordinaires enregistrés durant cet exercice.

Le chiffre d'affaires d'exploitation des Services pétroliers a augmenté de 33 % par rapport au trimestre correspondant de l'année dernière, le nombre d'appareils de forage en activité dans le monde, répertoriés par M-1, progressant de 25 %. Par rapport au troisième trimestre de 2000, le chiffre d'affaires a augmenté de 11 %, le nombre d'appareils de forage en activité dans le monde, répertoriés par M-1, progressant de 9 %.

Le chiffre d'affaires d'exploitation de Test et Transactions a progressé de 24 % par rapport au quatrième trimestre de 1999, tandis que le chiffre d'affaires d'exploitation de Resource Management Services (RMS) a diminué de 19 % par rapport au trimestre correspondant de l'année dernière.

Plusieurs éléments extraordinaires ont été enregistrés au quatrième trimestre. L'ensemble de ces éléments n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice par action.

LES RÉSULTATS TRIMESTRIELS DE SCHLUMBERGER ET DES INFORMATIONS SUR LE GROUPE SONT DISPONIBLES SUR NUMÉRO VERT AU 0800 04 17 60, ET, EN ANGLAIS, SUR INTERNET PAR HTTP://WWW.SLB.COM

Schlumberger

Résultats de l'année 2000

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **CITROËN** : le constructeur automobile va commercialiser à partir du mois de mars la C5, son nouveau modèle de gamme moyenne-supérieure. Citroën vise 200 000 ventes en année pleine. La C5 est fabriquée à l'usine de Rennes, où le groupe PSA inaugure ainsi une plate-forme industrielle qui produira l'ensemble du haut de gamme Peugeot et Citroën.

● **GENSET** : la société de biotechnologies française a vu son titre flamber de près de 20 % jeudi 18 janvier, à la Bourse de Paris, dans l'attente de la publication des résultats de la famoxin, sa protéine contre l'obésité.

● **NOVARTIS** : le laboratoire pharmaceutique suisse a annoncé, jeudi, la signature d'un accord avec la société américaine de biotechnologies Celgene, qui développera pour Novartis des traitements contre l'ostéoporose.

● **ALTADIS** : le fabricant franco-espagnol de cigarettes pourrait être candidat à la reprise de son concurrent autrichien Austria Tabak, affirme vendredi le quotidien britannique *Financial Times*. Le gouvernement autrichien doit céder cette année sa participation de 41 % dans Austria Tabak, actuellement valorisée à 1,42 milliard d'euros en Bourse.

● **DAIMLERCHRYSLER** : le constructeur automobile germano-américain est en pourparlers pour acheter une partie du leader mondial des technologies de reconnaissance vocale, le groupe belge Lernout et Hauspie (Leth), selon le *Wall Street Journal Europe* de vendredi.

SERVICES

● **SNCF** : la circulation des trains devait être « perturbée » vendredi, au départ et à l'arrivée de la gare de Paris Saint-Lazare, en raison d'un mouvement social à l'initiative des contrôleurs. Seuls deux trains sur trois devaient circuler entre Paris, Rouen et Le Havre, d'une part, et Paris, Caen et Cherbourg, d'autre part.

● **AIR FRANCE** : la compagnie nationale, qui comptait 54 000 salariés en avril 2000, aura procédé entre cette date et le mois d'avril de cette année à 4 500 recrutements, soit

l'équivalent de 8 % de ses effectifs. Ces recrutements s'effectuent alors que le « turn-over » dans la compagnie se traduit par 600 à 700 départs chaque année.

● **RATP** : plusieurs syndicats ont appelé les agents de la régie à observer un arrêt de travail de 24 heures le 1^{er} février prochain, pour des revendications portant sur les effectifs, les conditions de travail ou les salaires, selon des sources syndicales. La décision concernant un appel à la grève des bus devait être prise vendredi. Seule F20 a indiqué qu'elle ne participerait sans doute pas à cette journée « fourre-tout ».

● **TUI** : le tour-opérateur allemand, filiale du groupe Preussag, a été condamné jeudi à verser 770 000 euros de dommages et intérêts à une ancienne cliente, victime d'un accident lors d'un voyage organisé, a indiqué jeudi le tribunal de grande instance de Hanovre.

● **LUFTHANSA** : la compagnie aérienne allemande a vu le nombre de ses passagers augmenter de 7,4 % à 46,996 millions en 2000 comparé à 1999. Le taux d'occupation des sièges s'est établi à plus de 74 %, un niveau record, jamais atteint dans l'histoire de la compagnie.

FINANCE

● **CRÉDIT LYONNAIS** : Jean Peyrelevade, président de la banque publique, va poursuivre en justice l'hebdomadaire britannique *The Economist*, qui a écrit la semaine dernière qu'il était personnellement impliqué dans le scandale Executive Life.

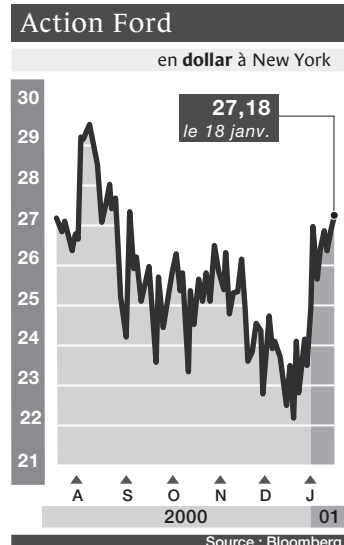
● **DEUTSCHE BOERSE** : la société des Bourses allemandes a reçu jeudi le feu vert de ses actionnaires pour entrer en Bourse dans moins de trois semaines, une décision destinée à la placer en pole position face à ses concurrentes européennes et à financer d'éventuels achats.

● **SPOILIATIONS** : la France et les Etats-Unis sont parvenus jeudi 18 janvier à un accord mettant fin aux poursuites collectives engagées par des avocats américains contre plusieurs banques françaises (*Le Monde* du 11 janvier). Les demandes d'indemnisation seront examinées par la commission Draï, et les banques créeront un fonds de 22,5 millions de dollars pour indemniser les personnes ne pouvant apporter de preuves de la spoliation sous l'Occupation.

VALEUR DU JOUR

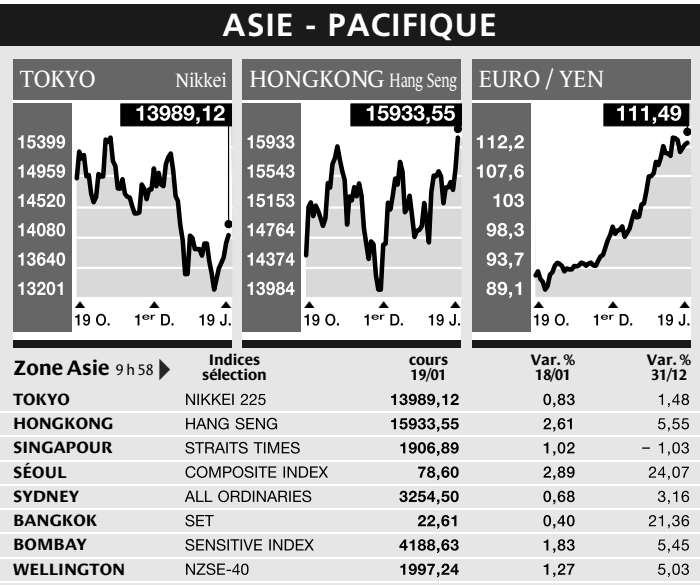
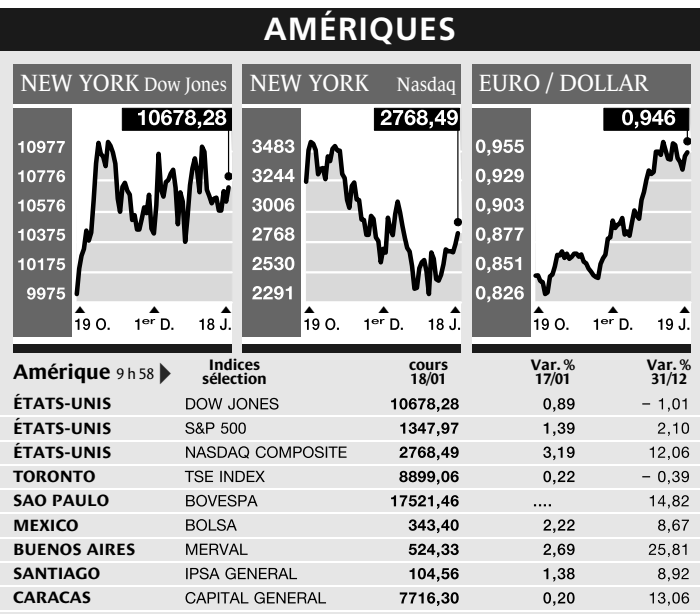
Forte chute des bénéfices de Ford

MÊME si Ford a vendu plus de voitures en 2000, le constructeur américain a gagné moins d'argent. Le groupe de Détroit a annoncé, jeudi 18 janvier, une chute de 53 % de son bénéfice net en 2000, à 3,4 milliards de dollars (3,59 milliards d'euros) contre 7,2 milliards en 1999. Pourtant les ventes de Ford dans le monde sont passées de 7,2 millions de véhicules à 7,4 millions, pour un chiffre d'affaires global de 170,6 milliards de dollars, en hausse de 5,9 %. Ford a souffert sur ses deux marchés principaux : l'Amérique du Nord et l'Europe. Aux Etats-Unis, malgré un marché global record en 2000, Ford a perdu 0,7 % de parts de marché. A l'instar des deux autres constructeurs américains, General Motors et Chrysler, le groupe a pâti du ralentissement du marché aux Etats-Unis au quatrième trimestre. Du coup, les marges de Ford se sont érodées face à la concurrence des marques japonaises et européennes. « La situation va se détériorer aux Etats-Unis en 2001 », a prévenu Jacques Nasser, le PDG de Ford, qui prévoit que son bénéfice en Amérique du Nord sera de 4 % des ventes, contre 4,7 % en 2000. « Nous tenons avant tout à améliorer notre structure de coûts et à ramener la production en conformité avec la demande », a-t-il souligné. Précisément, Ford n'a pas réussi à réduire ses coûts autant qu'il l'aurait voulu en 2000. Le groupe affiche 500 millions d'économies, alors qu'il tablait sur le dou-



ble. Le rappel des pneus Firestone qui équipent son modèle de 4x4 Explorer a pesé lourdement sur ses comptes. Seconde source de difficultés pour Ford : l'Europe. Le constructeur affiche 1,13 milliard de dollars (1,19 milliard d'euros) de pertes en 2000. Ces résultats comprennent notamment une provision de 1 milliard de dollars. Ford a lancé une vaste restructuration de ses activités sur le Vieux Continent pour redresser sa situation. En 2000, les ventes en Europe ont chuté de près de 10 % et le groupe américain a perdu près d'un point de parts de marché. Sur la seule activité opérationnelle, Ford a perdu 35 millions de dollars alors qu'il était bénéficiaire de 50 millions en 1999.

Stéphane Lauer (avec AFP)



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 progressait fortement, dans les premiers échanges, vendredi 19 janvier. Il gagnait 1,19 %, à 5929,67 points. La Bourse avait terminé en repli, jeudi, cédant 0,41 %, à 5 860,16 points. L'indice du Nouveau Marché avait pris 1,2 %, à 2 926,22 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice vedette des valeurs, le DAX, gagnait 0,13 %, à 6 644,42 points, en début de matinée, vendredi. Il avait fini en baisse de 0,26 %, à 6 635,76 points, jeudi. Le NEMAX 50 avait avancé de 0,98 %, à 2 783,22 points.

LONDRES

L'INDICE Footsie progressait de 0,59 %, à 6 246,3 points, vendredi matin. Les valeurs britanniques avaient terminé pratiquement inchangées, jeudi. L'indice FTSE a terminé en hausse de 0,2 %, à 6 209,9 points. L'indice du London Stock Exchange avait ainsi terminé au-dessus des 6 200 points pour la première fois en 2001, dans un volume de 1,8 milliard de titres échangés.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en hausse pour la sixième séance consécutive vendredi, soutenue par l'attente de mesures gouvernementales de soutien au marché des actions. L'indice Nikkei a affiché une hausse de 0,83 %, à 13 989,12 points.

NEW YORK

LES PRINCIPAUX indices boursiers américains ont achevé en hausse la séance du jeudi 18 janvier. L'indice du Nasdaq, baromètre de la nouvelle économie, a progressé de 3,19 %, atteignant 2 768,42 points. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a progressé de 0,89 %, à 10 678,28 points. Le Standard & Poor's 500, mesurant un plus grand nombre d'entreprises cotées, a avancé de 1,39 %, à 1 347,97 points.

TAUX

LES FONDOS d'Etat européens étaient orientés à la hausse, en tout début de séance, vendredi 19 janvier. Le taux de rendement de l'obligation du Trésor français (OAT) à 10 ans s'établissait à 4,94 %. En Allemagne, le taux de l'emprunt d'Etat à 10 ans reculait à 4,80 %. Le taux des obligations volue mécaniquement en sens inverse de leur cours.

MONNAIES

L'EURO poursuivait, vendredi matin, son mouvement de hausse, commencé la veille, face au billet vert. Il cotait 0,9476 dollar. Le yen s'est ressaisi face à la monnaie américaine, se négociant à 118,15 yens pour un dollar, dopé par les propos du gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami. Celui-ci a déclaré que le yen était trop faible, ajoutant qu'il devait surveiller le marché pour évaluer les causes exactes des récents mouvements de change.

ÉCONOMIE

Les dépenses de santé s'envolent

LES DÉPENSES de santé en France ont franchi un nouveau record en 2000. Selon les résultats provisoires publiés jeudi 18 janvier par la Caisse nationale d'assurance-maladie, elles ont progressé de 5,9 %, à 546,9 milliards de francs, en données corrigées des variations saisonnières. Le calcul définitif, prenant en compte le report traditionnel des crédits hospitaliers, pourrait être encore plus mauvais : la progression des dépenses se situerait autour de 6,1-6,2 %, ce qui constituerait le plus mauvais résultat depuis dix ans. Tous régimes confondus, les dépenses d'assurance-maladie augmenteraient de 35 milliards à 675 milliards de francs. En quatre ans, plus de 100 milliards de francs supplémentaires ont été investis dans la santé.

Alors que le gouvernement plaide pour une maîtrise des coûts de la santé et qu'il annonçait une hausse autour de 4 %, cette explosion des dépenses est une mauvaise nouvelle. Elle est très liée à la consommation de soins en ville. Les dépenses du secteur libéral, qui s'était mis en grève à la fin de l'année pour protester contre le rationnement, ont progressé en 2000 de 8,9 %. Les dépenses en médicaments, elles, ont augmenté de 11,8 %, deux fois plus qu'en 1999. Ni la politique de contrôle du marché pharmaceutique ni le lancement de génériques n'ont réussi à endiguer cette déferlante. Laurent Fabius a appelé à la « vigilance ». Le ministre des finances place la maîtrise des dépenses de santé parmi « les trois ou quatre thèmes qui sont absolument centraux et qui doivent être encore précisés dans les mois et les années qui viennent » (lire page 8).

■ **FRANCE** : la moyenne des prévisions de croissance pour la France des banques et instituts de conjoncture continue à baisser pour 2001 et s'établit à 3 %, selon la revue britannique *Consensus Forecasts* de janvier. Le gouvernement a construit son budget sur une hypothèse de croissance de 3,3 % également.

■ **EUROPE** : les ministres des finances de la zone euro, réunis jeudi à Bruxelles, se sont déclarés prêts à affronter une baisse de la croissance aux Etats-Unis, en affirmant que celle-ci n'affecterait pas de manière significative la croissance en Europe. « Les perspectives de croissance sont bonnes en Europe », grâce notam-

ment à la baisse du prix du pétrole et à une évolution favorable du taux de change, a déclaré Didier Reynders, ministre belge des finances et président de l'Euro-groupe.

■ **L'économie européenne** est assez forte pour résister à des perturbations conjoncturelles mondiales modérées, a estimé un des membres du conseil central de la Bundesbank, la banque centrale allemande, Christian Milow. « Les économies européennes devraient avoir développé suffisamment de résistance pour ne pas tanguer trop fortement face à d'éventuelles perturbations de l'environnement économique mondial – tant que celles-ci restent modérées », a-t-il déclaré.

■ **FRANC SUISSE** : le franc suisse est resté « à l'abri » de la spéculation depuis l'introduction de l'euro, a estimé le nouveau président de la Banque nationale suisse, Jean-Pierre Roth, dans un entretien publié vendredi par *Le Temps* : « La cohabitation du franc suisse avec l'euro a bien fonctionné, alors que l'on pouvait éprouver quelques inquiétudes au moment de la naissance » de la monnaie unique européenne.

■ **JAPON** : le gouvernement japonais a laissé inchangé son diagnostic général sur l'économie, affirmant, vendredi 19 janvier, qu'elle demeurait en phase de reprise grâce à la bonne santé des entreprises. « L'activité dans son ensemble continue à croître modestement », a annoncé le bureau du gouvernement. « L'élan est donné par les entreprises, un secteur où les signes d'une reprise autoalimentée sont de plus en plus évidents », précise l'étude.

■ **La Banque du Japon (Bo)** a annoncé vendredi qu'elle ne changerait pas sa politique monétaire. Par ailleurs, M. Hayami, gouverneur de la banque du Japon, estime que le yen est sous-évalué. « Je pense que le niveau actuel du yen est trop faible », a-t-il déclaré à l'issue d'une réunion du conseil des ministres. La position de M. Hayami contraste fortement avec celle du ministre des finances, Kiichi Miyazawa, qui souhaite un cours du dollar d'environ 120 yens pour soutenir les exportations japonaises.

■ **PÉTROLE** : l'POPEP pourrait décider une nouvelle réduction de sa production pétrolière si les cours du brut baissaient au-dessous de 22 dollars, a déclaré jeudi le ministre koweïtien du pétrole, Saoud Nasser Al-Sabah. L'OPEP a décidé mercredi de réduire sa production de brut de 1,5 million de barils par jour.

| Taux de change fixe zone Euro | | Hors zone Euro | |
|-------------------------------|----------|----------------------|---------|
| Euro contre | Taux | contre franc | Taux |
| FRANC | 6,55957 | EURO | 0,15245 |
| DEUTSCHEMARK | 1,95583 | DEUTSCHEMARK | 3,35385 |
| LIRE ITALIENNE (1000) | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000) | 3,38774 |
| PESETA ESPAG. (100) | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100) | 3,94238 |
| ESCUDO PORT. (100) | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100) | 3,27190 |
| SCHILLING AUTR. (10) | 1,37603 | SCHILLING AUTR. (10) | 4,76703 |
| PUNT IRLANDAISE | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE | 0,32894 |
| FLORIN NÉERLANDAIS | 2,20371 | FLORIN NÉERLANDAIS | 2,97660 |
| FRANC BELGE (10) | 4,03399 | FRANC BELGE (10) | 1,62607 |
| MARKKA FINLAND. | 5,94573 | MARKKA FINLAND. | 1,10324 |
| COURONNE DANOISE | 7,4671 | COUR. NORVÉGIENNE | 8,2270 |
| COUR. SUÉDOISE | 8,9270 | COURONNE TCHÈQUE | 35,3170 |
| DOLLAR AUSTRALIEN | 1,6930 | DOLLAR CANADIEN | 1,4196 |
| DOLLAR HONGKONG | 7,3345 | DOLLAR NÉO-ZÉLAND | 2,1052 |
| FORINT HONGROIS | 265,0500 | ZLOTY POLONAIS | 3,8680 |

| Cours de change croisés | | | | | | |
|-------------------------|--------------|-----------|------------|-------------|-------------|--------------|
| 19/01 9h 58 | Cours DOLLAR | Cours YEN | Cours EURO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR. S. |
| DOLLAR | | 0,84951 | 0,94695 | 0,14434 | 1,47555 | 0,61977 |
| YEN | 117,71500 | | 111,49000 | 16,99000 | 173,65000 | 72,96500 |
| EURO | 1,05602 | 0,89694 | | 0,15245 | 1,55850 | 0,65470 |
| FRANC | 6,92815 | 5,88675 | 6,55957 | | 10,22285 | 4,29440 |
| LIVRE | 0,67771 | 0,57585 | 0,64165 | 0,09780 | | 0,42010 |
| FRANC SUISSE | 1,61350 | 1,37100 | 1,52770 | 0,23290 | 2,38050 | |

| Taux d'intérêt (%) | | | | |
|--------------------|-----------|-------------|-------------|-------------|
| Taux 18/01 | Taux J.J. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
| FRANCE | 4,78 | 4,60 | 4,97 | 5,49 |
| ALLEMAGNE | 4,79 | 4,78 | 4,82 | 5,43 |
| GDE-BRETAG. | 6,88 | 5,72 | 4,95 | 5,84 |
| ITALIE | 4,79 | 4,75 | 5,22 | 5,46 |
| JAPON | 0,49 | 0,37 | 1,53 | 2,42 |
| ÉTATS-UNIS | 5,91 | 5,28 | 5,11 | 5,50 |
| SUISSE | 3,12 | 3,34 | 3,51 | 4,02 |
| PAYS-BAS | 4,77 | 4,75 | 4,95 | 5,44 |

| Matif | | | |
|----------------|--------------|--------------|--------------|
| Cours 9h 58 | Volume 19/01 | dernier prix | premier prix |
| Notionnel 5,5 | | | |
| MARS 2001 | 15297 | 89,60 | 89,44 |
| Euribor 3 mois | NC | NC | NC |
| JANVIER 2001 | | | |

| Pétrole | | | |
|-------------------|-------------|--------|-------|
| En dollars | Cours 18/01 | Var. % | 17/01 |
| BRENT (LONDRES) | 26,20 | | |
| WTI (NEW YORK) | 0,30 | -0,49 | |
| LIGHT SWEET CRUDE | 30,42 | +2,18 | |

| Or | | | |
|---------------------|-------------|--------|-------|
| En euros | Cours 18/01 | Var. % | 17/01 |
| OR FIN KILLO BARRE | 8880 | -0,22 | |
| OR FIN LINGOT | 9140 | -0,44 | |
| ONCE D'OR (LO) \$ | 266,40 | | |
| PIÈCE FRANCE 20 F | 52,50 | +0,38 | |
| PIÈCE SUISSE 20 F | 51,90 | +0,39 | |
| PIÈCE UNION LAT. 20 | 51,90 | +0,39 | |
| PIÈCE 10 DOLLARS US | 301 | -0,99 | |
| PIÈCE 20 DOLLARS US | 265,50 | -0,41 | |
| PIÈCE 50 PESOS MEX. | 341 | +2,10 | |

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde » : www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● A l'issue de la séance de Bourse du jeudi 18 janvier, Deutsche Telekom a gagné 1,13 %, à 38,35 euros, les investisseurs saluant les bons résultats de sa filiale de téléphonie mobile T-Mobile annoncés la veille. Celle-ci a vu le nombre de ses clients plus que doubler en 2000.

● Deuxième plus forte hausse de la séance à la Bourse de Madrid, Hidrocantabrico a gagné 7,71 %, à 21,96 euros. Le marché spéculé sur une contre-OPA après celle de Ferroatlantica, à 19 euros le titre, autorisée mercredi par les autorités boursières. Cette opération a été qualifiée d'hostile par le numéro quatre de l'électricité en Espagne.

● L'action Seat Pagine Gialle a réagi, jeudi, par une baisse de 0,83 %, à 2,26 euros, la décision, mercredi soir, de l'Autorité des télécommunications de ne pas l'autoriser à racheter la chaîne de télévision italienne TMC. Si certains analystes jugent que cette décision n'aura pas d'impact négatif, d'autres soulignent que le dossier n'est pas bouclé et que l'Autorité antitrust italienne peut encore rendre un verdict contraire.

● Bankinter, le 5^e groupe bancaire espagnol, a gagné 5,60 %, jeudi, à 42,24 euros, au lendemain de l'annonce d'un résultat annuel en baisse de 30 %, mais meilleur que prévu par les analystes.

19/01 10h03

Table of stock prices for the AUTOMOBILE sector, including companies like SEAT, Volkswagen, and Renault.

BANQUES

Table of stock prices for the BANQUES sector, including Abbey National, BNP Paribas, and Deutsche Bank.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for the PRODUITS DE BASE sector, including Alcoa, BHP Billiton, and Rio Tinto.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for the CONSTRUCTION sector, including Acciona, Bouygues, and Vinci.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for the CONSUMMATION CYCLIQUE sector, including Carrefour, L'Oréal, and Nestlé.

CHIMIE

Table of stock prices for the CHIMIE sector, including BASF, Dow Chemical, and DuPont.

NORSK HYDRO

Table of stock prices for Norsk Hydro and other companies in the energy sector.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerate companies like Unilever, Nestlé, and Danone.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies like Orange, Vodafone, and Deutsche Telekom.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies like Bouygues, Vinci, and Eiffage.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for consumer goods companies like Carrefour, L'Oréal, and Nestlé.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for consumer goods companies like Carrefour, L'Oréal, and Nestlé.

CHIMIE

Table of stock prices for the CHIMIE sector, including BASF, Dow Chemical, and DuPont.

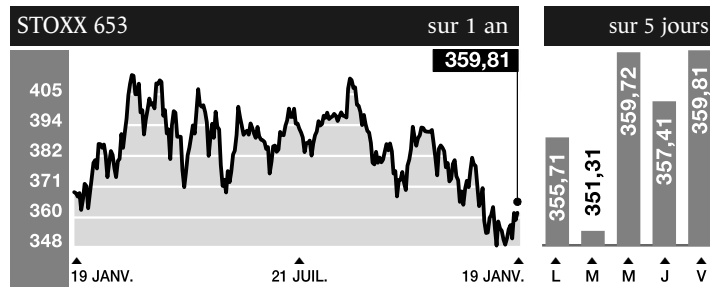


Table of stock prices for various companies in the STOXX 653 index, including SEB, SODEXHO ALLIANCE, and TELE PIZZA.

Table of stock prices for companies in the PHARMACIE sector, including Actelion, Altiplan, and AstraZeneca.

Table of stock prices for companies in the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector, including Abb, Adecco, and Aggreport.

Table of stock prices for companies in the ÉNERGIE sector, including BG Group, BP Amoco, and Cepa.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

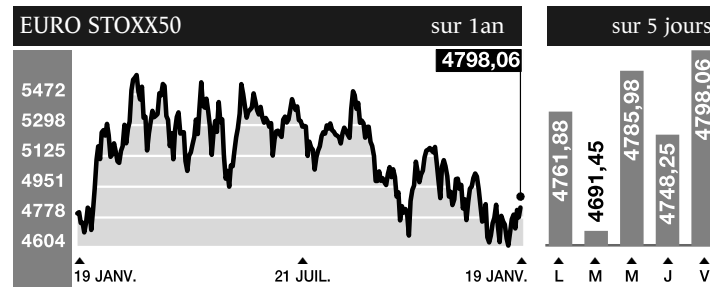


Table of stock prices for various companies in the EURO STOXX50 index, including Vinci, Vivendi, and Volvo.

Table of stock prices for companies in the ASSURANCES sector, including Aegion, Aegon, and Agf.

Table of stock prices for companies in the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector, including Abb, Adecco, and Aggreport.

Table of stock prices for companies in the ÉNERGIE sector, including BG Group, BP Amoco, and Cepa.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector, including 3i Group, Almani, and Alpha Finance.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high technology companies like Alcatel, Alcatel-Lucent, and Alcatel-NTT.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for utility and service companies like Acea, Anlian, and British Energy.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for companies on the Euro New Market, including Airspray, Antov, and C/Tac.

BRUXELLES

Table of stock prices for companies on the Brussels market, including Arthur, Envicop, and Fardis.

FRANCFORT

Table of stock prices for companies on the Frankfurt market, including United Internet, Airtel, and August.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

Advertisement for 'Le Monde' magazine, featuring the text 'Chaque mardi avec Le Monde DATÉ MERCREDI' and 'retrouvez LE MONDE INTERACTIF'.

DISPARITIONS

Charles Mérieux

Un industriel humaniste au service de la médecine

IL N'AIMAIT PAS le mot « empire » pour caractériser ses considérables succès d'industriel. Lorsqu'il parlait de lui, de son histoire, de son destin, il disait plutôt, un sourire éclairant ses yeux bleus : *« Je suis un enfant. Je suis un enfant puisque je rêve, toujours.*» De quoi rêvait Charles Mérieux lui qui, à quatre-vingt-douze ans, bâtissait encore projets et utopies, lui qui a traversé le siècle à grandes enjambées d'homme pressé ? Il rêvait, et il l'aura fait jusqu'au bout, d'unir les hommes autour de quelques projets sans limites : vacciner tous les enfants du monde contre les maladies infectieuses, unifier l'industrie biologique française dans la lignée du grand Pasteur, abolir les frontières qui séparent les hommes, les disciplines et les recherches.

Cette existence foisonnante avait commencé à Lyon, en 1907, où le jeune Charles avait vu le jour dans une famille de soyeux. Son père, biochimiste, était devenu l'assistant d'Emile Roux à l'Institut Pasteur, où les savants de l'époque l'avaient initié aux débuts de la sérothérapie. Charles observe son père, Marcel Mérieux, travailler sur le tétanos dans le modeste laboratoire qu'il vient d'installer sous les combles de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Après la guerre, Marcel Mérieux achète un vaste terrain, à Marcy-l'Etoile, à l'ouest de Lyon, où il installe les chevaux nécessaires à la production des sérums. Et c'est là que survient un séisme dans la famille Mérieux, le premier, qui laissera sur le jeune Charles une empreinte indélébile : son frère aîné Jean est emporté en une semaine, à vingt-deux ans, par une méningite tuberculeuse contractée dans le laboratoire paternel. Charles Mérieux n'a alors que dix-neuf ans . La mort de son frère bouleverse l'existence de la famille. Marcel Mérieux, ne sera plus jamais le même après la disparition de son fils aîné et Charles comprend peu à peu qu'il lui revient de reprendre l'héritage familial. Il va se former à l'Institut Pasteur de Paris, terminer ses études de médecine, se marier et hériter, en 1937, du laboratoire paternel. De son passage à l'Ins-

titut Pasteur, où il a côtoyé à son tour Roux et Calmette, l'empreinte restera à jamais. Devenu seul responsable de l'Institut qui porte son nom il se sent comptable d'un double héritage : celui de son père auquel, jusqu'à son dernier souffle, il aura manifesté un attachement passionné ; celui de Pasteur, qu'il aura défendu et promu toute sa vie, n'ayant de cesse, et il y parviendra, de réunir les deux noms en une même entité. Cette période d'avant-guerre sera décisive pour la suite.

UN AUTRE OBJECTIF

Après la Libération et une mission aux Etats-Unis, il est convaincu que la transfusion peut et doit devenir une activité industrielle, de même que la production des sérums et des vaccins. A ce prix seulement, l'héritage de Pasteur entrera dans l'âge de la modernité. En 1947 il crée l'Institut français de la fièvre aphteuse (IFFA) qui produit en masse des vaccins rapidement utilisés à l'échelon mondial. Mais pour lui, médecine humaine et médecine vétérinaire sont indissolublement liées et, à l'Institut Mérieux, dans les années 1960, on fabrique certes des vaccins contre la fièvre aphteuse, la brucellose et la rage, et bientôt des vaccins qui protègent contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite... Pour autant Charles Mérieux n'a pas perdu de vue un autre objectif la nécessité de développer une industrie du fractionnement du sang, et sur le site, devenu industriel, de Lyon l'Institut Mérieux extrait l'albumine, puis les gamma-globulines indispensables à la lutte contre certaines infections, comme la rage, dont c'est le seul traitement connu.

En 1967, Charles Mérieux passe les rênes de son Institut à son fils cadet Alain et, après une association avec Rhône-Poulenc, crée une fondation à laquelle il donne le nom de son père. Cette fondation, aujourd'hui reconnue d'utilité publique, développera en trente ans des activités multi-formes qu'il aura dirigées jusqu'aux derniers instants de son existence et qui, via la vaccinologie et l'épidémiologie cherchait à maintenir le lien entre savants du monde entier et à

abolir les frontières. En 1974 éclate au Brésil une foudroyante épidémie de méningite, d'une variété inconnue outre-Atlantique puisqu'elle est de type... africain. L'Institut Mérieux est alors le seul au monde à détenir ce type de vaccin qu'il fabrique pour les pays du Sahel. Charles Mérieux, de passage au Brésil, assiste aux débuts effrayants de l'épidémie : 4 000 morts en quelques jours à Sao Paulo, un pays entièrement livré au choc et à la panique. En trois mois, une nouvelle usine est construite à Lyon. En cinq jours, grâce à une véritable mobilisation générale les dix millions d'habitants de Sao Paulo sont vaccinés, et en neuf mois, tout le Brésil aura été vacciné et l'épidémie, qui menaçait l'ensemble de l'Amérique du Sud, est jugulée. Charles Mérieux s'engagera ensuite avec la passion dans la lutte vaccinale contre la poliomyélite.

L'année 1975 est celle d'un drame familial lorsque la pègre lyonnaise enlève l'un de ses petits-fils et demande une rançon colossale qui sera versée malgré l'opposition du président de la République de l'époque, Valéry Giscard d'Estaing. Grâce à l'appui du premier ministre, Jacques Chirac, l'enfant sera retrouvé sain et sauf. L'amitié de Charles Mérieux pour Jacques Chirac sera dès lors indéfectible. Par la suite, s'il ne se désintéresse pas des montages industriels complexes du groupe qui porte son nom, il sait que son œuvre est désormais largement accomplie. Pas entièrement pourtant puisqu'il n'aura de cesse que d'implanter en France, à Lyon, un laboratoire de haute sécurité comme il n'en existe aucun en Europe et seulement une poignée dans le monde. Ce laboratoire, bunker construit sur le toit de l'ancien Institut Pasteur de Lyon qui permettra d'étudier les nouvelles maladies infectieuse a été inauguré en mars 1999 par Jacques Chirac. Portant haut et loin le nom des Mérieux il témoigne de la passion et du génie de cet industriel humaniste qui était l'un des derniers au monde à réunir les travaux de Louis Pasteur et de la biologie moderne.

Claire Brisset

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Le directeur des Musées de France, président de la Réunion des Musées nationaux, Le président-directeur du Musée du Louvre ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Simone BESQUES, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier des Arts et des Lettres, conservateur honoraire au Musée du Louvre,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année, le 9 janvier 2001, et s'associent à la douleur de sa famille.

– Odile, son épouse, Olivier et Kathleen, Didier et Stéphanie, ses enfants, Rémi, Paul, Hanna et Noé, ses petits-enfants, Tata Jeannette, Tata Fernande, Laurent, Manon et leurs enfants, Isabelle et Jean-Pierre, ont la douleur d'informer que

Georges BOUMENDIL

a décidé de nous quitter ce 18 janvier 2001 pour éviter à sa famille, à ses amis, et à lui-même les affres terminales d'une longue maladie.

Ses obsèques auront lieu le mardi 23 janvier, à 11 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

Selon ses dernières volontés.

Ni fleurs ni couronnes.

La famille ne reçoit pas.

Famille Boumendil, 7, rue Victor-Considérant, 75014 Paris.

– M. Antoine Colombani, son époux, Jean-Michel et Florence, Bruno et Fanny, Martine et Christian, Pascal et Frédérique, ses enfants, Laurence et Aurélia, Hélène et Benoît, Elisa, Antoine et César, Aude et Louise, ses petits-enfants, Janine Delahaye, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 17 janvier 2001, de

M^{me} Antoine COLOMBANI, née **Michèle ROUX**.

La cérémonie religieuse aura lieu mardi 23 janvier, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Travail, 59, rue Vercingétorix, Paris-14^e.

Ses cendres seront déposées ultérieurement dans le caveau familial à Belgodère (Haute-Corse).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

51, rue Froidevaux, 75014 Paris.

– Les syndicats FO en Allemagne ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Jacqy FORTIER,

survenu le 14 janvier 2001.

Il a été inhumé, le jeudi 18 janvier, au Mans (Sarthe), entouré de tous ses amis et de ses camarades.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« C'était si beau de vivre, quand tu vivais.» Pablo Neruda.

La baronne de Landsheere, sa femme, M. et M^{me} Antonio Barjona Morgado de Moura-de Landsheere, Thibaud et Aude, Les docteurs Christian de Landsheere et Isabelle Jamin, Olivier, Laurent, Fanny et Tom, ses enfants et petits-enfants, ont l'immense chagrin d'annoncer la mort du

baron de LANDSHEERE, professeur ordinaire émérite de l'Université de Liège, président honoraire de la Fondation universitaire, vice-président honoraire de la Fondation Roi Baudouin, Prix mondial de l'éducation, Conseil culturel mondial, Mexico, 1988,

grand officier de l'Ordre de Léopold II, chevalier dans l'ordre national du Mérite (France),

né à Liège, le 4 juin 1921, décédé le 16 janvier 2001.

Il venait de revoir, aux Canaries, le soleil qu'il aimait tant.

La famille s'excuse de ne pas recevoir. Elle désire l'accompagner seule pour l'adieu suprême.

Baronne de Landsheere, Rue du Vieux-Bois, 10, Sur-le-Mont, 4130 Tilff, Belgique.

– M^{me} Marcelle Mattei, son épouse,

Les docteurs Nicole Jullien Mattei et Jean-Louis Jullien, M. Marc Mattei, ses enfants, Véronique Jullien et Claude Duvernoy, Capucine et Robinson, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

M. et M^{me} Jacques Lassus, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Christian Réan et leurs enfants,

Les familles Mattei, Moracchini, Rinaldi, parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Marc MATTEI, ancien interne des Hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique à la Faculté, membre de l'Académie de marine,

officier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance,

survenu, le 17 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris-17^e, où l'on se réunira le samedi 20 janvier, à 10 h 30.

Un registre tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Georges-d'Oléron (Charente-Maritime), le même jour, vers 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

61, avenue Niel, 75017 Paris, 23, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris.

– M^{lle} Juliette Moreau, sa fille, M. Claude Moreau, son père, M^{me} Elisabeth Cohen, sa sœur, Et la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MOREAU, artiste-peintre,

survenu, à Paris, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 23 janvier 2001, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6^e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Villiers-Saint-Benoît (Yonne).

– Toulon.

M. André Nauwelaers, M. Jean Nauwelaers, M^{lles} Clotilde et Gwendoline Nauwelaers, M. et M^{me} René Maillard, M. et M^{me} Pierre Maillard, M. et M^{me} Pierre Merlot, Et tous leurs proches, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Simone NAUWELAERS,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur et tante,

survenu le 16 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M^{me} Eliane Bunel-Pugliesi-Conti, son épouse, Sa fille, Les familles Pugliesi-Conti, Bunel, Fabiani, Mahé, Havis, Lahay et Corsetti, Et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Antoine PUGLIESI-CONTI, avocat à la cour,

survenu le 17 janvier 2001, à l'âge de cinquante et un ans, à Paris.

La levée de corps aura lieu le lundi 22 janvier, à 10 heures, à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris-12^e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le même jour, à 15 heures, en l'église de Vernou-en-Sologne (Loir-et-Cher).

9, rue Elzévir, 75003 Paris.

| |
|---|
| CARNET DU MONDE TARIFS année 2001 - TARIF à la ligne |
| DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 F TTC - 21,50 € TARIF ABONNÉS 119 FTTC - 18,14 € |
| NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 € |
| THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 FTTC - 12,96 € COLLOQUES - CONFÉRENCES : <i>Nous consulter</i> ☎01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr |
| Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. |

Anniversaires de décès

– Le 20 janvier 1999,

Jean AUDIBERT, ancien administrateur de la France d'outre-mer, ambassadeur de France,

nous quittait.

Merci à ses amis de faire perdurer son souvenir en défendant sa vision sur le devenir de l'Afrique et de l'Algérie.

– Il y a un an, le 20 janvier 2000,

Jean-François

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée affectueuse pour lui.

M. et M^{me} André Mongrédien, ses parents.

« Quand s'éteignent les lumières nos cœurs n'oublent pas.»

Le 20 janvier 1992, quatre-vingt-sept hommes périrnt au mont Sainte-Odile dans l'accident de l'Airbus A320. En 2001, l'enquête n'est pas encore terminée. Parmi les victimes, notre fils,

Pierre MELLET.

« L'amour est une chose que l'on peut laisser derrière soi à sa mort. Car telle est sa puissance.» J. F. L. Deer.

Cours

Découvrez l'informatique chez vous avec le premier organisme de formation à domicile.
Prise en main du matériel, Internet, bureautique.
ALDISA. Tél. : 01-46-67-18-90

Débats

Un café-débat scientifique exceptionnel sur :
« **la vache folle et les maladies à prions** »

est organisé le mercredi 24 janvier 2001, à 18 heures, par le Palais de la découverte avenue Franklin-D-Roosevelt – Paris (8^e)

A l'initiative de Jean Audouze, directeur du Palais de la découverte. Avec la participation de :

Jeanne Brugère-Picoux (Ecole nationale vétérinaire d'Alfort) ;

Françoise Moutou (Agence française de sécurité sanitaire des aliments, AFFSA) ;

Frédéric Lantier (Institut national de la recherche agronomique, INRA) ;

Anne Touratier (Fédération nationale des groupements de défense sanitaire du bétail) ; Jean-Philippe Deslys (Commissariat à l'énergie atomique).

Débat animé par Michèle Chouchan, journaliste scientifique.

Entrée libre.
Inscriptions au 01-40-74-86-25, vache.folle@palais-decouverte.fr

Conférences

L'Association pour un judaïsme humaniste et laïque (AJHL)

vous invite à participer à la conférence, donnée par M. Ilan Greilsammer, politologue, professeur à l'université Bar-Ilan, Tel-Aviv, sur le thème « **A la veille des élections du 6 février en Israël : où en est l'opinion israélienne ? Où en sont les chances de paix ?** »

LUNDI 22 JANVIER, à 20 h 15, à la mairie du 3^e arrondissement, 3, rue Eugène-Spüller, Paris-3^e.

Elle sera suivie d'un débat et d'un pot amical.

Le numéro 8 de la revue *Plurielles*, avec un important dossier de cent pages sur « Les juifs et l'engagement politique », est disponible (chèque de 80 F à l'ordre de l'AJHL).

AJHL, 11, rue de Clamart, 92100 Boulogne.
Tél./fax : 01-43-45-46-66

| |
|--|
| <i>Saint-Hilaire</i> ORFÈVRE A PARIS |
| SOLDES EXCEPTIONNELLES DU 18 JANVIER AU 3 FEVRIER 2001 |
| - 20 à - 40 % SUR UNE SÉLECTION D'ARTICLES |
| GALERIE ROYALE 8 BIS, RUE BOISSY D'ANGLAS PARIS 8^e DE 9H30 À 18H30 |

SPORTS Huit mois après sa finale perdue face à Nantes, terme d'un superbe parcours en Coupe de France, l'équipe de Calais retrouve son épreuve fétiche à l'occasion

d'un trente-deuxième de finale qui l'oppose à Sedan, samedi 20 janvier à Amiens (Somme). ● EN TÊTE de leur poule en championnat de France amateur, les Calaisiens

peuvent espérer accéder à l'échelon supérieur. Les dirigeants du club ont su conserver le même effectif et le même entraîneur, Ladislav Lozano, que l'an dernier. ● LE RETOUR de la

Coupe de France a ressuscité une certaine effervescence sur les bords de la Manche. Le projet de construction d'un nouveau stade et la question du prix des places pour le

match de samedi ont ainsi suscité des polémiques. ● DANS LES AUTRES RENCONTRES, le Paris SG, à Thouars, et Marseille, à Thaon, n'auront pas droit à l'erreur.

Le parfum de la Coupe replonge Calais dans ses rêves et ses souvenirs

Premier de sa poule en championnat amateur avec un effectif préservé et un esprit intact, le CRUFC, héros de la dernière édition de la Coupe de France, retrouve l'épreuve à l'occasion d'un trente-deuxième de finale qui l'oppose samedi à Sedan

CALAIS

de notre envoyé spécial
« Ils n'ont pas chopé la citrouille », affirme Philippe, du haut de ses dix ans. Même s'ils l'expriment dans un langage plus châtié, tous les Calaisiens seront d'accord avec ce jeune collégien : le succès n'est pas monté à la tête des joueurs du Calais Racing Union Football Club (CRUFC). Ce ne sont pourtant pas les raisons qui auraient manqué : après avoir réussi l'exploit de jouer la finale de la Coupe de France la saison dernière, face à Nantes, ne sont-ils pas aujourd'hui en tête de leur poule dans le championnat de France amateur, ce qui leur laisse entrevoir la possibilité de monter en National, prélude au championnat professionnel ?

Apparemment, alors que se profilent les retrouvailles avec la Coupe, samedi 20 janvier face à Sedan, rien n'a changé pour eux. Tous continuent à travailler et, à l'heure de la pause café, on peut en voir certains s'affronter aux fléchettes dans un pub du centre-ville. Ils continuent de s'entraîner régulièrement sous la houlette de leur désormais fameux coach, Ladislav Lozano, toujours aussi prolixe, et gardent encore un rien de timidité moqueuse face au journaliste parisien de passage.

Le vrai miracle est peut-être dans cette pérennité : contrairement à d'autres équipes amateurs qui avaient explosé après un exploit, le CRUFC est resté le même. Excepté Emmanuel Vasseur, le numéro 10, qui joue depuis début janvier dans un club anglais, aucun autre joueur ne s'en est allé sous d'autres cieux. Même le gardien de but, Cédric Schille, approché par le RC Strasbourg, a refusé les offres



DENIS CHARLET/AFP

Malgré leur défaite au Stade de France face à Nantes en finale (1-2), les footballeurs calaisiens pouvaient être fiers de leur parcours dans la Coupe de France 1999-2000.

du club professionnel. Volonté de rester au pays – les Calaisiens aiment Calais, tout simplement – et de poursuivre l'aventure dans une équipe miracle ? Sans doute. Les dirigeants ont aussi su trouver les arguments nécessaires pour conserver leur équipe.

« LE TÉLÉTHON DU CRUFC »

« Ce fut le Téléthon du CRUFC : concrétisez vos promesses », ironise André Roches, propriétaire d'un salon de coiffure et président délégué du club. Encore aujourd'hui, il se bat bec et ongles auprès des entreprises de la ville pour trouver à chaque joueur l'emploi qui lui permettra de concilier une vie profes-

sionnelle enrichissante et ses obligations sportives.

La ville, la chambre de commerce, Eurotunnel, Ford, Alcatel ont ainsi embauché des joueurs du CRUFC. Les « smicards magnifiques » – et c'est justice – ont maintenant un niveau de vie très acceptable. A un salaire moyen d'environ 8 000 francs et à un « complément », versé par le club, de 5 000 francs, il faut ajouter des primes de match qui, certains mois particulièrement fastes, peuvent atteindre 15 000 francs.

Ce fut le cas en début de saison. Attendu avec respect mais aussi volonté d'en découdre par les équipes de son championnat, le

CRUFC n'a pas fait de détail : quatre victoires consécutives et quatorze matchs sans défaite. Une série interrompue, le 17 décembre, par une sévère déculottée à Lille : 4-0. Alignant, comme c'est son droit, plusieurs professionnels, le LOSC prenait ainsi une revanche : l'an dernier, son équipe de D1 n'avait-elle pas été battue par Calais en trente-deuxième de finale de la Coupe ?

« Désormais, chaque match que nous jouons est un véritable derby », explique Ladislav Lozano. Le public est là. A Calais, près de 5 000 personnes assistent désormais à chaque rencontre du CRUFC, contre moins de 300 les

années précédentes. Une nouvelle tribune, assise, a été installée, mais elle est pour le moment boudée par les spectateurs. En attendant, le match contre Sedan aura lieu à Amiens, pourvu d'un stade plus adapté à l'événement. Le maire de Calais, Jacky Hennin, a lancé les premières études en vue de la construction d'un nouveau stade qui pourra accueillir 10 000 personnes, voire 18 000 au cas où Calais jouerait un jour en division 1.

« Insuffisant », estiment certains responsables, qui reprochent aussi à la municipalité sa lenteur dans l'élaboration du projet. La perspective des élections municipales comme l'enjeu du trente-deuxième de finale de Coupe de France contre Sedan ont fait monter la tension.

Le manager général du club, Claude Thiriout, s'emportant contre le départ d'Emmanuel Vasseur pour l'Angleterre, s'est aliéné une partie de la population. On ne traite pas impunément d'« enfoiré » ou de « va-nu-pieds » un enfant de la ville, membre de l'équipe finaliste de l'an dernier de surcroît, même si celui-ci n'a pas agi avec beaucoup d'élégance...

La polémique entre le maire, communiste, et Claude Thiriout, conseiller municipal d'opposition, sur le prix des places pour le match d'Amiens a aussi tendu l'atmosphère. Résultat : jeudi soir, 2 000 places restaient encore à vendre sur les 8 600 attribuées à Calais. Il est vrai que le match sera retransmis à la télévision. Ladislav Lozano s'est aussi emporté contre les conditions d'entraînement de ces dernières semaines : « Compte tenu de l'importance de l'événement, il est inacceptable que nous ayons été obligés de nous entraîner une fois dans un borborygme et une fois sur une plaque de béton glacé. »

Si tous les dirigeants s'accordent à dire que l'essentiel pour le club est de terminer la saison en tête du championnat, la nervosité qui régnait à quelques heures du match contre Sedan montre l'importance du rendez-vous de samedi. On peut très bien « ne pas avoir chopé la citrouille » et avoir envie de continuer à rêver.

J.-A. F.

Propos recueillis par José-Alain Fralon

Stanick Jeannette veut imposer un style de patinage « différent »

UN JOUR de 1988, devant sa télé, Stanick Jeannette a éprouvé un choc. Il n'avait encore que dix ans, mais pratiquait déjà le patinage artistique, parallèlement à la danse classique. Sur la patinoire de Calgary (Canada), Brian Boitano réalisait son programme libre et s'appretait à devenir champion olympique. « C'était très classique, presque à l'opposé de ce que je défends, mais il était sur un nuage, j'en ai eu le frisson, se souvient le double champion de France. Aujourd'hui encore, je regarde

souvent la cassette, et ça me fait à chaque fois le même effet. J'aimerais connaître un jour le même état de grâce, me "réveiller" à la fin de mon programme et avoir tout réussi, me dire que c'était mon soir. »

Il y a trois années, pourtant, Stanick Jeannette, qui n'avait pas encore vingt ans, a failli tirer sa révérence sans avoir connu le grand soir. D'échecs en désillusions, il n'était plus que l'ombre du « grand espoir du patinage français », statut encombrant que sa précocité et des qualités cer-

taines lui avait valu. Il avait disputé ses premiers championnats du monde juniors à l'âge de quinze ans. Deux années plus tard, à Séoul, il était l'un des favoris de l'épreuve. « J'ai explosé mentalement, raconte-t-il. J'ai terminé dix-huitième. »

« Pas sérieux » : l'étiquette lui a longtemps collé à la peau. Elle n'était pas imméritée. A cette époque, Stanick Jeannette avait d'autres préoccupations que le patinage artistique, celles d'un adolescent de son âge. « En arrivant à l'Insep [l'Institut national du sport et de l'éducation physique] à quatorze ans, j'ai vite été mis dans le bain de la fête, résumet-il. Je sais très bien quelles erreurs j'ai commises. Je ne travaillais pas assez, j'avais une hygiène de vie déplorable... Et puis est arrivé un moment où ce n'était plus seulement le patinage qui en pâtissait, mais toute ma vie. L'année du bac, je ne me suis même pas présenté à l'examen... Un jour, il a bien fallu se poser les vraies questions. »

ENTOURAGE ÉTOFFÉ

Celle de savoir s'il allait poursuivre sa carrière sportive, notamment. Stanick Jeannette a fini par lui donner une réponse positive. Il s'est assagi et stabilisé, s'est entouré d'un préparateur physique et d'un préparateur mental, un psychologue intervenant à l'Insep, a décidé de continuer à travailler avec Annick Gailhaguet et Pierre Trente, qui l'entraînent depuis neuf ans sur la patinoire de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), et a entamé une collaboration avec un chorégraphe, Sébastien Lefrançois, un ancien patineur aujourd'hui à la tête d'une compagnie de danse hip-hop.

« J'avais besoin de quelque chose de nouveau, qui m'excite et permette de rendre mon patinage plus contemporain, dit Stanick Jeannette. Je trouve le côté classique du patinage démodé, je veux montrer aux gens que cela peut être autre chose que ce qu'ils imaginent. Bien

sûr, quand j'ai décidé de patiner cette saison sur une musique de Camille Saint-Saëns en y intégrant des "scratches" de hip-hop, je me suis posé des questions sur les réactions des juges et du public. Mais j'ai envie de laisser mon empreinte dans le patinage : c'est sans doute en contribuant à faire évoluer celui-ci que je peux parvenir. »

Deuxième du Trophée Lalique en novembre, Stanick Jeannette a reçu une première réponse plutôt favorable à ses interrogations. Mais il lui faudra prouver lors des championnats d'Europe, qui débutent lundi 22 janvier à Bratislava (Slovaquie), qu'il peut hisser son patinage à un niveau de difficulté technique élevé. « L'objectif est d'aller "taper" un podium aux Jeux olympiques, dans un peu plus d'un an, assure-t-il. Je sais que pour y prétendre, il faut être capable de passer deux quadruples [sauts]. Je vais déjà essayer d'en passer un cette saison. »

Le podium des Jeux de Salt Lake City semble constituer un objectif élevé pour un patineur dont le meilleur résultat international reste une septième place acquise en mars lors des championnats du monde de Nice. Selon Annick Gailhaguet, la seule façon d'y prétendre est de poursuivre dans la voie de la « différence » dans laquelle son élève s'est engagé. « Stanick utilise une gestuelle qui n'a jamais été osée par les autres patineurs, affirme-t-elle. Ses choix – notamment au niveau musical – sont surprenants, certains diront choquants. Mais nous savons que faire différent est le seul moyen d'espérer inquiéter des ténors comme les Russes Yagudin ou Plushenko, qui maîtrisent parfaitement un style d'avantage classique. »

Stanick Jeannette sait que seules deux issues lui sont offertes : la reconnaissance de ses choix ou sa mise au ban par un milieu qui n'aime pas que l'on vienne ébranler ses certitudes.

Gilles Van Kote

Faux passeports : perquisition à la Ligue nationale de football

UNE PERQUISITION a été effectuée, jeudi 18 janvier, au siège de la Ligue nationale de football (LNF) dans le cadre de l'affaire des faux passeports. Les fonctionnaires de police sont repartis avec un certain nombre de documents relatifs à l'identité de joueurs inscrits dans les championnats de France de division 1 et 2. Le président de la LNF, Gérard Bourgoin, a par ailleurs affirmé qu'il n'avait pas l'intention de démissionner de son poste après sa mise en examen pour « abus de biens sociaux et abus de pouvoir » dans l'affaire concernant son ancien groupe de production de volailles BSA. M. Bourgoin pourrait prochainement convoquer le conseil d'administration de la Ligue afin de réclamer un vote de confiance. Enfin, la commission de discipline de la LNF a décidé de faire rejouer à huis clos le match Strasbourg-Metz qui avait été interrompu le 24 décembre à la suite d'un jet de pétard qui avait entraîné l'évacuation sur civière du juge de touche Nelly Viennot.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : Vasco da Gama a battu (3-1), jeudi 18 janvier au stade Maracana de Rio de Janeiro, Sao Caetano, un club de division 2 de la banlieue industrielle de Sao Paulo. Romario et les siens ont du même coup remporté la Coupe Joao-Havelange, tournoi dont l'épilogue était devenu imprévisible à la suite de l'effondrement partiel, le 30 décembre 2000, de la grille de protection du stade de Sao Januario à Rio, qui avait fait 168 blessés légers et entraîné l'arrêt de la rencontre à la 23^e minute. – (Corresp.)

■ **TENNIS** : Cédric Pioline a été battu par l'Américain Todd Martin (6-4, 3-6, 6-3, 6-4), vendredi 19 janvier au 3^e tour des Internationaux d'Australie. Sandrine Testud a été éliminée au même stade de la compétition par la Belge Justine Hélin (6-2, 6-4).

■ **VOILE** : victime d'un problème de délamination dû au passage d'une grosse vague dans les mers du Grand Sud, Team-Adventure, l'un des cinq voiliers participant à The Race, s'est dérouteré vendredi 19 janvier sur le port sud-africain du Cap. Le bateau du skipper américain Cam Lewis compte deux blessés à son bord.

SOLDES

CHANGEMENT DE DÉCOR JUSQU'AU 29 JANVIER

Soyez aux premières loges pour profiter de prix exceptionnels sur les salons cuir ou tissu, chambres, salles à manger, ainsi que sur les petits meubles, tapis et accessoires.

ROCHE BOBOIS

PARIS 12. 10 À 18, RUE DE IVON. 01 53 46 10 20 (NOCTURNE LE JEUDI) • PARIS 3. 92/98/105/109, BOULEVARD DE SÉBASTOPOUL. 01 42 78 10 50 (NOCTURNE LE JEUDI) • PARIS 7. 193/197/207/213, BD SIEGERMANN. 01 49 54 01 70 • PARIS 17. 52, AV. DE LA GDE ARMÉE. 01 45 74 73 30 • 6, RUE DENIS POISSON. 01 45 74 48 72 • ATHIS-MONS. RN 7 - 37/53/55, AV. FRANÇOIS MITTERRAND. 01 69 38 28 18 • CHEVREUSE. 90, RUE PORTE DE PARIS. 01 30 52 49 71 • MELUN-PRINGY. RN 7 - 01 60 45 50 72 • MONTIGNY LES C. RN 14 - 17/21, BLD BORDIER. 01 34 50 73 16 • MONTLHERY. RN 20 - (LA VILLE DU BOIS). 01 69 80 70 57 • ORGEVAL. RN 13 - 01 39 75 43 14 • PAVILLONS S/BOIS. RN 3 - 79 ET 296, AV. ARISTIDE BRIAND. 01 48 50 02 07 • ST-QUENTIN-EN-YVELINES. C. CAL ST-QUENTIN VILLE - 4, RUE COBERT. 01 30 57 15 34 • SURESNES. 33/39, BOULEVARD HENRI SELLIER. 01 55 49 01 49 • VERSAILLES. 6, RUE AU PAIN (PLACE DU MARCHÉ). 01 39 51 59 61.

SOLDES DANS TOUTES LES GRANDES VILLES DE FRANCE AUX DATES LÉGALES. LISTE DES MAGASINS ROCHE-BOBOIS EN FRANCE : 0 800 39 52 45 (APPEL GRATUIT) / 3615 ROCHE-BOBOIS (1,29 € / MN) / www.roche-bobois.com

La destruction de Mir de nouveau retardée

LE SYSTÈME chargé de stabiliser la station Mir dans l'espace ne fonctionne plus en raison de problèmes survenus dans les batteries du train spatial. Cette nouvelle panne, qui fait suite à la perte à la fin du mois de décembre de toutes les liaisons radio avec la station pendant une vingtaine d'heures, a conduit les autorités russes à retarder, jeudi 18 janvier, l'envoi d'un vaisseau automatique Progress chargé de précipiter cette station à bout de souffle dans le Pacifique. Une nouvelle tentative de lancement pourrait avoir lieu le dimanche 21 janvier, l'objectif étant de détruire Mir le 6 mars prochain. Si ce plan ne peut être mis en œuvre, il reste la possibilité aux responsables du programme spatial russe d'envoyer rapidement en orbite l'un des trois équipages de cosmonautes qui se préparent actuellement à la Cité des étoiles pour que cette station vieille de quinze ans soit de nouveau sous contrôle.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE**: la mission de la navette Atlantis, qui devait décoller vendredi 19 janvier à destination de la station spatiale internationale (ISS), n'aura pas lieu avant le 6 février. La NASA a décidé de différer ce tir pour inspecter les câbles de l'épave. Lors de ce prochain vol, l'équipage procédera à l'installation sur l'ISS du laboratoire américain Destiny, un module d'environ 10 mètres de long sur 5 mètres de diamètre.

■ **INFORMATIQUE**: le procès du pirate informatique « Mafiaboy », un Québécois anglophone de seize ans accusé d'avoir paralysé plusieurs sites Internet américains (CNN, eBay, Yahoo!, Excite...) et arrêté le 15 avril 2000 (*Le Monde* du 26 avril 2000), devait s'ouvrir jeudi 18 janvier à Montréal. L'adolescent fait l'objet de 67 chefs d'accusation et risque une peine de deux ans de prison et une amende de 1 000 dollars canadiens (720 euros, 4 726 francs). Le blocage des sites pendant plusieurs heures aurait entraîné des pertes financières estimées par la police à plusieurs centaines de millions de dollars. - (AFP)

■ **CLIMAT**: d'ici dix à quinze ans les petits glaciers andins, qui représentent 80 % des glaciers des Andes intertropicales, auront vraisemblablement disparu. Telle est la principale conclusion des études menées sur les glaciers de Chacaltaya en Bolivie et de l'Antizana en Equateur par des chercheurs français de l'IRD et leurs partenaires boliviens et équatoriens.

Jean-Paul Demoule, archéologue et professeur de protohistoire européenne à l'université Paris-I « Au Japon, il n'y a pas eu de révolution néolithique »

Le modèle des sociétés japonaises de l'époque Jomon nécessite de repenser des schémas établis en Occident sur l'origine de l'agriculture

Présente en Asie du Sud-Est et en Chine, l'archéologie française est absente en Corée et au Japon où, pourtant, les recherches archéologiques sont avancées et disposent de moyens importants. A la suite d'une mission au Japon, l'archéologue Jean-Paul Demoule a

pris conscience de la nécessité d'une collaboration entre chercheurs japonais et français qui permettrait de repenser certains schémas établis en Occident sur l'origine de l'agriculture. Selon M. Demoule, « le cœur du problème posé par Jomon [période allant du

X^e millénaire au III^e siècle avant notre ère] est celui de la liaison, longtemps admise, entre les trois éléments qui définissent le néolithique : agriculture-élevage, sédentarisation et poterie. A Jomon, il n'y a pas d'agriculture-élevage ». Un premier projet de collaboration

en archéologie préhistorique et médiévale est en cours d'élaboration entre la Maison franco-japonaise à Tokyo et le Musée national d'histoire et d'ethnologie de Sakura, dirigé par l'un des grands archéologues japonais, Makoto Sahara.

PROFESSEUR de protohistoire européenne à l'université Paris-I depuis 1992, Jean-Paul Demoule, qui dirige également l'équipe de protohistoire européenne de la Maison de l'archéologie de Nanterre, est spécialiste de l'apparition de l'agriculture et de l'élevage en Europe (période néolithique), ainsi que de l'époque gauloise. Il a effectué des fouilles dans la vallée de l'Aisne dans le cadre d'un programme de sauvetage régional entamé depuis une trentaine d'années ainsi qu'en Grèce et en Bulgarie (fouilles en cours à Kovacevo) et est l'auteur de plusieurs ouvrages (*La France et la préhistoire, Les Gaulois et Chronologie et société dans les nécropoles celtiques du nord de la France*).

« En quoi les découvertes archéologiques au Japon peuvent-elles inciter les chercheurs européens à repenser leurs approches ?

— Des origines à nos jours, il y a des périodes où les points de comparaison s'imposent et d'autres où il y a divergences. C'est le cas pour la manière dont se sont développés l'agriculture et l'élevage. Au Japon, l'agriculture de Jomon [période de la préhistoire de l'archipel allant du X^e millénaire au III^e siècle avant notre ère, qui a donné lieu à une grande exposition à Paris en 1998, « Jomon, l'art du Japon des origines »] est un contre-modèle par rapport à celui prévalant dans toute l'Europe pour cette période et dont on pensait qu'il était en quelque sorte universel.

» Son axiome est que l'agriculture et l'élevage permettent une poussée démographique entraînant une diffusion de ce modèle de société au reste de la planète. Or, au Japon, pendant près de dix mille ans, les populations de l'archipel sont restées des chasseurs-cueilleurs. Mais, alors que dans le reste du monde les chasseurs-cueilleurs sont de tout petits groupes humains qui nomadisent en fonction des ressources saisonnières, les proto-Japonais de Jomon semblent avoir connu dès le V^e-IV^e millénaire des villages de plusieurs dizaines de maisons et des installations cérémonielles. Apparemment, les hommes de Jomon pratiquaient la sélection de certaines espèces végétales telles que le châtaignier.

» Nous sommes là en présence d'une forme d'agriculture qui n'a été



MUSÉE NATIONAL DE TOKYO

Figurine de l'époque Jomon final (de 1000 av. J.-C. à 300 av. J.-C.), exposée en 1998 à la Maison de la culture du Japon, à Paris.

testée nulle part ailleurs. Les chasseurs-cueilleurs consacrent beaucoup moins de temps à produire leur nourriture que les agriculteurs. En d'autres termes, ces proto-Japonais auraient été les premiers à atteindre la « société d'abondance ». Reste la question : dans le Japon de l'époque Jomon, jusqu'où allait le

contrôle par l'homme du milieu naturel ?

— Une autre particularité de l'époque Jomon n'est-elle pas l'apparition de la poterie qui, dans le schéma classique, serait liée et consécutive au développement de l'agriculture ?

— Effectivement, dans le schéma

qui vaut pour l'Europe, pendant deux mille ans après l'apparition de l'agriculture, les hommes du néolithique ont continué à ne disposer que de Calebasses, de récipients en cuir ou en bois. La poterie apparaît vers 6.500 av. J.-C. Au Japon, c'est l'inverse : on a d'abord la poterie qui apparaît très tôt et qui atteint le niveau des grandes civilisations néolithiques de l'Europe. Ces formes de poteries de plus en plus sophistiquées et d'assez grande taille indiquent qu'il s'agit de populations de plus en plus sédentaires formant des groupes humains importants mais qui restent des chasseurs-cueilleurs.

« Au Japon, l'équivalent de 6 milliards de francs, chaque année, sont destinés aux fouilles de sauvetage, et 5 000 à 6 000 archéologues sont à l'œuvre »

— Que nous apprend le cas japonais ?

— Selon Claude Lévi-Strauss, il y a deux grandes coupures dans l'histoire de l'humanité. La révolution néolithique et la révolution industrielle. Or, au Japon, il n'y a pas eu de révolution néolithique. Dans quelle catégorie doit-on alors classer Jomon ? Le cœur du problème posé par Jomon est celui de la liaison, longtemps admise, entre les trois éléments qui définissent le néolithique : agriculture-élevage, sédentarisation et poterie. Durant

l'époque Jomon, il y a sédentarisation et poterie, mais pas d'agriculture-élevage.

— En plus de cette mise en perspective de certains schémas que l'on pensait universels, que peut apporter la collaboration entre les archéologues français et japonais ?

— Parce que nous sommes sur un pied d'égalité en matière de recherche, nous pouvons éclairer et affiner réciproquement nos points de vue. Le Japon s'est doté assez rapidement (au début des années 70) d'une législation qui permet de faire payer les aménageurs publics ou privés. Aussi dispose-t-il de moyens sans comparaison avec les nôtres : l'équivalent de 6 milliards de francs, chaque année, sont destinés aux fouilles de sauvetage, et 5 000 à 6 000 archéologues sont à l'œuvre. Dans un département moyen comme celui de Kagoshima (Kyushu), on en compte 130 (en France, il y en a une quinzaine, en moyenne, par département). Le travail archéologique au Japon est si intense que le problème est moins la fouille que la valorisation des découvertes.

» En outre, les Japonais ne nourrissent pas les mêmes inhibitions que les Européens en matière d'anthropologie physique. L'anthropologie physique a été déconsidérée par l'usage qu'en a fait le III^e Reich, et, en France, on a tendance non seulement à l'occulter mais même à ignorer qu'elle a existé. Or la forme du corps peut être la trace de quelque chose. Sans aucun préjugé raciste, les Japonais l'utilisent et même s'en amusent : au musée de Sannai Maruyama (région d'Aomori), on peut ainsi savoir par un jeu de portraits-robots si on correspond au type physique Jomon (les indigènes en quelque sorte) ou Yayoi (les immigrants venus d'Asie continentale à partir du III^e siècle av. J.-C.). »

Propos recueillis par Philippe Pons

Les succès et les dérives de l'archéologie de l'archipel

AVEC L'UN des budgets les plus importants du monde (dix fois supérieur à celui de la France), des moyens technologiques considérables, un nombre étonnant de champs de fouille (près de 10 000 sites) et donc de « découvertes », l'archéologie japonaise a bouleversé en quelques années les connaissances en matière de préhistoire et d'histoire de l'archipel : outils préhistoriques et agglomérations protohistoriques, tombes et palais antiques, sites castraux et ports médiévaux surgissent du sol les uns après les autres grâce, notamment, aux dispositions de la loi qui oblige les aménageurs du territoire et les promoteurs à consacrer une partie de leurs investissements aux fouilles de sauvetage. Ces succès sont largement relayés par les médias : la moindre découverte fait régulièrement la « une » de l'un

des plus grands quotidiens, l'*Asahi Shimbun*, et les chaînes de télévision diffusent la nouvelle au fil d'émissions spéciales ou de reportages.

A Yoshinogari, dans l'île de Kyushu, on a retrouvé, à la fin des années 80, un oppidum cérémoniel de l'époque Yayoi (du III^e siècle av. J.-C. au III^e siècle ap. J.-C.) d'une telle ampleur qu'on s'est demandé — sans pouvoir répondre définitivement à la question — s'il ne s'agissait pas de la « capitale » du mystérieux pays de Yamatai dont parlent les chroniques chinoises du III^e siècle. Le site est en voie d'aménagement pour accueillir les visiteurs et rapporte déjà plus d'argent à la modeste commune que l'usine initialement prévue sur le lieu fouillé. A Sannai Maruyama, près d'Aomori dans le nord du Japon, c'est une agglomé-

ration de l'époque Jomon datée de 3 000 av. J.-C. qui a été exhumée.

Cette quête des vestiges du passé, animée par des motivations académiques ou scientifiques, prend parfois un aspect plus ambigu : les comités départementaux, qui gèrent les fouilles locales en collaboration avec des équipes universitaires ou des sociétés privées d'archéologues professionnels, sont engagés dans une sorte de « course au trésor », chaque département rivalisant pour exhumier un site plus vaste ou plus ancien que celui découvert chez le voisin. Derrière cette frénésie de « découvertes », les autorités locales attendent des retombées touristiques à la hauteur des investissements consentis, notamment dans les régions qui souffrent d'un déficit en terme de patrimoine historique.

DÉCOUVERTES SUSPECTES

Mais les enjeux sont aussi d'une autre nature. Dans un pays où l'homogénéité ethnique et culturelle fut longtemps érigée en dogme quasi officiel censé rendre compte des particularités du développement historique national, la recherche des origines s'inscrit dans un registre qui touche au plus profond des mentalités japonaises modernes.

Si les travaux sur l'ancienne civilisation Jomon (du X^e millénaire au III^e siècle av. J.-C.) sont riches en enseignements parce qu'ils obligent, notamment, à recentrer les questionnements des spécialistes occidentaux du néolithique, les « découvertes » de sites paléolithiques qui se sont succédés ces dernières années à la recherche du « premier homme japonais » sont plus suspectes. Faute d'ossements humains (les sols japonais sont trop acides pour les conserver), les archéologues sont à la recherche d'artefacts. Des fouilles entreprises dans le nord-est du Japon depuis les années 1990 par une équipe privée d'archéologues dirigée par Shinichi Fujimura avaient ainsi mis au

jour des sites paléolithiques datés de cent mille ans, puis de trois cent mille ans et même de six cent mille ans.

N'avait-on pas découvert là une espèce d'*Homo erectus* plus douée que toutes les autres, possédant déjà un début de métaphysique ? Déjà, les manuels scolaires s'approprièrent à officialiser la découverte. Et soudain, scandale ! M. Fujimura est filmé à son insu par un journaliste du journal *Mainichi*, seul, à l'aube, en train d'enfouir des pierres dans le champ de fouilles.

Confondu, l'archéologue avoue au cours d'une conférence de presse avoir cédé à la « pression » et avoir falsifié quelques-unes de ses « découvertes ». Une enquête est en cours pour contrôler les autres trouvailles du faussaire et celles de ses collègues. « Comment l'archéologie japonaise a-t-elle pu faire confiance à un tel individu doué de pouvoirs soi-disant extraordinaires ? », commente Toshiki Takeoka, un archéologue préhistorien.

Shinichi Fujimura, qui n'était pas un archéologue de formation universitaire, avait manifestement séduit certains professeurs au point « qu'ils le considéraient presque comme un gourou qui avait ses « adeptes » », poursuit M. Takeoka. D'autres accusent le système de développer des effets pervers et prèchent pour une recherche plus collective, plus interdisciplinaire et davantage en phase avec les travaux effectués en Corée et en Chine. Le grand médiéviste Yoshiko Amino résume le problème : « Le vrai danger d'une archéologie sans lien avec la géologie, la biologie, l'anthropologie ou l'histoire, c'est une quête permanente des origines qui flatte les ego et séduit les bailleurs de fonds régionaux. Or l'ancienneté n'a pas de sens en soi. L'objectif d'une recherche est justement de donner un sens aux choses établies, encore faut-il les établir de manière critique. »

Pierre F. Souyri

GRAND JURY

RTL Le Monde LCI

BERTRAND DELANOË

Débat animé par OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE 18H30

SUR

RTL & LCI

Soldes

RUE DE PARADIS

12 Boutiques Tables & Cadeaux

Bernardaud, Haviland, Raynaud, Baccarat, Christofle, Lalique, Saint-Louis, Daum, Sèvres, Ercuis, Guy Degrenne, et d'autres marques.

Rue de Paradis PARIS 10^e Métro Gare de l'Est-Poissonnière

Vieux riches et petits soldats

Délaissant effets de podium et gadgets technologiques, la mode italienne masculine refonde sa modernité sur un bouquet de traditions

MILAN

de notre envoyé spécial

Achevées sous une neige alpine le 18 janvier, à Milan, les présentations masculines de l'automne-hiver 2001-2002 ont entériné le retour au conservatisme amorcé l'été dernier. L'Italie, qui vient de découvrir avec effroi sa première « vache folle », devrait ramener au pouvoir le magnat Berlusconi, dont le large sourire affectueux se déploie déjà sur des affiches bleu Chirac. Malgré les profits records enregistrés en 2000, l'industrie transalpine du textile-habillement s'effraie d'une réévaluation de l'euro - néfaste aux exportations - et de l'essoufflement prochain de la croissance américaine. Sans compter que le retour au bercail de Jean-Paul Gaultier confirme le renouveau de Paris comme tremplin des tycoons à sensations et des tout derniers *must...*

L'hiver a jeté sa chape sur le tout-couleurs des présentations estivales ; en dépit de quelques éclairs d'or et bouffées de pastel, de jaune camomille et de rouge changeant, la palette italienne en revient aux tons rassurants (beiges, noir, blanc, kaki, et les marron - du cuivre au caramel - élus nouveaux noirs), quitte à s'évader dans le grain des tweeds et les effets d'armure.

Si les créateurs, habitués à sampler leur modernité dans les « trente glorieuses », n'ont pas manqué d'élargir leurs épaules et de relever leur col de veste - façon années 80 -, voire de ressortir les poulaines rockabilly, c'est en lestant le tout de costumes croisés et de vestes de chasse des années 40... Les tissus techniques battent en retraite devant la flanelle ; le Chesterfield standardise l'érotisme d'une silhouette longue, fluide et fermée ; les Beatles - époque candide ou fleurie - sont partout... Cette nostalgie austère relance les tenues militaires promues en octobre par Marc Jacobs (pour Louis Vuitton) et Michaël Kors (pour Céline), du pan-



AFP

Ci-dessus, un manteau et un costume formel aux décalages subtils par Prada.

Ci-contre, un blouson en kangourou de Valentino.

Ci-dessous, le manteau en mouton retourné des années 70 revu par Tom Ford chez Gucci.

Ci-dessous à gauche, manteau militaire en drap de laine et cachemire.

naît justement la collection de Ceruti, tout comme l'automne-hiver de Prada qui offre aux enfants de troupe des tee-shirts collants inspirés des sous-vêtements de l'armée, des gros pantalons de laine taille ultra-basse et des costumes formels aux décalages très subtils, portés sur des santiags. Signe de la saison, l'avant-gardiste Naoki Takizawa présentait pour Issey Miyake de longs manteaux taupe, sobres et fluides, en cachemire épais, tandis que Valentino - dont le nouveau styliste, Francisco Rosas, vient de chez Hermès - cantonnait ses *latin lovers* dans un vestiaire plus « intimiste » que naguère quoique plein de trouvailles (*bomber* à col froissé). Il n'est pas jusqu'à Trussardi, grand dispensateur à pythons et crocodiles, qui ne choisissait de briller avec des manteaux en velours épais et de simples vestes à poney.

AGGIORNAMENTO-CHOC

Partout, le *too much* entame sa décrue. Hier hussard de l'ultra-technique, Mandarina Duck se convertit aux vêtements de ville. Après ses extravagances de l'été pour cause d'aggiornamento-choc, le chausseur Bally réussit une basket de luxe qui pourrait devenir un classique. Et le rajouissement tapageur de Burberry débouche aujourd'hui sur une réanimation bien conduite des modèles maison d'avant-guerre, réchauffés de céramique et restructurés de fibres de carbone dans un souci constant d'ergonomie. Cou fourré pour ses clients russes, le nouveau Fendi de Gucci et LVMH promeut le trench années 40, le costume tweed et les pantalons militaires en Nylon bord côtes, plus que ses splendides ragondins et ocelots...

Chez Gucci même, malgré les vestes en astrakan, le spectaculaire régresse au profit d'une élégance efficace. On dit que le nouveau client de « GG » n'est plus un ectoplasme anxieux de s'abriter sous un logo, moins encore un flambeur ensorcelé par l'*up-dressing*. Tom Ford admirerait John Lennon, une star « simple » et sûre de son goût, amie du luxe, et juste ce qu'il faut rebelle. Entre mao caviar et marlou marinier, sa silhouette à casquette de cuir noir valorise par un jean vintage (tenu par une ceinture à boucle décalée) une splendide parka dans le même cuir ou un pull en mohair. Quant au héros de Dolce e Gabbana, il n'est désormais autre qu'un jeune aristocrate féru de sports « nobles » : Formule 1 et champs de course. Un excellent prétexte pour décliner des blousons de cuir rouge à damier, brodés d'écussons de circuit, sur fond de Ferrari rutilantes - aussi bien que de parfaits complets à effets de tex-

ture. Costumes croisés Cotton Club en cuir blanc, manteau de vison blanc ceinturé, gilets fluides en lamé or...

Envers et contre tous les éteignoirs, il n'est plus que Versace pour occuper, droit dans ses boots, le créneau du déraisonnable. Ce qui est aussi, en soi, une manière de nostalgie...

Jacques Brunel



AFP

Armani sort les épaules

« Après cette période d'excès, les créateurs doivent revenir aux besoins d'un homme installé dans la vie, et non dans l'univers de la mode. Les vêtements sexuellement ambigus font bien sur un podium. Mais en boutique ils ne « sortent » pas. Pour être beau, l'homme doit se garder des couleurs trop vives, des vêtements trop surchargés ou trop directement démarqués du croquis. » Giorgio Armani aborde une nouvelle ligne qui semble s'inscrire en faux contre tout ce qui fit son succès. Imaginait-on qu'un jour l'homme du drapé et du déstructuré mettrait une doublure dans ses blazers et resserrerait les épaules avec du kapok, pour allonger une silhouette en trapèze dans l'esprit 1900 ? Il est vrai que Giorgio Armani a toujours aimé la longueur graphique. Cette fois pourtant ses vestes collent au corps, ce corps qui, dit-il, « avait fini par disparaître et qu'il faut faire resurgir ». Et le maître du flou conclut : « Plus on est serré, plus on est confortable. »



AFP

Les matières nobles prospèrent au Pitti Immagine Uomo

À L'INSTAR du textile-habillement italien pour homme, le Pitti Immagine Uomo sut franchir le cap Horn des premières années 90 - où s'engloutirent tant d'autres Salons de mode masculine - et prospérer depuis en maître incontesté. Du 11 au 14 janvier, sa 59^e édition vient d'abriter, à Florence, 25 % d'exposants de plus que la dernière, accueillant quelque 24 000 acheteurs (dont deux fois plus d'Allemands et de Coréens qu'en juillet). Expositions (sur les uniformes et les bijoux pour homme) et remises de prix (l'insatiable Patrizio Bertelli, empereur de Prada, Jil Sander, Church's, Helmut Lang et Fendi,

qui fut sacré meilleur entrepreneur italien de l'année) se chargeaient de pimenter l'événement, dans une joyeuse atmosphère d'autosatisfaction provoquée par le doublement, en un an, des profits de ces entreprises italiennes, alors que leur production restait quasiment stable. Tant il est vrai que le récent déclin du minimalisme a créé un appel d'air dans les garde-robes.

A l'inverse, l'année 2001 pourrait être moins faste, économie américaine oblige, d'autant que les consommateurs semblent réorienter leurs dépenses vers l'informatique. Au Pitti Immagine Uomo où les tendances se

déployent plus largement que sur les podiums milanais, on a pu noter le grand retour du costume croisé, la prospérité des matières nobles (cachemire gonflant, vigogne, alpaga...), l'éclaircissement des costumes (gris lumineux teintés de bleu, vert ou beige), le retour des motifs (chevrons, pied-de-poule, rayures, effets tweed...), du loden et du country chic, la redécouverte du shetland et des matières sèches, ainsi que de tous les talismans de la coquetterie masculine : jabots, plastrons et grosses cravates, avec leurs pinces et leurs épingles.

J. BI



ARMANI

talon kaki en gros drap jusqu'à la veste Sergeant Pepper, consacrées par une récente exposition au Pitti. Comme pour protéger la fragilité retrouvée des mannequins, adolescents étroits et blonds aux cheveux dans le vent...

L'hécatombe des start-up aurait-elle englouti les nouveaux *wonderboys* ? Il faut voir comment, après une année de luxe hystérique, la bulle d'ostentation vient de crever d'un coup. Et quand la « vieille économie » reprend le volant, la fourrure ne disparaît certes pas, mais elle se camoufle en doublure ou se contente d'orne les cols. Ce retour à l'*understatement* ne peut que rapprocher les créateurs de leur public.

Ça et là, de belles pièces émergent pour illustrer ce classicisme intelligemment contemporain où les Italiens excellent, et qui se mêle à nouveau de flatter la ligne du corps. Cet harmonique illumine

PERRONO - BIJOUX
Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionnés par le guide "PARIS PAS CHIER"
OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

SOLDES EXCEPTIONNELLES
DU 18 JANVIER
AU 3 FEVRIER 2001

ERCUIS & RAYNAUD

- 20 à - 40 %
SUR UNE SÉLECTION
D'ARTICLES
EN PORCELAINE
ET ORFÈVRE

ERCUIS - RAYNAUD - PETER

GALERIE ROYALE
9, RUE ROYALE - PARIS 8e
DE 9H30 À 18H30

Canapés, sièges en racines de jacinthe d'eau,
mobilier de jardin en teck,
meubles et objets chinois, bronzes...

SOLDES
-10 à -50%

PACIFIC COMPAGNIE

20 bis, av. Mac-Mahon - 75017 PARIS - Tél : 01 44 09 85 55 - Fax : 01 44 09 03 37
www.pacific-compagnie.com Livraison France et étranger info@pacific-compagnie.com
Ouvert les dimanches 14, 21 et 28 janvier de 13h à 19h

Gris sur le Nord

SAMEDI. La dépression qui a donnée de fortes précipitations sur le pourtour méditerranéen s'éloigne vers le sud de l'Italie. Une perturbation s'approche des côtes atlantiques où de faibles précipitations se produiront. Sur les autres régions, c'est encore la grisaille qui dominera, avec des brouillards le matin et de nombreux nuages parfois accompagnés de quelques gouttes.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Des pluies faibles et intermittentes se produiront sur la Bretagne et les pays de Loire. Les températures seront comprises entre 5 et 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les brouillards parfois givrants se dissiperont lentement dans la matinée. L'après-midi quelques rayons de soleil percevront la couche nuageuse. Les températures ne dépasseront pas 2 à 4 degrés.

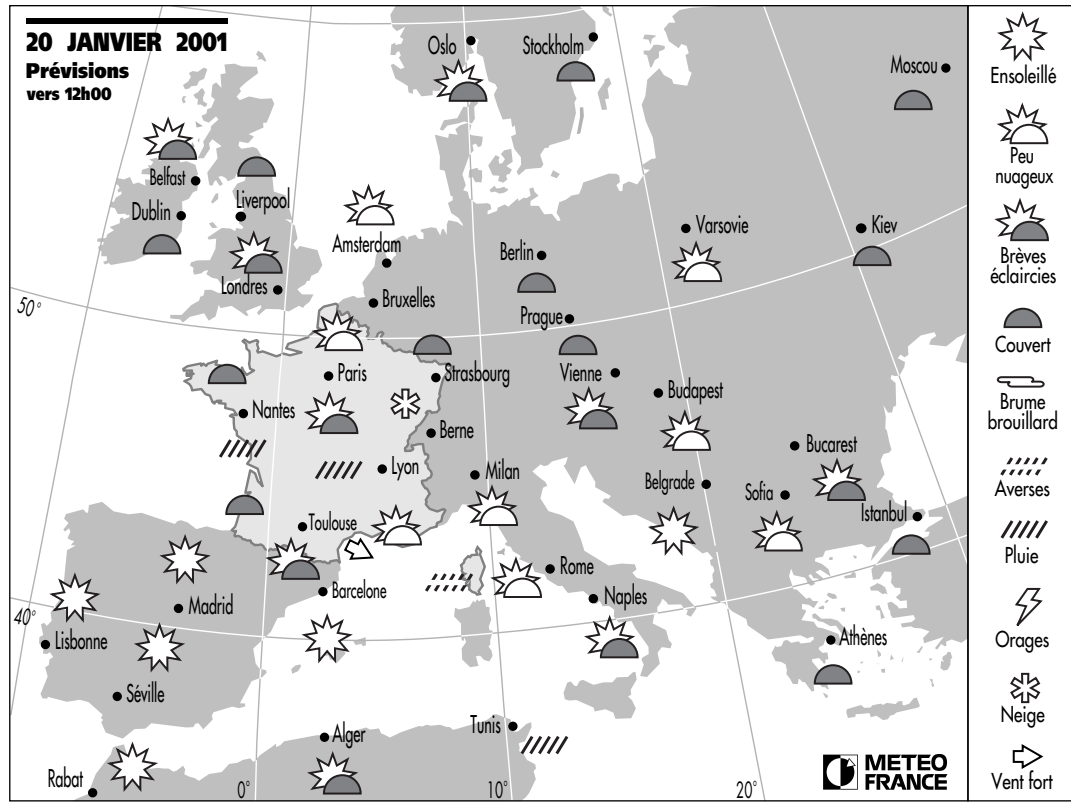
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. -

Les nuages seront présents tout au long de la journée. Le matin, des précipitations pourront tomber sous forme de pluie et neige mêlées. Il fera environ 2 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel sera très nuageux et des pluies faibles se produiront. Sur les Pyrénées, il neigera au-dessus de 800 mètres. Il fera de 7 à 12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le matin, le ciel sera gris et de faibles précipitations éparées se produiront. Quelques flocons de neige tomberont au-dessus de 700 ou 800 mètres. L'après-midi quelques éclaircies se développeront sur le Limousin et l'Auvergne. Les températures atteindront 4 à 7 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Quelques averses se déclencheront en Corse. Sur les autres régions, nuages et belles éclaircies se partageront le ciel. La tramontane soufflera jusqu'à 60 ou 70 km/h. Il fera de 8 à 13 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CUBA.** Pour les vacances de février, le site de voyages www.e-bookers.fr propose un tarif séduisant à destination de La Havane (3 935 F, 600 €, avec taxes) avec, de Paris, deux dates de départ (samedi 10 ou mardi 13 février) et un retour le mardi 20 février. Une réduction de 30 % est accordée aux enfants de moins de douze ans. La réservation doit s'effectuer avant le lundi 22 janvier par téléphone au 0-820-00-00-11.

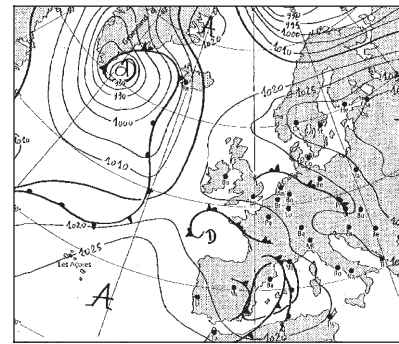
■ **KENYA.** La Commission du service civil international des Nations unies a mis en garde son personnel basé à Nairobi contre une recrudescence de la criminalité dans la capitale kenyane. Le site Internet du Quai d'Orsay évoque lui aussi la criminalité relevée dans les grandes villes du pays. Le ministère des affaires étrangères déconseille certains quartiers et invite les touristes à ne pas sortir des circuits reconnus.

PRÉVISIONS POUR LE 20 JANVIER 2001

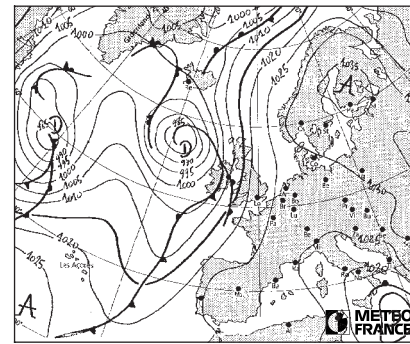
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| FRANCE métropole | | | |
|------------------|---------|-------------------------|---------|
| AJACCIO | 8/14 N | NANTES | -2/1 C |
| BIARRITZ | 10/12 P | NICE | 5/11 S |
| BORDEAUX | 6/10 C | PARIS | -3/4 S |
| BOURGES | -1/5 N | PAU | 6/10 P |
| BREST | 4/9 P | PERPIGNAN | 4/11 S |
| CAEN | 0/3 N | RENNES | -2/5 N |
| CHERBOURG | 2/5 N | ST-ETIENNE | 2/5 N |
| CLERMONT-F. | 1/6 N | STRASBOURG | -3/2 C |
| DIJON | -2/3 C | TOULOUSE | 5/9 N |
| GRENOBLE | -2/3 S | TOURS | -1/4 N |
| LILLE | -3/3 S | FRANCE outre-mer | |
| LIMOGES | 1/5 N | CAYENNE | 23/29 S |
| LYON | 2/6 C | FORT-DE-FR. | 21/27 S |
| MARSEILLE | 4/10 S | NOUMEA | 24/31 S |

| | | | | | | | |
|---------------|---------|-------------|----------|------------------|----------|---------------------|---------|
| PAPEETE | 24/29 P | KIEV | -6/-4 S | VENISE | 4/6 C | LE CAIRE | 10/17 S |
| POINTE-A-PIT. | 20/28 S | LISBONNE | 10/14 S | VIENNE | -5/-2 C | NAIROBI | 17/28 S |
| ST-DENIS-RÉ. | 25/29 S | LIVERPOOL | 0/4 S | AMÉRIQUES | | | |
| EUROPE | | | | LONDRES | -3/4 S | BRASILIA | 21/31 S |
| AMSTERDAM | -2/1 S | LUXEMBOURG | -4/0 C | BUENOS AIR. | 15/26 S | RABAT | 7/17 S |
| ATHENES | 6/11 C | MADRID | 1/9 S | CARACAS | 21/27 S | TUNIS | 9/13 P |
| BARCELONE | 5/11 S | MILAN | 2/5 S | CHICAGO | -13/-7 S | ASIE-Océanie | |
| BELFAST | -1/5 S | MOSCOU | -9/-6 C | LIMA | 20/25 C | BANGKOK | 25/33 C |
| BELGRADE | -3/5 S | MUNICH | -5/-3 S | LOS ANGELES | 11/18 S | BEYROUTH | 12/17 S |
| BERLIN | -5/-1 C | NAPLES | 9/14 C | MEXICO | 6/20 S | BOMBAY | 20/32 S |
| BERNE | -4/1 C | OSLO | -15/-8 C | MONTREAL | -19/-9 S | DIJAKARTA | 26/28 P |
| BRUXELLES | -2/2 S | PALMA DE M. | 4/13 S | NEW YORK | -2/3 C | DUBAI | 15/22 S |
| BUCAREST | -4/1 S | PRAGUE | -7/-2 C | SAN FRANCIS. | 6/12 S | HANOI | 18/24 S |
| BUDAPEST | -5/2 C | ROME | 4/13 S | SANTIAGO/CHI | 13/28 S | JERUSALEM | 8/16 S |
| COPENHAGUE | -2/2 C | SEVILLE | 7/15 S | TORONTO | -14/-8 S | NEW DEHLI | 7/21 S |
| DUBLIN | -1/8 C | SOFIA | -5/1 S | WASHINGTON | -2/3 C | PEKIN | -1/13 S |
| FRANCFORT | -3/3 C | ST-PETERSB. | -8/-3 C | AFRIQUE | | | |
| GENEVE | 0/4 C | STOCKHOLM | -6/-2 S | ALGER | 5/15 S | SEUL | -5/0 S |
| HELISINKI | -9/-3 C | TENERIFE | 11/15 S | DAKAR | 19/25 S | SINGAPOUR | 25/30 S |
| ISTANBUL | 5/9 S | VARSOVIE | -5/-2 S | KINSHASA | 23/29 P | SYDNEY | 20/26 C |
| | | | | | | TOKYO | 1/5 P |



Situation le 19 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 21 janvier à 0 heure TU

TENDANCES

IL FLOTTE en ce moment comme un parfum d'extravagance sur l'univers du toutou. Jamais autant de produits sophistiqués n'ont été mis à sa disposition et tenter un inventaire donne le tournis. On trouve des shampoings extra-démêlants, des colliers en cuir d'origine artisanale garantie, un lit pliable, une sous-couverture chauffante, une boisson à l'eau de source vendéenne « finement aromatisée » sans phosphate ni nitrates. Ou encore des groins de porc séchés, des chips (goût chocolat ou peau de buffle), des pastilles au yaourt, des confiseries en forme de nonosse et des friandises-dentifrice.

Le lancement, fin 2000, du parfum Oh My Dog! (et son shampoing coordonné) consacre avec ce qu'il faut de provocation ce penchant pour l'accessoirisation canine. Imaginé comme s'il était destiné aux femmes, Oh My Dog! n'est pas diffusé dans les animaleries ni chez les vétérinaires mais dans les parfumeries, dont certaines ont néanmoins refusé de le mettre en vitrine. Il faut vaporiser le produit sur ses mains avant de caresser l'animal dont se dégagera bientôt une fragrance complice

(bois de rose, feuilles d'oranger, mariage osmanthus-freesia et quelques notes étoilées de vanille).

« Conçu avec le même soin qu'un parfum pour enfant et testé avec une absolue rigueur scientifique », Oh My Dog! (pour ce parfum unisexe, compter 220 F, 33,53 €, le vaporisateur de 100 ml, et 120 F, 18,29 €, pour le tube de shampoing) n'abîme pas le pelage, ne perturbe pas l'odorat et n'excite pas l'agressivité des congénères. Encore heureux. Car Chouchou le caniche s'en moque de sentir la rose. Il n'est pas dupe. Ce parfum supposé « exalter l'appel de la papouille » ne flatte que l'odorat de ses maîtres.

« Le chien chic marche fort, y compris dans l'univers de la mode, et ce transfert affectif s'opère ouvertement, à visage découvert, note Vincent Grégoire, du bureau de style Nelly Rodi. Plus l'homme est fasciné par l'animalité, plus il cherche à modeler l'animal à son image. » Ce n'est pas la première fois que les égards dus à l'espèce canine virent à l'anthropomorphisme, rappelle l'exposition malicieusement intitulée « Vies de chiens » qui a lieu jusqu'au 31 mars au Musée de la chasse et de la na-



Le chien se met au parfum.

ture (hôtel de Guénégaud, 60, rue des Archives, 75003 Paris).

Les princes Médicis destinaient des parures d'étoffe à fil d'or à leurs animaux de compagnie et, dans le château de Versailles, les chiens-chiens du Roi-Soleil se pavanaient dans de sublimes niches d'intérieur en forme de tente. La palme revient à ce nabab de Junganath qui fit promener sa chienne sur un palan-

quin d'argent et convia 50 000 personnes pour son mariage avec un golden retriever au pedigree inattaquable. L'autre dimanche, une dame venue découvrir cette exposition exprimait sa vive déception. Pourquoi donc l'accès des salles était-il interdit à son yorkshire, qu'elle portait dans ses bras ?

LE BICHON BICHONNÉ

Les industriels, qui n'ont pas l'habitude de lancer de nouveaux produits avant d'avoir dûment sondé le terrain, misent à fond sur le bichon bichonné. Au menu, croquettes bio, gourmandises au lait, mélange « spécial régime » pour les grassouillettes ou « spécial seniors » pour les vieux chiens, à partir de six ans. Les « sachets fraîcheur » en conditionnement individuel, tellement plus pratiques mais qui reviennent bien plus cher que de vulgaires boîtes, sont de rigueur. Rex n'aurait plus sa pâtée dans une vulgaire gamelle. Dans sa jolie écuelle, il grignote négligemment des snacks poisson-petits légumes. Ces derniers mois, les préparations pour chien (ou chat) à base de bœuf se vendent beaucoup moins bien. On s'en serait douté.

« Nous exprimons une nouvelle re-

lation maître-chien dans laquelle l'émotion est omniprésente, affirme Etienne de Swardt, cocréateur avec Laurent Jugeau (transfuge, comme lui, de Givenchy) de la société Dog Generation, à l'origine du parfum Oh My Dog! « Le chien, dit-il, est une éponge affective. Le vieillissement de la population, le prolongement du célibat, la fréquence des divorces ou l'avènement de couples gais - qui, parfois, considèrent un peu leur chien comme un substitut d'enfant - encouragent ce transfert qui semble d'autant plus fort que l'animal est petit. » Cette « dog attitude » serait un phénomène mondial, importé des Etats-Unis où, à Noël, près de deux tiers des chiens reçoivent un cadeau. Et du Japon où des radios diffusent de la musique relaxante pour prévenir le stress du clébard laissé seul à la maison.

Pour autant, on ne se bouscule pas à l'entrée des refuges SPA. Depuis quelques années, d'ailleurs, la population canine française (8,9 millions d'individus) tend à régresser. « Nous sommes le pays d'Europe où la présence d'animaux de compagnie est la plus élevée. L'urbanisation aidant, le chat - moins envahissant et moins exigeant - est

en croissance, en particulier parmi les catégories les plus ouvertes à la modernité », constate un expert du groupe Unisabi (César, Pédigrée, Canigou, Sheba, Whiskas), persuadé que l'avenir passe par le « développement de services de garde pour chiens, pendant les vacances ». « Un palier est atteint, estime pour sa part Jean-Luc Vuilleminot, responsable de l'Afirac (Association française d'information et de recherche sur l'animal de compagnie). Au moins, les gens comprennent-ils mieux la nécessité de connaître le « mode d'emploi » de leur bestiole. Aujourd'hui, on interroge beaucoup le vétérinaire à propos du comportement de son épagneul. Rien à voir avec les pseudo-psychanalystes pour animaux. »

Plus que jamais, le chien est « candidat à l'humanité », selon la formule de Michelet. « Commence à poindre un débat autour de son statut juridique, notamment pour savoir ce qu'il devient en cas de divorce de ses maîtres. Et certains prêtres, assure Etienne de Swardt, s'interrogent sur son statut, au plan théologique. » Le toutou est en odeur de sainteté.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 017

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

| | | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Accompagnent la vengeance. - II. Dans les pieds, les oreilles et en mains pour jouer. Point dans l'eau. - III. Le neptunium. Gonflés pour impressionner. - IV. Support de roue. En joie. - V. Réduisent pour frapper plus fort. Attaquai. - VI. Fin de verbe. Démonstratif. Peuple de l'Inde. - VII. Il faut la soigner pour avoir une belle fin. Est reparti pour un tour. - VIII. Délicat et vaporeux. Déposai sur la table. - IX. Disposer les couleurs. Pour préparer de bonnes glaces.

Eaux italiennes. - X. Mettent les grains au propre. Sans problème.

VERTICALEMENT

1. Petite musique de nuit. - 2. Permet d'attendre. Mit fin. - 3. Dirigé par François, hier et aujourd'hui. Dans la gamme. A donc de l'importance. - 4. Fera part de son mécontentement. - 5. A le pouvoir de manifester son mécontentement. - 6. Saute les cours. Prend un repas d'enfant. - 7. Certifié authentique. Un point sur la piste. - 8. Fait parts égales.

Fait deux parts égales. - 9. Frappent à la porte de la Communauté européenne. - 10. Rapprochements souvent heureux, parfois dangereux. - 11. Choisi. Article. Comme une pomme. - 12. Fait un très gros paquet de millions.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 016

Horizontalement

I. Antidérapant. - II. Réalité. Vue. - III. Torero. Clé. - IV. Il. Seiche. Té. - V. Fou. Cliente. - VI. IGN. Terriers. - VII. Ciste. Cintré. - VIII. Is (si). Assure. In. - IX. Emus. Dia. Léa. - X. Ressentiment.

Verticalement

1. Artificier. - 2. Néologisme. - 3. Tar. Uns. Us. - 4. Iles. Tass. - 5. Directes. - 6. Etoile. SDN. - 7. Ré. Circuit. - 8. Chérifai. - 9. Lénine. - 10. Ave. Têt. Le. - 11. Nu. Terrien. - 12. Télé. Sénat.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

L'année du Serpent, une affaire qui marche

L'ÎLE de Christmas, le Canada, le Brésil, la Suède, Jersey, la Nouvelle-Calédonie ou la Polynésie française font partie des plus surprenants pays émetteurs de timbres sur l'année du Serpent, le sixième des douze animaux qui, ayant répondu à l'appel de Bouddha, renvoient au calendrier asiatique. L'année du Serpent, qui débute le 24 janvier 2001, se terminera le 11 février 2002. Elle succède à l'année du Dragon et précède l'année du Cheval.

Le Nouvel An asiatique, thématique jusqu'alors assez discrète, a envahi réellement la philatélie au début des années 90. Aux pays tra-



ditionnels, tels que le Japon, le Laos, la Corée du Sud, Hongkong, la Chine, se joignent désormais ceux qui accueillent une importante communauté chinoise (les Etats-Unis, depuis 1993), d'autres, flairant la bonne affaire, leur em-

boîtent le pas, tels le Bophuthatswana, Pitcairn ou la Dominique.

La poste canadienne rappelle que les natifs de l'année du Serpent « seraient des penseurs et des personnes gracieuses à la voix douce (...) réputées apprendre rapidement » précisant que « parmi les Serpents célèbres figurent Lincoln, Mao Zedong et Picasso ». L'astucieuse île de Man, souhaitant contenter tout le monde, associe sur un même timbre Saint-Patrick et le serpent que le saint, selon la tradition, a banni de Man et d'Irlande.

Pierre Jullien

EN FILIGRANE

■ **Vente.** L'émission provisoire de Bordeaux (1870-1871) est au programme de la vente à prix nets Roumet (Paris, tél. : 01-47-70-00-56) dont le catalogue détaille 407 lots. On notera un bloc report

de quinze exemplaires (n° 46f), avec cachet administratif bleu au recto et au verso à 150 000 francs, et de rarissimes, sinon uniques, enveloppes affranchies de 5 centimes vert-jaune (n° 42a).

■ **Guy Coda s'illustre.** Le dessinateur de timbres Guy Coda a illustré *La Mort d'Hercule*, de Jean Maffioletti, dont il a signé la couverture (en vente en souscription au prix de 65 francs : L'Ours blanc, 28, rue du Moulin-de-la-Pointe, 75013 Paris. Tél. : 01-45-80-48-91).

■ **Polar et timbre-poste.** Un timbre rarissime, « l'Alexandre

noir, le célèbre timbre retrouvé sur le corps d'un homme assassiné », tient la vedette d'un roman policier signé Ngaïo Marsh (1895-1982), intitulé *Affaire à enterrer*, publié en novembre chez 10/18 dans la collection « Grands détectives ».

■ **Gravure record.** Le Guinness des records a attribué le « record de la plus petite gravure » à Eugène Lacaque qui, l'an passé, « a effectué une gravure sur timbre à l'aide d'un poinçon en acier de 78 tailles dans un millimètre carré ».

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corré
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Paris la cosmopolite, escale d'artistes nomades

Vingt-sept créateurs étrangers réfugiés en France présentent leur travail, marqué par l'exil

PARIS POUR ESCALE. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16^e. M^o Alma-Marceau ou Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 19 heures. 27 F. Catalogue 120 p., 145 F (22,10 €). Jusqu'au 18 février.

Ils sont vingt-sept, ils ont entre vingt-cinq et quarante-cinq ans, donc n'appartiennent pas à la même génération. Ils sont originaires de Chine ou d'Algérie, de Corée ou du Cameroun, donc sont issus de cultures différentes. Leur point commun, c'est d'avoir choisi de travailler à Paris pour un temps, peut-être pas définitivement, on verra. Certains sont là depuis les années 80, d'autres, en particulier les Chinois et les Africains, depuis les années 90.

Quelques-uns sont connus, comme Chen Zhen, qui est mort il y a un mois, ou la Camerounaise Pascale Marthine Tayou. Du premier, une installation confronte « le paysage intérieur du corps » (représenté par des carcasses de bougies) et l'architecture tout aussi transitoire de villes comme Shanghai, sa ville natale, Soweto ou Salvador de Bahia. Pascale Marthine Tayou, qui vit entre Paris et Bruxelles, et beaucoup d'avions, est venu avec quatre invités. Bonne idée.

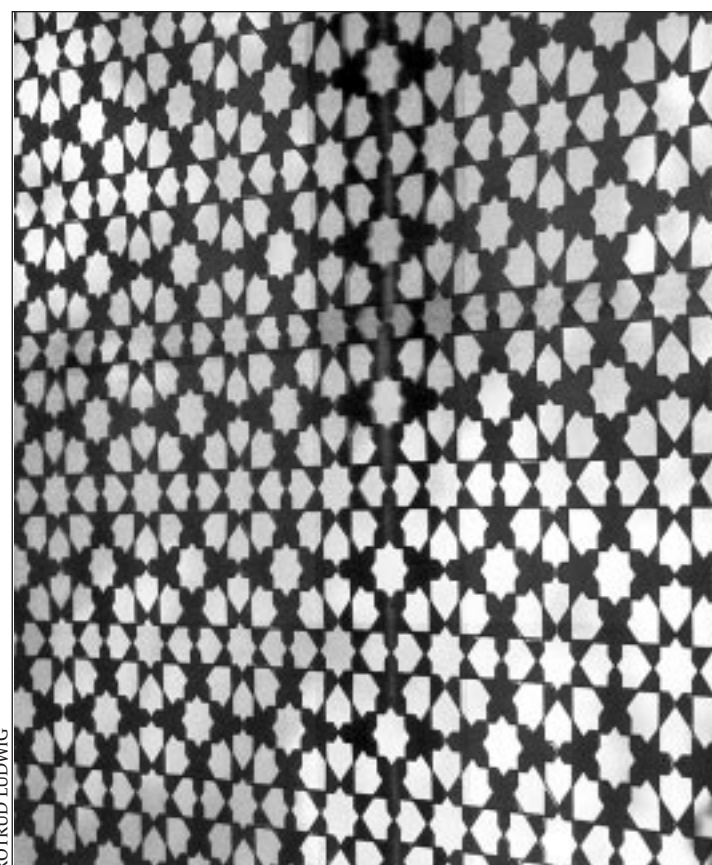
L'exposition qui les réunit tous a été montée en parallèle à celle, historique, consacrée à l'École de Paris au début du XX^e siècle (*Le Monde* du 4 décembre 2000). Depuis, les temps ont changé, et Paris ne s'impose plus comme le centre de création artistique par excellence. Après New York, Berlin, Londres et Bruxelles sont des villes cosmopolites et remuantes qui atti-

rent les artistes. Les raisons de l'exil ? Elles sont personnelles, multiples, parfois évidentes. Quelle peut être la place de l'art dans des pays écrasés par des conflits politiques, ethniques, religieux, et où tout manque ? Mais ces artistes, qui estiment ne pas pouvoir s'épanouir chez eux, ne désespèrent pas toujours d'y revenir. Ils sont là provisoirement, presque en nomades. Leurs œuvres, plus que d'autres, portent la marque de ce vécu transitoire et transculturel.

Les sacs de voyage et les menus objets-souvenirs que Ladan Shahrrokh Naderi a dispersés dans plusieurs coins de l'exposition, les étalages minables et somptueux de livres d'occasion en chinois et en français, d'un côté d'une barrière de chantier, et en arabe, de l'autre côté, reflètent l'esprit de l'exposition, ses amalgames culturels. Où rien de très spectaculaire ne s'impose, ce qui n'est pas forcément grave, l'embaras de l'espace n'étant pas un critère convaincant. Mais tout de même, on se prend à douter de la tonicité de l'air de Paris au fil d'un parcours qui pourtant donne de bonnes choses, du côté des artistes femmes notamment.

ŒUVRES DE FEMMES

Samta Benyahia est une Algérienne qui a fait ses études en France dans les années 70, est retournée en Algérie, puis est revenue à Paris en 1988 quand la situation s'est dégradée pour les artistes et les intellectuels. Elle s'intéresse à la symbolique des signes berbères, et en particulier au moucharabieh. Un dessin bleu aux motifs d'étoile sur les portes vitrées donnant sur les toits et la Seine rappelle cette retenue des femmes dans la société musulmane. En approchant des



« Genau », 1996 (détail). Un moucharabieh signé Samta Benyahia, Algérienne exilée à Paris depuis 1988.

portes, on peut entendre des poèmes en arabe et en français, sur la femme et la tolérance, ou des poésies populaires qui rappellent les soirées où les femmes se retrouvaient quand les hommes étaient couchés, pour écouter ensemble les « paroles de la nuit ». C'est simple, modeste et juste.

Un autre travail de femme retient : celui de Han Myung-ok. Cette Coréenne brode au fil rouge des tartines de pain de mie qui, chaque jour, vont élargir la spirale qu'elle a formée au sol, et dont les tartines séchées sont comme des tuiles. Les chaînettes de coton renouent le dessin de ses veines.

L'Algérien Adel Abdessamed, qui a connu les joies de la Villa Médicis, et qui, en ce moment, dispose d'un atelier à PS1, à New York, est jeune et malin et aime la provocation. Voir ses vidéos : celle d'un vieux musicien du Maghreb

qui joue de la flûte traditionnelle, nu, dérange vraiment, pas seulement parce qu'on l'entend dans tout le musée. Sa valse amoureuse de feuilles de marijuana dans un verre d'eau ou son étoile en shit, autres tabous, bien de chez nous cette fois, font un peu flop.

Le meilleur du spectacle, on l'a plutôt avec Gaston Damag, un Philippin qui, depuis dix ans, répercute à sa façon le choc qu'il a ressenti dans un musée de New York en trouvant en vitrine des objets de sa culture d'origine, et la vision que les ethnologues pouvaient en avoir. Sa critique acerbe des contextualisations ethnographiques et muséologiques prend ici la forme d'une sculpture africaine embrochée comme un méchoui, et dont on ne sait à quelle sauce muséale elle risque d'être accommodée.

Geneviève Breerette

Dribble verbal à la marseillaise pour footballeur soliste

MONSIEUR ARMAND DIT GARRINCHA, de Serge Valletti (*L'Atalante*, 128 p., 60 F [9,15 €]). Mise en scène : Patrick Pineau. Avec Eric Elmosnino. **PETIT ODÉON,** place de l'Odéon. Tél. : 01-44-41-36-36. 70 F [10,67 €]. Durée : 1 h 15. Du mardi au samedi à 18 heures. Jusqu'au 10 février.

Le garrincha est un passereau d'Amérique du Sud, particulièrement rétif à la cage. C'est aussi le surnom d'un footballeur émérite, Manuel Francisco dos Santos, dit Mané (1933-1983). Vainqueur de deux Coupes du monde (1958 et 1962) avec son équipe, le Brésil. Ailier droit et bras droit de Pelé, transperceur des lignes adverses, équipier et soliste de premier rang. Membre de l'équipe idéale de l'époque, demeuré cette icône sépia sortie des rotatives de *Miroir Sprint* et gravée dans la mémoire des plus de soixante ans, avec ses genoux de travers et sa guibole plus courte que l'autre (six centimètres).

La nostalgie n'a jamais cessé d'être ce qu'elle

était. Une niaiseuse rêveuse, prête au bras des mythomanes. Serge Valletti en a décentré le jeu, laissant la balle (la parole) à un unique narrateur, M. Armand (Eric Elmosnino). Un fier-à-bras, fort en jambes, as du dribble verbal, Marseillais de Marseille, auteur d'un unique but (mais quel but !) chez les Blanc Bleu. Le bonhomme n'aurait jamais vraiment percé, pour cause de blonde capteuse de buteurs à la source. Il tenterait de s'en remettre dans le souvenir de Garrincha, son alter ego, son rival fantasmagique, emporté par la bouteille à quarante-neuf ans, les pattes encore frétilantes d'en découdre avec la pelouse.

« Mon Garrincha et moi » : c'est une invocation, le refrain d'une chanson, le rebond d'une histoire qui sauve ou justifie une vie. Dans une passe d'armes philosophico-footballistique, M. Armand appelle la rhétorique des corps à la rescousse, histoire de montrer que le but n'est pas forcément l'objectif. Il s'agit simplement de passer le contradictoire, l'autre, celui d'en face. Pour gagner quoi ? Une minute de répit, quelques longueurs d'avance, un délai de l'homme en noir. Garrincha est là, prêt à sauver d'un

coup de botte la mise de M. Armand. Avec son Brésilien, le Marseillais n'a pas trop l'air de s'apitoyer sur lui-même, sur le héros qu'il n'a pas été, simplement parce que, ce jour-là, la balle est passée beaucoup trop loin de lui.

M. Armand joue gros, joue double, passe à son voisin, et c'est lui-même. A force de vivre dans l'ombre de Mané, ça lui a donné des envies de lumière. De théâtre et de cinéma. De projecteurs braqués droit sur lui, de dizaines de regards et de micros tendus, avec la télé à ses trousses vingt-quatre heures sur vingt-quatre en direct dans le studio où il cuisine ses petites histoires et ses œufs au plat. Devant une façade Brésil-baroque, Eric Elmosnino endosse l'impeccable costard, sépia lui aussi, des temps écoulés. « *Le football, c'est vingt-deux joueurs et un arbitre, mais la vie, c'est un joueur pour vingt-deux arbitres* », lance-t-il dans un dernier mouvement de manchettes classe quartiers nord. Devant tant d'assurance, les arbitres enthousiastes lui accordent tous les buts souhaités.

Jean-Louis Perrier

Un « Viol de Lucrece » sans conviction à l'Opéra de Lyon

LE VIOL DE LUCRÈCE, de Benjamin Britten. Par Mark Duffin (chœur masculin), Anne-Marguerite Werster (chœur féminin), Nora Gubisch (Lucrecia), Philippe Georges (Tarquinius), Stéphane Degout (Junius), Paul Gay (Collatinus), Hélène Jossoud (Bianca), Sophie Haudebourg (Lucia), Orchestre de l'Opéra de Lyon, Neil Beardmore (direction), Laurent Fréchuret (mise en scène). Opéra de Lyon, le 17 janvier. Les 19, 23, 25, 27 et 30 janvier à 20 heures, le 21 janvier à 16 heures. De 70 F à 400 F (de 10,67 à 60,98 €). Tél. : 04-72-00-45-45

LYON

de notre envoyé spécial

On peut toujours se tromper, et se faire une représentation mentale tronquée d'une œuvre entendue trop souvent sur disque ou simplement lue dans la partition. Du *Viol de Lucrece* (1946), par exemple, deuxième ouvrage lyrique et premier opéra de chambre de Benjamin Britten, genre dans lequel le compositeur britannique, mort il y a vingt-cinq ans, a excellé et su dire beaucoup avec peu (l'ascèse étant atteinte dans ses *Paraboles d'églises*). On y a toujours entendu

une subtilité de timbres, de mélanges de couleurs, une invention polyphonique, une variété de figures. On y a aussi toujours « entendu » des odeurs, de brises marines, d'herbe fauchée au couchant, de fleurs qu'on arrose le matin.

On a en tout cas toujours pris *Le Viol de Lucrece* pour une partition probablement plus inventive que *Le Tour d'écrout*, opéra de chambre beaucoup plus célèbre et davantage inscrit au grand répertoire – autre chef-d'œuvre cependant. Mais le critique rêveur, comme le narrateur des *Histoires naturelles* de Jules Renard, doit parfois déchanter (« *Mais qu'est-ce qu'il j'dis ?* ») et revenir à la réalité.

ACOUSTIQUE SANS PITIÉ

Celle de l'Opéra de Lyon, ce 17 janvier, était un peu rude. Une sonorité générale sèche et dure, un instrumentarium peu souple dont les quelques traits solistes retombaient net aux pieds d'une acoustique sans pitié, dont les mélanges savoureux ne « prenaient » pas. Une distribution d'école de chant avec quelques vrais chanteurs (Nora Gubisch, Philippe Georges, Stéphane Degout), d'autres qui n'en sont pas encore (Sophie Haudebourg, aux

aigus aigrelets), mais en tout cas pas de vrai personnage.

Et la prononciation anglaise est bien malmenée. Rien de cela n'est digne d'un opéra national, même s'il faut se réjouir que l'Opéra de Lyon, toujours inventif dans sa programmation, ait monté cet ouvrage malaimé de Britten.

C'est la première mise en scène d'opéra de Laurent Fréchuret. On attendra la deuxième pour juger de sa capacité à se coller avec la matière lyrique. Il semble qu'en l'occurrence le jeune metteur en scène en ait trop fait ou pas assez. Son économie confine souvent à la pauvreté expressive tandis que certaines décisions s'incarnent lourdement (comme les scènes de cavalerie, figurées par un cheval miniature, tandis que le Tibre l'est par un baquet d'eau dans une trappe...).

Loin de nous l'idée de renvoyer le *Viol de Lucrece* à un statut trop commode d'oratorio à la romaine (la Rome baroque de Carissimi...). Le *Viol* est un opéra, un vrai, mais qui ne se laisse approcher qu'avec des convictions, une vision et une plasticité exceptionnelles, toutes absentes de cette production lyonnaise.

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

Carte blanche à Thierry Garrel Ultime week-end, à la Galerie nationale du Jeu de paume, de la carte blanche accordée à Thierry Garrel, producteur-programmateur de documentaires de création et directeur de l'unité documentaires d'Arte France. A signaler, samedi 20 janvier à 13 h 30, la projection (gratuite) de *Near Death*, un documentaire monumental réalisé en 1989 par Frederick Wiseman dans une unité de soins intensifs d'un des grands hôpitaux de Boston. Au programme du dimanche 21 : *Documents interdits* (Jean Teddy Flippe, 1989), une collection de films au sujet d'événements extraordinaires et de mystères inexplicables (15 heures) ; *Cartes postales vidéo* (Robert Cahern, 1984-1986), trente secondes consacrées à Rome, Alger et Lisbonne (17 heures) ; *Les Lapirovo passent à l'Ouest* (Jean-Luc Leon, 1993), la découverte de l'Occident par une famille de

juifs soviétiques émigrée aux Etats-Unis, et leur retour à Moscou dix ans plus tard. *Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris-8^e. M^o Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. Entrée libre et gratuite.*

Faits d'hiver

Pour sa troisième semaine, le festival Faits d'hiver, danses d'auteurs met l'accent sur trois chorégraphes peu diffusés à Paris : Anne Lopez présente *Meeting*, dont le thème principal est la contrainte ; Christine Jouve installe deux duos, *En pente douce* et *Les Chants lointains*, autour de l'écart et de la mémoire ; quant à Denis Passard, il creuse avec une farouche détermination son envie de texte et se confronte au Terrier de Kafka en posant un couple face à la peur animale de soi et de l'autre. *L'Étoile du Nord, 16, rue Georgette-Agutte, Paris-18^e. M^o Guy-Môquet. Jusqu'au 27 janvier. Tél. : 01-42-26-47-47. 80 F et 120 F.*

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Tony Brown : Live Feed Galerie Arlogos, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris-6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-44-07-33-50. Du 20 janvier au 10 mars. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi.

Frédéric Brully-Bouabré, Acharaya Vyakul, Seydou Keita Galerie du Jour - Agnès b, 44, rue Quincampoix, Paris-4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-54-55-90. Du 20 au 17 février. De 12 heures à 19 heures ; nocturne vendredi jusqu'à 20 heures. Fermé dimanche et lundi.

EXPOSITIONS

Rouge Galerie Valérie Cueto, 10, rue des Coustures-Saint-Gervais, Paris-3^e. M^o Filles-du-Calvaire. Jusqu'au 27 janvier. Tél. : 01-42-71-91-89. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Ça va

de Roland Fichet, mise en scène de Stanislas Nordey.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis (93). Le 21, 14 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. Entrée libre sur réservation.

Le Diable et le Bon Dieu

de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Daniel Mesguich.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris-9^e. M^o Opéra. Jusqu'au 11 février. Mardi, 19 heures ; mercredi, jeudi, vendredi et samedi, 20 heures ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-53-05-19-19. De 35 F à 160 F.

Rwanda 1994

de Marie-France Collard, Jacques Delcuvellerie et Jean-Marie Piemme, mise en scène de Jacques Delcuvellerie.

Arc-en-Ciel Théâtre, 1, place du Général-de-Gaulle, Rungis (94). Les 20, 26, 27, 19 heures ; les 21 et 28, 15 heures. Tél. : 01-45-60-79-05. De 60 F à 100 F.

Un bateau pour l'Australie

de et par Fellag.

Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de La Chapelle, Paris-10^e. M^o Gare-du-Nord. Jusqu'au 25 février. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. De 90 F à 160 F.

La Vita nova

de Dante Alighieri, mise en scène de Michel de Mauné.

Maison de la poésie, 157, rue Saint-Martin, Paris-3^e. M^o Rambuteau. Jusqu'au 4 mars. Du mercredi au samedi, 21 heures ; dimanche, 17 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 90 F et 130 F.

Lear

d'Edward Bond, mise en scène de Christophe Perotton.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. M^o Châtelet. Jusqu'au 10 février, 20 h 30 ; le 4, 15 heures. Relâche lundi. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

Blanca Li

Macadam macadam.

Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris-2^e. M^o Richelieu-Drouot. Les 20, 23, 24, 25, 26, 27, 20 heures ; les 21 et 28, 15 heures. Tél. : 08-25-00-00-58. De 50 F à 190 F.

Jennifer Lacey

Shot.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11^e. M^o Bastille. Le 19, 19 h 30 ; le 20, 16 h 30 ; le 21, 15 h 30. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.

Giselle

Ballet national de Finlande. Orchestre Colonne.

Jorma Uotinen (direction) ; Sylvie

Guillem (chorégraphie). Théâtre du Châtelet, 2, rue Edouard-Colonne, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Le 20, 20 heures ; le 21, 16 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 60 F à 395 F.

Orchestre Pasdeloup

Œuvres de Mozart. Anne Queffélec (piano), Andreas Stoehr (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^o Ternes. Le 20, 15 heures. Tél. : 0825-000-252. De 90 F à 200 F.

Christophe Rousset (clavecin)

Œuvres de Rameau Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 20, 16 h 30 ; le 21, 15 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 95 F.

Nelson Freire (piano)

Œuvres de Chopin, Brahms, Villa-Lobos et Debussy.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. M^o Châtelet. Le 20, 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Simon Goubert, Sophia Domancich, Yannick Rieu

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Les 19 et 20, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Luigi Trussardi Quartet

Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Les 19 et 20, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Le Sacre du Tympan

Maison de Radio-France, 116, av. du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^o Passy. Le 20, 17 h 30. Tél. : 01-56-40-15-16. 30 F.

Chris Cody, Daniel Casimir 7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4^e. M^o Saint-Paul. Le 20, 21 h 30. Tél. : 01-48-87-08-97. 70 F.

André Ceccarelli, Richard Galliano

Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78). Espace Jean-Racine, rue Ditte. RER B Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Le 20, 21 heures. 140 F.

John Zorn Quartet

Vitry (94). Théâtre Jean-Vilar, 9, avenue Youri-Gagarine. Le 20, 21 heures. Tél. : 01-55-53-10-60. 130 F.

Hayet Ayad

Musée national du Moyen Age - Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris-5^e. RER Cluny - La Sorbonne. Le 20, 20 h 30 ; le 21, 18 h 30. Tél. : 01-53-73-78-16. 100 F.

Les Couleurs de l'Algérie

Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 20, 21 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. De 145 F à 176 F.

DERNIERS JOURS

21 janvier :

Morellet, Cho Duck-Hyun Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris-8^e. M^o Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi de 12 heures à 21 h 30. Fermé lundi. 28 F et 38 F.

22 janvier :

Les Bons Génies de la vie domestique Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris-4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 11 heures à 21 heures. Fermé mardi. 30 F et 40 F.

25 janvier :

Carte blanche à Pierre Wat : Frédérique Loutz, Claude Tétot Maison d'art contemporain Chaillou, 5, rue Julien-Chaillou, Fresnes (94). Tél. : 01-46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Entrée libre.

Claude Closky Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^o Tuileries. Tél. : 01-44-55-57-50. Tous les jours 24 heures sur 24. Accès libre.

27 janvier :

Bakkhantes d'après Euripide, mise en scène d'Omar Porras. Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. M^o Abbesses. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Libertés de presse

FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

A la « une » du Monde

RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Vélo, les grandes heures du Tour. Invité : Patrick Chêne. Forum

22.00 Un handicapé dans la ville. Forum

MAGAZINES

18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Kenobe ; Asia Argento. Canal +

19.00 Tracks. Arte

19.45 Aux livres citoyens ! Invitées : Françoise Giroud ; Michèle Cotta. LCP - AN

20.40 Thalassa. France 3

21.00 Recto Verso. Avec Pierre Richard. Paris Première

21.05 Rock Press Club. Elvis Presley. Canal Jimmy

21.50 Faut pas rêver. Cambodge : Marée basse à Kompong Klea. Suisse : Entre ciseaux et papiers. Maroc : Le village de la mémoire. Invitée : Florence Cestac. France 3

22.40 Bouillon de culture. Familles, je vous hais ! Familles, je vous aime ! Invités : Catherine Cunyat, Françoise Giroud, Claude Minguay, Françoise Mallet-Joris, Armistead Maupin, Gabrielle Wittkop. France 2

23.10 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3

23.15 Sans aucun doute. TF 1

0.55 Nocturnales. Dancing : Un pas vers le XXI^e siècle. France 3

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. La Mère des éléphants. Arte

20.45 La Maladie de la vache folle. [1 et 2]. L'ennemi invisible. Etat de la recherche. Odyssee

21.00 Guerre et civilisation. [2/8]. Empire et armées. Histoire

21.00 Un siècle de danse. [2/5]. Mezzo

22.00 Les Hommes de la Maison Blanche. [2/3]. Histoire

22.05 On l'appelait le King. Canal Jimmy

22.30 Grand format. Nous alliions par les routes. Arte

22.40 Pierre Bonnard, à fleur de peau. Odyssee

22.55 Tous contre moi. Canal +

22.55 Le Lieu du crime. 13^{ème} RUE

23.40 La Fascination du Grand Nord. Groenland, géant de neige et de glace. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football. Coupe de France (32^e de finale) : Rennes - Guingamp. Eurosport

DANSE

21.55 The Hard Nut - Cassé-noisette. Ballet. Chorégraphie de Mark Morris. Musique de Tchaïkovski. Par le Mark Morris Dance Group et l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la Monnaie, dir. S. Cambreling. Mezzo

MUSIQUE

19.35 Norway's Hot Club Quartet. Lors du Festival de Paris, en 1984. Muzzik

22.20 Jazz Box 99. Avec Laura Love, bassiste-chanteuse. Muzzik

23.20 The Louis Armstrong All-Stars. Au Lincoln Center de New York, en 1971. Avec Ella Fitzgerald ; Count Basie ; Duke Ellington & Orchestra ; Dizzy Gillespie ; etc. Muzzik

23.40 Elvis Presley. Au Centre International de Honolulu, le 14 janvier 1973. Canal Jimmy

THÉÂTRE

21.55 Bunny's Bar. Pièce et mise en scène de Josiane Balasko. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.45 Au-delà. Max Färberböck. Arte

20.50 La Planète de glace. Jean de Segonzac. M 6

SÉRIES

20.45 New York District. Amour impossible. Pour quelques vieilles pièces. 13^{ème} RUE

20.55 Maigret. Liberty Bar. France 2

22.50 La Vie à cinq. En quête d'identité. Téva

23.20 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'envahisseurs. M 6

23.25 First Wave. Le marteau de Thor. 13^{ème} RUE

FILMS

20.30 Luce Nelle Tenebre ■■ Mario Mattoli (Italie, 1941, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics

21.00 Fargo ■■ Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 95 min) O. Cinéstar 1

21.00 Regarde les hommes tomber ■■ Jacques Audiard (France, 1993, 100 min) O. Ciné Cinémas 2

21.55 Ann Vickers ■■ John Cromwell (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics

22.40 Le Fils préféré ■■ Nicole Garcia (France, 1994, 100 min) O. Ciné Cinémas 2

22.50 Rio Bravo ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1959, v.o., 145 min) O. Cinétoile

22.50 Les Affranchis ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1990, 140 min) O. Cinéfaz

22.55 Le Septième Ciel ■■ Benoît Jacquot (France, 1997, 90 min) O. Cinéstar 2

23.10 The Wicker Man ■■ Robin Hardy (Grande-Bretagne, 1973, 85 min) O. Canal + Vert

23.20 La Malédiction des hommes-chats ■■ Robert Wise et Gunther von Fritsch (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 70 min) O. Ciné Classics



23.20 La Toile d'araignée ■■ Stuart Rosenberg. Avec Paul Newman, Joanne Woodward (Etats-Unis, 1975, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3

0.20 Détective privé ■■ Jack Smight (Etats-Unis, 1966, 115 min) O. Ciné Cinémas 2

0.30 Asphalte ■■ Joe May (Allemagne, 1929, N., muet, 100 min) O. Ciné Classics

1.15 Charade ■■ Stanley Donen (Etats-Unis, 1963, v.o., 110 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach. 18.25 et 1.40 Exklusif.

18.55 Etre heureux comme... 19.00 Le Bigdil.

20.00 Journal, Météo, Trafic infos. 20.55 Drôle de zapping.

23.15 Sans aucun doute. 1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

16.30 Des chiffres et des lettres. 16.55 et 22.30 Un livre.

17.00 Viper. 17.55 Un toit pour trois.

18.20 Rex. 19.15 Qui est qui ?

19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo, Point route.

20.55 Maigret. Liberty Bar. 22.35 Bouche à oreille.

22.40 Bouillon de culture. Familles, je vous hais ! Familles, je vous aime !

0.00 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.25 A toi l'actu@. 17.40 La Piste du Dakar.

18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion.

18.50 Le 19-20 de l'info, Météo. 20.10 Tout le sport, le Dakar.

20.40 Thalassa. Les grandes enquêtes de «Thalassa» : La poussière du diable.

21.50 Faut pas rêver. 22.45 Météo, Soir 3.

23.10 On ne peut pas plaire à tout le monde.

CANAL +

15.25 Perdus dans l'espace. Film. Stephen Hopkins. O.

17.30 Mickro ciné. ► En clair jusqu'à 21.00

20.00 Chris Colorado. 18.30 Nulle part ailleurs.

20.35 Allons au cinéma ce week-end.

21.00 Arlington Road. Film. Mark Pellington O.

22.55 Tous contre moi. 23.45 Ennemis d'Etat ■ Film. Tony Scott. O.

Le Monde TELEVISION

CINÉ CLASSICS

20.30 Lumière dans les ténèbres ■■

Un ingénieur minier, Alberto, fait la connaissance des deux filles du professeur Ferri ; l'une, Marina, est fraîche et spontanée, l'autre, Clara, est coquette et frivole. Marina est amoureuse d'Alberto, attiré par Clara. Lors d'un accident, l'une des deux sœurs se fait passer pour l'autre. Une comédie qui vire rapidement à l'étude humaine et psychologique.

FRANCE 3

20.40 La Poussière du diable

Après le saumon transgénique, les farines animales et le Rainbow Warrior, «Thalassa» propose un dossier minutieux sur l'amiante dans la marine, réalisé par Juliette Lambot. Cette «poussière du diable» est encore très présente sur les bateaux de pêche et les navires de guerre. Sa nocivité établie, on prévoit, selon les études, 500 000 décès dus à l'amiante dans les trente prochaines années.

ARTE

22.30 Nous alliions par les routes

Lumineux portrait d'une Rom, Ceija Stojka, qui survécut à sa déportation à Auschwitz, réalisé par Karin Berger. De l'enfance nomade en Autriche à l'enfer des camps, dont elle n'a jamais parlé à ses enfants, faisant simplement remarquer à propos d'une épiluchure de pomme de terre que «c'est ce qui m'a sauvée». Elle raconte, à la vision de photos prises à l'arrivée du camp. Elle avait onze ans.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. L'Afrique et nous. Invité : Jean Hatzfeld. LCI

21.00 Les Artistes du bout du monde. Forum

23.00 Dinosaures, la disparition des géants. Forum

MAGAZINES

13.45 Pendant la pub. Invité : Daniel Auteuil. TMC

14.40 Place au livre. LCI

18.00 Courts particuliers. Avec Patrick Chesnais. Paris Première

18.15 Des racines et des aïeux. Un bébé après quarante ans. Au pays des Maharadjahs. Etats-Unis : Révolution sur l'école. TV 5

18.55 Union libre. Invité : Laurent Baffie. France 2

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 20 janvier 1951 - Turkménistan et Ouzbékistan, deux républiques en mutation. Invitée : Catherine Poujol. Arte

19.00 Paris modes. Pierre Cardin en Chine. Paris Première

19.30 + de zapping. Canal +

20.30 Le Club. Avec Maria Schneider. Ciné Classics

21.05 Thalassa. Le mystère de Vanikor. TV 5

21.45 Metropolis. Milan Sladek. Biggi Fahnenschreiber et le carnaval de Cologne. Le château d'Elmau. Michael Wallner. A visage découvert ! Arte

22.15 Envoyé spécial. Chirurgie esthétique : la folie plastique chez les ados. Les mots contre la drogue. P.-S. : Les aïles de l'espoir. TV 5

22.30 Paris dernière. Paris Première

23.10 Tout le monde en parle. France 2

23.10 100 % politique. LCI

0.15 Saga-Cités. Panser l'école. France 3

0.15 Rock Press Club. Elvis Presley. Canal Jimmy

0.40 Tribales. Festival Tempo Latino - Sergent Garcia. France 3

DOCUMENTAIRES

18.40 La Colonne de feu, histoire de la naissance de l'Etat d'Israël. [3/7]. Splendeur et misère des Juifs allemands, 1919-1936. Planète

19.05 Parachute ! [3/4]. Go ! Odyssee

19.15 Les Hommes de la Maison Blanche. [2/3]. Histoire

19.30 Danse du siècle. [1/5]. Muzzik

19.30 Pierre Bonnard, à fleur de peau. Odyssee

19.35 La Véritable Histoire des dinosaures. [4/4]. Planète

20.05 Danger réel. Les forces du mal : Tumeurs en série. 13^{ème} RUE

20.15 Le Corps exposé. [2/2]. L'anatomie, entre art et médecine. Arte

20.45 L'Aventure humaine. Everest, le sommet de la mort. Arte

20.55 Lyndon B. Johnson, un président à l'écoute. [1/3]. Histoire d'une rivalité. Odyssee

21.00 Un siècle de danse. [5/5]. La danse contemporaine, l'explosion. Histoire

21.50 La Chute du Mur. [1/2]. Le rideau se déchire. Odyssee

22.00 L'Aventure de l'art moderne. [7/13]. La nouvelle réalité. Histoire

22.05 Bellissimo. [1/2]. Ciné Cinémas

22.25 Jakupa, peintre papou. Planète

22.35 Dans les coulisses de... Drouot, une descente aux enchères. France 3

23.40 La Nature de l'art. La dernière frontière. Odyssee

23.45 L'Expérience américaine, Lyndon Baines Johnson. [2/4]. La présidence. Histoire

0.00 Birdland. [6/7]. Steve Coleman et Steve Williamson. Muzzik

0.15 Music Planet. Louise Attaque. Toute cette histoire. Arte

0.35 Edmond Maire, l'intellectuel du syndicalisme français. [2/4]. Histoire

SPORTS EN DIRECT

13.30 Biathlon. Coupe du monde. Relais 4 x 7,5 km messieurs. Eurosport

15.00 Bobsleigh. Coupe du monde. Bob à deux (2^e manche). Eurosport

15.15 Rugby. Coupe d'Europe (6^e journée) Poulé 2 : Stade Français - Swansea. France 2

16.40 Football. Coupe de France (32^e de finale) : Calais - Sedan. TF 1

18.00 Saut à skis. Coupe du monde. K120. Eurosport

20.00 Football. Coupe de France (32^e de finale) : Auxerre - Lille. Eurosport

1.30 Tennis. Internationaux d'Australie. 7^e jour. Eurosport

3.00 Boxe. Championnat du monde WBC. Poids super-plumes : Floyd Mayweather - Diego «Chico» Corales ; Poids légers : José Luis Castillo - César Bazan. Canal +

MUSIQUE

18.30 Classic Archive. Par l'Orchestre national de l'ORTF, dir. Paul Paray. Œuvres de Haydn, Schumann, Chabrier. Mezzo

21.00 Otello. Opéra de Verdi. Mise en scène de Herbert von Karajan. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Mezzo

21.00 Horowitz à Londres. Avec Vladimir Horowitz, piano. Muzzik

23.25 Stephan Eicher & Band. A l'Olympia, en 2000. Paris Première

23.25 Les Adieux de Roméo et Juliette. Avec Ivo Pogorelich, piano. Mezzo

23.35 Ouverture de «Roméo et Juliette». Par avec l'Orchestre Philharmonique de Philadelphie, dir. Eugène Ormandy. Œuvre de Tchaïkovski. Mezzo

0.00 La Tempête. Musique de Tchaïkovski. Par avec l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Mezzo

0.30 Classic Archive. Avec Heather Harper, soprano ; Helen Watts. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'ORTF, dir. sir Georg Solti. Mezzo

TÉLÉFILMS

17.15 La Vengeance du tigre blanc. Colin Budds. O. Canal +

19.25 La Chambre des dames. Yannick Andréi [6/10]. Festival

20.30 L'Homme de Suez. Christian-Jaque [2/3]. Festival

20.40 Thérèse et Léon. Claude Goretta. France 3

22.45 Laisse un peu d'amour. Zaïda Ghorab-Volta. Arte

23.15 La Protection. Scott Paulin. O. TF 1

0.55 La Nouvelle Tribu. Roger Vadim [1/2]. Téva

SÉRIES

18.00 Invasion planète Terre. L'ordre et la loi. O. 13^{ème} RUE

18.10 Amicalement vôtre. Une rancune tenace. O. M 6

18.45 First Wave. Le marteau de Thor. 13^{ème} RUE

20.20 Les Simpson. Simpson Horror Show X. O. Canal +

20.45 Tatort. L'Invisible Ennemi. 13^{ème} RUE

20.50 Le Caméléon. Décomposition. O. M 6

21.00 Du rouge à lèvres sur ton col. (v.o.). O. Canal Jimmy

22.35 Buffy contre les vampires. Un amour de pleine lune. O. M 6

23.25 Le Prisonnier. Il était une fois. France 3

23.25 Au-delà du réel, l'aventure continue. La Brigade légère. O. M 6

0.05 Sex and the City. Running with Scissors (v.o.). O. Téva

0.35 Le Dammé. Executioner (v.o.). O. Série Club

FILMS

13.20 Dark City ■■ Alex Proyas (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1

14.05 Luce Nelle Tenebre ■■ Mario Mattoli (Italie, 1941, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics

17.00 De l'or en barres ■■ Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1951, N., 80 min) O. Ciné Classics

18.00 Le Prisonnier de Zenda ■■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1952, 105 min). TCM

22.30 Quand les aigles attaquent ■■ Brian G. Hutton (Grande-Bretagne, 1969, 160 min). TCM

23.00 Monsieur Arkadin ■■ Orson Welles (Fr. - Sui. - Esp., 1955, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics

23.00 Détective privé ■■ Jack Smight (Etats-Unis, 1966, 115 min) O. Ciné Cinémas 1

23.00 Code Mercury ■■ Harold Becker (Etats-Unis, 1997, 110 min) O. Ciné Cinémas 2



23.00 Inferno ■■ Dario Argento. Avec Eleonor Giorgi, Gabriele Lavia (Italie, 1979, v.o., 105 min) O. Cinéfaz

23.05 Le Songe d'une nuit d'été ■■ Michael Hoffman (Etats-Unis, 1999, v.o., 115 min) O. Cinéstar 2

23.25 Allez coucher ailleurs ! ■■ Howard Hawks. Avec Cary Grant, Ann Sheridan (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile

</

Le cri de l'ingénue

par Pierre Georges

AH DOUCE ROXANE ! Comme le monde des adultes politiques est cruel aux ingénues ! Voici une jeune fille qui, pour sa première sortie à la Comédie-Parissienne a, avait (?), obtenu un premier rôle. Rien ne l'y prédisposait vraiment. Ni son âge ni ses titres. Rien, pas même le fait qu'elle soit du 18^e arrondissement, qualité partagée par quelques milliers de jeunes femmes. Ou qu'elle soit au RPR, vertu un peu plus rare mais néanmoins admirable.

Mais cela avait été ainsi. Un coup de foudre, au sens d'une foudroyante, jupitérienne décision du grand régisseur de la pièce, l'aimable, quoique compliqué et tonitruant, M. Séguin. Va jeune Roxane !, vole et convaincs ! Tu seras mon élue et, si tout se passe bien, l'élue des Parisiens. Quant à moi, je serais sur cette liste, l'ombre de l'ombre de ton ombre, en une modeste place de quatrième de cordée qui convient assez bien à mon orgueil et ma témérité. L'intrigue ainsi définie, la pièce commença. Elle ne manqua pas de surprendre par son ingéniosité. Etre candidat à la Mairie de Paris et se placer en quatrième de liste sur les hauteurs de Montmartre et lieux environnants et plutôt malfamés, car d'ordinaire socialisants, voilà bien de l'audace et du panache. C'était comme qui dirait saut périlleux arrière près du Lapin Agile. Du « à prendre ou à laisser ». Du genre, ricanèrent les mesquins et les envieux, si les Parisiens me veulent, il faudra qu'ils me méritent.

Donc la comédie débutait par un coup de théâtre. Et l'ingénue y tint, du mieux qu'elle put, tout son rôle, compensant par une fébrile activité et une bonne volonté infatigable son manque d'expérience. Des témoins racon-

tèrent, que, suivie par l'ombre de, elle parcourait en tout sens sa ville dans la ville. En répétant sans cesse « Je suis du quartier. » Ce dont les gens furent fort aises, mais pas autrement bouleversés. Ils racontèrent aussi que cette jeune actrice avait, après chaque représentation, une fâcheuse manie : celle de comptabiliser fièrement le nombre de cages d'escalier visitées dans la journée. Les ai-je bien montés ? s'émerveillait l'ingénue. Sans se douter que les vraies étoiles se vantent plutôt de les avoir bien descendus.

Les semaines passèrent. Et, comme de juste, les instituts de sondage, ces critiques du théâtre politique, furent mandés pour juger du spectacle et jauger les spectateurs. Leur verdict fut unanime. Les braves électeurs du 18^e n'avaient pas tout compris de la pièce et de la logique de la pièce. En gens cartésiens, ils en trouvaient l'intrigue filandreuse et peu crédible. Ils se demandèrent même si l'on ne se moquait pas d'eux.

Bref le naufrage, ou pour rester théâtral, le four rôdait. L'affolement gagna la troupe. On supplia, on implora le maître des cérémonies de procéder d'urgence à une révision des rôles. A reprendre d'urgence le sien, le premier. A sacrifier la douce Roxane sur l'autel des nécessités. Le régisseur, dit-on, y réfléchit, même si en non-psycho-rigide il se faisait fort de ne jamais changer d'avis. Et la rumeur enfla. Sacrifiée, Roxane ? Voyez comme l'esprit vient aux ingénues. Elle eut son premier mouvement d'humeur « Alors maintenant, il va y avoir des séguinettes. Comme il y a eu des jupettes. » Avant de s'en repentir, rougissante : « Je serai loyale avec M. Séguin. »

La Belgique décide de dépénaliser la consommation de cannabis

Après les Pays-Bas, c'est le deuxième pays européen à prendre cette décision

BRUXELLES

de notre bureau européen

La décision de dépénaliser la consommation de cannabis prise, jeudi 18 janvier, par un conseil ministériel restreint du gouvernement de Guy Verhofstadt est, typiquement, le fruit d'un compromis « à la belge ». Les libéraux et socialistes flamands étaient favorables à une politique de simple tolérance, les socialistes francophones, les Verts francophones et flamands prônaient une dépénalisation, et les libéraux francophones se situaient entre ces deux positions. Le débat s'est poursuivi pendant des mois, et le résultat se veut équilibré. La consommation et la détention de cannabis pour un usage individuel sont donc autorisés, puisque cette plante est désormais considérée comme une « drogue douce », assimilée au tabac et à l'alcool.

La loi de 1921, qui interdit toutes formes de drogues, devra donc être modifiée pour introduire le principe de « différenciation » entre drogues, un arrêté royal, ainsi qu'une décision du Parlement devant ulté-

rieurement préciser les modalités de cette réforme. Dans la pratique, explique un conseiller du ministre de la santé, celle-ci signifie que la consommation pour usage personnel de cannabis ne concerne plus le droit pénal, sauf en cas de « consommation problématique » (excessive) ou de « nuisance sociale » (consommation en groupe, dans des lieux publics, etc.).

PAS DE « COFFEE SHOP »

Il appartiendra donc au ministre public de faire la preuve que la détention d'une certaine quantité de cannabis dépasse une consommation strictement personnelle, la libéralisation de la loi belge n'allant pas jusqu'à s'aligner avec la pratique en vigueur aux Pays-Bas : il n'est pas question, dans l'immédiat, d'imiter la pratique néerlandaise des « coffee shops » où la vente de cannabis (à concurrence de 5 grammes par personne) est autorisée.

D'autant que le gouvernement belge prend soin de placer la dépénalisation de la consommation de cannabis dans le cadre d'une « poli-

tique globale » sur les drogues, dont l'un des aspects est de consacrer un budget supplémentaire de 500 millions de francs belges (12,70 millions d'euros) à la prévention et aux soins des drogués. Le gouvernement prévoit, d'autre part, de mener différentes actions, en particulier pour venir en aide aux drogués qui sont en prison (pour qu'ils continuent de bénéficier de traitements de substitution), et en hôpitaux psychiatriques, et afin de multiplier les centres d'urgences susceptibles d'accueillir des drogués. Le gouvernement de M. Verhofstadt souhaite surtout éviter de donner le « mauvais signal », à la fois à la jeunesse, aux parents et aux écoles, selon lequel la consommation de drogues est acceptée.

La décision de Bruxelles, qui devait être officialisée vendredi 19 janvier, à l'issue du conseil des ministres, fait de la Belgique le deuxième pays de l'Europe des Quinze (après les Pays-Bas) à libéraliser la consommation du cannabis.

Laurent Zecchini

Deux équipes scientifiques ont réussi à stopper la lumière

L'UN DES FONDEMENTS les plus solides de la science, la vitesse de la lumière, vient d'être sérieusement ébranlé par les travaux de plusieurs physiciens : la Danoise Lene Vestergaard Hau (Harvard University et Rowland Institute for Science) et les Américains Ronald Walsworth et Mikhail Lukin (Harvard Smithsonian Center of Astrophysics). Ces deux équipes sont en effet parvenues de manière indépendante à ralentir considérablement la lumière, qui croise normalement à une vitesse de 300 000 kilomètres par seconde, et même à lui faire respecter, comme une voiture et son chauffeur, un « stop » pour mieux la libérer ensuite. Cette prouesse est le fruit de la découverte d'un état particulier de la matière, le condensat de Bose-Einstein mis en évidence en 1995 et qui consiste en un gaz d'atomes refroidis à une température proche du zéro absolu (-273,15 degrés). En février 1999, Lene Vestergaard Hau avait ainsi ralenti la vitesse de la lumière à environ 60 km/h en lui faisant traverser un tel condensat.

J.-F.A.

Le manuscrit de « Voyage au bout de la nuit » resurgit

LES 876 FEUILLETS (écrits parfois recto verso) du manuscrit du plus célèbre livre de Louis-Ferdinand Céline vont être vendus à Paris en avril par l'étude Piasa. Expertisé par Pierre Bérès (auquel on doit aussi la réapparition du texte d'un autre Céline, *Mort à crédit*) et Thierry Bodin, le manuscrit est estimé autour de 4 à 5 millions de francs. C'est un événement qui va au-delà de la vente elle-même, puisque ce document, qui provient « d'une collection privée anglaise », était comme « porté disparu ». Depuis que Céline, Le 29 mai 1943, avait vendu le manuscrit de *Voyage au bout de la nuit* - contre 10 000 F et un petit Renoir - on ignorait où celui-ci se trouvait. On ne savait même pas quelle était sa taille. L'un des biographes de Céline, François Gibault, rapporte que l'épouse de Robert Denoël, éditeur de *Voyage au bout de la nuit*, avançait le chiffre de 20 000 pages - probablement sans avoir jamais vu l'objet.

Rencontres au sommet de MM. Balladur et Juppé

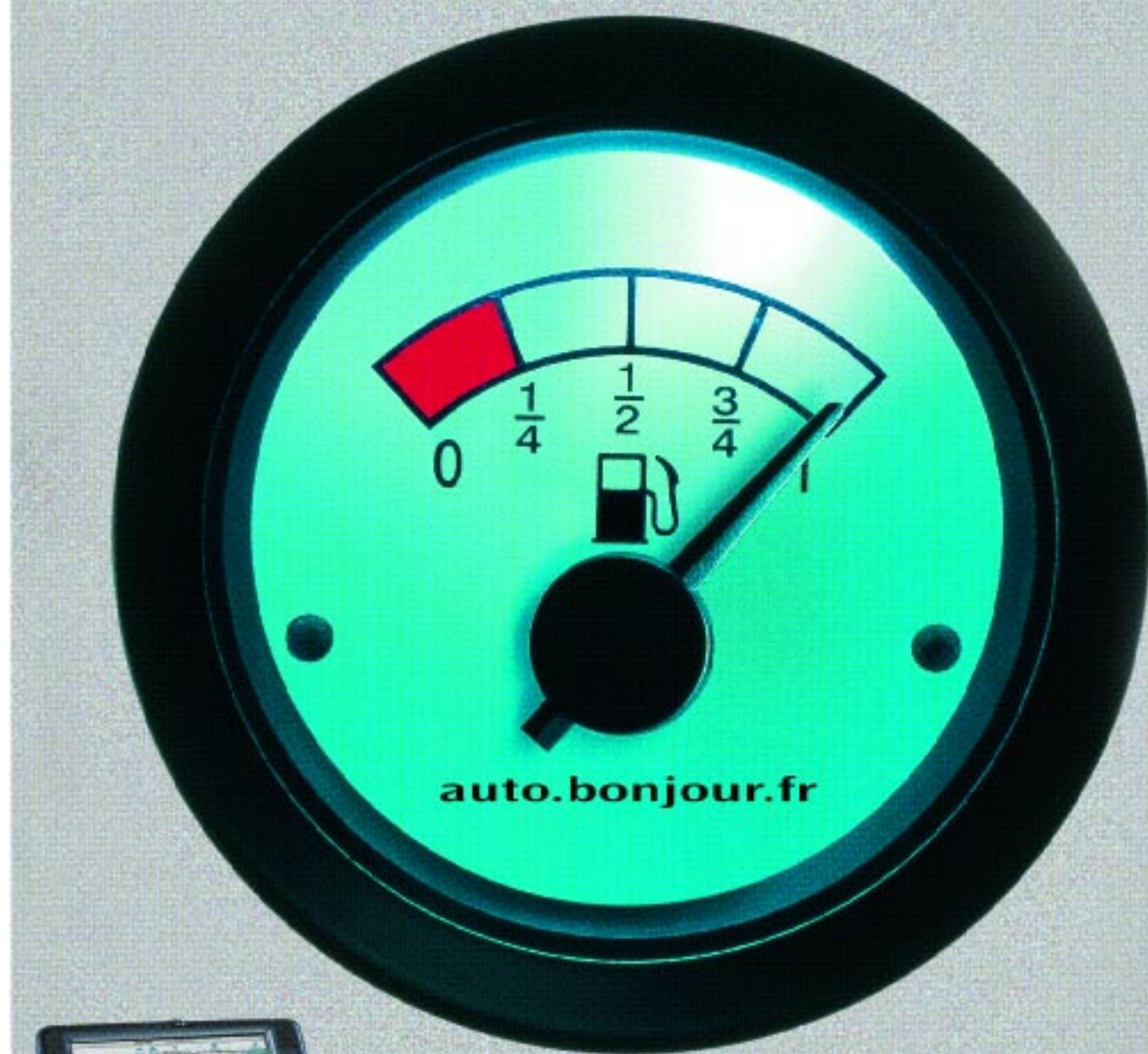
ÉDOUARD BALLADUR ET ALAIN JUPPÉ se sont rencontrés en tête-à-tête, jeudi 18 janvier, dans un grand hôtel parisien, pour discuter des perspectives de l'union de l'opposition. Ils ont constaté qu'ils sont sur « la même longueur d'onde ». Les deux anciens premiers ministres avaient travaillé jusqu'ici chacun de son côté, le premier rédigeant les statuts d'un éventuel parti unique de la droite, le second s'attelant à la rédaction d'un projet pour l'alternance. A l'invitation de Nicolas Forissier, député (DL) de l'Indre, ils se retrouveront, mardi 23 janvier, pour un dîner réunissant les principaux acteurs de la recombinaison de l'opposition. De son côté, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a constitué un groupe de travail, composé du sénateur Gérard Larcher et des députés Françoise de Panafieu et Gilles Carrez, pour rapprocher toutes les initiatives en cours. Seul le dernier participera au dîner du 23.

DÉPÊCHES

■ **COTE D'IVOIRE** : le PDG de l'Agence France-Presse, Bertrand Eveno, a demandé, jeudi 18 janvier, au ministre ivoirien de la culture et de la communication, Koné Dramane, « de faire tout ce qui est de son pouvoir » pour la libération d'un journaliste de l'agence, Muhamed Junior Ouattara, arrêté mercredi à Abidjan. Le journaliste a été interpellé brutalement par quatre hommes en civil devant le siège de l'AFP et emmené *manu militari*. Le ministre de l'intérieur, Emile Boga Douadou, a indiqué que cette interpellation avait été effectuée, « non en tant que journaliste, mais en tant que citoyen ivoirien. Ce n'est pas un délit de presse. Son nom a été cité par certaines des personnes arrêtées après la tentative de coup d'Etat », a précisé le ministre. Muhamed Junior Ouattara - qui n'a aucun lien de parenté avec l'opposant Alasane Ouattara - avait participé à la couverture de la tentative de coup d'Etat à Abidjan dans la nuit du 7 au 8 janvier. - (AFP.)

■ **PCF** : Robert Hue a annoncé, jeudi 18 janvier, la tenue d'un congrès extraordinaire du PCF, « juste après l'été ». Pour le secrétaire national du PCF, ce congrès devrait « réformer les statuts en profondeur et mettre noir sur blanc les bases d'un nouveau parti communiste ». Sa préparation sera au cœur du conseil national des 27 et 28 janvier, au cours duquel la commission des statuts, présidée par Marie-George Buffet, devra exposer ses travaux.

Réservoir d'annonces automobiles



Vendre tout, tout acheter **bonjour.fr** et vice versa

bonjour.fr, c'est chaque semaine près de 300 000 annonces dont 100 000 offres automobiles pour vendre ou acheter, à prix ferme ou aux enchères... Un nombre d'affaires sans équivalent sur le web, accessible par internet, téléphone (tapez AUTO sur le clavier de votre téléphone portable SFR) ou wap. Facilité, sécurité, proximité : tout est fait pour vous aider... Et plus encore, grâce à Bonj' le guetteur qui enregistre votre demande et vous avertit automatiquement par e-mail, fax ou mini-message, dès que la voiture de vos rêves est disponible sur le site !